

11/15/2013

11/15/2013



27

Manque la page 1

Manque la page 2

N° 1

Carbellay et Ittig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois Janvier mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Carbellay, Georges-Joseph** *ouvrier*

de ~~Lidder (Lalair)~~ domicilié à ~~Lidder~~, *Lausanne*

célibataire

né à ~~Morges~~ le ~~neuf~~ décembre mil huit cent ~~septante quatre~~, *quatre*

fils de ~~Monsieur Joseph Carbellay~~, *manœuvre à l'évêché*

et de ~~Marguerite Pièce~~, *à Lausanne*

2° **Ittig Adèle-Pauline**, *ménagère*

de ~~Gried-Mörel (Lalair)~~ domiciliée à ~~Lidder~~, *Lausanne*

célibataire

née à ~~Boujean (Beve)~~ le ~~premier~~ mai mil huit cent ~~septante six~~

fille de ~~Christophe Ittig~~, *cordonnier*

et de ~~Christiana Anna née von Gunter~~, *la femme, domiciliés à Mörel*

Les publications ont eu lieu à ~~Lidder~~, *Lausanne, Gried-Mörel & Lidder* les ~~vingt dix~~, *vingt sept et vingt huit* novembre mil neuf cent ~~quatre~~, *quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lidder,

Gried-Mörel & Lausanne

Signatures des époux :

Carbellay Joseph
Carbellay Adèle

Signatures des témoins :

R. Farissat
Antoine Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Lidder & Mörel

Par jugement rendu le 6 mai 1904
déclaré exécutoire le 28 août suivant le Tribunal
civil du district de Lausanne a déclaré
que le divorce le mariage existait et contra
Le divorce a été prononcé contre
la femme, en vertu de l'art. 106 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874.
Lausanne le 23 Sept. 1904.
L'Off. de l'Etat Civil.

Imp. H. Vallois, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 2

Curchod et Kadorn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois Janvier mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1^o **Curchod, Alfred,** vigneron C. f. f.

de ~~Dommarin et Montaubien Charadonny~~ domicilié à ~~Renens~~

veuf en premières noces de ~~Wissa Marie Degolier~~ des le vingt sept août mil neuf cent quatre

né à ~~Dommarin~~ le vingt trois Juillet mil huit cent septante six

fils de ~~Jean Louis Curchod~~ agriculteur à ~~Tragnières~~

et de ~~Marie Françoise née Recordon~~ sa femme, décédée

2^o **Kadorn, Louise,** ménagère

de ~~Ferst (Berne)~~ domiciliée à ~~Lansanne~~

célibataire

née à ~~Gingins~~ le vingt cinq mai mil huit cent quatre-vingt un

fille de ~~Christin Kadorn~~ agriculteur

et de ~~Elisabeth née Kauri~~ sa femme, domiciliés à ~~Leubens~~

Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne, Renens, Dommarin, Smoldingen (ferst)~~ et ~~Montaubien Charadonny~~ les ~~trois cinq et six~~ décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~Intervention de l'état civil de Romanel~~

Signatures des époux :

Curchod Alfred

Louise Curchod

Signatures des témoins :

Henri Robert

Antonin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de

~~Pollex-le-Grand, St-Cerges, Smoldingen~~

~~Romanel~~

N° 3

Känny et Beroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Känny, Frédéric,** Charpentier

de Toffen (Belg) domicilié à Lanouane,

célibataire

né à Roment, Fribourg le vingt Septembre mil huit cent Septante-cinq

fils de Christian Käny, décédé,

et de Elise née Mercier, la veuve, à Oron-la-Ville,

2° **Beroud, Marie-Julia,** Couturière,

de Estaux domiciliée à Lanouane,

célibataire

née à Estaux le six Sept décembre mil huit cent Septante-huit

fille de Jules Edouard Beroud, agriculteur

et de Adèle Catherine née Boelud, la femme, domiciliés à Estaux

Les publications ont eu lieu à Toffen (Belg), Estaux & Lanouane, les six & dix sept décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Toffen, Estaux & Lanouane.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Belg et de Polizioux

Signatures des époux :

Frédéric Käny
Julia Käny

Signatures des témoins :

Louis Marchoz
E. Corboz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 4

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Duwanney & Ray

Nom et profession de l'époux :

1° Duwanney, Adrien, Chocolatier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes / le Vignon et Pizy domicilié à Echandens

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Buzigney le vingt-huit septembre mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

filz de feu Jean Louis Adolphe Duwanney

domicile des parents :

et de Lucie Jacot, la veuve à Echandens

Nom et profession de l'épouse :

2° Ray, Louise, Ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-Buzquin domiciliée à Lussane

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pully le seize novembre mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Samuel Ray, journalier

domicile des parents :

et de Adèle née Blain, la femme, domiciliés à Lussane

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lussane, Echandens, Chavannes-le-Vignon et Pizy le dix-neuf novembre et à Villars-Buzquin le vingt novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Echandens.

Signatures des époux :

Adrien Duwanney
Louise Duwanney

Signatures des témoins :

Jules Faurat
Louis Blain

Communiqué : à l'Etat Civil de

Grancy, Gimel, Lussane et Pizy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 5

Mezzaz & Glayre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mezzaz, Théodore-Henri-Louis**, négociant,

de Bortex et de l'Isle domicilié à Lussanme,

célibataire

né à Lussanme le huit Juin mil huit cent septante-neuf

fil de François-Samuel Mezzaz, ancien employé C. F. F.

et de Fanny Jenny née Clavel, sa femme, à Lussanme.

2^o **Glayre, Marie-Constance**,

de Bofflens domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Lussanme le vingt quatre novembre mil huit cent quatre-vingt

filles de Jean Henri Glayre, négociant à Lussanme

et de Louise Adèle née Rod, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, l'Isle, Bofflens & Bortex, les vingt-neuf novembre et premier décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bortex, L'Isle, Bofflens et Lussanme.

Signatures des époux :

Théodore Mezzaz

Marie Mezzaz

Signatures des témoins :

Henri Glayre

Samuel Mezzaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Gingins, L'Isle & Remainvillier.

N° 6

Calame et Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Janvier mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Calame, Louis-Gustave, Chirurgien dentiste

de La Côte aux Fées et au Locle (neuchâtel) domicilié à Valence (Dôme) France

célibataire

né à Andenne le vingt-sept août mil huit cent septante-cinq

fil de Charles Emile Calame, antiquaire, à Lussane,

et de Louise Henriette née Rochat, sa femme, décédée,

2° Bourgeois, Alice,

de Ballyagnes domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Lussane le dix-neuf août mil huit cent septante-cinq

filie de Alfred Emmanuel Bourgeois, négociant

et de Marie née Pfister, sa femme, à Lussane.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Ballyagnes, Côte aux Fées et Le Locle, ainsi qu'à Valence, les trois, quatre, cinq et onze décembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

La Côte aux Fées, Le Locle, Ballyagnes

Lussane,

Communiqué: à l'état civil de

La Côte aux Fées, Le Locle & Ballyagnes.

Signatures des époux :

L. Calame

Alice Calame

Signatures des témoins :

Emile Calame

Friedrich Bourgeois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 7

Matthey & Butler née Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, John-Louis**, Employé de bureau

de Vallorbes domicilié à Landanne,

veuf en premières nocces de Louise Charlotte née Mayor dès le cinq mai mil huit cent quatre-vingt dix sept

né à Aptès le premier Septembre mil huit cent soixante deux

fil de feu Jérôme Samuel Matthey

et de feu Susette Judith née Rozet, sa femme,

2^o **Butler née Nicod, Rozine**, Lingère,

de Feilens domiciliée à Landanne

veuve en premières nocces d'Henri Butler dès le vingt-un Janvier mil neuf cent

née à Vulliens le dix Janvier mil huit cent septante trois

fille de Jenny Nicod, domiciliée à Landanne

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Vallorbes et Feilens, les neuf, onze et douze Juillet mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'Époux

Acte de mariage de l'Épouse

Actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publications de Vallorbes

Feilens Landanne

Signatures des époux :

J. Matthey
Rozine Matthey

Signatures des témoins :

Ch. Fallois }
L. Nicod } à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vallorbes a Oron

N° 8

Longchamp et Lindenmeyer

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent vingt mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Longchamp, Lucien Benjamin, Rentier

de L'Isle domicilié à Ouchy

Célibataire

né à Ouchy le dix-huit Mai mil huit cent septante un

fils de Jean Benjamin Longchamp, décédé

et de Marie Fickesgrau, sa veuve, à Ouchy

2° Lindenmeyer, Marie-Louise, sans profession

de Coire domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le vingt-huit Juillet mil huit cent septante huit

fille de Conrad Charles Lindenmeyer, Rentier,

et de Elisabeth Kaufmann, ses deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle & Coire le six sept décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'Isle,

Coire & Lausanne.

Signatures des époux :

L. Longchamp

L. Leroy Chourts

Signatures des témoins :

A. Jordan

Ch. Bernat

à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Isle & Coire

N° 9

Bonnet, Théodore
et Devaud, Julie.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonnet, Théodore-Antoine**, Typographe,

de Renens — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le cinq novembre — mil huit cent septante-sept

fils de **Rosalie Bonnet, décedée**,

et de

2^o **Devaud, Julie**, — Demeure de magasin

de Servien et des Cullayes — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vulliens le quinze novembre — mil huit cent huitante,

fille de **Charles Devaud, charpentier**

et de **Elise Venthony, les deux à Vulliens.**

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Renens, Servien et Les Cullayes, les quinze
quatorze & seize décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Renens

Servien, Les Cullayes & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Renens, Mézières & Oron

Signatures des époux :

Bonnet, Théodore

Julie Bonnet

Signatures des témoins :

André Purland, Typographe
Ernest Devaud les deux Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10

Mayot & Quret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayot, Louis-Amand-Jacob-Marial, mécanicien,

de Oron-le-Châtel domicilié à Lantanne, Duchy

célibataire

né à Corrier le vingt-neuf avril mil huit cent septante-deux

fils de feu Pierre Louis Mayot

et de Marie Louise Chavan, la veuve, à Lantanne

2° Quret, Louise, Repassante,

de Lyon, D'arrondissement domiciliée à Lantanne, Duchy

Célibataire

née à Lyon, le seize mai mil huit cent quatre-vingt-deux

filie de feu François Quret

et de feu Georgine Amette Rose Bizet, la femme

Les publications ont eu lieu à Lantanne, Oron-le-Châtel & Lyon, les quinze, dix-sept et vingt novembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Actes de décès du père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oron-le-Châtel, Lyon & Lantanne

Signatures des époux :

Mayot Louis
Louise Mayot

Signatures des témoins :

Ushing
Blanc

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Oron-le-Châtel & à la Chancellerie de

N° 11

Roth et Kaufmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Janvier mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roth, Godefroid, ~~1^{er} Serrurier,~~

de Ryken (Argovie) domicilié à Lussane,

célibataire

né à Ryken le neuf février mil huit cent Septante-huit

fils de Jacob Roth, décédé,

et de Rodina née Wismer, décédée,

2^o Kaufmann, Emma, ~~sans profession,~~

de Grindelwald (Suisse) domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Untschen (Suisse) le quatre Juillet mil huit cent Septante-trois,

fille de Christian Kaufmann, décédé,

et de Marguerite née Seiler, la veuve, à Untschen,

Les publications ont eu lieu à Lussane, Augenthal et Grindelwald les dix sept, dix-huit et vingt-trois décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Ryken, Grindelwald & Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ryken & Grindelwald.

Signatures des époux :

Godefroid Roth
Emma Roth

Signatures des témoins :

Jacques Imfeld
J. C. Jomard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 12

Fanton et Dizereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Janvier mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fanton, Barthélemy-Joseph**, — négociant, —

de Conblevie (Saône-et-Loire) — domicilié à Lonsanne, —

célibataire, —

né à Conblevie le trois avril — mil huit cent septante-trois —

fils de feu François Barthélemy Fanton, —

et de feu Marie née Chaboud Dismarzio —

2^o **Dizereux, Aline-Fanny**, — demoiselle de magasin —

de Paudex — domiciliée à Lonsanne, —

célibataire —

née à Mozyer le vingt-un décembre — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de François Louis Dizereux, Chârentier à Mozyer —

et de feu Julie Perretier, la femme, —

Les publications ont eu lieu à ^{Conblevie} Lonsanne, Paudex et Lonsanne, les dix-sept et dix-huit décembre mil neuf cent quatre —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux — actes de décès des père & mère de l'Epoux — Promesse de mariage. — Certificats de publication de Conblevie, Lonsanne et Paudex. — Déclaration de Validité. — Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de Pully et à la Chancellerie C^{te}.

Signatures des époux :

Barthélemy Fanton
Aline Fanton.

Signatures des témoins :

Ch. Riég
J. Schueleyer à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Delaporte et Béraneck

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant délibération déposée aux archives Les Epoux ci-contre ont passé contrat de mariage le 9 Janvier 1905 devant le notaire ami Belin, à Salers (Jura).

Aujourd'hui quatorze Janvier mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delaporte, Etienne Léon, — Ingénieur-agronome —

de Caval | Mayenne | France, — domicilié à Sidi-Bel-abbès (Algérie) —

célibataire —

né à Caval, le vingt-six août — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Jules Marie Delaporte, décédé, —

et de Elise née Roy, la femme, décédée, —

2° Béraneck, Louise-Marie, sans profession, —

de Donatque — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Lausanne le cinq Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Frank Edouard Béraneck, professeur, —

et de Caroline Stéphanie née Pichon, la femme, domiciliés à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Donatque Caval et Sidi-Bel-abbès, les huit, neuf et treize octobre mil neuf cent-quatre. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. — Actes de

décès des père & mère des Epoux. — Promesse

de mariage. — Certificats de publication de

Caval, Donatque, Lausanne et Sidi Bel abbès.

Déclaration de Validité. — Permis du

Département de Justice & Police. —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverches et à la Chancellerie Cantonale. —

Signatures des époux :

Leon Delaporte

Louise Delaporte

Signatures des témoins :

Edouard Delaporte

Béraneck

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ne réprouvé du 10.3.22. Par jugement du Tribunal de 1^{re} instance de Gurnis (Jura) rendu en date du 28 Fevrier 1922, déclaré définitif et exécutoire le ... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an. le délai pendant lequel l. ... ne pourr. ... contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 8 Mars 1922. L'officier de l'état civil: [Signature]

N° 14

Inderbitzin et Jollien

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Janvier mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Inderbitzin, Henri-François, Cordonnier

de Muotathal (Schwyz) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Muotathal-Bisisthal, le premier Février mil huit cent cinquante-sept

fil de Joseph Leonard Inderbitzin, décédé,

et de Agathe née Betschart, décédée,

2° Jollien, Jeanne-Angélique, Cuisinière

de Savièze (Valais) domiciliée à Pully

célibataire

née à La Crêtaz (Savièze) le onze mai mil huit cent dixante-cinq

filles de Germain Philippe Jollien, décédé,

et de Christine née Vidondano, de femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pully, Savièze - Muotathal, les dix sept et vingt-trois décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Muotathal, Savièze & Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de Muotathal, Savièze & Pully

Signatures des époux :

H Inderbitzin
Jeanne Inderbitzini

Signatures des témoins :

Joseph Wetter à Lausanne
Jean Jollien à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 15

Ratto & Marilley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ratto, Joseph,**

Charretier

de Gassinio (Italie) domicilié à Lussanne,

célibataire

Né à Louvemont (M^e Meuse) France, le premier avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Antoine Ratto

et de Catherine née Roddi, la veuve, à Lussanne

2^o **Marilley, Marie-Alice,**

de Remaufens (Fribourg) domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Chessel le quatorze octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Alfred Marilley, marchand à St-Léger

et de Marie née Droquet, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Remaufens et Gassinio, les dix-huit, vingt et trente octobre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Ratto — Joseph

actes de naissance des époux — acte de décès

du père et mère de l'époux et consentement

de la mère. — Promesse de mariage. — Certificats

de publication de Gassinio, Remaufens et

Lussanne. — Permis du Département de Justice

à Polieu.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remaufens et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ratto Joseph

Alice Ratto

Signatures des témoins :

Ratto Michel

Ernst Fritz Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16

Zuberbühler et Wäber
née Stark

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zuberbühler, Charles-Ernest, Célibataire

de Küssnacht (Appenzell) domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Wattwil (St. Gall) le quatorze Septembre mil huit cent septante-neuf

fils de Henri Zuberbühler, décédé,

et de Eliza née Nanni, sa femme à Küssnacht

2° Wäber née Stark, Babette, Divorcée

de Golaten (Berno) domiciliée à Lussembourg,

divorcée de Gottlieb Wäber dès le trois décembre mil neuf cent trois

née à Mündich (Appenzell) le quatre mai mil huit cent soixante-neuf

filles de Jean Konrad Stark, décédé

et de Anna Barbara née Trübelschütz, sa femme à Bühl (Appenzell)

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Küssnacht & Golaten, les trois, cinq et dix Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec mention

du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Küssnacht

Golaten & Lussembourg

Communiqué: à l'Etat Civil de Küssnacht

& Wyleroltigen

Signatures des époux :

Ernest Zuberbühler
B. Wäber

Signatures des témoins :

G. L. H. H. H.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 14 Mars 1907 déclaré inopérant le divorce suivant, le Tribunal civil du district de Lussembourg a dit et ordonné que le mariage inséré ci-contre

est déclaré nul et prononcé contre la femme en vertu de l'article 100 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.

Lussembourg le 16 Avril 1907.

L'off: de l'Etat Civil :

[Signature]

N° 17

Castello et Biderbost

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Janvier mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Castello, Arturo Giovanni**, Cafetier,

de Castellamonte (Suzin - Italie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Castellamonte le quatre Juillet mil huit cent Septante six

fils de feu Domenico Castello,

et de feue Maria Lucia née Stefano, sa femme,

2^o **Biderboste, Marie Marguerite**, femme de chambre

de Ritzingen (Valais) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Meillerie le vingt sept mars mil huit cent quatre vingt trois

fille de feu François Biderboste

et de Marguerite née Wysser, sa veuve, à Sion,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ritzingen & Castellamonte, les six
neuf & vingt cinq décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Ritzingen & Castellamonte.

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ritzingen & à la Chancellerie C^o

Signatures des époux :

Castello Arturo Giovanni
Marguerite Castello

Signatures des témoins :

A. Herzig
Fossi Girsy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13

Péclard et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Janvier mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Péclard, Ami,**

Conducteur typographe,

de Montcherand

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Montcherand le vingt-neuf novembre — mil huit cent septante-sept

fils de Fanchette Jeannette Péclard, sise Felice, à Lausanne

et de

2^o **Blanc, Jeanne Marie,**

Repassende

de Belmont sur Lausanne

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne, le neuf Janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Charles Henri Blanc, couturier

et de Louise Françoise née Besson, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montcherand et Belmont, les dix, onze et douze Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Montcherand, Belmont et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ordi à Pully.

Signatures des époux :

Péclard, Ami.

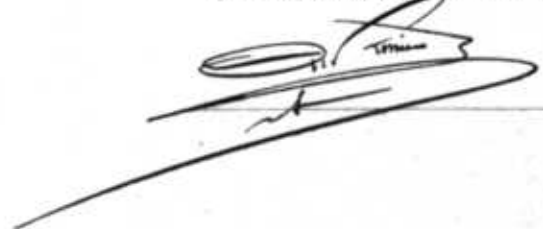
Jeanne Péclard.

Signatures des témoins :

M. Blanc

G. Lamy } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 19

Pizzotti et Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de René Marcel Duboux né à Landanne le 10 octobre 1904. Voir acte aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt dix Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pizzotti, André,** Journalier agricole

de Meltrasio (Côme) Italie domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Landanne le vingt six Octobre mil huit cent quatre vingt un

fils de feu Jean Baptiste Charles Pizzotti

et de Françoise Antoinette dite Fanny née Guignot, actuellement femme Cuhoud, à Landanne

2^o **Duboux, Louise Pauline Julie,** Journalière

de Grandvaux et de Lutry domiciliée à Landanne,

Célibataire

née à Landanne le vingt un Octobre mil huit cent septante cinq

fille de Eugène Louis Duboux, jardinier

et de Jenny Henriette Dumont, sa femme, domiciliés à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Grandvaux, Lutry, Landanne et Meltrasio les deux trois et dix huit décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père du fiancé

consentement de la mère

Permis de mariage

Certificats de publication de Meltrasio

Grandvaux, Lutry et Landanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry et Lutry et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

André Pizzotti

Pauline Pizzotti

Signatures des témoins :

Chancin

Ch. Pizzotti } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 20

Addor et Walter

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° **Addor, Ernest,** Pharmacien

Lieu d'origine et de domicile :

de Sainte Croix domicilié à Vallorbe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vallorbe le premier Mars mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fils de Henri François Addor, pharmacien à Cully,

domicile des parents :

et de Ernestine née Colard,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Walter, Caroline-Luise,** sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Solenne et Mühlendorf | Solenne | domiciliée à Solenne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Solenne le dix Janvier mil huit cent cinquante-trois

Noms, profession et

fille de Jacob Walter, professeur,

domicile des parents :

et de Caroline Susanne née Voltz, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Solenne, Mühlendorf et Sainte Croix, les vingt-neuf
sept et trente un décembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Vallorbe.

Signatures des époux :

E. Addor
C. Walter

Signatures des témoins :

L. Thellier
L. Tschumy } à Lausanne

Communiqué : à l'état civil de
Sainte Croix, Vallorbe, Solenne et Mühlendorf.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 21

Hédiger et Dentan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de mademoiselle Yvette Dentan née à Lausanne le 16 Janv. 1905. Voir acte aux pièces du mariage.

Aujourd'hui ~~vingt huit Janvier mil neuf cent dix~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hédiger, Emile Alfred**, fonctionnaire aux C. F. S.

de Rupperswyl (Argovie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-trois

filz de Emile Hédiger, sergent-major de police à Lausanne,

et de Maria Adélie Bonzon née Cottard, décédée.

2° **Dentan, Ida Jeanne Eugénie**, employée de bureau

de Lutry domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le premier août mil huit cent quatre-vingt

fille de Louis Emile Dentan, ancien chef de train

et de Augustine Anna née Gétaz, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Rupperswyl, Lutry & Lausanne le trente

décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Première de mariage

Certificats de publication de Rupperswyl

Lutry Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rupperswyl & Lutry

Signatures des époux :

Hédiger

S. Adélie

Signatures des témoins :

E. Dentan
Hubner

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 22

Messer et Marcheret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le 10 Janvier mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Messer, Max Otto**, étant,

de Vitz (Russe) domicilié à Tranchan-Devant (Beune)

célibataire,

né à Vitz le vingt sept février mil huit cent septante sept,

fils de Ludwig Messer, rentier,

et de Bertha née Botte, domiciliés à Vitz

2^o **Marcheret, Hélène Marguerite**, sans profession,

de Rucy St Laurent (Fribourg) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Stagnières le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt sept

fille de Joseph Théophile Marcheret, journalier,

et de Césarine née Avenda, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rucy St Laurent, Tranchan & Vitz les trois, quatre cinq et treize décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

certification de l'état civil de Tranchan

Signatures des époux :

Max Messer
Hélène Messer

Signatures des témoins :

L. Richard
Ch. Forbay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Tranchan, Rucy St Laurent, Landanne & Chancellerie C^{le}.

N° 23

Martin et Chavanet née Simonet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Louis, employé aux C. F. P.

de Rossinières domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Aigle le trois Septembre mil huit cent quatre vingt

fils de feu aimé David Martin

et de Camille Magdeleine Drapel, la veuve à Aigle

2° Chavanet née Simonet Eugénie Appoline Pauline

de Rumilly (H. Savoie) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Tiburce Claude Joseph Chavanet des le onze avril mil neuf cent

née à Villarepos (Sion) le trois avril mil huit cent soixante cinq

fille de feu Joseph Simonet

et de feu Marie Séverine Cuernet, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rumilly et Rossinières, les vingt deux, vingt cinq et vingt sept décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du l'ami des Epoux

Certificats de publication de Rossinières

Rumilly Lausanne.

Communiqué : à Rossinières

Signatures des époux :

Louis Martin.

Pauline Martin

Signatures des témoins :

Belet Victor

et Giroud à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 24

Blanc & Griottier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blanc, Henri,

agriculteur

de Belmont sur Lansonne

domicilié à vers chez les Blanc,

célibataire

né à Kutzy le trois février

mil huit cent cinquante un

fils de Henri Daniel Blanc, décédé

et de Jeanne Françoise Louise Debeux, à Eschermo & Kutzy

2^o Griottier, Léa Fanny,

ménagère,

de Mues & de Pizy

domiciliée à vers chez les Blanc,

célibataire

née à Chailly & Lansonne le trente novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Louis Jules Griottier, décédé

et de Sylvie Desbarrere, sa veuve, à Lansonne.

Les publications ont eu lieu à Mues, Pizy, Belmont et Lansonne, les dix & sept
Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Certificat de la mère de l'époux

le père ayant décédé à Lansonne

Promesse de mariage

Certificat de publication de Belmont

Mues, Pizy & Lansonne.

Communiqué: à l'état civil de

Pully, Coppet et Gimel.

Signatures des époux :

Henri Blanc

Léa Blanc.

Signatures des témoins :

Théo Baranz

Marius Fuselli.

L'officier de l'état civil :



N° 25

Furelli & Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Violette Renée
Raymond née à Bruxelles près
Cologne le 18 Nov. 1903.
voir acte aux pièces

Aujourd'hui deux février mil neuf cent seize mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Furelli, Giuseppe-Carlo-Marco**, plâtrier peintre,

de Bergosedia (Novare - Italie) domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Bergosedia le premier août mil huit cent septante-neuf

fil de feu Luigi Furelli

et de feu Maddalena née Massarotto

2° **Raymond, Marguerite**, cuisinière

de Chenit et de l'abbaye domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Remoncel le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Louis Raymond, domicilié à Feilly

et de feu Marie Adèle née Rey, la femme

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Le Sentier, Le Brassus, L'abbaye & Bergosedia

les quinze, seize et dix-sept novembre et onze décembre mil neuf cent-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Bergosedia

Le Sentier, Le Brassus, L'abbaye & Lonsanne

Permis du Département de Justice

Police

Signatures des époux :

Furelli Joseph dit Manuel

Furelli Marguerite

Signatures des témoins :

Jules Barrang

Henri Blaser

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil au

Sentier de l'abbaye & à la Chancellerie de

N° 26

Verzel et Sauxe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui : deux Février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Verzel, Gustave, employé C. F. F.

de Revaux domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Aigle le trente Mars mil huit cent septante-deux

fils de Vincent Verzel, décédé,

et de Marie Louise Sirette Paris, décédée,

2^o Sauxe, Augustine-Amélie, sans profession

de Diment-Dessous et de Leyrier domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Lussanne le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Auguste Vincent Sauxe, charpentier

et de Jeanne Marie Sophie Duprez, sa femme, les deux à Lussanne.

Les publications ont eu lieu à Revaux, Diment-Dessous, Leyrier & Lussanne
les neuf et dix décembre mil neuf cent quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Revaux, Diment-Dessous, Leyrier &

Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Yverand, Diment-Dessous et Leyrier

Signatures des époux :

Verzel Gustave

Augustine Verzel

Signatures des témoins :

Cosandery Ernest,

F. Jamblon les deux à Lussanne

L'officier de l'état civil :



N° 27

Billard et Baye

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux février mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Billard, Jean-François-Louis**, manoeuvre,

de Essexines sur Rolle domicilié à Lussane

veuf en premières noces de Louise Adèle Martin née Meiser, dès le trent-trois décembre mil neuf cent-trois

né à Rolle le seize novembre mil huit cent septante-trois

fils de feu Charles Billard

et de feu Fanny née Meiser, sa femme

2^o **Baye, Adeline-Marie**, domestique

de Estevens | Feibony | domiciliée à Lussane

célibataire

née à Mézières | Feibony | le cinq juin mil huit cent quatre-vingt-deux

filie de feu Antoine Baye

et de feu Marie Cathérine née Comte

Les publications ont eu lieu à Lussane, Essexines | Rolle et Estevens, les six sept, six-neuf et vingt janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Essexines

Estevens et Lussane

Communiqué : à l'Etat Civil de Gilly

à Vuissemont et Remont

Signatures des époux :

Louis Billard
Adeline Billard

Signatures des témoins :

Mauri Schaub.
Suzanne Golay. Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 28

Dupuis et Turin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Georges,

de Sambiaz domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Lignetolles le seize octobre mil huit cent huitante-un

fils de Louis Frédéric Dupuis, agriculteur à Vallorbe

et de Alène née Danalot, sa femme

2° Turin, Ida Marie Rozine,

de Valayres & Rances domiciliée aux Clés

célibataire

née à Omy le deux août mil huit cent huitante-sept

filie de David Philippe Turin, employé aux C. F. F. aux Clés

et de Elise Louise Fanny née Chauffard, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Valayres, Sambiaz & Les Clés les sept huit et neuf janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Vallorbe

Signatures des époux :

Georges Dupuis
Ida Dupuis

Signatures des témoins :

J. Sambiaz
Chr. Vallorbe

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Guinél, Vallorbe, Baulmes & Remainvillaz

[Signature]

N° 29

Baqué et Ballot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre février mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baqué, Henri-Armand, Cultivateur

de Sezoban (Gard) France domicilié à Lussan

célibataire

né à Sezoban le vingt-cinq février mil huit cent septante-huit

fils de Bernard Baqué, décédé,

et de Marie née Sezin, sa veuve, à Sezoban,

2° Ballot, Jeanne-Marie-Louise-Augustine,

de Chamvans (H^e Saône) France domiciliée à Lussan

célibataire

née à Chamvans le dix-neuf décembre mil huit cent septante-cinq

fille de Louis Joseph Ballot, cultivateur d'imprimerie

et de Adeline née Biduet, sa femme, domiciliés à Issy-les-Moulineaux (Seine)

Les publications ont eu lieu à Lussan le trente-trois décembre mil neuf cent-cinq, à Sezoban et à Chamvans les premiers et huit janvier mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. - Acte de décès du père de l'Epoux et consentement de sa mère. - Consentement des père et mère de l'Epouse. - Promesse de mariage. - Certificats de publication de Sezoban, Chamvans et Lussan. Déclaration de Validité Permise du Département de Justice et Police.

Communiqué : à la Chancellerie Clé

Signatures des époux :

Baqué
Jeanne Baqué

Signatures des témoins :

Eug. Tribien
Louis Chaubert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

rep le 7.6.43

N° 30

Maget et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Février mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Maget, Georges-Frédéric-Emmanuel, Employé C. F.

de L'Isle — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Landanne le quinze Mai — mil huit cent septante-neuf —

fils de Victor Jean Maget, décédé, —

et de Caroline Anne Marie Françoise née Gaudin, décédée, —

2^o Saugy, Adèle, — ménagère, —

de Rougemont — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Vullierens le vingt avril — mil huit cent septante-quatre —

fille de Adrien Saugy, agriculteur à Rougemont, —

et de Susette née Fague, la femme à Landanne, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rougemont et L'Isle, les sept, neuf et
onze Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de L'Isle

Rougemont et Landanne. —

Communiqué : à l'état civil de

L'Isle à Rougemont. —

Signatures des époux :

Georges Maget
Adèle Maget

Signatures des témoins :

E. Maget
J. Emery } Landanne.

L'officier de l'état civil :



N° 31

Küsser & Balmez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Küsser, Auguste,**

Vigneron

de Arnet (Berne) domicilié à Lansanne,

veuf en premières nocces de Marianne née Widmer dès le douze avril mil neuf cent-quatre

né à Valleyres St Rances, le deux juin mil huit cent quarante-sept

fil de Jacques Küsser, décédé,

et de Henriette née Favre, décédée

2° **Balmez, Marie-Louise,**

Ménagère

de Lampen (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lampen le neuf avril mil huit cent soixante-neuf

filie de Bernard Balmez, décédé

et de Anna née Ruprecht, la veuve, à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Arnet, Lampen & Lansanne, le dix janvier mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arnet, Lampen & Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Arnet

et Lampen.

Signatures des époux :

Auguste Küsser
Louise Küsser

Signatures des témoins :

Pièrard Auguste
Pièrard Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32

Koeniger et Kohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Koeniger, Emile, Charpentier

de Genève domicilié à Lausanne

célibataire

né à Genève le douze février mil huit cent septante-cinq

fils de feu Jacob Koeniger

et de Anne Marie Knecht, la veuve à Berne

2° Kohli, Rosine, couturière

de Vägerschi (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Avanches le sept août mil huit cent soixante

fille de feu Jean Christian Kohli

et de Louise Susanne née Hubert, la veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Genève, Lausanne & Vägerschi le vingt-quatre de
septembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève,
Vägerschi & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil à

Münsingen & Genève (Bureau C¹)

Signatures des époux :

Emile Koeniger
Rosine Koeniger

Signatures des témoins :

Maxime Koeniger
Marie Koeniger
Eduard Koeniger à Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33

Tardy et DeleSSERT

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf février mil neuf cent cinq* — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tardy, Aimé, — *agriculteur*

de *Vuarens* — domicilié à *Vuarens,*

célibataire

né à *Vuarens* le *trente-un décembre* — *mil huit cent huitante-trois*

fils de *Gustave Tardy, agriculteur*

et de *Marie Marguerite née Bailloz, domiciliés à Vuarens,*

2° DeleSSERT, Elise, — *ménagère*

de *Seny-le-Jorat* — domiciliée à *Seny-le-Jorat,*

célibataire

née à *Seny-le-Jorat* le *dix-neuf février* — *mil huit cent septante-six*

fille de *Louis Etienne DeleSSERT, agriculteur*

et de *Louise Schemat, à Seny*

Les publications ont eu lieu à *Seny-le-Jorat et à Vuarens, les vingt-deux et vingt-trois*
Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Vuarens

Signatures des époux :

Aimé Tardy
Elise Tardy

Signatures des témoins :

Chassin } *les deux*
Samban } *à*
Samban

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vuarens et Repnaz

N° 34

Widmer et Pfund

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Widmer, Albert,** Ébéniste

de Rickenbach | Zurich domicilié à Lundanne

célibataire

né à Morges le quinze mai mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Ulrich Widmer, charpentier à Zurich

et de feu Joséphine Cauby

2° **Pfund, Adèle,** Cuisinière

de Lenk | Bienne domiciliée à Lundanne

célibataire

née à Douvaine | H^{te} Savoie le deux octobre mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Louis Pfund

et de Marie née Marquis, de Lenk à Lundanne

Les publications ont eu lieu à Lundanne, Rickenbach et Lenk, les dix-sept et dix-huit janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rickenbach

Lenk et Lundanne

Communiqué : à l'état civil de Lenk

Rickenbach

Signatures des époux :

Widmer. Alb.

Widmer Adèle

Signatures des témoins :

Mario Mansueti

Ernest Lepollaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 35

Bresso et Christinaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze février mil neuf cent-cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bresso, Michel Ignace,** ~~Museur,~~

de ~~Monecalici~~ ~~Turin~~ ~~Italie~~, domicilié à ~~Lansanne~~

~~célibataire~~

né à ~~Monecalici~~ le ~~huit~~ ~~sept~~ ~~septante~~ mil huit cent ~~septante~~

fil de ~~feu~~ ~~Francesco~~ ~~Bresso~~

et de ~~Maria~~ ~~née~~ ~~Bertinetti~~, domiciliée à ~~Turin~~

2^o **Christinaz, Marie-Pauline,** ~~journalière~~

de ~~Dellez~~ ~~(Fribourg)~~, domiciliée à ~~Lansanne~~

~~célibataire~~

née à ~~Dellez~~ le ~~huit~~ ~~décembre~~ mil huit cent ~~soixante-neuf~~

fille de ~~feu~~ ~~Alexandre~~ ~~Jean~~ ~~Christinaz~~

et de ~~Marguerite~~ ~~Augustine~~ ~~née~~ ~~Dellez~~, domiciliée à ~~Dompierre~~ ~~(Fribourg)~~

Les publications ont eu lieu à ~~Dellez~~ et ~~Lansanne~~ le ~~dix-sept~~ ~~décembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ et à ~~Monecalici~~ le ~~huit~~ ~~janvier~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~cinq~~.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~Actes de naissance des époux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de Monecalici~~

~~Dellez et Lansanne~~

~~Permis du Département de Justice et Police~~

Communiqué : à l'état civil de

~~Dellez~~ et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Bresso Michele
Christinaz Marie

Signatures des témoins :

Friggi Joseph
Henri Bonnard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 36

Carrinotti et Luchino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Carrinotti, Pasquale, célibataire

de Cellio (Novare) Italie domicilié à Landanne,

célibataire

né à Cellio le dix Janvier mil huit cent septante cinq

fil de Lorenzo Carrinotti, ancien agriculteur à Cellio

et de Mme Antina née Francione, sa femme

2° Luchino, Giuseppina Paola, célibataire

de S. Mauro - Veronese (Verona - Italie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à S. Mauro, le vingt-neuf août mil huit cent septante sept

fille de Sebastiano Luchino, maçon à S. Mauro - Veronese

et de Mme Teresa née Trivero, sa femme

Les publications ont eu lieu à Landanne le dix sept décembre mil neuf cent quatre et à S. Mauro & Cellio les premiers et huit Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Cellio

S. Mauro et Landanne.

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Carrinotti Pasqual

Luchino Giuseppina

Signatures des témoins :

Louis Francione

Giuseppina

et dans à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 37

Jaquinet & Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jaquinet, Charles-Alfred,** Encadreur,

de Domy domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Domy le seize juillet mil huit cent septante-sept

fils de Edouard Samuel Jaquinet, décédé,

et de Jenny née Duloy, à Mont-la-Ville,

2° **Cordey, Elise,**

de Chapelle domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Mendon le onze juillet mil huit cent septante-huit

fille de Jules Henri Cordey, agriculteur

et de Sophie Amstutz, les deux à Chapelle / Mendon,

Les publications ont eu lieu à Domy, Chapelle & Laudanne, le quatorze janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Domy, Chapelle & Laudanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

St-Cierges & de La Surenne

Signatures des époux :

Charles-Alfred Jaquinet
Elise Jaquinet

Signatures des témoins :

A. Jaquinet
E. Cordey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 38

Simon et Mallet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1° Simon, Louis Eugène Constant, fonctionnaire aux C.F.F.

de Saint Croix domicilié à Remens,

célibataire

né à Chavornay le onze mars mil huit cent septante-sept

fils de Constant Louis François Simon, fonctionnaire C.F.F. à Allaman

et de Marguerite Alida Eliza née Renchoz, sa femme

2° Mallet, Marie, sans profession

de Unteramden (Solence) domiciliée à Remens,

célibataire

née à Néch (Bern) le treize décembre mil huit cent quatre-vingt

fille de Anna Maria Mallet, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à St Croix, Les Granges, Remens et Unteramden, le dix-huit janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Attestation de l'Etat Civil de Remens.

Signatures des époux:

Constant Simon
Marie Simon

Signatures des témoins:

J. Hauswirth
G. Schmitt

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
St Croix, Remens et Achingen

N° 39

Frère et Joly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le six Février mil neuf cent cinq* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Frère, Henri,* *Manufacture,*

de *Provence* domicilié à *Landanne*

célibataire.

né à *Montalchez (Nenchâtel) le cinq Septembre* mil huit cent *septante neuf*

fil de *Fredéric Eugène Frère, cochermeister à Savanne*

et de *Célestine née Augat, dit Grellet, décédée,*

2° *Joly, Louise,* *Repassende*

de *Savigny & Cully* domiciliée à *Landanne,*

célibataire.

née à *Savigny le quinze avril* mil huit cent *septante sept*

fille de *François Joly, Carrier à Savigny*

et de *Rosalie née Gilliéron, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Provence Savigny, Cully & Landanne, le vingt*

Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Provence

Savigny, Cully & Landanne.

Signatures des époux :

Henri Frère

Louise Frère

Elise Joly

Signatures des témoins :

Charles Joly

Elise Joly Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Provence, Savigny & Cully

7-90

N° 40

Regamey & Forel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Regamey, Léon Jules, Concierge

de Landanne, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Epalinges le huit Mai mil huit cent septante-neuf

fil de Henri Louis Regamey, concierge

et de Amélie nie Giet, sa femme, domiciliés à Landanne,

2° Forel, Marie Louise, Concubine

de Merges, Lutry et Cully, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quatorze Janvier mil huit cent septante-six

filles de Marie Idaline Forel, à Landanne,

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Merges, Lutry et Cully, les treize et quatorze Décembre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Merges,

Lutry, Cully à Landanne.

Signatures des époux :

Léon Regamey
Marie Louise Forel

Signatures des témoins :

Emil Gresser
Henri Perret

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Merges, Lutry & Cully.

N° 41

Duvoizin et Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept février mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duvoizin, Ami-Félix**, agriculteur,

de Fontanexert domicilié à Bonvillars

célibataire.

né à Fontanexert le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Adolphe Duvoizin

et de Marie Anne née Duvoizin à Bonvillars

2° **Favre, Elise**,

de Bonvillars domiciliée à Bonvillars

célibataire

née à Bonvillars le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Michel Favre

et de Marie née Bürki

Les publications ont eu lieu à Bonvillars & à Fontanexert, le vingt Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Bonvillars

Signatures des époux :

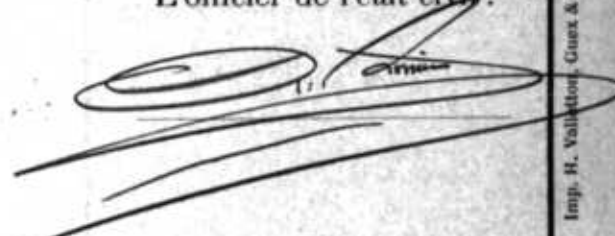
Ami Duvoizin
Elise Favre

Signatures des témoins :

L. Failloubaud
Alois Giroud

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Bonvillars



N° 42

Gonin et Terzien nichkeba

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize février mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gonin, Charles,** Mannisierde Essertines & Echallens, domicilié à Yverdon,veuf en premières nocces de Engenie née Auberson dès le treize février mil neuf cent quatrené à Essertines le quatre avril mil huit cent cinquante-unfils de feu David Goninet de feu Marianne née Gonin2° **Terzien née Kieba, Emilie-Anna,** Cuisinièrede Paris (4^e arr.) domiciliée à Laudanne,veuve en premières nocces d'Ernest Henri Terzien dès le sept Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-neufnée à Gimel le six novembre mil huit cent soixante-unfille de feu Jean Kiebaet de feu Marie Emilie née FailloubarzLes publications ont eu lieu à Laudanne, Essertines, Yverdon & Paris, les vingt-quatre-vingt-cinq & vingt-neuf Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil d'Yverdon.

Signatures des époux :

Charles Gonin
Anna Gonin

Signatures des témoins :

Lucyraud Jules
Girbuc Alois } à Laudanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : Etat Civil de YverdonYverdon et Chancellerie C^{le}

N° 43

Käsemann & Dähler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit février mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1^o **Käsemann, Arnold**, cariste

de Lentzigen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lentzigen le cinq clout mil huit cent Septante-sept

fils de Friedrich Käsemann, décédé,

et de Katharina née Kocher, sa femme, décédée,

2^o **Dähler, Lina**, sans profession,

de Sestigen (Berne) domiciliée à Sestigen

célibataire

née à Sestigen le vingt-quatre octobre mil huit cent Septante-neuf

fille de Johann Dähler, tailleur de pierre,

et de Anna Barbara née Röthlisberger, sa femme, à Sestigen,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lentzigen & Sestigen, les treize janvier et quatre février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Lentzigen, Sestigen & Lausanne.

Signatures des époux :

A. Käsemann
Lina Käsemann

Signatures des témoins :

Jules Maillet
C. Champrenaud

L'officier de l'état civil :

Rosier
suppléant

Communiqué : à l'état civil de

Lentzigen & Gruzelen.

Révisé par le J. N. 16.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 6 mai 1916 déclaré définitif et exécutoire le 21 mai 1916, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 14 avril 1916.
L'officier de l'état civil :

Rosier

N° 44

Gaillard & Lovay

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt février mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gaillard, Adrien-Jules, boulanger

de Moiry domicilié à Lausanne

célibataire

né à Vallée le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Dem Louis Gaillard, aîné,

et de Louise née Vallotton, actuellement femme allemand, domiciliée à Lausanne

2° Lovay, Marie-Anais, ménagère

de Fully | Valais | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Fully, le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Césarine Lovay, actuellement femme allemand, à Lausanne

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Moiry & Fully, les vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-six Janvier mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Moiry, Fully & Lausanne

Signatures des époux:

Gaillard Adrien Boulanger
Anais Gaillard

Signatures des témoins:

Duchêne Michel }
Chs Jaton } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Lausanne & Fully

Par jugement du Tribunal du district de Fribourg rendu en date du 12 juillet 1884, déclaré définitif et exécutoire le 20 septembre 1884, le mariage contracté ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 25 septembre 1884.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 45

Gros et Matthieu-Petit
- Abram

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un février mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gros, Joseph-Auguste**, domestique,
de Flumay (Savoie) France, domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Flumay le seize décembre — mil huit cent quatre-vingt

fils de Amélie Gros, décédée,

et de Virginie Glise, sa veuve, à Flumay

2^o **Matthieu-Petit-Abram, Marie-Anne-Adèle**,

de Roche — domiciliée à Lausanne, Suisse

célibataire

née à Bellignarde (Ain) le vingt-six avril — mil huit cent huitante-six

fille de Marianne Julie Matthieu-Petit-Abram, née Racine, à Lausanne,

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Roche & Flumay, les huit, dix & onze
décembre mil neuf cent-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Acte de décès du père des époux & consente-
ment de la mère. — Promesse de mariage.
Certificats de publication de Flumay, Roche
& Lausanne. — Déclaration de validité

Signatures des époux :

Gros Joseph Auguste
Marie Gros.

Signatures des témoins :

E. Pouly
G. Despinois } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil du Roche
à la Chancellerie de

N° 46

Vata et Bechetat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Vata, Joseph-François, Marchand de Vin

de Mazerano (Novara) Italie, domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Mazerano le vingt-quatre avril — mil huit cent soixante-sept

fils de feu Agostino Vata

et de feu Maria née Costa, la femme,

2^o Bechetat, Louise-Elisa, sans profession

de Rolle & Goumoens-la-Ville domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Lonsanne le vingt-trois Septembre — mil huit cent septante-huit

fille de Jean Samuel Adolphe Bechetat, décédé,

et de Sophie née Gilliard, la veuve à Lonsanne

Les publications ont eu lieu à Goumoens-la-Ville, à Rolle, à Lonsanne et
Mazerano, les seize, dix-sept Décembre 1904 et huit Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mazerano, Rolle, Goumoens-la-Ville &

Lonsanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à Rolle, Echallens &

Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Joseph Vata

Elisa Vata

Signatures des témoins :

Elisa Vata
Ferrari Luigi à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

N° 47

Blanc & Sauer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blanc, Louis-Jean-Marc-Émile-Auguste,**

de Belmont / Landanne, domicilié à Landanne, employé de bureau (Duchy)

célibataire

né à Landanne le trente octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Francis Louis Blanc, mécanicien

et de Julie née Rodet, sa femme, domiciliés à Chailly,

2^o **Sauer, Louise-Charlotte,** Repasseuse

de Mézey, domiciliée à Landanne (Duchy)

Célibataire

née à Landanne le treize juin — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Louise Julie Sauer, domiciliée à Landanne (Duchy)

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mézey & Belmont, les vingt-cinq et vingt-deux février mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Belmont, Mézey Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully & Mollendin

Signatures des époux :

L. Blanc

L. Sauer

Signatures des témoins :

H. Blanc à Pichins

Ch. Dreher à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 48

Baud et Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

^{F. 5-284}
 Aujourd'hui vingt-trois février mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baud, Louis-David**, agriculteur
 de Epalinges domicilié à Vermes & Lussanne
 célibataire

né à Epalinges le trente Septembre mil huit cent quatre-vingt —
 fils de Leopold Baud, agriculteur à Vermes & Lussanne
 et de seu Catherine née Garbet, sa femme

2^o **Corbaz, Alice**, ménagère
 de Lussanne & du Mont domiciliée au Mont, Les Planches
 célibataire

née au Mont le dix-sept février mil huit cent quatre-vingt —
 fille de Eugène Corbaz, agriculteur
 et de Jenny née Belet, sa femme, domiciliés aux Planches du Mont

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Le Mont et Lussanne, le quatre février
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de EpalingesLussanne & Le Mont

Communiqué: à l'Etat Civil de

Epalinges & Romanel.

Signatures des époux :

Louis BaudAlice Baud

Signatures des témoins :

Charles Baud à VermesVincent Corbaz Le Mont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 49

Laroche et Vuitel

Nom et profession de l'époux :

1^o **Laroche, Henri**, typographe

Lieu d'origine et de domicile :

de Bordeaux (Gironde) France, domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Bordeaux le huit décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fils de Jean Laroche, *décédé*

domicile des parents :

et de Marguerite née Faucheron, *sa femme, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Vuitel, Sophie-Juliette**, Couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Grand-Bayard (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Colombier (Neuchâtel) le douze février mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Arthur Vuitel, horloger

domicile des parents :

et de Marie Charlotte née Prince, *sa femme, à Neuchâtel*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Bordeaux, Grand-Bayard Lausanne les
 trente-un janvier et premier février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux.
 actes de décès des père et mère de l'Epoux
 Promesse de mariage. — Certificats de
 publication de Bordeaux, Grand-Bayard
 Lausanne. — Déclaration de Validité.
 Permis du Département de Justice
 Police.

Communiqué : à l'état Civil des Bayards
 et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

Henri Laroche
 Juliette Laroche

Signatures des témoins :

W. Hoffmann }
 Henri Jordan } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 50

Lovay & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lovay, Joseph-Marie-Adrien**, Marchand de bois

de Fully (Valais) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Fully le seize février — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Cédarine Lovay, à Lausanne

et de

2° **Müller, Rosalie**, Couturière,

de Beltigen (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Orge le trente-un juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Jean Müller, menuisier à Orge

et de Marie-Jeanette Mury, décédée.

Les publications ont eu lieu à Beltigen, Fully & Lausanne, les huit, neuf & dix
février mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fully

Beltigen & Lausanne.

Signatures des époux :

Lovay Adrien

Rosalie Lovay

Signatures des témoins :

Jean Ligeret

Charles Margot

L'officier de l'état civil :

Rouvier

recueil

Par jugement du tribunal de district de Lausanne, du 7 novembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 22 janvier 1914, le mariage des époux ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse et il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 5 février 1914.

L'officier de l'état civil:

Recueil

Procès-verbal du 7 février 1914.

N° 51

Burnod & Reypé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit février mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Burnod, Jules Auguste**, ~~gareon-bénéficiaire~~, _____

de Villeneuve, _____ domicilié à Lansanne

célibataire _____

né à Stimpalain (Genève) le neuf août _____ mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Auguste Jules Louis Burnod _____

et de feue Marie Angélique Anthoinoz, _____

2^o **Reypé, Clara-Louise**, ménagère _____

de St Croix _____ domiciliée à Lansanne

célibataire _____

née à St Croix le trente-cinq _____ mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Pierre Louis Deydè, cordonnier, _____

et de feue Nanette Louise née Vanchez, _____

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, St Croix - Les Granges & Lansanne, le sept
février mil neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____
Villeneuve, St Croix, Les Granges & Lansanne

Communiqué : à l'état civil de _____
St Croix & Villeneuve _____

Signatures des époux :

Burnod Auguste

Clara Burnod

Signatures des témoins :

Jean Ligeret

Charles Mary et _____

L'officier de l'état civil :

Rosier
reemplacant

N° 52

Corday & Kurlimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corday, Louis-Henri,** Jardinier

de Gollion domicilié à Courmayeur,

célibataire

né à Saint-prix-Cossonay le dix-sept Juillet mil huit cent septante-dix

fils de Louis-François-Henri Corday, décédé,

et de Cécile Justine née Henry, sa veuve, à Cossonay

2^o **Kurlimann, Ursula,** femme de chambre

de Walchwil (Zug) domiciliée à Courmayeur

célibataire

née à Walchwil le six novembre mil huit cent septante-sept

fille de Clément Kurlimann, agriculteur

et de Vézina née Kurlimann, sa femme, domiciliés à Walchwil

Les publications ont eu lieu à Walchwil, Gollion & Courmayeur, les neuf, dix & onze février mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gollion,
Walchwil & Courmayeur

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossonay & Walchwil.

Signatures des époux :

Louis Corday

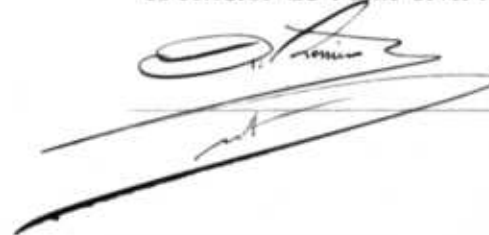
Ursula Corday

Signatures des témoins :

Liddy Wyrzatsch

Henri Duerst } à Courmayeur

L'officier de l'état civil :



N° 53

Blanc et Collomb.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1° Blanc, Charles-Ferdinand, Jardinier

de Lausanne domicilié à Lausanne

célibataire

né à Stenens le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de feu Jules Eugène Henri Blanc

et de feu Laurence Agathe Schmid, sa femme

2° Collomb, Caroline-Marie, blanchisseuse

de St Martin de Bavel (Suisse) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quatorze Juin mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Claude Collomb

et de Adine Augustine Fanny Marie Thyrin actuellement femme Metzker, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et St Martin de Bavel, les dix sept et vingt-deux Janvier mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

St Martin de Bavel

Signatures des époux :

Charles Blanc
Caroline Blanc

Signatures des témoins :

Regamey Ami
Ch. Pallstor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Par jugement du Tribunal des districts de Lausanne rendu en date du 8 octobre 1917 déclaré définitif et exécutoire le 7 novembre 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 20 novembre 1917. L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu le 20.11.17

N° 54

Jaton et Grieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Jaton soit Jaton

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jaton (Jaton) Adolphe-Ferni, Employé de bureau

de Villars-Mendraz domicilié à Lansanne

célibataire

né à Orbe le dix-neuf avril mil huit cent Septante-huit

fils de Adolphe Ulisse Jaton soit Jaton, décédé,

et de Elisa née Goux, la veuve à Orbe,

2° Grieder, Anna, cuisinière

de Rünenberg (Bâle-Campagne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Cressat le sept Mars mil huit cent Soixante-trois

fille de Jacob Grieder, Charpentier à Altdorf (Zürich)

et de Anna née Baberthür, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Villars-Mendraz & Rünenberg (Kilchberg) les trois, cinq et douze Janvier mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication des Villars-Mendraz

Rünenberg (Kilchberg) & Lansanne

Communiqué: à l'état civil de

Villars-Mendraz (St-Cerges) & Kilchberg

Signatures des époux :

A. Jaton
Anna Grieder

Signatures des témoins :

Chs Jaton
J. Falconnet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 55

Regamey & Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mille neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, Jules Edouard, agriculteur,

de Lonsanne ; domicilié à Lonsanne, Chalet à Gobet,

célibataire.

né au Chalet à Gobet le deux décembre mil huit cent quatre-vingt,

fil de Henri Marie Regamey, agriculteur,

et de Elise née Thuilland, la femme, au Chalet à Gobet,

2° Regamey, Florentine Louise,

de Lonsanne domiciliée à Vers-chez-les-Blanc,

célibataire,

née à Vers-chez-les-Blanc le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis François Regamey, agriculteur,

et de Genevieve Julie née Regamey, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lonsanne le quatre février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lonsanne

Signatures des époux :

Regamey Jules Edouard
Regamey Florentine Louise

Signatures des témoins :

Eugène Tache
Leubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué :

N° 56

Paquier & Jordan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Paquier, Charles-René,** agriculteur,

de Denges & Trévrecanges domicilié à St-Saphorin d/Morges,

divorcé en première nocce de femme Elise Bolliet dès le vingt-un novembre mil neuf cent trois

né à Vaux le trente-un Mars mil huit cent Soixante,

fils de feu Jean Charles Victor Paquier

et de Louise Marie Françoise née Gilbert, la Veuve, à St-Saphorin d/Morges,

2^o **Jordan, Marie-Caroline-Luise,**

de Viment-Dessus domiciliée à Landanne

célibataire,

née à St-Germain-Bussigny, le dix Octobre mil huit cent Septante-dix

fille de Edouard Vincent Jordan, l'éditeur aux Capucines, Landanne,

et de Marianne née Mottaz, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Denges, Trévrecanges, St-Saphorin d/Morges, Viment-dessus et Landanne, le vingt-huit Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Cologny

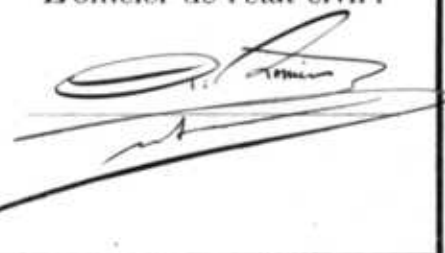
Signatures des époux :

Charles Paquier
Marie Paquier

Signatures des témoins :

Lucy Pairet
Ch. Palleto

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Cologny, Schumans, Vulliamoz & Viment-
Dessus.

N° 57

Gindroz & Imhoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Mars mil neuf cent - cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gindroz, Constant**, Employé C. f. f.

de Montpreveyres domicilié à Renens,

veuf de Marie Adèle née Gerock de le huit Mars mil neuf cent - trois

né àière Forêt (Lavanax) le sept Mars mil huit cent Soixante - six

fils de Jean Isaac Gindroz, ancien agriculteur et Renens

et de Elise née Imhoff, sa femme, décédée.

2^o **Imhoff, Julie Eugénie**, lingère

de Schwarzenegg (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le vingt - huit octobre mil huit cent Soixante - sept

fille de Jules Imhoff, charbon à Savigny

et de Fanchette Jenny née Oschiger, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Renens, Lansanne, Montpreveyres & Schwarzenegg les quatre et cinq février mil neuf cent - cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Romanel.

Signatures des époux :

Gindroz Constant
Julie Gindroz

Signatures des témoins :

Eugénie Ducrot
Gindroz Jean Isaac à Renens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Romanel
Romanel & Unterlunggenegg

N° 58

Böhm & Dätendinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Böhm, Charles,** Coiffeur,

de Rheinfelden (Argovie)

domicilié à Lussane

célibataire

né à Rheinfelden le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt

fils de feu François Martin Böhm,

et de Rosalie, née Buzji, sa veuve, à Rheinfelden

2^o **Dätendinger; Marie-Fida,** Cuisinière

de Luterkofen (Solence)

domiciliée à Lussane

célibataire

née à Madretsch (Berne) le six-Sept Juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Dätendinger, décédée,

et de Maria Rosina née Huber, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Rheinfelden, Luterkofen et Lussane le onze février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Rheinfelden, Luterkofen LussaneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Rheinfelden & Luterkofen.

Signatures des époux :

Böhm Charles

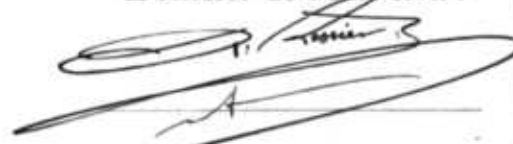
Fida Böhm

Signatures des témoins :

Weygand Jean

Frigg

L'officier de l'état civil :



N° 59

Morard & Freitag

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Morard, Claude-François**, *demourant*

de Arvy-devant-Pont-a-Gumefens | Fribourg domicilié à Lantenne

célibataire

né à Châtel St-Denis le vingt-sept février mil huit cent quatre-vingt

fils de François Xavier Morard, agriculteur à Cerniat

et de Marie Adèle Hélène née Genoud, sa femme, décédée.

2^o **Freitag, Marie**, *Cuisinière*

de Châtel | Fribourg domiciliée à Lantenne

célibataire

née à Misery le seize octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Pierre Joseph Freitag, tailleur,

et de Marie Elie Victorine née Marion à Misery | Fribourg

Les publications ont eu lieu à Lantenne, Ketzers, Arvy-devant-Pont-a-Gumefens, les quatre & cinq février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de

Arvy-devant-Pont, Gumefens, Châtel & Lantenne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Arvy-devant-Pont & Ketzers.

Signatures des époux :

François Morard
Marie Morard

Signatures des témoins :

Julien Amelot à Fribourg
Joseph Freitag à Misery | Fribourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 60

Lambelet et Nicolet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lambelet, Emile Albert, celibataire

des Verrières (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né aux Verrières le seize Juin mil huit cent Septante-sept

fils de Paul Arnold Lambelet, décédé,

et de Cécile Emilie née Piraget, sa femme, décédée

2^o Nicolet, Henriette,

de Villeneuve domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Villeneuve le vingt-cinq Mars mil huit cent Septante-cinq

fille de Elise Marguerite Nicolet, domiciliée mère Grandson

et de _____

Les publications ont eu lieu aux Verrières à Villeneuve et à Lausanne le onze

février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Les Verrières & Villeneuve.

Communiqué : à l'Etat Civil des

Verrières & de Villeneuve

Signatures des époux :

A. Aubletz.
H. Lambelet.

Signatures des témoins :

Heller Emilie à Lausanne
Alf. Aschmann à Aubigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 21 novembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 17 février 1913 le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré par le divorce le mariage inexist et révoqué. Le divorce a été prononcé aux torts du mari en vertu de l'article 138 C.C.S. Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant deux ans de la date du jugement. Lausanne le 29 Mars 1913 L'Officier de l'état-civil: H. Leihaut

N° 61

Bedoy & Cuendet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bedoy, Louis-Lucien**, Employé de bureau

de Lyon (1^{er} arr^t) domicilié à Lussanne,

célibataire :

né à Lussanne le douze Octobre mil huit cent quatre-vingt,

fils de Frédéric Georges Bedoy, Couronnier,

et de Jeanette Rodine née Dizerens, sa femme, les deux à Lussanne,

2° **Cuendet, Berthe Anna**, Blanchisseuse,

de St Croix domiciliée à Lussanne

célibataire

née à St Croix le trente-un Mars mil huit cent Septante-Six,

fille de Louis Alphonse Cuendet, décédé,

et de Emma née Bonquin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, St-Croix-les-Granges & Lyon, les vingt-quatre, vingt-cinq, vingt-six et vingt-neuf Janvier mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Epoux.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lyon, St-Croix

Les-Granges et Lussanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat civil de St-Croix

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

L. Bedoy
Berthe Bedoy

Signatures des témoins :

Albion
Fritz Roth

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 30 septembre 1927 le Département de Justice & Police fédéral a prononcé la réintégration de *Madame Emma Bedoy* Berthe Anna Bedoy née Cuendet, mentionnée et comprise dans la liste de ces du carton de *Faud* et de la commune de *St-Croix*
Lussanne, le 7 octobre 1927.
L'officier de l'état civil :
L. Bally
à St-Croix

R. du 24.10.27.

N° 62

Roulin & Grandjean

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épousé :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~onze Mars mil neuf cent-cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roulin, Auguste**, ~~agriculteur~~,de ~~Paillly~~ domicilié à ~~Lansanne~~

célibataire

né à ~~Valayres sous Romies le trente-un août~~ mil huit cent ~~Septante-neuf~~fils de ~~Jean François Roulin, agriculteur à Lansanne,~~et de ~~Cécile Cruchet, sa femme, décédée,~~2^o **Grandjean, Victoire-Emma**, ~~sans profession~~,de ~~Bellerive~~ domiciliée à ~~Renens~~

célibataire

née à ~~Payerne le trente-un Mai~~ mil huit cent ~~Septante-dix~~fille de ~~Jean Louis Grandjean, Charrier à Lansanne~~et de ~~Anna née Merderli, sa femme, à Renens,~~Les publications ont eu lieu à ~~Lansanne, Renens, Paillly & Bellerive les quatre, cinq, six et sept février mil neuf cent-cinq~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~actes de naissance des Epoux~~~~Promesse de mariage~~~~Certificats de publication de Paillly~~~~Bellerive, Renens & Lansanne~~

Communiqué : à l'état civil de

~~Vuazans, Constantine & Romanel~~

Signatures des époux :

*Auguste Roulin**Victoire Roulin*

Signatures des témoins :

*Constant Roulin, à Lansanne**Joseph Saporiti à Renens*

L'officier de l'état civil :



N° 63

Appiano et Poyet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Appiano, Joseph,** seruier

de Turin (Italie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Turin le dix-sept Juin mil huit cent Septante-neuf

fils de Domenico Appiano, seruier,

et de Thérèse Vecelli, sa femme, domiciliés à Chaux de fonds,

2° **Poyet, Malvina,** femme de chambre

de Orge domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Domatjura le quinze Juin mil huit cent huitante-cinq

fille de Daniel Edouard Poyet, absent

et de Adèle Jenny née Durvoidin, actuellement femme sans à Yverles, la Motte

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orge et Turin les vingt-quatre, vingt-sept Janvier et cinq février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

et déclaration d'absence du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Turin

Orge et Lausanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Montagny

et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Appiano Joseph
Malvina Appiano

Signatures des témoins :

J. Biale
Vecelli Antonie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du district de Poudry, rendu en date du 11 décembre 1930, déclaré définitif et exécutoire le 26 janvier 1931, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an. le délai pendant lequel l. _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 9 février 1931.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 64

Imhoff & Barbezat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Sur jugement rendu le 22 mars 1906 décerné exécutoire le 20 avril suivant le Tribunal civil du District de Lausanne a ordonné par le divorce, le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari au vertu de l'art 46 §. 2. a. b. et contre la femme art 46 lettre b. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Lausanne le 27 Avril 1906 L'off. de l'Etat Civil:

8-160
C. 16

Aujourd'hui ~~quatorze~~ quatorze Mars mil neuf cent ~~cinq~~ cinq mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Imhoff, Charles-Louis, Coiffeur,

de Lausanne, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le six Octobre mil huit cent quatre-vingt

fils de Charles Imhoff, Coiffeur,

et de Rosa Bertha Frickiger, sa femme, domiciliés à Lausanne,

2° Barbezat, Henriette-Herline, commerçante,

des Bayards (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le seize Octobre mil huit cent septante-neuf

filles de Vincent Barbezat, décédé,

et de Jenny Musy, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne aux Bayards le huit février mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne aux Bayards.

Signatures des époux:

Charles Imhoff
Henriette Imhoff

Signatures des témoins:

Ch. Imhoff
E. Gamon } à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil des Bayards.

N° 65

Blondel et Delley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blondel, Jules-Louis**, Employé de Commerce

de Villette domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Pully le sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Louis Samuel Blondel, décédé,

et de Julie Marie Louise née Grand, à Genève,

2° **Delley, Marie-Joséphine**, Cuisinière,

de Delley (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Dompierre (Fribourg) le dix-neuf août mil huit cent septante-neuf

fille de Joseph Constantin Delley, agriculteur

et de Marie Anne née Pichon, sa femme, les deux à Delley.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villette & Delley le quatre février mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villette, Delley, Lausanne

Communiqué : à l'état Civil de

Pully & Delley

Signatures des époux :

Jules Blondel

Joséphine Blondel

Signatures des témoins :

Anna Gergavat à Bussigny

Julie Blondel à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 66

Girod & Galley née Zbinden

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Girod, Charles Louis*, fabricant de Soques

de Ormont-dessus domicilié à Aulienne,

célibataire

né à St-Livres le six huit Mars mil huit cent Soixante-dix

fils de *Alphonse Charles Louis Girod*, décédé,

et de *Jeanne Louise née Rochat*, sa femme, décédée.

2° *Galley née Zbinden, Elizabeth Rosalie*, journalière

de Antigny (Fribourg) domiciliée à Lussane

veuve en secondes nocces de *Maurice Galley* d'âge civil mil neuf cent quatre

née à Courtepin (Fribourg) le trente-un Mai mil huit cent cinquante-trois

fille de *feu Jacques Philippe Zbinden*,

et de *Anne Marie née Murier* à Courtepin,

Les publications ont eu lieu à Lussane, Antigny, Ormont-dessus & Aulienne, les vingt-un, vingt-deux, vingt-trois & vingt-quatre février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Aulienne

Signatures des époux:

Louis Girod
Rosalie Girod

Signatures des témoins:

Calderara Battista
Monfrone Angèle Lussane

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à l'état civil d'Aulienne

Ormont-dessus & Antigny

N° 67

Manini et Maulini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Manini, Charles-Joseph**, *Maçon*

de Cesana (Novate) Italie, domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Cesana le vingt-sept avril mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Manini, *décédé*

et de Angela Cerutti, *décédée*.

2° **Maulini, Angela Maria Ernesta**, *ménagère*

de Pettinarco (Novate) Italie, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pettinarco le treize novembre mil huit cent septante-cinq

fille de Antonio Maulini, *agriculteur*

et de Maria Anichini, *sa femme*, domiciliés à Pettinarco.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cesana et Pettinarco, les vingt décembre mil neuf cent quatre et huit Janvier mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Manini Charles

Actes de naissance des Epoux & promesse

de mariage

Certificats de publication de Cesana

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à la Chancellerie

ca

Signatures des époux :

Manini Charles

Manini Ernesta

Signatures des témoins :

Calcerano Battista

Montesoni Angelo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 68

Girod et Martin

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui ~~leize Mars mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Girod, Emile-Léon**, Ménisierde Romont (Fribourg) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le onze Juillet mil huit cent Septante-septfils de Henri François Xavier Girod, ménisier,et de Marie Christiane née Rockel, sa femme, les deux à Lansanne2^o **Martin, Louise-Alexandrine**, Cuisinière,de Bretigny St-Barthélemy domiciliée à Pully,

célibataire

née à Bottens le vingt octobre mil huit cent quatre-vingtfille de Auguste Placide Martin, charron,et de Marie Catherine née Roch, sa femme, les deux à Bottens.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bretigny St-Barthélemy, Romont et Pully, les sept huit et neuf février mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication de RomontBretigny, Pully et Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil

de Romont, Echallens et Pully.

Signatures des époux:

Girod Léon
Louise Girod

Signatures des témoins:

Xavier Girod à Lansanne
Placide Martin à Bottens

L'officier de l'état civil:



N° 69

Pellaux et Richardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pellaux, Louis,** agriculteur,

de Pomy domicilié à Pomy

célibataire

né à Pomy le dix-sept novembre mil huit cent septante-cinq

fil de feu Jean Pellaux

et de feue Marguerite née Barbay,

2° **Richardet, Berthe,** sans profession

de Combrémont-le-Petit domiciliée à Pomy

Célibataire

née à Pomy le dix-sept août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Ulysse Richardet

et de Rosalie née Dobb, sa femme, domiciliés à Pomy

Les publications ont eu lieu à Pomy & Combrémont-le-Petit le dix-huit février
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Uzés

Signatures des époux :

Louis Pellaux
Berthe Pellaux

Signatures des témoins :

Ch. Gallot }
F. Faubert } à Combrémont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil

d'Uzés - Combrémont-le-Grand

N° 70

Fontannaz & Kartmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~die. huit Mars mil neuf cent. cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fontannaz, Paul-Samuel-Louis**, commis postal

de Bettens & de Dailens _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Bettens le douze mai _____ mil huit cent ~~septante~~ ~~deux~~

fils de feu Victor Charles Louis Fontannaz _____

et de Jenny Fanny née Coytanz, sa veuve à Bettens, _____

2^o **Kartmann née Nicati, Eugénie Charlotte Fanny**

de Villnachern et Schinznach (Argovie) _____ domiciliée à Lausanne _____

veuve de Jean Kartmann dès le premier octobre mil neuf cent. un _____

née à Lausanne le trois mai _____ mil huit cent ~~septante~~

fille de Emile Nicati, commis de poste _____

et de Louise Pully sa femme, domiciliés à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bettens, Dailens, Schinznach & Villnachern,
les vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

acte de décès du père de l'Epouse _____

Promesses de mariage _____

Certificats de publication de _____

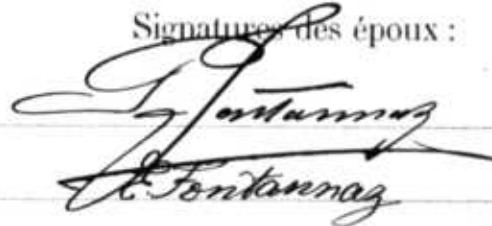
Bettens, Dailens, Villnachern, Schinznach _____

Lausanne. _____

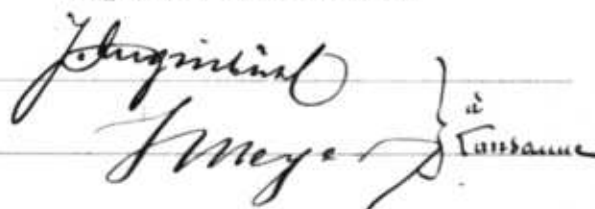
Communiqué: à l'état civil de _____

Dailens, Schinznach & Villnachern. _____

Signatures des époux :



Signatures des témoins :



L'officier de l'état civil :



N° 71

Roy & Burnier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mars mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy, Louis-Jütz, Employé de Commerce

de Algier domicilié à Constantine

veuf en 1^{er} noces de Berthe-Elisa née Bonzon dès le quatorze Mars mil neuf cent trois,

né à Orbe le quatre Septembre mil huit cent Septante-un

fils de Jean Louis Roy, vérificateur des poids et mesures

et de Jenny Louise Michot, sa femme, les deux à Orbe.

2° Burnier, Julie, sans profession

de Bas-Vully (Fribourg) domiciliée à Sugiez (Fribourg) Bas-Vully.

célibataire

née à Sugiez le huit Janvier mil huit cent Septante-deux

fille de David Henri Burnier, décédé,

et de Lisette Marie née Chevet, sa veuve, à Sugiez.

Les publications ont eu lieu à Sugiez, Bas-Vully - Constantine les vingt quatre et vingt cinq février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sugiez

Bas-Vully - Constantine

Communiqué : à l'Etat Civil de

Algier et Metiers.

Signatures des époux :

Signatures manuscrites de Louis-Jütz Roy et Julie Burnier

Signatures des témoins :

Signatures manuscrites des témoins J. P. Petitjean et P. Selverus

L'officier de l'état civil :

Signature manuscrite de l'officier de l'état civil

12-14

N° 72

Delmarco et Buffat née

Nom et profession de l'époux: *Vauthey*

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt un Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Delmarco, Cortado,** Voiturier,

de Castello (Cavatore) Tyrol, Autriche, domicilié à Lausanne

veuf en secondes nocces de Agatha née Krebs ais le treize février mil neuf cent trois.

né à Molina (Castello) le trois décembre mil huit cent cinquante-deux

fil de Antonio Delmarco, marié à Molina

et de seue Giovanna Zeni, la femme,

2° **Buffat née Vauthey, Elise,** ménagère

de Vuressens domiciliée à Lausanne

veuve de Aimé Louis Buffat ais le premier Juillet mil neuf cent un

née à Saignes le quatorze février mil huit cent soixante-cinq

filie de Pierre Emmanuel Vauthey, décédé,

et de Marie née Jaccoud, la veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vuressens & Castello les vingt-quatre

décembre et vingt-un Janvier 1904 & 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Castello

Vuressens et Lausanne

Déclaration de Validité

Permis au Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Vuressens & à la Chancellerie de

Signatures des époux:

C. Delmarco

Elise Delmarco

Signatures des témoins:

Gandin

Ch. M. Rubin à Lausanne

L'officier de l'état civil:

Foucaud

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée P. Jaton, à Lausanne le 23 Juin 1908, visé par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Cortado Delmarco a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Lausanne.

Lausanne le 12 Juillet 1908.

L'Officier de l'Etat civil:

[Signature]

N° 73

Turrian et Réboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Turrian, David-Émile**, artiste-peintre

de Château-d'Orx domicilié à Corcelles-le-Jorat

célibataire

né à Montblondin/Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-neuf

fils de David Aimé Turrian, décédé

et de Julie Louise née Déprez, décédée,

2° **Réboux, Rose-caroline**, sans profession

de Belmont et d'Epalinges domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quatorze Juin mil huit cent soixante-huit

fille de Henri Auguste Réboux, employé C. F. F. à Lausanne

et de Emma Rosine Marie née Cordaz, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Château-d'Orx, L'Étoy, Corcelles-le-Jorat et Belmont, les vingt-un et vingt-deux février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Provenaz

Signatures des époux :

E. D. Turrian
Rose Turrian

Signatures des témoins :

H. Réboux
J. Turrian

L'officier de l'état civil :

Ramier

Communiqué : à l'Etat Civil de Château-d'Orx, Provenaz, Pully & Epalinges.

N° 74

Wegmüller et Courvoisier

- Nom et profession de l'époux :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Nom et profession de l'épouse :
- Lieu d'origine et de domicile :
- Etat civil :
- Lieu et date de la naissance :
- Noms, profession et domicile des parents :
- Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux Mars mil neuf-cent-cinq~~ ~~mil huit-cent-quatre-vingt~~
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wegmüller, Édouard-Louis**, Entrepreneur postal,
 de Waltzingen (Berne) domicilié à Lausanne
 célibataire

né à Lausanne le trante Octobre mil huit cent septante-neuf
 fils de feu Maurice Jacob Wegmüller

et de feu Louise Delphine Coussot née Novazzani, sa femme

2^o **Courvoisier-Clément, Florence-Aurélié**,
 de Monthorod & du Roile domiciliée à Lausanne
 célibataire

née à Lausanne le neuf Juin mil huit cent septante-neuf

filie de feu Jean Rodolphe Courvoisier-Clément

et de Florence née Baillet, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Waltzingen, Monthorod & Le Roile
 les vingt-six & vingt-sept février mil neuf-cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Waltzingen, Monthorod, Le Roile et
Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Waltzingen, Gniel Le Roile

Signatures des époux :

Edouard Wegmüller
Florence Wegmüller

Signatures des témoins :

Ady
Georget
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 75

Fleury & Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui vingt deux Mars mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fleury, Frédéric Jean Edouard**, agriculteur

de Marnaz domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le dix neuf mai mil huit cent soixante

fils de Jean Samuel Louis Fleury, décédé,

et de Louise Rigamey, sa veuve, à Lansanne

2° **Weber, Rose Louise**, couturière

de Breitiège (Bienne) et du Locle domiciliée à Lansanne

célibataire

née au Locle le huit Mars mil huit cent septante neuf

fille de Henri Louis Weber, fabricant de secrets au Locle

et de Joséphine Malherbe, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, au Locle, à Breitiège (Bienne) & Marnaz les quatorze, seize & dix sept février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Marnaz, Breitiège, au Locle & Lansanne

Communiqué : à l'état Civil de Jampigny, dans le Locle

Signatures des époux :

F. Fleury

Rose Fleury

Signatures des témoins :

H. Weber au Locle

F. Fleury à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 76

Pasche & Pasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Mars mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Pasche, Henri, agriculteur

de Ferlend _____ domicilié à Ferlend, _____

célibataire _____

né à Ferlend le vingt juillet _____ mil huit cent quatre vingt trois _____

fils de Louis Pasche, décédé _____

et de Marie née Cornut, sa veuve à Ferlend, _____

2° Pasche, Anna, Ménagère

de Servion _____ domiciliée à Servion _____

célibataire _____

née à Servion le cinq juillet _____ mil huit cent quatre vingt deux _____

fille de Jean Pasche, agriculteur _____

et de Marianne née Devant, sa femme, domiciliée à Servion. _____

Les publications ont eu lieu à Ferlend & à Servion le huit février mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil d'Oron

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron

Signatures des époux :

Henri Pasche

Anna Pasche

Signatures des témoins :

Henri Grollet

Emile Dubois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 77

Perdizal & Hämpf
nie George

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perdizal, Louis-César,** *Comptable,*

de *Annent,* domicilié à *Louvain,*

divorcé en secondes nocces de Marie Adèle Marguerat née Grand dès le dix décembre mil neuf cent-trois,

né à *Colombier (Nanchâtel)* le dix-neuf décembre mil huit cent cinquante-huit

fil de *Jean Pierre Perdzial, décédé,*

et de *Adèle Remond, décédé,*

2° **Hämpf nie George, Rozine-Marguerite-Ingénie,** *Blanchisseuse*

de *Sigriswyl (Bienne)* domiciliée à *Louvain,*

veuve en secondes nocces de *François Alfred Hämpf* dès le huit Juin (1899) mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

née à *Moudon* le treize novembre mil huit cent soixante-neuf.

filles de *Rosine Caroline George* actuellement femme Durandel à *Vevay*

et de

Les publications ont eu lieu à *Louvain, Sigriswyl & Annent, les treize et quatorze décembre mil neuf cent quatre*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès du 2^e mari del'Epouse

Déclaration de divorce del' Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de bans

Sigriswyl & Louvain

Communiqué : à *Concise & Sigriswyl.*

Signatures des époux :

Eugénie Perdzial

Louis Perdzial

George Hämpf
 Signatures des témoins :

Alfred Marguerat

Rosine Durandel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 78

Dubois & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubois, Emile-Élément**, Jardinier,

de Gland domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Versoix le deux Septembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fil de Jules Henri Dubois absent,

et de Clémentine Céline Karlean, domiciliée à Lyon,

2° **Maillard, Marguerite-Émilie**, Repasseuse,

de Oron-le-Château domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le neuf Septembre — mil huit cent septante-huit —

filie de Paul François Maillard, décédé,

et de Julie Nanette Guéty, la femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Gland, Lausanne & Oron, les quatre & cinq Mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gland, Oron & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil d'Oron & Begnins.

Signatures des époux :

Emile Dubois

Marguerite Dubois

Signatures des témoins :

Henri Pasche à Gland

Henri Guéty à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 79

Amacker et Bindith

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 18 mai
déclaré exécutoire le 15 septembre 1911,
le Tribunal civil du district de Lausanne
a déclaré nul le mariage ci-dessus

Le divorce a été prononcé aux termes du
mari, en vertu de l'art. 146 de la loi
fédérale du 24 décembre 1874

Lausanne le 10 octobre 1911

L'Off. de l'Etat civil :



Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Amacker, Jean-Emile**, — Typographe —

de Kappel (St Gall) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne le sept Juin — mil huit cent septante-neuf —

fil de Gottlieb Amacker, imprimeur, —

et de Marguerite née Michel, sa femme, les deux à Lausanne, —

2^o **Bindith, Hélène-Bertha**, — Couturière, —

de Boudry (Neuchâtel) — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Boudry le treize Mars — mil huit cent quatre-vingt-trois —

filles de Henri Philippe Bindith, agent de police —

et de Louise Rosa née Vouga, sa femme, les deux à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Kappel & Boudry, les vingt-quatre

vingt-cinq Janvier mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Kappel, Boudry & Lausanne —

Communiqué : à l'Etat civil de —

Kappel & Boudry —

Signatures des époux :

Emile Amacker

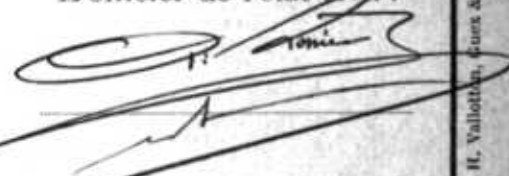
Hélène Amacker

Signatures des témoins :

François Chave

Publ. Amacker

L'officier de l'état civil :



N° 80

Graf et Baudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et :

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent-cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Graf, Gottfried-Arnold**, ferblantier

de Metendorf (Berne) et Boudry (Neuchâtel) — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Boudry le vingt-deux octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Gottfried Graf, ferblantier

et de Marie née Weber, sa femme, domiciliés à Boudry

2° **Baudet, Bertha-Louisa**, couturière

de Bottens — domiciliée à Remens-Gare

célibataire

née à Lausanne le vingt-huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-une

filie de Marie Louis Edouard Baudet, ferblantier

et de Rose née Remond, sa femme, domiciliés à Remens

Les publications ont eu lieu à Metendorf, Lausanne, Bottens ^{Boudry} et Remens les seize,
dix-sept et dix-huit février mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Goux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Metendorf, Boudry, Bottens, Remens Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chézard, Boudry, Bottens et

Remens.

Signatures des époux :

Arnold Graf

Berthe Graf

Signatures des témoins :

Charles B. versch. à Vevey

Ernest Seyrolles à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 81

Colla & Carnovali

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu ;

1^o **Colla, Federico-Algostino**, *Maire*,

de Casale-Coste-Cerro (Novare-Italie) — domicilié à *Laudanne* —

célibataire —

né à Casale-Coste-Cerro le quatre novembre — mil huit cent septante-trois —

fils de feu Gaudenzio Colla, —

et de *feue Maria Bertolini, sa femme,* —

2^o **Carnovali, Rosa**, *Ménagère*,

de Montegrino (Côme) Italie — domiciliée à *Laudanne* —

célibataire —

née à Montegrino le trente-un août — mil huit cent septante-neuf —

fille de Antonio Carnovali, *maire*,

et de Ambrosina née Lazazza, *sa femme*, domiciliés à Montegrino. —

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Côme et Montegrino, les dix et dix-sept*
septembre mil neuf cent quatre et dix-neuf février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Casale, Montegrino Laudanne. —

Communiqué : à la *Chancellerie C^{de}* —

Signatures des époux :

Colla Federico

Colla Rosa

Signatures des témoins :

Giacomini Piero
Cosmina Cesare

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 82

Lin et Guétin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois Mars mil neuf cent cinq~~ ⁸⁸ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lin, Jean-François-Abram,** Tonnelier,

de Riez et de Lutry domicilié à Lausanne

veuf de Marianne Sépasse née Dufey dès le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

né à Chardonne le dix avril mil huit cent trente-quatre

fil de feu Jean-François Lin

et de feu Marie Augustine née Taverney

2^o **Guétin, Louise-Eugénie,** Cuisinière

de Vionnaz (Valais) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Vionnaz le deux avril mil huit cent soixante-cinq

filles de Zélie Guétin, décédée

et de _____

Les publications ont eu lieu à Riez, Lutry, Vionnaz, Lausanne, le quatre mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Riez, Lutry, Vionnaz & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Cully, Lutry & Reverentaz.

Signatures des époux :

J. Lin
Louise Lin

Signatures des témoins :

J. Cornu
E. Christin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 83

Margot et Kästiger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois Mars mil neuf cent cinq~~, ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Margot, Jules Henri Eugène**, fonctionnaire fédéral

de Sainte-Croix domicilié à Berne

Célibataire

né à Lausanne le vingt-six décembre mil huit cent septante-neuf

fil de Jules Henri Margot, employé aux C. F. F. à Berne

et de Jenny Henriette Marie Elise née Christin

2^o **Kästiger, Pauline Henriette**, Demeiselle de magasin

de Niedergerswil (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le neuf mai mil huit cent septante-cinq

filles de Antoine Kästiger, mécanicien à Lausanne

et de Elisabetha née Ruedi

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Croix, Les Granges, Niedergerswil
Berne les vingt-un et vingt deux février mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

attestation de l'Etat Civil de
Berne

Signatures des époux :

Jules Margot
J. Margot

Signatures des témoins :

J. Margot à Berne
E. Christin à Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St-Croix, Berne & Niedergerswil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 84

Collins & Cole

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois mars mil neuf cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Collins, Arthur-Marius-Henri**, *célibataire*

de *Kemel-Kempstead (Angleterre)* domicilié à *Nyon*

veuf de *Jeanne Louise* née *Dejoux* du le quinze août mil neuf cent-deux

né à *Nyon* le *vingt-neuf* jour mil huit cent *septante*

fils de *Arthur Edwin Collins*, *languièr*

et de *Marie Catherine Jetterand*, *sa femme*, les deux à *Nyon*

2^o **Cole, Ada-Betha**

de *Battersea (Angleterre)* domiciliée à *Nyon*

célibataire

née à *Battersea* le *vingt-deux* Janvier mil huit cent *septante-huit*

fille de *Arthur Boulton Cole*, à *Wimbledon (Angleterre)*

et de *Emma Elisabeth* née *Wilson*, *décédée*

Les publications ont eu lieu à *Nyon* le *cinq* février mil neuf cent-cinq. Une

déclaration du Consul Britannique constate que la publication en Angleterre n'est pas nécessaire

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Nyon.

Signatures des époux :

Arthur Collins
Ada Collins

Signatures des témoins :

J. Bourgeois à Carabon
Henri Thiéssat à Nyon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie de

à l'état civil de *Nyon*

Le 8 décembre 1902,
Arthur-Marius-Henri
Collins, mentionné ci-
contre, a été reçu, avec
sa famille, citoyen
génévois, résidant
à la commune de
Céignin.

Le 10 février 1903,
L'officier de l'état civil.
[Signature]

Copie à l'état civil de Genève
(B. G.) et Nyon.
R. du 21.6.2. 2/3.

N° 85

Arni et Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Arni, Frédéric,** Marchand,

de Luterdwyl (Soleure) domicilié à Courthouan (Barbèrêche) fils,

célibataire ;

né à Luterdwyl le vingt Mai mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Arni, décédé,

et de Elisabeth née Knörr, décédée,

2^o **Müller, Marie-Marguerite dite Mary,** Dlle de magasin

de Hildisrieden (Lucerne) domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Genève le deux décembre mil huit cent septante-huit

fille de Gaspar Müller, décédé,

et de Marguerite née Stoller, à Lansanne.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Luterdwyl, Courthouan & Hildisrieden, les vingt-un, vingt-trois février & deux Mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de Barbèrêche.

Signatures des époux :

Fritz Arni
Mary Arni

Signatures des témoins :

Yogt Henry
J. Vogt } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Barbèrêche, Luterdwyl & Hildisrieden.

N° 86

Würgler et Bory

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq huit Mars mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Würgler, Emile Eugène,** — Photographe, —

de Schmiedrued (Sapovic) — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Lausanne le vingt-un Mars — mil huit cent quatre-vingt, —

fils de Jean Rodolphe Würgler, décédé, —

et de Nancy Liard, la Veuve à Lausanne. —

2^o **Bory, Julia Hélène,** — Modiste —

de Orélex — domiciliée à Lausanne, —

Célibataire —

née à Orélex le dix-sept Juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fille de Jules Henri Bory, décédé, —

et de Louise née Buffat, la Veuve à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Schmiedrued, Orélex & Lausanne, le onze Mars
mil neuf cent-cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de mariage des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Schmiedrued, Orélex & Lausanne. —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schmiedrued & Gigny. —

Signatures des époux :

Emile Würgler
Julia Bory

Signatures des témoins :

H. Jaurica }
F. Piccini } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 87

Ratabouille et Flükiger
née Rahin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Ratabouille, Pierre-Alfred**, *Perdantier*

de Romont (Fribourg) domicilié à Lausanne,

veuf de Elise Kocher dès le sept mai mil neuf cent quatre,

né à Romont le vingt sept mars mil huit cent septante,

fils de Jean François Charles Ratabouille, *décédé*,

et de Marie Joséphine Ludovine née Champertin, *la veuve à Romont.*

2^o **Flükiger née Rahin, Marie Louise**, *Conturière*,

de Dürrenroth (Berne) domiciliée à Lausanne,

veuve de Jean Marie Flükiger, dès le dix novembre mil huit cent quatre-vingt dix huit

née à Lausanne le vingt un novembre mil huit cent soixante sept

fille de Adèle Zélie Rahin, *décédée*.

et de

Les publications ont eu lieu à Romont, Dürrenroth et Lausanne, les dix et onze mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Romont, Dürrenroth Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romont & Dürrenroth

Signatures des époux :

*Alfred Ratabouille -
Marie Ratabouille*

Signatures des témoins :

*J. Fambare }
Ch. Vallotton } Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 88

Bianchi et Merzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent-un — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bianchi, Carlo-Stefano**, tailleur de pierre

de Viggione | Côme | Italie — domicilié à Lardorone

célibataire

né à Viggione le vingt-quatre février — mil huit cent septante-huit

fils de Giuseppe Bianchi, tailleur de pierre,

et de Giacomina née Conti, la femme, domiciliés à Viggione,

2^o **Merzi, Giacomina**, Journalière,

de Costa Volpino | Paganico | Italie — domiciliée à Lardorone,

célibataire

née à Costa Volpino le vingt-huit août — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Antonio Merzi, manoeuvre terrassier

et de Giovanna née Gaioni, la femme, domiciliés à Lardorone,

Les publications ont eu lieu à Lardorone le trente-un décembre Viggione à Costa Volpino
les quinze et vingt deux Janvier mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage et consentement

des père et mère de l'épouse.

Certificats de publication de Viggione, Costa-

Volpino à Lardorone.

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'état civil la Chancellerie

Cantonale.

Signatures des époux :

Bianchi Carlo

Giacomina Bianchi

Signatures des témoins :

Porlezza Gerolamo
à VillenaveTreretti Jean
à Lardorone

L'officier de l'état civil :



N° 89

Roy & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy, Laurent Etie, Publiiste

de Clermont Ferrand / Puy de Dôme / France domicilié à Lausanne, avant à Genève

célibataire

né à Clermont le vingt-neuf juin mil huit cent soixante-dix

fils de Gilbert Roy, mécanicien à Clermont

et de Marie Elisabeth mercadier, sa femme, décédée,

2° Müller, Marie-Rosalie, Modiste

de Besançon / Doubs / France, domiciliée à Lausanne, avant à Genève

célibataire

née à Besançon le dix-huit février mil huit cent soixante-huit

fille de Maximin Henri Müller, décédé,

et de Rose Comtois, sa veuve à Besançon.

Les publications ont eu lieu à Clermont Ferrand, Besançon, Lausanne et Genève, les premiers mai, deux et dix-neuf octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'époux & acte de décès de la mère - Consentement de la mère de l'épouse & acte de décès du père - Cert: de publi.

de Clermont, Besançon, Lausanne & Genève - Déclaration

de validité & permis du Département de J & P

Communiqué : à l'Etat Civil de Genève

& à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

L. Roy
M. Müller

Signatures des témoins :

Albert Hoessmann
H. Fankhauser les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 90

Montandon et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Montandon, Marc,** mécanicien,

de Travers et du Loch (Neuchâtel) domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Môtiers (Neuchâtel) le onze Novembre — mil huit cent septante-quatre

fils de Jules Henri Montandon, décédé,

et de Louise Françoise Emma née Bobillier, la Veuve, à Môtiers,

2^o **Clerc, Marie-Alexandrine,**

de Hauteville (Fribourg) domiciliée à Lonsanne

célibataire

née à Hauteville, le quatorze Juillet — mil huit cent septante-cinq

fille de Jean Nicolas Clerc, décédé,

et de Marie Madeleine Philomène née Genoud, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Travers, Le Loch & Hauteville, les quatre
cinq et six Mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Travers
Le Loch, Hauteville & Lonsanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Travers, Le Loch & Hauteville

Signatures des époux :

Montandon Marc

Montandon Alexandrine

Signatures des témoins :

Alfred Brette

Alfred Mottaz

L'officier de l'état civil :



N° 91

Corbaz et Cordey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

3-2/89
 Aujourd'hui trente mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Corbaz, Daniel-François**, Charpentier,
 de Sausonne et du Mont domicilié à Chailly
 célibataire

né à Sausonne le dix-sept Septembre mil huit cent septante-neuf.
 fils de Daniel Georges Louis Corbaz, agriculteur,
 et de Françoise Eugène Euphrasie née Rigamey, sa femme, domiciliés à Chailly

2^o **Cordey, Louise-Janny**,
 de Lutry domiciliée à Chailly
 célibataire

née à Pully, le dix-neuf août mil huit cent huitante
 fille de François Cordey, agriculteur
 et de Julie née Diserens, sa femme, domiciliés à Chailly

Les publications ont eu lieu à Sausonne, Le Mont & Lutry, le onze mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de Sausonne
 Le Mont & Lutry

Communiqué : à l'état civil de
 Sausonne & Lutry

Signatures des époux :

François Corbaz
 Louise Cordey

Signatures des témoins :

Ch. Pallat
 Ch. Langg. Kaudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 92

Preneloup et Anet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~huit~~ ¹³ ~~sept~~ ¹³ ~~mil~~ ¹³ ~~neuf~~ ¹³ ~~cent~~ ¹³ ~~vingt~~ ¹³ ~~quatre~~ ¹³ ~~vingt~~ ¹³

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Preneloup, Henri-Ami**, Coiffeur,de Cossonay et Cordeaux domicilié à Laudanne.

célibataire

né à Laudanne le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-deux,fils de Jean François Preneloup, décédé,et de Horstende née Renbaz, la veuve, à Laudanne,2° **Anet, Jeanne-Emma**, Blanchisseuse,de Châtillard (Mentaux) domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Laudanne le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Jules Marc Anet, typographe,et de Jenny Henriette née Rechat, la femme, domiciliée à LaudanneLes publications ont eu lieu à Laudanne, Cossonay, Cordeaux & Châtillard, les onze, & treize mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageCertificats de publication deCossonay, Cordeaux, Châtillard et Laudanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Cossonay, Cordeaux & Mentaux

Signatures des époux :

Henri PreneloupEmma Preneloup

Signatures des témoins :

Auguste RechatHenri les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 93

Leroy et Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente~~ ~~mars~~ mil neuf cent-cinq _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° **Leroy, Léon-Eugène-Victor,** _____ ~~tyrolographe,~~ _____

de ~~Paris~~ 12^e arr^t, _____ domicilié à ~~Lausanne,~~ _____

veuf de Emma Marguerite Julie Regamey dès le onze juillet mil neuf cent quatre

né à ~~Paris~~ (12^e arr^t) le ~~dix-sept~~ Janvier _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fil de Victor Julien Leroy, ~~décédé,~~ _____

et de Victorine Claire Godot, ~~décédée,~~ _____

2° **Gay, Bertha,** _____ ~~sans profession~~ _____

de ~~Commugny~~ _____ domiciliée à ~~Lausanne,~~ _____

célibataire _____

née à ~~Küttigen~~ | ~~Argovie~~ | le cinq mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre,

filie de Charles Samuel Louis Gay, ~~décédé~~ _____

et de Anne Marie née Bittel, ~~décédée.~~ _____

Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne, Commugny & Paris~~ les sept, huit
et ~~deux~~ ~~mars~~ mil neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux. - acte de
_____ décès de la 1^{re} femme de l'Epoux. - actes de
_____ décès des père & mère de l'Epoux. - Pro-
_____ messe de mariage. - Certificats de publica-
_____ tion de Lausanne, Paris et Commugny. -
_____ Déclaration de Validité. - Permis du Départe-
_____ ment de Justice & Police. _____

Communiqué : à l'Etat Civil de Coppet
à la Chancellerie C^{te} _____

Signatures des époux :

Leroy
Bertha Leroy

Signatures des témoins :

J. Gafner-Dubois
Et Roux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 94

Jordan & Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente trois mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, John, agriculteur

de Carrouge, domicilié à Lutry (Echevins de Lutry)

célibataire

né à Carrouge le neuf Janvier mil huit cent soixante-deux,

fils de défunt François Louis Jordan

et de Marianne née Rey, domiciliée à Carrouge

2° Rey, Amélie, ménagère

de Carrouge domiciliée à Carrouge

célibataire

née à Carrouge le vingt-cinq février mil huit cent soixante-neuf

filles de défunt Henri Rey

et de Julie née Rey, domiciliée à Carrouge

Les publications ont eu lieu à Carrouge & Lutry, les dix-seize mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Carrouge Lutry

Signatures des époux :

John Jordan, Amélie Jordan

Signatures des témoins :

Chassin, Lambert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Lutry & Mémiez

N° 95

Campiche et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Campiche, Charles-Emile**, Employé de Commerce,

de St Croix domicilié à Lausanne,

célibataire.

né à Lausanne le vingt-six novembre mil huit cent soixante-neuf

fils de François Gustave Campiche, menuisier à Lausanne,

et de Elise née Savary la femme, décédée.

2° **Steiner, Hélène**, Costurière,

de Walterswyl (Berne) domiciliée à Lausanne

célibataire.

née à Lausanne le cinq mai mil huit cent septante-six

fille de Jacob Frédéric Steiner, décédé,

et de Julie Emilie Sophie née Joux, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Croix-Les-Granges & Walterswyl, les onze, douze & treize février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Les Granges, Walterswyl et

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

St Croix & Walterswyl.

Signatures des époux :

Charles Campiche
Hélène Campiche

Signatures des témoins :

Eduard Visinard
B. Freiburghaus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 96

Pache et Grivel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinze Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pache, Jules-Marie-François**, facturierde Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Gustave Jean Emile Pache, facturieret de Françoise Julie Maillard, sa femme à Lausanne.2^o **Grivel, Blanche-Marie-Louise**, repasseusede Morges et de St-Livres, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Marc Louis Marins Grivel, employé de bureau,et de Marc Louise née Grivel, sa femme, à LausanneLes publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Morges & St-Livres, les vingt-huit février, premier et deux Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageCertificats de publication deEpalinges, Morges, St-Livres & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil deMorges, Lausanne & Epalinges.

Signatures des époux :

Jules PacheBlanche Pache

Signatures des témoins :

Paul NijnatJo. P. det} Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 97

Pastore et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pastore, Cesare-Albino-Battolomeo-Francesco,

de Magognino (Novare) Italie, domicilié à Lansanne, marchand de bestiaux

célibataire

né à Magognino le vingt deux novembre mil huit cent septante trois

fils de Albino Pastore, marchand,

et de Rosa née Delgrande, sa femme, domiciliés à Magognino

2° Bovey, Jeanne-Alice, sans profession

de Cheseaux et de Romanel domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Lansanne le vingt six décembre mil huit cent quatre vingt six

fille de Pierre Bovey, Charrier

et de Françoise Arbetine Henriette née Kägg, sa femme, domiciliés à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Cheseaux, Romanel et Magognino les quatre, dix et dix neuf février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Magognino Cheseaux, Romanel et Lansanne

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Cesar Pastore

Alice Pastore

Signatures des témoins :

Etienne Huber

H. J. J. J.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue de... le 21 octobre 1905 et visée par le Conseil d'Etat... Mont au Lansanne. 20 novembre 1905. L'officier de l'état civil: [Signature]

N° 98

Blanchard a Gottaux
née Schmid
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars mil neuf cent cinq, mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Blanchard, Louis-Henri, agriculteur,

de Brunisied et Tafers (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Pierre Blanchard, manoeuvre

et de Jeanette Henriette née Chavel, sa femme, les deux au Bois Gentis

2^o Gottaux née Schmid, Lina, cuisinière,

de Chavannes-le-Chêne domiciliée à Lausanne,

veuve de Edouard Gottaux, dès le vingt-un mai mil neuf cent-deux

née à Sini (Berne) le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-sept

fille de Samuel Schmid, agriculteur

et de Elisabeth née Freiburghaus, sa femme, domiciliés à Bolligen et Estavayer

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tavet, Brunisied et Chavannes-le-Chêne,

les onze et treize Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Brunisied, Tavet, Chavannes-le-Chêne

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rechtshausen, Tafers et Yvernaud.

Signatures des époux :

Blanchard Henri

Blanchard Lina

Signatures des témoins :

Blanchard Edouard

Samuel Schmid

à Simenton le Petit

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 99

Studer et Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Suivant décision du Tribunal Civil du District de la Singine (Fribourg), l'acte ci-contre doit être rectifié en ce sens que la commune de Liebiotz, mentionnée comme lieu d'origine de l'époux, est supprimée. Lausanne le 7 août 1906.

L'officier de l'état civil.

Aujourd'hui trente trois mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Studer, Félix-Gabriel, *Écrivain*

de Fribourg, ~~Tavel & Liebiotz~~ Fribourg — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Fribourg, le trente un août — mil huit cent quatre-vingt deux

fils de Amélie Studer, décédée,

et de Rosalie née Zbinden, sa veuve, à Lausanne,

2° Gillieron, Julia-Louise, *Costurière*

de Servion — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Savigny le vingt un juillet — mil huit cent huitante

fille de Louis Gillieron, manoeuvre de fonderie

et de Louise Julie née Zahler, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Tavel, Liebiotz, Servion et Lausanne les neuf, dix et onze février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Servion

Fribourg, Liebiotz, Tavel & Lausanne

Signatures des époux :

Gabriel Félix Studer
Julia Studer

Signatures des témoins :

Oscar Gillieron
Edouard Blanchard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Fribourg, Tavel, Gurnets & Oron

Révisé sur 1. B. 18

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne, rendu en date du 4 avril 1911, déclaré définitif et exécutoire le 24 avril 1911, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à — an le délai pendant lequel l' — ne pourr — contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 8 mai 1911.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 100

Tedeschi & Antonioli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~mars~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tedeschi, Giovanni Luigi Pietro,** garçon de magasin
de ~~Bieno~~ (novare) domicilié à ~~Lausanne~~,

célibataire

né à ~~Bieno~~ le ~~vingt~~ ~~quatre~~ ~~douze~~ mil huit cent ~~soixante~~ ~~deux~~fils de ~~Giacomo~~ ~~Tedeschi~~, ~~marchand~~,et de ~~Rosa~~ ~~Nicola~~, ~~sa~~ ~~femme~~, ~~les~~ ~~deux~~ ~~à~~ ~~Bieno~~2^o **Antonioli, Maria Adèle Clementina,**de ~~Bieno~~ (novare) Italie, domiciliée à ~~Lausanne~~

célibataire

née à ~~Bieno~~ le ~~neuf~~ ~~novembre~~ mil huit cent ~~septante~~ ~~six~~fille de ~~Serafino~~ ~~Antonioli~~, ~~décédé~~,et de ~~Margherita~~ ~~Nicola~~, ~~décédée~~Les publications ont eu lieu à ~~Lausanne~~ & ~~Bieno~~ les ~~quatorze~~ & ~~vingt-neuf~~ ~~janvier~~
mil neuf cent ~~vingt~~ ~~cinq~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de ~~Bieno~~~~Lausanne~~

Permis du Département de Justice

& ~~Police~~

Consentement des parents de l'Epoux

Communiqué : ~~à~~ ~~la~~ ~~Chancellerie~~ ~~N^o 100~~

Signatures des époux :

Louis Tedeschi

Maria Tedeschi

Signatures des témoins :

François Tedeschi

François Joseph

L'officier de l'état civil :



N° 101

Lori & Sallin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt mars mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lori, Guerrino**, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Matelica (Maccata) Italie, domicilié à Lansanne, Ouchy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Matelica, le vingt mars — mil huit cent septante sept,

Noms, profession et

filz de Angelo Lori, cordonnier

domicile des parents :

et de Rosa née Monno, sa femme, à Matelica,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Sallin, Louise-Emma**, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars St-Pierre (Fribourg) — domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Villars sur Glane (Fribourg) le vingt neuf d'oct — mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Marié Louise Sallin, à Montreux

domicile des parents :

et de _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Villars St-Pierre & Matelica, les sept,
huit & dix neuf février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement de la mère de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lansanne

Villars St-Pierre & Matelica

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Villars St-Pierre & à la Chancellerie Cle

Signatures des époux :

Guerrino Lori

Emma Lori

Signatures des témoins :

H. Göttsch

O. Bortolchini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 102

Bloch et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui hrente mars mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bloch, Jonas,** Commerçant

de Markolsheim (Bas-Rhin) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Markolsheim le vingt-neuf Septembre mil huit cent Septante-un

fil de feu Gotschel Bloch

et de Jeanette née Braun, sa veuve à Markolsheim

2^o **Meier, Rachel,**

de Muelheim (Baden) domiciliée à Berne,

célibataire

née à Muelheim le vingt-sept décembre mil huit cent Soixante-sept

filie de David Hirsch Meier, Commerçant à Muelheim

et de Rachel née Picard, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Berne, Markolsheim & Muelheim les dix, onze, douze & vingt-trois Janvier mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Markolsheim

Muelheim Lansanne & Berne

Signatures des époux :

Bloch

Rachel Bloch

Signatures des témoins :

Nathan Bloch à Berne

Albert Swalch à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Berne & à la Chancellerie Cantonale.

Par décision du 25 novembre 1915, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernaise aux époux Bloch-Meier, mentionnés ci-dessus, qui ont, en même temps, acquis le droit de bourgeoisie de la commune de Bramelan - Dessus, Berne. Insérés sur avis de la Direction de Police du Canton de Berne, le 3 février 1916.

L'officier de l'état civil: [Signature]

Communiqué à l'établissement à Bramelan et Berne. Révisé le 9.11.16.

N° 103

Mayr et Zwahlen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mayr, Henri-Adolphe, Ingénieur,

de Arbon (Suisse) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le treize Décembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Adolphe Mayr, Directeur des Téléphones,

et de Elise née Vuagniaux, la femme, domiciliés à Lausanne

2^o Zwahlen, Marie-Henriette-Charlotte,

de Gessenay (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le six Juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles Louis Zwahlen, Constructeur,

et de Marie Louise Henriette née Grandet, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Arbon & Gessenay les vingt-un & vingt-deux
février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arbon, Gessenay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Arbon & Gessenay

Signatures des époux :

Henri Mayr

Marie Zwahlen

Signatures des témoins :

L. Zwahlen fils

H. Heigez

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 104

Baatar et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baatar, Myræ,** agriculteur,

de Demoret — domicilié à Demoret,

célibataire.

né à Demoret le vingt-sept novembre — mil huit cent soixante-six —

fils de Pierre Abram Baatar —

et de Jeanne Marie née Nouvraz, décédée,

2^o **Dutoit, Louise-Adèle,** sans profession

de Chavannes et de Moudon — domiciliée à Gurney —

célibataire.

née à Donneloye le neuf mai — mil huit cent soixante-neuf —

fille de François Dutoit, décédé

et de Louise Marie née Viquerat, domiciliée à Gurney

Les publications ont eu lieu à Moudon, Chavannes, Demoret et Gurney, les deux et trois mars mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Donneloye

Signatures des époux :

Myræ Baatar
Louise Baatar

Signatures des témoins :

J. Lambert }
L. Lambert }

L'officier de l'état civil :

Communiqué : l'état civil de
Donneloye, Moudon et Gurney

[Signature]

N° 105

Miéville et Zundel née Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Miéville, Victor-Emile**, agriculteur,

de Essertines et Belmont domicilié à Etagnières

veuf en premières nocces de Marianne née Vimey, ais le deux avril mil neuf cent

né à Etagnières le douze décembre mil huit cent septante

fils de Jean Daniel Miéville, agriculteur

et de Emma Gachet, née Baudet, sa femme, à Etagnières,

2^o **Zundel née Corbaz, Bertha**, sans profession,

de Oeschigen (Argovie) domiciliée à Lussane

veuve en 1^{er} nocces de Théodore Zundel ais le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

née à Trey le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-six

fille de Louise Emilie Corbaz, décédée

et de

Les publications ont eu lieu à Lussane, Belmont, Etagnières, Essertines et Oeschigen les onze, douze et treize mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
d'Essertines.

Signatures des époux :

V. Miéville

Bertha Miéville

Signatures des témoins :

Ch. Gallot

Gandin } à Lussane.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Belmont, Echallens et Vuarnet.

N° 106

Perrin et Méty

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrin, Gustave Louis,** — Conducteur typographique

de Epennes — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à Landanne le huit août — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Jules Louis Emile Perrin, serrurier, —

et de Louise Marie née Picaud, les deux à Landanne, —

2^o **Méty, Anna-Marie,** — Repasseuse, —

de Loèche et d'Albinen (Valais) — domiciliée à Landanne, —

Célibataire —

née à Landanne le cinq octobre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Jean Méty, décédé, —

et de Anne Marie née Herdcher, la Veuve à Landanne, —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Epennes, Loèche et Albinen, les quatorze
quinze et seize février mil neuf cent cinq —Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Epennes, Loèche, Albinen Landanne

—

—

—

—

Communiqué : à l'état civil de

Belmont, Loèche et Albinen, —

—

Signatures des époux :

Gustave Perrin

Marie Méty

Signatures des témoins :

J. Paillet

Emile Regamey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 107

Isos & Gillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq août mil neuf cent cinq* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Isos, Daniel-Charles, architecte*

de *Château-d'Vez* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le vingt-un octobre* mil huit cent quatre-vingt-

filz de *francis Louis Isos, architecte,*

et de *Marie née Blum, sa femme, les deux à Lausanne.*

2° *Gillet, Louisa-Clara-Amélie, sans profession,*

de *Chêne-Thonex (Genève)* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire,

née à *Genève le trente septembre* mil huit cent quatre-vingt-

fille de *feu Emile Marie Gillet*

et de *Augustine Clara née Gros, sa veuve, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Château-d'Vez, L'Évêque, Thonex & Lausanne,*
les trois et quatre Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Château-

d'Vez, Chêne-Thonex & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Château-d'Vez & Genève (Etat Civil Cantonal)

Signatures des époux :

Daniel Isos

Louisa Isos

Signatures des témoins :

Keller, Lausanne
Franco Isos

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Rf. - ft 44.

N° 108

Regamey et Meylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Regamey, Auguste-Louis**, manoeuvre à l'entrepôt fédéral

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Mex le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Daniel Théophile Regamey, cantonnier,

et de Rosine Adèle Augustine née Saché, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Meylan, Eugénie-Jaoline**, Tailleurse,

de Lieu domiciliée à Lausanne,

célibataire

née au Mont sur Lausanne le dix novembre mil huit cent septante-huit

fille de Jean Louis Meylan, décédé,

et de Jenny née Regamey, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu au lieu & à Lausanne le dix-huit mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne & Le Mont.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanel.

Signatures des époux :

Regamey Auguste
Eugénie Regamey

Signatures des témoins :

Daniel Regamey à Lausanne
Gustave Hostettler à Savigny

L'officier de l'état civil :



N° 109

Nègre & Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent cinq, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nègre, Jean,** — Employé de Commerce

de Romans (Seine) France, — domicilié à Lonsanne

célibataire.

né à Romans le dix-neuf mai — mil huit cent soixante-dix

fil de Jean Antoine Emile Nègre, décédé,

et de Marie Emma Grand Guillaume Perrenoud, à Lonsanne

2^o **Gaillard, Léonie, Janny dite Léonie,**

de Sergey — domiciliée à Lonsanne,

célibataire

née à Sergey le vingt un octobre — mil huit cent soixante-quatre

fille de Frédéric Jules Gaillard, menuisier,

et de Louise née Beuchet, la femme, à Sergey

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Sergey & Romans, les quatre & cinq
mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux. —
Acte de décès du père de l'Epoux et consentement de la mère. — Promesse de mariage.
Certificats de publication de Romans, Sergey & Lonsanne. — Déclaration de Validité. — Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Lonsanne & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

J. Nègre
Léonie Nègre

Signatures des témoins :

A. Lheroy
E. Ross

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 110

Martin et Maury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six avril mil neuf cent-cinq*, — ~~— mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Martin, John Luther Louis, *Charron,* —de *Montcherand* — domicilié à *Lansanne* —*célibataire* —né à *Kandanne* le *quinze Septembre* — mil huit cent *quatre-vingt-trois* —fils de *Jean Frédéric Martin, Charron,* —et de *Marie Susanne née Frickiger, la femme, à Lansanne.* —**2^o Maury, Louisa Renicte,** *sans profession,* —de *Vuibroye* — domiciliée à *Kandanne,* —*célibataire* —née à *Yracdon* le *neuf Octobre* — mil huit cent *quatre-vingt-un* —fille de *Frédéric Maury, Chef de bureau* —et de *Péronne Honorée née Vanel, la femme, à Lansanne.* —Les publications ont eu lieu à *Kandanne, Montcherand & Vibroye*, les *quatorze*
quinze et seize mars mil neuf cent-cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication de**Montcherand, Vibroye & Lansanne*Communiqué: *A l'état Civil de**Yrac & Orlé.* —

Signatures des époux :

J^m Martin
L. Martin

Signatures des témoins :

Samuel Caprin
Emile Ross *Kandanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 111

Lienhard et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix avril mil neuf cent-cinq _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o **Lienhard, Paul-Emile**, _____ agent d'affaires patenté,

de Helstken (Argovie) _____ domicilié à Langnau, _____

célibataire. _____

né à Langnau le vingt-quatre Janvier _____ mil huit cent septante-sept _____

fils de Jean Alfred Lienhard, seieur, _____

et de Marie Madeleine née Blanc, la femme, domiciliés à Langnau _____

2^o **Guignet, Marguerite**, _____ Photographe _____

de Saint-Livres _____ domiciliée à Langnau, _____

célibataire _____

née à Cessier le quatorze Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de Charles Guignet, Photographe à Langnau _____

et de Lucile Fanny Charlotte née Mendon, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Langnau, Helstken & St Livres, les vingt-cinq et vingt-sept février mil neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Helstken _____

St-Livres et Langnau _____

Communiqué : à l'état civil _____

de Helstken & Langnau _____

Signatures des époux :

P. Lienhard

M. Guignet

Signatures des témoins :

J. Lienhard à Langnau _____

M. Meuchet à Schallens _____

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 112

Gardon et De Riaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept avril mil neuf cent-cinq, mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gardon, Louis-Jean, fonctionnaire aux télégraphes

de Vallorbe domicilié à Chaux-de-Montoux

célibataire

né à Landanne le vingt-trois juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jean Alexis Gardon, défunt,

et de Louise Rosalie née Mayor, sa veuve, à Vallorbe,

2^o De Riaz, Rosine-Marquétite, sans profession,

de Baulmes domiciliée à Landanne

célibataire

née à Vuarrens le quinze février mil huit cent septante-neuf

fille de François Ulysse De Riaz, instituteur,

et de Adine née Thomney, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Châtellard (Montoux), Baulmes & Landanne
les dix et onze mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Montoux

Communiqué: à l'Etat Civil de
Vallorbe, Montoux & Baulmes.

Signatures des époux :

Louis Gardon
Marguerite Gardon

Signatures des témoins :

Rosalie Gardon à Vallorbe
F. Ulysse De Riaz à Landanne
F. Gardon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 113

Gaillard et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaillard, Fidolin Henri**, Professeur de dessin

de Sergey domicilié à Landanne

célibataire

né à Crix le vingt-quatre Février mil huit cent septante-huit

fils de Félix Gaillard, Inspecteur scolaire

et de Marie Anne née Ponsaz, sa femme, domiciliée à Landanne

2° **Guignard, Angèle Blanche Sophie**, institutrice,

de L'Abbaye domiciliée à Yverne

célibataire

née à L'Abbaye le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Henri Alfred Guignard, agriculteur

et de Mathilde Cécile née Carr, sa femme, domiciliée à L'Abbaye

Les publications ont eu lieu à Landanne, L'Abbaye, Sergey & Yverne, les onze, douze et treize mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Certificats de publication de

Sergey, L'Abbaye, Yverne & Landanne

Promesse de mariage

Communiqué : à l'état Civil de

Lignerolle, L'Abbaye & Yverne

Signatures des époux :

F. Gaillard.

A. Gaillard.

Signatures des témoins :

M. Guignard Carr
à l'Abbaye

Chambin
à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 114

Décosterd et Charles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Décosterd, Henri,**

Imprimeur,

des Thioloyes

domicilié à Lonsanne

Célibataire

né à La Vaux de Peilz le trente juin — mil huit cent septante-neuf —

fils de Louis Philippe Décosterd, journalier,

et de Françoise Véronique née Cottet, la femme, à Vevey

2° **Charles, Julie dite Marie,**

Couturière,

de Corcelles sur Chavornay

domiciliée à Lonsanne

Célibataire

née à Champvent, le dix-neuf août — mil huit cent septante-neuf —

fille de Henri Daniel Charles, décédé,

et de Julie Finchette née Chautems, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Thioloyes & Corcelles, les quatre et dix
mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lonsanne, Les Thioloyes & Corcelles sur

Chavornay

Signatures des époux :

Henri Décosterd
Marie Decosterd

Signatures des témoins :

E. Juggis
Ch. Benoit } à Lonsanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chavornay & Oien.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 115

Vidoz & Cloux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1^o Vidoz, Emile Ernest, Charactier,

de Collombier & merges domicilié à Laudanne,

célibataire.

né à Collombier le vingt cinq Janvier — mil huit cent quatre-vingt quatre

fil de Léna Marie Benoitte Vidoz, décédée,

et de _____

2^o Cloux, Augustine-Rosalie, Cuisinière,

de L'Isle domiciliée à Laudanne,

célibataire.

née à Laudanne le huit décembre — mil huit cent quatre-vingt

filie de Jules Louis Cloux, décédé,

et de Marie Charlotte Sidette née Gibaud, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Collombier & L'Isle, le quatre-vingt mil
neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Collombier, L'Isle & Laudanne

Communiqué : à l'état civil de _____

L'Isle & Collombier

Signatures des époux :

Emile Ernest Vidoz

Augustine Vidoz

Signatures des témoins :

Louis Blanc Gibaud

Gantier les deux à Laudanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 116

Forster et Metzlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Forster, Hermann**, ébéniste
de Bümpliz | Berne domicilié à Lausanne
célibataire

né à Bümpliz le huit janvier mil huit cent quatre-vingt-un
fils de Christian Forster, ébéniste
et de Maria née Scherz, la femme, domiciliés à Lausanne

2^o **Metzlin, Eliza Fanny**, ménagère
de Bougemont domiciliée à Lausanne
célibataire

née à Chailly & Lausanne le neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre
fille de Jules David Metzlin, agriculteur à Chailly
et de Gene Isaline Jaton née Mégeoz, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-huit février, à Bümpliz & à Bougemont le premier mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- acte de naissance de l'Epoux
- Promesse de mariage
- Certificat de publication de Bümpliz
- Bougemont & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Bümpliz & Bougemont.

Signatures des époux :

Hermann Forster
Eliza Metzlin

Signatures des témoins :

J. Stichel
F. Forster Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 117

Morax et Wolper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Morax, Edouard-Victor,** employé de banque,

de Mex domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le trois juillet — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de feu Henri Vincent Morax

et de Elise née Vaney, la veuve, à Lausanne,

2^o **Wolper, Ida-Jeanne,** couturière,

de Cheseaux-Vieux domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yverdon le dix mai — mil huit cent quatre-vingt-un

filles de feu François Marie Louis Wolper

et de feu Louise née Bazzin, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mex et Cheseaux-Vieux, les sept et neuf
mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mex

Cheseaux-Vieux et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Sullens et Yverdon.

Signatures des époux :

Emorax

Ida Morax

Signatures des témoins :

Elborax

Wolper

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 118

**Mader et Ritter née
Lobriger**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mader, Robert,** Marchand-ferain,

de Oberried (Morat) Fribourg domicilié à Landenne

divorcé en premières nocces de Elise Anna née Martin dès le seize Juin mil neuf cent-quatre

né à Echandens le six février mil huit cent septante-cinq

fils de Gertrud Mader, manouvrière,

et de Anne Marianne née Prentsch, sa femme, les deux à Landenne

2^o **Ritter née Lobriger, Rosina,** ménagère,

de Mühletshummen (Berne) domiciliée à Landenne

divorcée en premières nocces de Christian Ritter dès le vingt novembre mil neuf cent-trois,

née à Seedorf (Berne) le trente Mars mil huit cent septante-un,

fille de Benedikt Lobriger, agriculteur,

et de Rosina née Seiler, sa femme, domiciliés à Geissenberg près Seedorf.

Les publications ont eu lieu à Oberried, Mühletshummen & Landenne, les dix onze
mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce des deux Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Oberried, Mühletshummen & Landenne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Morat & Kirchenthurnen

Signatures des époux :

Mader Robert

Mader Rosina

Signatures des témoins :

Albert Schneider

Elie Desobry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 119

Süstunk & Cevy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1^o **Süstunk, Friedrich,** — Maître Secrétaire

de Zurich — domicilié à Zurich

célibataire.

né à Oberstammheim le vingt-trois décembre — mil huit cent septante-quatre

filz de Johann Heinrich Süstunk, n. Notaire

et de Emilie Carolina Mäder, les deux à Küsnacht

2^o **Cevy, Marie-Angèle,**

de Cheseaux — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cheseaux le vingt-six mai — mil huit cent huitante-six

filie de Pierre François Cevy, Notaire,

et de Rosalie Curchoa, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Zurich, Cheseaux & Lausanne les quatre, six & sept
mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Zurich

Communiqué : à l'Etat Civil de
Zurich & Romanel.

Signatures des époux :

Friedrich Süstunk
Marie Cevy

Signatures des témoins :

D. A. Zuberhülle
à Zurich
W. Müller
à Zollikon p/Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 120

Jenni et Grand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Jenni, Emile; employé aux C. f. f.

de Niederhünigen (Berne) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le onze avril mil huit cent quatre-vingt

fils de Louis Jenni, décédé,

et de Anna née Frey, sa veuve, à Lausanne

2^o Grand, Marie Louise Henriette, couturière,

de Villars 4/11ens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Auguste Laurent Samuel Grand, boucher,

et de Fanny née Viet, sa femme, les deux à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars 4/11ens & Niederhünigen, le vingt-quatre et vingt-cinq mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne
Niederhünigen & Villars 4/11ens.Communiqué: à l'Etat Civil de
Münstingen & Villars 4/11ens.

Signatures des époux :

E Jenni

Marie Jenni

Signatures des témoins :

Auguste Grand

Charles Jenni
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 121

Tschumi et Guillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tschumi, Arnold,** Contremaitre Mercier,

de Wolfisberg (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Arzier-le-Muids le onze avril mil huit cent quatre-vingt-

filz de Johann Ulrich Tschumi, agriculteur,

et de Catherine née Koser, sa femme, à Arzier-le-Muids

2° **Guillard, Jeanne Eugénie,**

de Haut-Vully (Fribourg) domiciliée à Filly

célibataire

née à Lausanne le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-

fille de Paul Guillard, négociant

et de Fanny dite Jenny née Chapuis, sa femme, domiciliée à Filly

Les publications ont eu lieu à Wolfisberg, Haut-Vully, Lausanne & Filly, les dix-sept et dix-huit mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Filly,

Lausanne, Haut-Vully & Wolfisberg.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Oberdipp, Haut-Vully & Romanel.

Signatures des époux :

Arnold Tschumi.

Jeanne Guillard.

Signatures des témoins :

Guillard Paul

Arman. Kappeler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 22 février 1917 déclaré définitif et exécutoire le 26 mai 1917, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 5 juin 1917.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Valentin, Guez & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 122

Légeret et Borgognon

Nom et profession de l'époux :

1^o Légeret, Jean-Kenzi, Maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Chazellesdomicilié à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Landanne le vingt dix Juilletmil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fils de Jean Samuel Légeret, maçon, à Landanne

domicile des parents :

et de Charlotte Jeanne Marie née Byrde, la femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2^o Borgognon, Elise-Cécile, Contreuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Aix et de Lutrydomiciliée à Landanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Landanne le six décembremil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de François Gabriel Borgognon, décédé

domicile des parents :

et de Marie Elisabeth née Oberd, la veuve, à Landanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Landanne, Chazelles, Lutry & Aix, les quatorze, quinze et seize mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deChazelles, Aix, Lutry & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Chazelles, Lutry & Lutry

Signatures des époux :

Légeret Henri
Cécile Légeret

Signatures des témoins :

Légeret Jean
Bruan Ch Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 123

Bujard et Kees

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bujard, Emile**, Musicien

de Grex et de Lutry domicilié à Laudanne

Célibataire

né à Laudanne le six octobre mil huit cent septante-huit

fils de Emile Bujard, décédé

et de Eugénie Fanny Bernard, née Prost, sa veuve, à Laudanne

2° **Kees, Hélène-Annette**, Cuisinière

de Jouxens-Mézery domiciliée à Laudanne

Célibataire

née à Laudanne le six huit décembre mil huit cent septante-trois,

fille de Georges Charles François Kees, décédé,

et de Jenny Fross, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Lutry, Grex & Jouxens-Mézery les dix huit, vingt et vingt-un Mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Grex, Lutry, Jouxens-Mézery & Laudanne

Communiqué: à l'état civil de

Lully, Lutry, & Romanel

Signatures des époux :

Bujard Emile

Bujard Hélène

Signatures des témoins :

Légeret Jean
Bruner Ch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 124

Quirici et Ponci née Robert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze arsit mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Quirici, David,*

menuisier

de *Bidogno (Vessin)*

domicilié à *Lausanne*

Célibataire

né à *Bidogno* le *vingt-neuf Janvier*

mil huit cent septante-deux,

fil de *Antonio Quirici, accédé,*

et de *Maddalena née Dementiconi, la femme, décédée,*

2° *Ponci née Robert, Cécile, Reprodense*

de *Bidogno (Vessin)*

domiciliée à *Lausanne,*

divorcée de Enrico Ponci dès le vingt-sept mars mil neuf cent-cinq

née à *Chaux de Fonds* le *cinq mai*

mil huit cent septante-deux

fille de *Constant Robert, horloger à Chaux de Fonds*

et de *Lina née Bachmann, la femme, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et à Bidogno, les vingt-huit février et trois mars mil neuf cent-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Premesse de mariage

Certificats de publication de Bidogno

Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bidogno.

Signatures des époux :

Quirici David

Cécile Quirici

Signatures des témoins :

Ligeret Jean

Bruan Clo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

7-219.

N° 125

Matceaux et Schlup

Nom et profession de l'époux :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Nom et profession de l'épouse :
 Lieu d'origine et de domicile :
 Etat civil :
 Lieu et date de la naissance :
 Noms, profession et domicile des parents :
 Date des publications :

Aujourd'hui seize avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matceaux, Jean-Emile**, Marchand de Comestibles,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le cinq novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jean Matceaux, négociant,

et de Marie Louise Perrin, sa femme, les deux à Lausanne

2^o **Schlup, Marie-Sophie**, sans profession,

de Bettingen (Bâle-Ville) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Samuel Schlup, aîné,

et de Elisabeth née Schwendimann, sa veuve, à Dully

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Bâle, le seize mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bâle Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Bâle

Signatures des époux :

Emile Matceaux

Marie Matceaux

Signatures des témoins :

Marius à Sensigny (saone & loire)

M. Sauter à Pont de Vél (ain)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 126

Guerry & Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guerry, Eugène-François**, — receveur aux C. f. f. —

de St Saphorin / Morges, — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Vaux le quinze août — mil huit cent quatre-vingt, —

fils de François Emile Guerry, instituteur, —

et de Marie Louise née Schmidt, sa femme, les deux à Vaux, —

2° **Dupuis, Alice-Bertha**, — couturière, —

de Penthéaz et Orbe, — domiciliée à Lausanne, —

célibataire, —

née à Don-le-Château le dix avril — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fille de Louis Dupuis, décédé, —

et de Marie Justine Henriette Kohler, sa mère, à Lausanne, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Saphorin, Orbe et Penthéaz, les quatorze, quinze et seize mars mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de St Saphorin

Penthéaz, Orbe & Lausanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Collomère, Penthéaz & Orbe. —

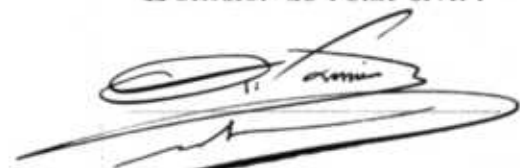
Signatures des époux :

François Guerry.
Alice Guerry

Signatures des témoins :

A. Commaud
M. Mercier

L'officier de l'état civil :



N° 127

Pochet et Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pochet, William,** agent de police

de Corcelles-le-Jorat domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix-neuf mai mil huit cent septante-six

fils de Adèle Pochet, décédée

et de

2^o **Richard, Elise-Marie,** infirmière

de Crissier domiciliée à Thonex (Genève)

célibataire

née à Crissier le vingt-sept octobre mil huit cent quatre-vingt,

fille de Louis Henri Richard, décédé,

et de Tommy née Ducloux, la Veuve à Crissier

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Jorat, Crissier & Thonex les dix-huit, dix-neuf et vingt mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne, Corcelles-le-Jorat, Crissier et Thonex.

Communiqué : à l'Etat Civil de Corcelles, Romanel & Genève (Buzi. C^o)

Signatures des époux :

William Pochet

Marie Pochet

Signatures des témoins :

Georges Henri

Elie Dussan } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 128

Izard et Meimier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décret du Grand Conseil du
1^{er} septembre 1925, a. n. 17...
Izard, désigné ci-contre,
lequel ayant rempli toutes les formalités
prescrites à cet effet, a été naturalisé
Vaudois et reçu au nombre des bour-
geois de la commune de
Lausanne.

Inscrit le 23 novembre 1925
L'officier de l'état civil:

Baillif

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent cinq _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Izard, Alphonse Jean Baptiste**, Tailleur _____

de Merial (Aude) France _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Merial le vingt-huit décembre _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Jean Sala Izard, Cultivateur à Merial _____

et de Marie Chouzeau, décédée, _____

2^o **Meimier, Emma**, _____ Tailleur, _____

de Thonex (Genève) _____ domiciliée à Lausanne, _____

célibataire _____

née à Genève le vingt-cinq septembre _____ mil huit cent septante-sept _____

fille de Jean Marie Meimier, décédé _____

et de Elisa Bidermann, décédée, _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Thonex & Merial, les quatorze & dix-
neuf mars mil neuf cent-cinq, _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux. - Consentement
du père de l'Epoux et acte de décès de la mère.
Promesse de mariage. - Certificats de publica-
tion de Merial, Thonex Lausanne. - Décla-
ration de Validité. - Permis du Département
de Justice & Police. _____

Communiqué : à l'Etat Civil C. de Genève
à la Chancellerie O. de _____

Registre des familles vol. 20 fol. 388

Signatures des époux :

Alphonse Izard
Emma Izard

Signatures des témoins :

Louis Depierre
R. Meimier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 129

Born et Wagner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois~~ dix-neuf mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Born, Friedrich-Auguste**, Charcutier,

de Mutterstadt (Ludwigshafen) Bavière, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Mutterstadt le dix-neuf mai — mil huit cent septante-sept

fils de Jakob Born, décédé,

et de Maria Louisa Josephina née Heim, décédée,

2^o **Wagner, Laura**, sans profession,

de Munich (Bavière) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Munich le huit mai — mil huit cent huitante-cinq

fille de Joseph Wagner, Chef de Gare,

et de Theresia née Schiemann, domiciliés à Munich

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mutterstadt & Munich, les quatorze et dix-sept mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage — Contentement

du père de l'Épouse mineure

Certificats de publication de

Mutterstadt, Munich & Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil la

Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Friedrich Born
Laura Wagner

Signatures des témoins :

Fritz Wernwald
Maria Richku-Schaffner
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 130

Freymond et Heubi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Freymond, Arthur,**

Professeur,

de Saint Cerges

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Arzier le premier mai

mil huit cent septante-neuf

fils de Eugène Freymond, instituteur à Lausanne

et de Jeanne Marie née Carrard, sa femme,

2^o **Heubi, Jeanne-Sophie-Rose,**

sans profession

de Tréven (Seine)

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Châtillard d'Autry, le vingt novembre

mil huit cent septante-neuf

fille de Paul Heubi, Chef d'institut

et de Berthe Marie Neuschwander, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne St Cerges et Tréven, les quatorze à quinze

mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Cerges

Tréven & Lausanne.

Communiqué: à l'état Civil de

St Cerges & Ind.

Signatures des époux :

Arthur Freymond

Jeanne Freymond

Signatures des témoins :

P. Heubi,

E. Freymond

L'officier de l'état civil :

N° 131

Lavancluy et Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Imprimé au 9th Canton, en 1901

Aujourd'hui treize avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lavancluy, Charles,**

de Savigny et Fozel (Lavaux) domicilié à Savigny

veuf de Françoise née Chappuis de le dix mai mil neuf cent deux

né à Savigny le onze décembre mil huit cent trente deux

filz de feu Jean Pierre Lavancluy

et de feu Jeanne Louise née Dierens,

2^o **Chabloz, Fanny-Marie,**

de Vaugondry domiciliée à Lavaux

célibataire

née à Valeyres le quatorze août mil huit cent cinquante neuf

fille de Jules François Chabloz

et de Suzanne Marianne Françoise née Comod, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Savigny, Lavaux, Fozel & Vaugondry les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Savigny

Signatures des époux :

C. Lavancluy
M^{lle} Chabloz

Signatures des témoins :

Ch. Pelloz
Off. Soussigné
sé. deux à Lavaux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état Civil de Savigny, Fozel & Champagne

N° 132

Altina et Kunz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Altina, Roberto Giuseppe Bonifacio**, Condemna, Chancelierde Bussolino (Tessin - Italie) domicilié à Landamm

Célibataire

né à Bussolino le huit mai mil huit cent soixante-neuf

fils de Pierre Altina, décédé,et de Anna Chiesa, décédée,2° **Kunz, Rosina**, Cuisinièrede Trub (Suisse) domiciliée à Landamm

Célibataire

née à Langensdorf le vingt-deux avril mil huit cent septante-neuffille de Friedrich Kunz, agriculteur à Langensdorfet de Catharina Reber, décédée,Les publications ont eu lieu à Landamm, Trub et Bussolino les trente-un janvier, premier février et dix-neuf mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Bussolino, Trub et LandammPermis du Département de Justice et PoliceCommuniqué: à l'Etat Civil de Trub et à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Roberto AltinaRosina Altina

Signatures des témoins :

Sarozzia Finazzo
Henri Lecoubert
à Genève
à Landamm

L'officier de l'état civil :



N° 133

Viberti & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil neuf cent dix-neuf — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viberti, Gaspare,**

Ordonnier

de Magnano (Novare) Italie, domicilié à Renens,

célibataire

Né à Magnano le deux juin — mil huit cent septante-neuf

fils de Charles Viberti, agriculteur à Magnano

et de Charlotte née Flechia, sa femme,

2^o **Müller, Octavie,**

Journalière

de Gypsach près Morat (Fribourg) domiciliée à Renens,

célibataire

née à Utewil (Bödingen) Fribourg, le vingt dix février — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jean Pierre Louis Müller, voiturier à Eukens,

et de Emélie née Gross, sa femme

Les publications ont eu lieu à Renens, Gypsach et Magnano, les huit, neuf février et douze Mars mil neuf cent dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Romanel

Signatures des époux :

Viberti Gaspare
Octavie Viberti

Signatures des témoins :

M. Bernasconi à Sarnod
M. Niblis Baptiste à Renens

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Romanel et Oressier ainsi qu'à la
Chancellerie Cantonale

[Signature]

N° 134

Rod et Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

^{L 20}
²⁰⁵
Aujourd'hui dix huit avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rod, Ernest,** agriculteur
de Ropraz, Corcelles-le-Jorat et Mézières, domicilié au Chalet à Gobet à Lausanne
célibataire

né au Chalet à Gobet, le vingt sept avril — mil huit cent septante quatre —
fils de feu Jules Rod
et de feu Elise née Desmoulin, sa femme,

2° **Regamey, Marie-Rose,** Couturière,
de Lausanne domiciliée au Chalet à Gobet
célibataire

née aux Râpes à Lausanne, le treize février — mil huit cent quatre-vingt deux —
fille de Marc Louis Regamey, agriculteur
et de Jenny Marie Fauriat, sa femme, domiciliés au Chalet à Gobet.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ropraz, Corcelles-le-Jorat, Mézières, les vingt huit et trente mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de Lausanne
Ropraz, Corcelles-le-Jorat & Mézières

Communiqué: à l'Etat Civil de
Corcelles & Mézières

Signatures des époux :
Ernest Rod
Marie Rod

Signatures des témoins :
Ch. Talbot
Janin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :


N° 135

Benoit & Giazet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Benoit, Emile,** Préparateur à l'école de physique

de Mont-le-Grand domicilié à Lausanne

célibataire

né à Mont-le-Grand, le trente octobre mil huit cent septante-cinq

fils de Jules César Benoit, décédé,

et de Marie Louise Guany, la veuve à Rolle,

2^o **Giazet, Suzette Marie Charlotte,** Cuisinière,

de L'Arbergement domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Yverlles-la-Motte le quatre mai mil huit cent quatre-vingt

fille de Charles Samuel Auguste Giazet, agriculteur

et de Elida née Delay, la femme, domiciliés à Novalles près Grandson,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mont-le-Grand & L'Arbergement, les vingt-huit et trente mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Mont-le-Grand, L'Arbergement & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Rolle & Yverlles.

Signatures des époux :

E. Benoit

S. Giazet

Signatures des témoins :

A. Aubourg

L. Clot les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 136

Tirrat & Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tirrat, Louis,** caissierde St Cergues, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Nyon le neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-unfils de Louis Marc Jean Tirrat, rentieret de Sophie Sprengler, sa femme, domiciliés à Nyon,2° **Miéville, Marie-Violette,** sans profession,de Essert-Pittet, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Essert le dix-sept Octobre mil huit cent quatre-vingtfille de feu François Louis Miévilleet de Jeanne Françoise née Gibaud, sa mère à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Cergues & Essert-Pittet, les quatre & cinq avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication deSt Cergues, Essert-Pittet & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Belmont & St Cergues.

Signatures des époux :

L. TirratM. Violette

Signatures des témoins :

H. Hall à GenèveM. Gaimard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

N° 137

Wittwer & Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wittwer, Henri,** Comptable,

de Musserbirmos (Berne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Lausanne le dix-sept mai mil huit cent septante-trois

fil de Christian Wittwer, tailleur à Lausanne

et de feue Henriette Françoise Louise Perrin, sa femme,

2° **Vallon, Marie-Louise,** sans profession

de Mollondin domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Fiez le huit mai mil huit cent septante-quatre

filie de Auguste Vallon, mécanicien à Neuchâtel (Berne)

et de feue Jenny née Egly, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Musserbirmos & Mollondin, le
vingt-cinq, vingt-six et vingt-huit mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Musserbirmos, Mollondin Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Kurzemsberg & Mollondin

Signatures des époux :

Henri Wittwer

Marie-Louise Wittwer

Signatures des témoins :

E. Dubois
J. Puthi } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 138

Wenger et Demieville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mars mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wenger, Jean-Gottfried**, employé de bureau,

de Strattligen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Oron-la-Ville, le trente-cinq mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean Gottfried Wenger

et de Elisabeth née Luthi, sa femme, à Oron-la-Ville

2° **Demieville, Marguerite-Emma**, médecin

de Palézieux, Villarsel, Sedettes & Rossens, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Palézieux le vingt-deux mai mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Jean Henri Daniel Demieville, secrétaire à la Chancellerie

et de Louise Rose née Chollet, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Strattligen, Palézieux, Villarsel, Sedettes, Rossens & Lausanne, les vingt-quatre et vingt-cinq mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Strattligen, Palézieux, Villarsel, Sedettes,

Rossens & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Oron, Villarsel & Palézieux

Signatures des époux :

J. Wenger
M^{lle} Demieville

Signatures des témoins :

M. Demieville } à
L. Chollet } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 139

Gudik et Duperré

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gudik, Eugène,** — Boulangier

Lieu d'origine et de domicile :

de Arissoules — domicilié à Mendon

Etat civil :

Célibataire,

Lieu et date de la naissance :

Né à Niedens y Honnand le vingt cinq décembre — mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

filz de Jules Daniel Gudik, agriculteur

domicile des parents :

et de Adèle née Pochet, sa femme, domiciliés à Arissoules,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Duperré, Julie,** — Cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont, — domiciliée à Ransonne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Rossmières, le dix neuf février — mil huit cent quatre vingt trois

Noms, profession et

fille de feu Colin Duperré

domicile des parents :

et de Julie Amélie née Pilet, sa veuve, à Rossmières,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont, Mendon, Arissoules & Ransonne, les
vingt quatre et vingt cinq février mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil
de Mendon

Signatures des époux :

Eugène Gudik
Julie Gudik

Signatures des témoins :

Robert Vange à Ransonne
J. et Louis à Roche

Communiqué : à l'état civil de

Mendon, Rougemont & Honnand,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 140

Bonzon et Bride

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bonzon, Lucien-Léonidas**, — Commis de bureau

de Pompaples — domicilié à Lantanne —

célibataire —

né à Aigle le vingt-trois juillet — mil huit cent huitante —

fils de Samson Léonidas Bonzon, concierge —

et de Marie Jenny née Dauce, domiciliés à Aigle —

2^o **Bride, Alice** —

de Aigle — domiciliée à Aigle —

célibataire —

née à Aigle le premier octobre — mil huit cent huitante —

fille de Théophile Charles Bride, agriculteur —

et de Alexandrine née Diserens, les deux domiciliés à Aigle —

Les publications ont eu lieu à Aigle, Lantanne et Pompaples, les vingt-sept
et vingt-huit Mars mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publications de Pompaples

Aigle Lantanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Sarratz à Aigle —

Signatures des époux :

*Bonzon**Alice Bonzon*

Signatures des témoins :

*Bonzon**Bride* Aigle.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 141

Held et Fiechter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Held, Henri-Emile,** Comptable,

de Jouxten-Mérey domicilié à Sansonne

célibataire.

Né à Sansonne le six mai mil huit cent septante-six

fil de Emma Elise Adèle Held, domiciliée à Sansonne

et de

2° **Fiechter, Lina,** femme de chambre

de Dürrenmatt (Berne) domiciliée à Sansonne, Ouchy

célibataire

née à Schönenberg (Berne) le vingt avril mil huit cent septante-neuf

filles de Friedrich Fiechter, agriculteur,

et de Anna Barbara, née Fiedler, sa femme, domiciliés à Wyssachengraben (Berne)

Les publications ont eu lieu à Sansonne, Dürrenmatt & Jouxten-Mérey, le
vingt-un et vingt-deux mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Jouxten-Mérey, Dürrenmatt & Sansonne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Remane & Dürrenmatt.

Signatures des époux :

[Signature]
Lina Held.

Signatures des témoins :

Ls. Forney
Ch. Follot } à Sansonne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 142

Grandjean et Pidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grandjean, Ernest Henri**, Écrivain

de Bellerive domicilié à Vallamand - dessus,

veuf en premières nocces d'Elisa née Pidoux ais le vingt deux octobre mil neuf cent

un

né à Sallavanne le vingt un Janvier — mil huit cent Septante trois

fil de feu François Grandjean

et de feu Sophie Marguerite née Wullième, sa femme,

2° **Pidoux, Cécile**, Ménagère

de Forêt de Lucens domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Combrémont - le - Grand le vingt huit octobre — mil huit cent quatre vingt trois

filles de Jean Samuel Pidoux, Charrier

et de Louise Marianne Bottaud, sa femme, domiciliés à Combrémont - le - Grand

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Vallamand, Bellerive - Forêt de Lucens
les premier et trois avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Cudrefin

Communiqué: à l'Etat Civil de
Bellerive, Lucens & Cudrefin

Signatures des époux :

H. Grandjean
Cécile Grandjean

Signatures des témoins :

M. Aubin
J. Juvignat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 143

Blanc et Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

²⁻¹⁸¹
 Aujourd'hui vingt-cinq mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt —
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} *Blanc, Paul-Edouard*, *Maçon*,
 de *Lausanne*, domicilié à *Lausanne*,
 célibataire

né à *Lausanne* le vingt-cinq-cinq — mil huit cent quatre-vingt —
 fils de *Jean-François Louis Blanc, décédé*,
 et de *Lydie née Gavillet, sa veuve, à Lausanne*

2^e *Gerber, Léontine-Louise-Reniette*, *plieuse*,
 de *Oberörsch (Bienne)* domiciliée à *Lausanne*,
 célibataire

née à *Lausanne* le six juin — mil huit cent quatre-vingt —
 fille de feu *Jean Gerber*
 et de *Marie Julie Jenny née Ammann, actuellement femme Tissot, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* & à *Oberörsch*, les onze & treize mars
 mil neuf cent-cinq


Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Lausanne & Oberörsch

Signatures des époux :
Paul Blanc
Léontine Blanc

Signatures des témoins :
J. Piller
J. Piller
 les deux à *Lausanne*

Communiqué : à l'Etat Civil de
Herzogentuchsee

L'officier de l'état civil :


N° 144

Gavin et Liard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 2^e Juin 1931, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu' Jules Gavin soit désigné comme étant originaire non seulement de Moudon et Buzin, mais encore de Forel (Lavaux).

Lausanne, le 5 Juin 1931.

L'officier de l'état civil :

H. Lesclapart

à qui à Lucens, Moudon, St. Georges et Forel (Lavaux).

Aujourd'hui vingt trois mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gavin, Jules,** Agriculteur

de Buzin et de Moudon domicilié à Buzin

veuf en premières nocces de Marie Célestine Dufour née Berrier des le 7 août mil neuf cent

né à Buzin le quatre juillet mil huit cent Soixante

fils de Marianne Gavin, décédée,

et de

2^o **Liard, Lina,** Ménagère

de Villars-Mendraz domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Neyruz, le trente un août mil huit cent Soixante cinq

fille de Jean Daniel Liard, décédé,

et de Louise née Gavin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Buzin, Moudon, Buzin, Villars-Mendraz et Lausanne les cinq, six, sept et huit août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Buzin

Signatures des époux :

Jules Gavin
Lina Gavin

Signatures des témoins :

Dubois
Meylan Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Lucens, Moudon, Buzin, St. Georges.

N° 145

Pettequin et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pettequin, Emile Benjamin**, peintre

de Mont sur Lausanne domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Morges le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Benjamin Jean Pettequin, modelleur,

et de Alice Adèle née Bion, sa femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Blanc, Clémence**, Repasseuse

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Paudex le vingt-deux Juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Charles Louis Blanc,

et de Jeanne Marie Charlotte née Chaney, sa veuve, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne sur Mont les quatre & cinq avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne de Mont.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Remmel.

Signatures des époux :

Emile Pettequin

Clémence Pettequin

Signatures des témoins :

Ch. Gattabin } Lausanne

Ernest Laurent }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 146

Greggio & Rosa,

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o **Greggio, Pietro,** Marchandde Selve-Marcone (Novara - Italie) domicilié à Laudanne,Célibatairené à Selve-Marcone le onze septembre — mil huit cent quatre-vingt-troisfils de feu Martino Greggioet de feu Virginia née Scina-Ciray, sa femme,2^o **Rosa, Celestina-Albina-Giovanna-Angela**de Selve-Marcone domiciliée à Laudanne,Célibatairenée à Selve-Marcone le premier mars — mil huit cent septante-troisfille de Carlo Rosa, maçon à Selve-Marconeet de feu Katharina Helva, sa femme,Les publications ont eu lieu à Laudanne & Selve-Marcone les sept & dix-neuf février
mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariage.Consentement du tuteur de l'EpouxCertificats de publication de Selve-MarconeLaudannePermis du Département de Justice &PoliceCommuniqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Greggio Pietro
Albina Greggio

Signatures des témoins :

Musso Benoit
Greggio Laurent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 147

Meylan et Jaillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Meylan, Elie-Constant**, Chef de Gare,

de Leu domicilié au Sentier

célibataire

né à Haut-Est vers Le Leu le dix juillet _____ mil huit cent Septante-neuf

fils de Constant Eugène Meylan, agriculteur,

et de Cécile Emma née Cart, au Sechen

2^o **Jaillet, Julia-Aline**, — Sans profession

de Vallerbe domiciliée à Vallerbe,

Célibataire

née à Vallerbe le dix décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Charles Louis Jaillet, agriculteur

et de Aline Nanette née Roy à Vallerbe

Les publications ont eu lieu à Vallerbe, Le Leu, Le Sentier (Chenit) le premier
avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

intimation de l'Etat Civil

du Sentier

Signatures des époux :

Elie Meylan
Aline Meylan

Signatures des témoins :

C. Meylan au Sechen
S. Jaillet à Vallerbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil

du Sentier, au Leu & de Vallerbe

N° 148

Blanchamp et Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanchamp, François-Marie, garçon de peine

de Lullin (Haute Savoie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lullin le vingt-trois octobre mil huit cent Septante,

fil de feu François Marie Blanchamp

et de Julie née Viillet, la veuve, à Lullin,

2° Magnin, Zélie, Cuisinière,

de Lairinges (Haute Savoie) domiciliée à Lausanne, Duchy

célibataire

née à Lairinges le cinq Juillet mil huit cent Septante-quatre

filles de feu Joseph Magnin

et de feue Françoise née Gallay, la femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lairinges et Lullin les vingt-cinq et vingt-six Mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux.

Consentement de la mère de l'Epoux & acte de

décès du père. - Actes de décès du père & mère

de l'Epouse. - Promesse de mariage. - Certificats

de publication de Lullin, Lairinges & Lausanne

Déclaration de Validité. - Permis du Département

de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

François Blanchamp
Zélie Magnin

Signatures des témoins :

Joseph Blanchamp
Baptiste Abaretto
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 149

Lorenz et Notz née Gin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lorenz, Ernest-Alfred-Henri, négociant,

de Altenburg (Saxe-Altenburg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Altenburg le vingt-huit Mars — mil huit cent quatre-vingt-

fils de feu Johann Friedrich Lorenz

et de Anna née Lorenz, la veuve à Altenburg

2° Notz née Gin, Marie, négociante

de Chardonnay sur Morges, domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Gustave Adolphe Frédéric Notz, dès le trente Juin mil-neuf-cent-

née à Froy le onze Septembre — mil huit cent septante-six

fille de Jean Daniel Guir, employé S.O.

et de Marie Elisabeth Garcke, la femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chardonnay sur Morges & Altenburg, les vingt-huit, trente et trente-un Mars mil-neuf-cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Altenburg, Chardonnay & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Signatures des époux :

Ernest Lorenz

Marie Notz

Signatures des témoins :

Yves Louis et deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le 2. décembre 1905 Département politique fédéral a prononcé la réintégration de Marie Lorenz, divorcée Notz, née Gin, mentionnée ci-contre dans le droit de l'ancien de l'Etat de la commune de Belmont, J. Verdun. Lausanne, le 11 Janvier 1906. L'officier de l'état civil: [Signature]

Le 9 - à l'état civil à Villars-sous-Yens reb Belmont & J. Verdun.

N° 150

Pavillard et Siegfried
née Marmillon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-cinq avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Pavillard, Eugène Henri,** ancien maître postal

de Orny domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Moudriches le dix-sept août — mil huit cent cinquante-neuf

fil de feu Jean Henri Pavillard

et de feu Marie Suzanne née Péday, sa femme,

2° **Siegfried née Marmillon, Cécile-Jésène,**

de La Lenk (Berne) domiciliée à Lausanne,

veuve en premières noces de Jean Alfred Siegfried de le deux avril mil huit cent quatre-

vingt-dix

née à Rolla le onze juin — mil huit cent soixante-cinq

fille de Charles Louis Marmillon

et de Jeanne Françoise Victoire dite Olympie Moilliet, domiciliée à Céligny (Genève)

Les publications ont eu lieu à La Lenk, à Orny & à Lausanne, les trente-trois

et premier avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte décès du 1^{er} mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orny

La Lenk & Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

La Sarraz & de La Lenk.

Signatures des époux:

Pavillard

C. Pavillard

Signatures des témoins:

Pavillard

Hubert Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 11 septembre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 8 octobre 1913, le mariage des mariés ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'article 142 du Code civil suisse et il a été interdit aux époux de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 11 novembre 1913.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Reçu le 19 novembre 1913

N° 151

Wenger et Clerc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq avril mil neuf cent-cinq~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wenger, Frédéric,** Restaurateur

de Gutzelen (Berne) domicilié à Lausanne,

veuf de Jeanette Charlotte Dumann, née le neuf novembre mil neuf cent-trois

né à Marnaz le premier novembre — mil huit cent cinquante-quatre

fils de Christian Wenger décédé,

et de Marguerite Rosti, décédée.

2^o **Clerc, Marie-Céline,** Cuisinière

de Hauterive (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Hauterive le huit Janvier — mil huit cent Septante-trois

fille de Jean Nicolas Clerc, décédé

et de Marie Madeleine Philomène née Genoud, décédée

Les publications ont eu lieu à Gutzelen, Hauterive Lausanne, le huit avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gutzelen
Hauterive et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gutzelen & Hauterive.

Signatures des époux :

Frédéric Wenger
Céline Wenger

Signatures des témoins :

Ernest Seyrolaz
Auguste Royce

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 152

Cousin et Robert-Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent-cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cousin, Numa,** Marchand,

de Concise domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Concise le vingt-cinq janvier — mil huit cent septante-six

fil de Fritz Leonard Cousin, décédé,

et de Elisa Sibette Roulin, sa veuve à Lausanne.

2° **Robert-Laurent, Lina Louise Fanny,** Repassense

de Loche et des Blanchettes (Nanchâtel) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Berne le dix mars — mil huit cent septante-quatre

filie de Auguste Louis Robert-Laurent, marchand à Genève,

et de Anna Barbara Elise Kottler, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Concise, Le Loche et des Blanchettes, les quatorze, seize et dix-sept mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Concise, Le Loche, des Blanchettes & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de
Concise, du Loche et des Blanchettes.

Signatures des époux :

Cousin Numa
Fanny Cousin

Signatures des témoins :

Justus Michaud
Pauli Herweggen
les deux à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 153

**Mayor et Baudin née
Chatelan**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept avril mil neuf cent-cinq~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mayor, Charles-Daniel**, conducteur aux T. L.

de Ozon-le-Châtel domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Suzanne Marie Louise Coucheud née Martin, dès le onze décembre mil neuf cent-trois,

né à Ozon-le-Châtel le vingt-six Janvier mil huit cent Septante

fils de feu Daniel Mayor

et de Elisabeth née Herdt, la veuve à Ozon-le-Châtel.

2^o **Baudin née Chatelan, Elise**, infirmière,

de Ursins domiciliée à Nyon, Métrairie,

divorcée en premières nocces de Emile Baudin dès le quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize

née à Stetigny le quatorze Juillet mil huit cent Soixante-huit

fille de feu Jean Daniel Chatelan

et de feue Suzanne née Dozy, la femme,

Les publications ont eu lieu à Ozon-le-Châtel, Ursins, Nyon et Vandanne le vingt-cinq Mars mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de

l'Epoux - acte de mariage de

l'Epouse avec mention du divorce.

Promesses de mariage.

Certificats de publication de Ozon-le-

Châtel, Ursins, Nyon et Vandanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ozon, Ursins et Nyon.

Signatures des époux :

Mayor Charles
Mayor Elise

Signatures des témoins :

Ch. Guillet
Jules Maillard } Vandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 154

Matile & Reguin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Matile, Fritz-Emité, Comptablede La Sagne (Neuchâtel) domicilié à LansanneCélibatairené à Chaux-de-Fonds le vingt-trois octobre — mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de Louis Paul Matile horlogeret de Marie Vronique née Andrey, sa femme, domiciliés à Nidau2^o Reguin, Ida Louise, Cuisinièrede Chavornay domiciliée à ChavornayCélibatairenée à Bavois le douze octobre — mil huit cent quatre-vingt-unfille de François Reguin, agriculteur,et de Idaline Marie Louise Jenny née Pontal, sa femme, domiciliés à ChavornayLes publications ont eu lieu à Lansanne, La Sagne & Chavornay, le dix-huit mars,
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de
La Sagne, Chavornay LansanneCommuniqué: à l'Etat Civil de
La Sagne & Chavornay

Signatures des époux :

F. MatileIda Matile

Signatures des témoins :

Henri Germond,
Brügger Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 155

Stampfli & Wyssbrod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-sept avril mil neuf cent-cinq~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Stampfli, Edouard Joseph**, Employé de Commerce

de Aeschi & Heimrichwil (Solent) — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Aeschi le quatre novembre — mil huit cent quatre-vingt

fils de Edouard Stampfli, agriculteur,

et de Maria Ursula née Misteli, sa femme, domiciliés à Heimrichwil

2° **Wyssbrod, Bertha**, dans profession,

de Boujean (Bienna) — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq avril — mil huit cent quatre-vingt

fille de David Wyssbrod, entrepreneur,

et de Rosine Louise Mottaz, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bienna, Lausanne, Aeschi & Heimrichwil, le
vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-six Mars mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Aeschi, Heimrichwil, Boujean (Bienna)

Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Aeschi, Kriegstetten & Bienna

Signatures des époux :

Edouard Stampfli
Bertha Stampfli

Signatures des témoins :

Mathilde Bettez
O. Wyssbrod Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 156

Ramelet & Maréchal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Ramelet, James-Marius-Samuel**, architecte,

de Orbe domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le sept février — mil huit cent quatre-vingt-deux,

fils de Jean Jules Marie Rodolphe Ramelet, fabricant,

et de Anne Marie Angèle née Bouchet, à Lausanne

2° **Maréchal, Eglantine-Olive**,

de Renens et Jouxtemézery domiciliée à Renens-Gare

célibataire

née à Renens le dix décembre — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Henri Louis Mardons, agriculteur,

et de Louise Henriette née Grot, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Orbe, Renens et Jouxtemézery, les quatre, cinq et six avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement au père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Orbe,

Renens, Jouxtemézery, Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Orbe

Signatures des époux :

J. Ramelet
E. Maréchal

Signatures des témoins :

J. Ramelet
F. Maréchal

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 157

Guesx et Devaud née Liniger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

²³
~~A-212~~
Aujourd'hui vingt sept avril mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guesx, Henri Rodolphe**, horloger,

de Moudon et de Boulers domicilié à Landanne,

célibataire

né à Renan (Belle) le trente un mai — mil huit cent septante un

fils de feu Henri Rodolphe Guesx

et de feu Marie Louise née Angsburger,

2° **Devaud née Liniger, Jeannette**, domestique,

de Landanne, domiciliée à Landanne,

veuve en premières noces de Victor Samuel Devaud, âgé le onze avril mil neuf cent

neuf née à Froidville le vingt neuf Janvier — mil huit cent septante cinq

fille de Pierre Liniger, ouvrier de ville,

et de Henriette Delisle, sa femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Moudon & Boulers, les sept - huit & quinze février mil neuf cent - cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'épouse.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de

Moudon Boulers et Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil

de Moudon & St Cyprien.

Signatures des époux :

Rodolphe Guesx
Jeannette Guesx

Signatures des témoins :

E. P. 1024
J. Fritscher } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 158

Mermod et Nobz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Alice Emma Nobz, née à Landanne le 10 avril 1905.

Voir acte de légitimation aux pièces du mariage

Aujourd'hui vingt-sept avril mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Mermod, Jules-Armand, *Confiseur,*

de Sainte-Croix domicilié à Landanne

Célibataire

né à S^{te} Croix le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Louis Auguste Mermod

et de M^{lle} Anna née Jaccard, sa veuve, à S^{te} Croix

2^e Nobz, Emma, *Cuisinière,*

de Secorff (Bonne) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Secorff le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Gottlieb Nobz

et de feue Anna Gehri née Reimann, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, S^{te} Croix-lès-Gemmes & Secorff le huit et dix avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
S^{te} Croix, Secorff Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
S^{te} Croix & Secorff

Signatures des époux :

Armand Mermod

Emma Mermod

Signatures des témoins :

Provy
J. Putsch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 159

Dubuis & Lenoir Pégay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit août mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dubuis, Aimé Louis,** — Maçon —

de Rossinières — domicilié à Rossinières (Cuves) —

célibataire —

né à Rossinières le vingt sept août — mil huit cent quatre vingt un —

fils de Louis Aimé Dubuis, agriculteur, —

et de Alme Julie née Lenoir, domiciliés à Cuves —

2° **Lenoir-Pégay, Louise Marie,** sans profession, —

de Château-d'œx — domiciliée à Rossinières (Cuves) —

célibataire —

née à Rossinières (Cuves) le vingt octobre — mil huit cent septante huit —

fille de Louis Aimé Lenoir-Pégay, agriculteur —

et de Marie Esther née Lenoir-Guind, domiciliés à Cuves, —

Les publications ont eu lieu à Rossinières & à Château-d'œx, le onze août mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Rossinières —

Communiqué : à l'état civil de
Rossinières & Château-d'œx. —

Signatures des époux :

Aimé Louis Dubuis
Louise Dubuis.

Signatures des témoins :

J. Pambane }
Ch. Vallotton } à Rossinières

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 160

Bezençon et Geniet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bezençon, Auguste,** — *Portier C. f. f.* —de Echayrens — domicilié à *Lausanne* —

Célibataire —

né à Echayrens le dix-neuf mai — mil huit cent *huitante* —

fils de Antoine Bezençon, agriculteur aux Baumettes et Crissier —

et de Louise Swette Jaton, sa femme, —

2^o **Geniet, Eugénie-Alice,** — *Garde malades* —de Chierrens — domiciliée à *Nyon (La métairie)* —

Célibataire, —

née à Chierrens le vingt-huit février — mil huit cent quatre-vingt —

fille de François Geniet, décédé, —

et de Lisette née Deppezzar, sa veuve, à Echayrens —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Echayrens, Chierrens & Nyon, le*
quatre et cinq avril mil neuf cent-cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des Epoux —**Promesse de mariage —**Certificats de publication de**Echayrens, Chierrens Lausanne & Nyon*

Communiqué : à l'Etat Civil de

Echayrens, St-Cerges & Nyon. —

Signatures des époux :

Bezençon Auguste
Bezençon Alice

Signatures des témoins :

Croissant Jules
Berthoud Alexis } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 161

Dufey et Duvoisin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dufey, Albert-John,** agriculteur,

de Paléziens domicilié à Bellevue (Genève)

célibataire

né à Paléziens le quatorze février mil huit cent septante-un

fil de Jean Frédéric dit Louis Dufey, décédé,

et de Louise née Richard, sa femme, décédée.

2° **Duvoisin, Louise,**

de Fontanazier domiciliée à Cronge (Genève)

célibataire

née à Champagne le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Duvoisin

et de Louise Adeline Cortaz

Les publications ont eu lieu à Bellevue, Cronge, Paléziens et Fontanazier le
dix, onze et douze avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Bellevue.

Communiqué : à l'état civil de
Paléziens, Bonvillars, Bellevue et
Cronge.

Signatures des époux :

John Dufey.
Louise Dufey.

Signatures des témoins :

Henri Dufey, à Bellevue
Jean Duvoisin, à Crongettes.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 162

Amiguet & Vitez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amiguet, Alfred, Posteur

de Ollon domicilié à Dompierre & Lucens

célibataire

né à Oex le premier Septembre mil huit cent septante-cinq

fils de feu Justine Emile Amiguet

et de Eliza née Poudaz, sa femme, à Landanne

2° Vitez, Clara Emilie Charlotte Pauline

de Villars-Sirecelin domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le dix-neuf décembre mil huit cent septante-neuf

fille de Viteux Charles Vitez, imprimeur

et de Clara Louise Fanny Henriette Geston, sa femme, domiciliés à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Dompierre, Villars-Sirecelin, Ollon-Guémaz, les quatre, cinq six civil mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Lucens

Signatures des époux :

Alf. Amiguet
Cl. Amiguet

Signatures des témoins :

J. Ferry à Ollon
H. Samuel à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de Ollon, Lucens & Poliez-le-Grand

N^o 163

Bovard et Rothen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~trois~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovard, Ernest-Emile-Maurice**, employé de banque

de Cully domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quinze juillet mil huit cent septante-trois

fil de Louis-Jules Bovard, ~~senneur~~,

et de Louise Pauline née Jaquillard, sa femme, à Lausanne.

2^o **Rothen, Blanche**, couturière,

de Guggisberg | Bâle | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt août mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Jules Edouard Rothen, employé aux télégraphes,

et de Rosine Julie Henriette Brand, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Cully, Guggisberg, Lausanne, les premiers et deux avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cully, Guggisberg & Lausanne

Signatures des époux :

Ernest Bovard

Blanche Bovard

Signatures des témoins :

Jules Bovard

M. Palliod

L'officier de l'état civil :



Communiqué: à l'Etat Civil de

Cully & Guggisberg

N° 164

Bissat & Lüscher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bissat, Ernest,** *Commis*

de Goumoens-la-Ville domicilié à Lusarne,

Célibataire

né à Berrex le treize mars mil huit cent septante-huit

fils de Louis Bissat, *décédé*,

et de Anna Marie Madeleine née Kuhnert, à Berrex,

2^a **Lüscher, Hedwig,** *gouvernante*

de Reimach (Argovie) domiciliée à Reimach,

célibataire

née à Reimach le vingt juin mil huit cent septante-sept

fille de Henri Lüscher, *décédé*

et de Albertine née Merz, la veuve, à Reimach.

Les publications ont eu lieu à Lusarne, Goumoens-la-Ville & Reimach les vingt-huit
et vingt-neuf mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Goumoens-

la-Ville, Reimach Lusarne.

Communiqué : à l'état civil de

Echallens & Reimach.

Signatures des époux :

*Ernest Bissat**Hedwig Lüscher*

Signatures des témoins :

*Jules Chollet**Hermann Hengiker*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 165

Jordan et Kermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent cinq, — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1^o **Jordan, Auguste François,** — Gendarme, —

de Ormont-Dessus, — domicilié à Lansanne, —

célibataire

né à Ormont-Dessus le vingt-deux Janvier — mil huit cent septante-six —

fil de David François Jordan, agriculteur, —

et de Sophie Lucie née Bernex, les deux à Ormont-Dessus. —

2^o **Kermann, Eugénie Marie-Julie,** — brodeuse, —

de Payerne — domiciliée à Payerne, —

célibataire

née à Olon le seize août — mil huit cent septante-six —

fille de Louis Kermann, décédé, —

et de Julie Rombe née Bosset, à Payerne. —

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Payerne & Ormont-Dessus les huit et dix avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Ormont-Dessus, Payerne & Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ormont-Dessus & Payerne.

Signatures des époux :

A. Jordan
Eugène Jordan

Signatures des témoins :

Alphonse
Auguste Peyre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 166

Viero et Mettan née Veyre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Viero, Nicola, Maçon,de Breganze | Vicenza | Italie, domicilié à Lauranne,

Célibataire

né à Breganze le cinq octobre mil huit cent septante-cinqfils de Bortolo Viero, manoeuvre ferrassieret de Francesca Valerio, sa femme, domiciliés à Breganze,**2^o Mettan née Veyre, Léa,** Repassendede La Pisse (Eviomaz) Valais, domiciliée à Lauranneveuve en premières noces de Jean Louis Mettan dès le vingt-un octobre mil neuf cent-unnée à Chapelles / Mondon le vingt avril mil huit cent soixante-huit.fille de Emile Veyre, décédéet de Marie Louise née Veyre, décédée.Les publications ont eu lieu à Lauranne, Eviomaz & Breganze, les sept, neuf et vingt-six Mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès du 1^{er} mari de l'épousePromesse de mariageCertificats de publication deBreganze, Eviomaz & LaurannePermis du Département de Justice& Police

Communiqué: à l'Etat Civil de

Eviomaz ou la Chancellerie Cle

Signatures des époux :

Viero NicolasLéa Viero

Signatures des témoins :

Chantre
Chr. Pélletier } Lauranne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 167

Karp et Glanzmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux mai mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Karp, Johannes,** Ébéniste,

de St Margarethen (Schleswig), Pense domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à St Margarethen le trois décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Johannes Karp, cordonnier

et de Margaretha née Kuhlert, sa femme, domiciliés à Seestee (Holstein)

2° **Glanzmann, Maria,** Sommelière,

de Scholzmatt (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Düdingen (Fribourg) le treize février mil huit cent quatre-vingt

fille de Joseph Glanzmann, employé de fabrique,

et de Margdalena née Roggo, sa femme, domiciliés à Givry (Fribourg)

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Scholzmatt et St Margarethen, les sept-neuf et dix-neuf mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Margarethen, Scholzmatt & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Scholzmatt & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Johannes Karp
Maria Karp

Signatures des témoins :

Magnus Frey
Arthur Kübler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Recevable au 20.12.17

Le 22 septembre 1917
les noms ci-contre
ont été reçus au nom
des bourgeois de la
commune de Stein
(Argovie).
Lausanne, le 30 octobre 1917
L'officier de l'état civil
[Signature]

Qui a l'état civil à
Stein et Scholzmatt.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Louve, 2.

N° 168

Aujourd'hui deux Mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1^o **Chave, Maurice François**, *enseignant*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lansanne* domicilié à *Lansanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Lansanne* le *vingt-trois Juin* mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fils de *feu Louis Chave*

domicile des parents :

et de *feu Louise Jenny Andrienne Genevaize, sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Aviolat, Julia Francisce-Célestine**,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ormont-Dessous* domiciliée à *Lansanne*

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Plambois* le *douze Janvier* mil huit cent *septante-neuf*

Noms, profession et

fille de *François Gédéon Aviolat, agriculteur*

domicile des parents :

et de *Louise Julia née Baudy, sa femme, domiciliés à Ollon*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Lansanne & Ormont-Dessous* le *huit et neuf avril*
mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de Lansanne**Ormont-Dessous*Communiqué: à *M. l'Etat Civil*d' *Ormont-Dessous*

Signatures des époux :

*François Chave**Julia Chave*

Signatures des témoins :

*Emile Amuchet**Lucien Chave Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 169

Recordon & Krieg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-87
Aujourd'hui ~~trois mai mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Recordon, Charles-François-Reni, Comptable,
de Gances domicilié à Lausanne,
veuf en premières noces de Jeanne Aimée Balmez dès le douze Juillet, mil huit cent quatre
vingt-dix-huit

né à Lausanne le vingt-cinq décembre mil huit cent soixante-dix
fils de feu Louis Martin Recordon
et de feue Rose Marie Louise Koffmann, de femme,

2° Krieg, Marie-Georgine-Louise, négociante
de Lausanne et de Muri (Berne) domiciliée à Lausanne,
célibataire

née à Lausanne le treize juillet mil huit cent septante-un
fille de feu Antoine Marc Krieg
et de Charlotte Alexandrine Wenger, de veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gances & Muri les premiers & trois avril
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Gances, Muri & Lausanne.

Signatures des époux :

Ch. Recordon
Marie Recordon

Signatures des témoins :

H. Wenger
M. Krieg

Communiqué : à l'Etat Civil de
Gances & de Muri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Gollion, Gaux & C^e, rue de la Louve, 2.

N° 170

Chassot et Folly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} **Chassot, Ernest-Amédée**, Jardinier

de Pier-vers-Sivriez (Fribourg) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Nanchâtel le vingt-neuf avril — mil huit cent soixante-deux

fils de Pierre Joseph Amédée Chassot, agriculteur,

et de Joséphine Emmélie née Vingeli, sa femme, à Pier vers Sivriez

2^e **Folly, Emma-Véronique**, Couturière

de Barberêche et Contamant (Fribourg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Barberêche le deux décembre — mil huit cent septante-cinq

fille de Christophe Vendelin Folly, décédé,

et de Marie Antoinette Philomène née Schmutz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pier-vers-Sivriez, Barberêche et Contamant le quinze dix-sept avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pier-vers-Sivriez, Barberêche, Contamant

Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Sivriez à Barberêche

Signatures des époux :

Ernest Chassot

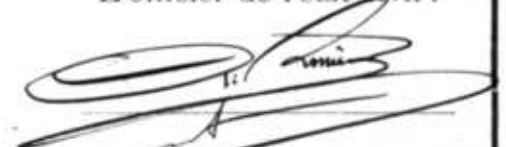
Emma Chassot

Signatures des témoins :

Ernest Gustave Digerens

Adrien Girouy les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 171

Guignard et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

rép. le 25.2.47

10/ le 13.6.51

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent cinquante mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guignard, Armand-Félicien**, employé aux C. F. F.

de Lieu domicilié à Lausanne

célibataire

né à Dunoy sur Morges le huit février mil huit cent quatre vingt deux

fils de Jules Leonard Guignard, manœuvre,

et de Adèle Marie née Bavel, la femme, domiciliés à Lausanne,

2^o **Blanc, Louise-Emilie-Andrienne**, ménagère

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt sept juillet mil huit cent quatre vingt un

fille de feu Georges David Samuel Blanc

et de Louise née Chavan, la veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu au Lieu à Lausanne le vingt neuf octobre mil neuf cent quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication du Lieu

de Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil du Lieu

Signatures des époux :

Guignard Armand
Louise Guignard

Signatures des témoins :

Dr Jules Fulauff
Laby Louis } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 172

Scala et Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre mai mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Scala, René-Joseph-Edouard**, Architecte-Entrepreneur
de Carona (Tessin) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Carona le quinze décembre mil huit cent septante-neuf

fils de Joseph Scala, décédé,

et de Amalia née Bessi, sa femme, décédée

2^o **Buffat, Caroline-Marie**, sans profession,

de Olon, village à Vuorzene domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Olon le dix-neuf février mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Louis Frédéric Buffat, décédé,

et de Emilie Albertine Marie Michaelis

Les publications ont eu lieu à Landanne, Carona, Olon, village à Vuorzene, le
vingt-cinq et vingt-six Mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Carona, Olon, Vuorzene, village, Vuorzene et

Landanne.

Communiqué: à l'état civil de

Carona, Olon, village à Vuorzene.

Signatures des époux :

Joseph Scala
Caroline Scala

Signatures des témoins :

Emil Tausch
Gottfried Koehler Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 173

Fabbi et Lambalot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fabbi, Giuseppe,** Cimenteur

de Mazzadi | Firenze | Italie, domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Mazzadi le vingt-trois avril mil huit cent cinquante-cinq

fil de feu Filippo Fabbi

et de feu Domenica Graziani, sa femme,

2° **Lambalot, Marie-Anne,** Tailleuse

de Belfort | Haut-Rhin | domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Belfort le huit août mil huit cent cinquante-six

fille de feu François Lambalot

et de feu Sophie Thomme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-huit Mars, à Belfort et à Mazzadi les
deux et neuf avril mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Mazzadi, Belfort et Lausanne

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Giuseppe Fabbi

Marie Fabbi

Signatures des témoins :

Gandini
F. Lambalot } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 174

von Tobel et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o von Tobel, Ernst, Docteur

de Hombrechtikon (Zürich) à Berne, domicilié à Berne,

célibataire

né à Berne le trois avril mil huit cent septante-neuf

fils de Rudolf von Tobel, décédé,

et de Alwina Magdalena Wälchli, à Berne,

2^o Martin, Louise Janny, sans profession,

de Froideville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-sept avril mil huit cent septante-sept

fille de Samuel Jean Martin, décédé,

et de Amélie Gissot, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Berne, Hombrechtikon, Lausanne & Froideville le sept, huit et neuf avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'Etat Civil de
Berne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hombrechtikon, Berne & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Er Tobel

Louise von Tobel

Signatures des témoins :

Herr Martin

Guil. Gresset Lausanne

A. Martin

L'officier de l'état civil :

N° 175

Monnier et Bürger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Monnier, Alcide,** Garçon de café,

de Sonceboz (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né au Roche le douze Juin mil huit cent soixante cinq,

fil de Monsieur Alcide Monnier, ancien Cafetier

et de Julie Constance Guinand, sa femme, domiciliés à Berne,

2^o **Bürger, Emma-Ida,** Couturière,

de Hegenheim (Mülhouse) Alsace, domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Chaux-de-Fonds le quatorze novembre mil huit cent septante

filles de Joseph Antoine Bürger, menuisier

et de Marie Elisabeth Ida Jackisch, sa femme, domiciliés à St-Croix

Les publications ont eu lieu à Sonceboz, Lausanne et Hegenheim les deux, quatre
à douze février mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Sonceboz, Lausanne et Hegenheim

Communiqué : à l'Etat Civil de

Sonceboz et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Alcide Monnier

Emma Monnier

Signatures des témoins :

Paul Renaud.

Henri Pletscher.

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 176

Servoz & Chevallay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze mai mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Servoz, Marie-Louise,**

agriculteur,

de S^t Paul (Haute Savoie)

domicilié à Pully

veuf de Marie Célestine née Trincas des le dix sept Janvier mil neuf cent quatre

né à S^t Paul le sept Janvier

mil huit cent septante trois

fils de Blaise Marie Servoz, décédé,

et de Marie Louise née Bochaton, la Veuve à Chamblanches,

2° **Chevallay, Françoise dite Marie,**

Cuisinière

de Champanges (Haute Savoie)

domiciliée à Vaudanne,

célibataire

née à Champanges le vingt cinq février

mil huit cent septante cinq

fille de Jean Louis Chevallay, Cultivateur,

et de Jeanette née Jacquiez, la femme, domiciliés à Evian-les-Bains,

Les publications ont eu lieu à Vaudanne, Pully, S^t Paul et Champanges, les
onze, douze & treize avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de
Pully

Signatures des époux :

Louis Servoz
Marie Servoz

Signatures des témoins :

Paul Servoz à Chamblanches
Blaise Servoz à Pully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de Pully et
à la Chancellerie C^{le}

N° 177 ²⁻³⁶

Blanc et Mühlbach

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui en mai mil neuf cent vingt-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanc, Edouard**, manoeuvre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne, domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne (Vevins) le huit juillet mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fil de Jean Louis Blanc, décédé,

domicile des parents :

et de Sophie Henriette Wagnon, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Mühlbach, Marie Louise**, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Philippsburg / Karlsruhe / Baden domiciliée à Chailly / Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Genève le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Charles Mühlbach, absent,

domicile des parents :

et de Louise Rosine Bernard, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Philippsburg le huit avril mil neuf cent-vingt-cinq

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 11 septembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 16 novembre 1924, le mariage inscrit ci-contre a été déclaré nul par la divorce. Le mariage a duré deux ans, le délai prescrit par la loi n'étant pas échu, le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 28 novembre 1924.
L'officier de l'état civil:

[Signature]

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement de la grand-mère de l'épouse.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne & Philippsburg

Communiqué : à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Edouard Blanc
Marie Blanc

Signatures des témoins :

J. Blanc
Ch. Gallot } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

R. du 30.11.22.

Imp. H. Vallotton, Gues & C., rue de la Louve, 2.

N° 178

Muller et Duncker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Muller, Jakob, ébéniste

de Trimbach (Soleure) domicilié à Lussane,

célibataire

né à Restorf (Soleure) le seize février mil huit cent septante-trois

fils de Joseph Muller ébéniste à Restorf

et de Katharina Gubler, sa femme, décédée.

2^o Duncker, Louise Marie-Catherine, institutrice,

de Lutin (Stdenburg) domiciliée à Lussane

célibataire

née à Lussane le premier avril mil huit cent septante-trois

fille de Eugénie Frédérique Duncker, ébéniste à Montieux

et de Joséphine Louise Françoise née Favrod, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussane, Trimbach et Lutin, les dix-huit, dix-neuf et vingt avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deTrimbach, Lutin & Lussane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Trimbach & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Jacob MullerLouise Muller

Signatures des témoins :

Bernhard MüllerAdolf Müller

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 179

Beaujeu et Pantet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze mai mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Beaujeu, François-Joseph**, Chef de Cuisine, -

de Villefranche 1/ Rhône | Rhône | France - domicilié à Lansanne

célibataire

né à Villefranche le douze Janvier mil huit cent septante-trois,

fils de Jean Baptiste Beaujeu, tailleur à Villefranche

et de feue Antoniette Marie Gaze, sa femme,

2^o **Pantet, Alice-Fanny**, sans profession,

de Chavornay domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Chavornay le dix-sept Juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de feue François Louis Pantet

et de feue Olive Mathilde née Gassier, sa femme

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Villefranche & Lansanne, les
vingt-un, vingt-deux et vingt-trois avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Consentement du père de l'époux & acte de décès de la mère. - Promesse de mariage.

Certificats de publication de Villefranche,

Chavornay & Lansanne. - Déclaration de

Validité. - Permis du Département de

Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

& à l'Etat Civil de Chavornay.

Signatures des époux :

Beaujeu

Alice Beaujeu

Signatures des témoins :

L. Galvisberg

J. W. Arshard
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 180

Gonin et Jorand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize mai mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gonin, François Alfred,** agriculteur,

de Divonne (France) domicilié à Commagny

célibataire

né à Arbère (Divonne) le treize Juin mil huit cent soixante huit

fils de Auguste Gonin, domicilié à Arbère,

et de défunte Julie née Falconnet

2° **Jorand, Cécile Emilie,**

de Rue (Sribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Rue le six Juin mil huit cent quatre vingt

filles de Célestin Valentin Jorand, décédé,

et de Mme Marie Rose née Monney, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Commagny, Rue, Lausanne & Divonne, les cinq, huit et neuf avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Coppet.

Signatures des époux :

Gonin François
Gonin Emilie

Signatures des témoins :

Jorand Pierre } Lausanne
Dubief }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de Coppet, Rue et à la Chancellerie de

N° 181

Messaz & Rugglé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze mai mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Messaz, Auguste-Charles**, Photographe,

de Berrex et de l'Isle domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Augustine Charlotte née Pomraz des le vingt trois mil huit cent quatre-vingt dix neuf,

né à Berrex le treize février mil huit cent soixante-dix

filz de Adèle Esarine Messaz, à Erassier,

et de

2^o **Rugglé, Babetta**, Sans profession,

de Gotschans (Kauptweil) / Thurgovie domiciliée à Lausanne

celibataire

née à Urdäsch (Appenzel A/A) le trois avril mil huit cent septante-trois

fille de Johann Evangelist Gottlieb Rugglé, décédé

et de Katharina Barbara née Koller, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gotschans, L'Isle & Berrex les dix huit, vingt et vingt-un avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berrex, L'Isle, Gotschans Lausanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Gingins, L'Isle & Kauptweil

Signatures des époux :

A. Messaz
Babetta Rugglé

Signatures des témoins :

Emile Buvet
Ch. Guignard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 182

Meister & Barbier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meister, Emile Alfred,** télégraphiste

de Sumidwald (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-trois mai mil huit cent quatre-vingt

fil de Emile Meister, décédé,

et de Elisabeth née Baumgartner, à Lausanne,

2° **Barbier, Janny Elise,** Telephoniste

de Boudry (Neuchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt

filles de Charles Henri Barbier, jardinier à Lausanne

et de Anna née Mäder, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sumidwald, Boudry & Lausanne, le quinze
avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Boudry, Sumidwald & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Sumidwald & Boudry

Signatures des époux :

Emile Meister

Elise Meister

Signatures des témoins :

Barbier
J. H. Barbier Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 183

Buzzi et Röhliberger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux mai mil neuf cent cinq* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Buzzi, Nicoloa dit Emile*, *Employé de bureau*,

de *Bangerten (Berne)* — domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne le vingt février* — mil huit cent *septante-neuf*

fils de *feu Nicolas Buzzi*

et de *feue Anna Rindtsbacher, sa femme*,

2° *Röhliberger, Bertha*, *sans profession*

de *Langnau (Berne)* — domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Brammenthal (Soleure) le vingt cinq août* — mil huit cent *quarante-vingt-neuf*

fille de *Johannes Röhliberger, agriculteur*

et de *Elisabeth née Hofet, sa femme, domiciliés à Brammenthal (Soleure)*

Les publications ont eu lieu à *Bangerten, Langnau & Lausanne, les vingt et*
vingt-deux avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Bangerten, Langnau & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Langnau & Etzelkofen

Signatures des époux :

E. Buzzi

Bertha Röhliberger

Signatures des témoins :

Jean Gerber

J. Gerber

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 184

Baruffaldi & Kurzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai mil neuf cent cinq _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Baruffaldi, Charles-Jean-François**, *Serrurier*,de Maccagno-Superiore (Côme) Italie, _____ domicilié à *Laudanno*, _____

célibataire _____

né à Maccagno-Superiore le six avril _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de *Alexandre Ambrosetti Baruffaldi Serrurier* à Maccagno _____et de *Caroline Ambrosetti*, *décédée*, _____2^o **Kurzen, Marie**, _____ *sans profession* _____de *Frutigen (Berne)* _____ domiciliée à *Puidoux* _____

célibataire _____

née à *vière Puidoux* le vingt-six mai _____ mil huit cent huitante _____fille de *Jean-François Kurzen*, *décédé* _____et de *Jeanne-Françoise Julie née Dénéreux*, *la veuve* à *Puidoux* _____

Les publications ont eu lieu à *Laudanno, Frutigen & Maccagno-Superiore* les
vingt-un, vingt-deux mars et deux avril mil neuf cent cinq, ainsi qu'à
Puidoux le vingt-deux mars.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ *actes de naissance des Epoux* __________ *Promesse de mariage* __________ *Certificats de publication de* __________ *Maccagno, Frutigen, Puidoux & Laudanno* __________ *Scand du Département de Justice* __________ *& Police* __________ *Communiqué: à l'Etat Civil de* __________ *Frutigen, Chexbres & à la Chancellerie* __________ *Cantonale* _____

Signatures des époux :

Charles Baruffaldi
Marie Baruffaldi

Signatures des témoins :

Saverio Guazzoni
Lola Bocco } *a Laudanno*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 185

Aubert et Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mai mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Aubert, Henri-Jules,** — benimyer,

de Chenit — domicilié à Aubonne,

célibataire,

né à Aubonne le vingt-neuf février — mil huit cent septante-six

fils de Henri Frédéric Aubert

et de Julie Jenny née Bury, sa femme, domiciliés à Aubonne.

2^o **Glauser, Lina,** — cuisinière

de Metschwyl - Schleimen (Berne) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Schleimen le vingt-sept décembre — mil huit cent huitante-trois,

fille de Nicolas Glauser

et de Maria née Glauser, ses deux sœurs,

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Lausanne, Le Sentier, Le Brassus & Hindelbank
les dix-huit, dix-neuf et vingt avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil

d' Aubonne,

Signatures des époux :

Henri Aubert

Lina Aubert

Signatures des témoins :

Charles Baroux

Em. Topet

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil
d' Aubonne, Le Sentier et Hindelbank

N° 186

Duperrut et Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Duperrut, Alfred Robert Ferdinand**, Employé C. f. f.

de Vufflens-la-Ville domicilié à Renens

célibataire

né à Lonay le dix neuf Mars mil huit cent quatre vingt deux

fils de François Antoine Louis Duperrut, employé C. f. f.

et de Marie Susanne née Ducet sa femme, domiciliés à Lonay

2° **Magnin, Marie Alice**, Cuisinière

de Estavayer-le-Gibloux - Villarsel-le-Gibloux (Fribourg) domiciliée à Landenne

célibataire

née à Estavayer-le-Gibloux le vingt un mai mil huit cent quatre vingt deux

filie de Pierre Joseph Magnin, agriculteur

et de Catherine née Magnin, sa femme, domiciliés à Estavayer-le-Gibloux

Les publications ont eu lieu à Landenne, Estavayer le Gibloux, Villarsel-le-Gibloux
Renens & Vufflens-la-Ville, les vingt deux, vingt trois et vingt quatre avril mil
neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Sullens, Romanel.

Signatures des époux :

Duperrut Alfred
Alice Duperrut

Signatures des témoins :

G. Oberholzer }
Gandry } à Landenne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
Romanel, Sullens & Estavayer-le-Gibloux

[Signature]

N° 187

Rochat et Despond
née Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rochat, Albert,** frère

de L'abbaye domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Enarain le quatre février mil huit cent soixante-neuf

fils de feu Georges Henri Rochat

et de Julie née Perin, sa veuve à Lausanne.

2° **Despond née Chevalley, Louise,**

de Maccennens (Fribourg) & Bièloy-Vully domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières noces de Alfred Despond dès le dix-huit janvier mil neuf cent-un

née à Esertines près Yverdon le dix-huit avril mil huit cent soixante-quatre,

fille de feu Marc Louis Chevalley

et de feu Aimée née Anderson.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'abbaye, Maccennens & Bièloy-

Vully, les vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce des Epoux

Certificats de publication de

L'abbaye, Maccennens, Bièloy-Vully

Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'abbaye, Villarsimont & Echallens.

Signatures des époux :

Albert Rochat
Louise Despond

Signatures des témoins :

Jean Martin
Pauline

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 188

Dupont & Perret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupont, Henri-Benjamin, — tailleur, —

de Pully domicilié à Lausanne

célibataire

né à Pully le vingt-quatre mai mil huit cent septante-un

fils de feu Charles Lambert Louis Dupont

et de feu Jenny née Bellet

2° Perret, Julie-Louise, — couturière, —

de Villars-Tiercelin domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-un novembre mil huit cent septante-sept

fille de feu Jean Daniel Perret

et de Julie Henriette Dubouy, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Villars-Tiercelin & Pully les vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pully, Villars-Tiercelin Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Pully & Bottens.

Signatures des époux :

Benjamin Dupont

Louise Dupont

Signatures des témoins :

St Bastian

Jules Mulliez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 189

Noverraz & Pittet née Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Noverraz, Louis-Samuel-Antoine**, Cafetier,

de Lutry & Cully — domicilié à Landanne,

divorcé en secondes nocces de Jeanne Marie Tavin dès le treize décembre mil neuf cent-un

né à Landanne le trois Juin — mil huit cent cinquante-sept

fils de feu Jean François Samuel Noverraz

et de feu Rose Marie Susanne Kerschov

2° **Pittet née Schmid, Alice-Julie-Suzanne**, ménagère,

de Courmourens — domiciliée à Lausanne,

divorcée en premières nocces de Albert Henri Pittet dès le cinq février mil neuf cent-trois

née à Lausanne, le dix-neuf Mai — mil huit cent septante-un

fille de Louis Schmid, serrurier,

et de Louise Susanne Chambaz, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully & Courmourens, les vingt-neuf et trente avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce.

Promesses de mariage

Certificats de publication de Lutry, Cully, Courmourens & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Cully, Lutry & Isle

Signatures des époux :

L. Noverraz

Alice Noverraz

Signatures des témoins :

Porrochon Jules

Ramelot Henri Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 190

Schelling et Jungi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schelling, Alfred,** comptable

de Berneck (St Gall) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Albstatten (St Gall) le douze avril mil huit cent septante-cinq

fils de Félix Schelling, décédé

et de Jeanne née Müller, la veuve, à St Gall.

2° **Jungi, Marie-Madeleine,**

de Toffen (Bern) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-trois mars mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Bénédicte Jungi, laitière

et de Madeleine née Buzi, la femme, domiciliés à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Berneck et Toffen les vingt-deux et vingt-quatre avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Berneck, Toffen & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Berneck & Belp.

Signatures des époux :

Alfred Schelling
Marie Schelling

Signatures des témoins :

Kerner Schelling à St Gall
André Steiner à Zurich

L'officier de l'état civil :



N° 191

Laurent et Fehlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois mai mil neuf cent-cinq~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laurent, Emile,** Marié,

de Chavornay domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Chavornay le vingt-neuf Janvier mil huit cent Septante-sept

fil de Charles Laurent, agriculteur à Chavornay

et de Swette née Lament, sa femme, décédée,

2^o **Fehlmann, Elise,** Cuisinière,

de Menziken (Argovie) domiciliée à Lansanne

Célibataire

née à Neuchâtel le vingt-huit Octobre mil huit cent Septante-neuf

fille de Elisabeth Fehlmann, décédée,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Chavornay, Menziken et Lansanne le vingt-neuf
Avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chavornay, Menziken & Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de _____

Chavornay & Menziken

Signatures des époux :

Laurent Emile
Elise Laurent

Signatures des témoins :

B. Jaisot
Croquet Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 192

Tacca & Gelsomini née
Bizzanelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tacca, Giuseppe Bartolomeo**, traciende Cavaglio d'Agogna (Novare - Italie) — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Cavaglio d'Agogna le vingt-neuf juillet — mil huit cent quatre-vingt —

fils de feu Giuseppe Tacca

et de feu Maria née Vanolo

2^o **Gelsomini née Bizzanelli, Domenica**,de Loveno Grumello (Brescia) Italie, — domiciliée à Lausanne

veuve de Marcelino Gelsomini dès le trois décembre mil neuf cent-trois

née à Loveno le seize février — mil huit cent septante-six —

fille de feu Domenico Bizzanelli

et de Angela née Mandini, la veuve à Breno

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cavaglio et Loveno les vingt-cinq mars
et vingt-trois avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du l' mari del' Epouse

actes de décès des père mère du fiancé

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cavaglio

Loveno et Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Tacca Giuseppe
Domenica Tacca

Signatures des témoins :

Fonetti Jean
Bianchi Carlo Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 193

Chatelanat & Carrard
née de Jonge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois mai mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelanat, Adrien-Ernest, Rentier**

de Mondon domicilié à Landanne,

célibataire

né à Vevay le vingt-huit mars mil huit cent soixante-quatre

fil de Paul Chatelanat, décédé,

et de Nancy née Wyttenbach, sa veuve, à Landanne.

2° **Carrard née de Jonge, Henriette-Philippina-Jacoba**

de Orbe, Rueses & Trepoigny domiciliée à Landanne

veuve de Charles Auguste Carrard dès le dix-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

née à La Haye le vingt-trois novembre mil huit cent septante-trois.

fille de Jean Karl Jacob de Jonge, décédé

et de Elisabeth Adriana née de Koch, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Orbe, Rueses, Trepoigny & Mondon les deux, trois et cinq mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mondon, Orbe, Rueses, Trepoigny et

Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Mondon, Orbe, Montagny & Fey

Signatures des époux :

E. A. Chatelanat

Henriette Chatelanat

Signatures des témoins :

M. Soland de Meuvigny

Mme Puthier

M. van der Berghe Mathieu

M. van der Berghe Mathieu de Jonge

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 194

Lavanchy & Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lavanchy, Aimé,** — Chasseur —

de Lutry — domicilié à Lansanne, —

célibataire —

né à La Grange de Lutry le vingt-quatre avril — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fils de Marie Jenny Diserens sa femme, domiciliés à Lutry —

et de François Lavanchy, agriculteur —

2° **Favre, Claire-Fanny,** —

de Orny et de Château-d'Oex — domiciliée à Lutry —

célibataire —

née à Orny, le douze août — mil huit cent quatre-vingt-dix —

fille de Albert Henri François Favre, chasseur —

et de Augustine Elise née Pastore, sa femme, domiciliés à Orny —

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Lutry, Orny, Château-d'Oex, S. Stivaux, —
des trois et six mai mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Consentement du père de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Lutry —

Orny, Château-d'Oex, S. Stivaux, Lansanne —

Communiqué : à l'état civil de —

Lutry, La Sarraz, Château-d'Oex, —

Signatures des époux :

Aimé Lavanchy

Fanny Lavanchy

Signatures des témoins :

H. Favre

Elise Favre } à Orny

L'officier de l'état civil :



N° 195

Guanzini et Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-cinq mai mil neuf cent-cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° **Guanzini, Pietro-Francesco-Andrea**, ouvrier

de Pisano (Novare - Italie) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Pisano le deux novembre mil huit cent septante-neuf

fils de Giuseppe Guanzini, agriculteur à Pisano

et de franc Virginia Costa, sa femme,

2° **Henry, Romana-Domenica-Verena-Maria**,

de Terminon, Savoie domiciliée à Lausanne, ménagère

célibataire

née à Turin le sept mai mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Medardo Henry, maçon, à Lausanne

et de mère non dénommée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Terminon et Pisano les huit, neuf et
deux avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'époux

Permis de mariage

Certificats de publications de Pisano,
Terminon Lausanne

Permis du Département de Justice

à Police

Communiqué : à la Chancellerie

Contenu.

Signatures des époux :

Guanzini Pierre
Romana Guanzini

Signatures des témoins :

Perrighino Antoine
Meinazzoli Victor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 196

Duc et Etter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Duc, François-Joseph**, Famillede Genève domicilié à Lausanne,célibatairené à Genève le quatre octobre — mil huit cent septante-neuffils de François Antoine Duc, décédé,et de Marie Madeleine née Trombert, sa veuve, à Genève,2^o **Etter, Thérèse**, Coiffeusede Meykrich (Berne) domiciliée à Lausannecélibatairenée à Bienne le huit Septembre — mil huit cent soixante-neuffille de Christian Etter, décédé,et de Barbara Schütz, décédéeLes publications ont eu lieu à Lausanne, Genève & Meykrich les vingt-deux & vingt-cinq avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deGenève, Meykrich & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Meykrich & Genève (Berne)

Signatures des époux :

François DucThérèse Duc

Signatures des témoins :

Francis
F. Jambon

L'officier de l'état civil :

A. Jambon

N° 197

Pelet et Gendre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pelet, Marc,** Ingénieur,

de Orbe et de Peypes & Pessens domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne le quinze Janvier mil huit cent septante-cinq

fils de Louis Henri Pelet, Directeur de l'École de Commerce

et de Henriette Gisette Martin, sa femme, domiciliés à Lansanne.

2^o **Gendre, Germaine-Antoinette-Michelle-Hélène,**

d'origine française domiciliée à Château-Chinon (Nièvre)

célibataire

née à Mucols / Rue de Vime / le quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Claude Léopold Gendre, Receveur

et de Marie Antoinette née Nitrat, sa femme, domiciliés à Château-Chinon.

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Orbe, Peypes et Pessens & Château-Chinon

les onze, treize et quatorze mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Consentement des parents de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Orbe, Peypes & Pessens, Château-Chinon & Lansanne.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Orbe

St Cierges & Chancellerie de

Signatures des époux :

M. Pelet : ing.
S. Pelet

Signatures des témoins :

Mari Gendre à Château-Chinon
Louis Pelet à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 198

Métraux & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Métraux, Frédéric-Paul-Edmond, Pasteur,**

de Pailly domicilié à Chailly/Lausanne

célibataire

né à Lausanne le onze juin mil huit cent septante-neuf

fil de Jules Métraux, Notaire à Lausanne

et de Louise Emma Eva née Amundtuz, décédée

2^o **Secretan, Jeanne,** sans profession

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le cinq février mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Alfred Secretan, Docteur en médecine,

et de Marie Louise Alix Benoit, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Pailly, les vingt-cinq et vingt-sept-
sept mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

notes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Lausanne & Pailly

Communiqué: à l'état civil de

Vuarenand

Signatures des époux :

Paul Métraux past.

Jane Métroux

Signatures des témoins :

J. Métraux }
A. Secretan } Lausanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 199

Gagnebin et Brunner

Aujourd'hui ~~vingt-neuf mai mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o **Gagnebin, Charles-Marie**, *Docteur médecin*,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Renan (Berne) & de Neuchâtel*, domicilié à *Mozges*,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Grandval le premier février* mil huit cent *septante*,

Noms, profession et

fils de *Paul Samuel Gagnebin, ancien pasteur*

domicile des parents :

et de *Suzanne Louise née Lecoutre, domiciliés à Lausanne*

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Brunner, Méta**,

Lieu d'origine et de domicile :

de *Berne* domiciliée à *Berne*,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Berne le neuf mai* mil huit cent *quatre-vingt cinq*

Noms, profession et

fille de *Louis Charles Edouard Brunner, fonctionnaire fédéral*

domicile des parents :

et de *Conde Emma Rosa née Wyss, à Berne*,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Renan, Neuchâtel, Berne le quatorze & à Mozges le quinze avril mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Mozges.

Signatures des époux :

J. M. Brunner
Charles Gagnebin

Signatures des témoins :

E. Brunner
à Berne.
C. Gagnebin
à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Renan, Neuchâtel, Mozges & Berne.

N° 200

Burkhalter & Pillet
ni Crozet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trente Mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burkhalter, Friedrich, Cocher,

de Hasle près Berthoud (Bâle) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Birmensdorf le premier mai mil huit cent Septante-trois,

fils de Christian Burkhalter, décédé,

et de Elisabeth née Stutz, sa femme, décédée

2° Pillet née Crozet, Louise-Hélène, Reparceuse,

de Martigny (Ville) domiciliée à Lausanne,

veuve de Ferdinand Pillet dès le quatorze d'our mil neuf cent un,

née à Bex le quinze novembre mil huit cent Septante-six

fille de Pierre Samuel Crozet, agriculteur,

et de Maria Louise née Ricard, sa femme, à Bex.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Hasle et Martigny-Ville, les treize et
quinze Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de décès du mari de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hasle, Martigny-Ville Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Hasle & Martigny-Ville

Signatures des époux :

Burkhalter Friedrich

Hélène Burkhalter

Signatures des témoins :

Ed. Vidoudez
A. Vidoudez } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 201

Lecamus et Rahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lecamus, Frédéric-Jules-Aimé, Dessinateur principal des Chemins de fer de l'Etat

de Nogent-le-Rotrou (Eure et Loir) France domicilié à Remes (Ille & Vilaine)

célibataire

né à Nogent le Rotrou le deux avril mil huit cent septante-dix

fil de Frédéric michel alexandre Lecamus, décédé,

et de Clémence Aimée née Fréreau, la Veuve à Bourg le Roi

2° Rahud, Lina-Blanche, sans profession,

de Lyons domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Cully le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Charles Rahud, employé de Commerce

et de Célestine Marguerite née Dubouy, domiciliée à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Lyons, Nogent-le-Rotrou & Remes les huit et neuf avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cotes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epoux - consentement de la mère - Consentement du père de l'Epouse - Promesse de mariage - Certificats de publication de Nogent-le-Rotrou, Remes, Lyons & Laudanne - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police
Communiqué : à l'Etat Civil de Sées & à la Chancellerie

Signatures des époux :

F. Lecamus
Lina Rahud

Signatures des témoins :

Ch. Rahud Dubouy
J. Masson les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 202

Piquet et Sottaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 4 Juill. 1911 déclaré exécutoire le 17 août 1911, le Tribunal de 1^{re} instance du Canton de Genève a dit et jugé par le divorce le mariage et contre.

Le divorce a été prononcé entre les Epoux, en vertu de l'article 107 de la loi fédérale du 26 Décembre 1874.

Lanzanne le 26 Jour 1911
L'officier de l'état civil :

Aujourd'hui trente un Mai mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Piquet, Charles-Louis, négociant,

de Chenit domicilié à Lanzanne,

célibataire

né à Ayles le quinze octobre mil huit cent septante sept

filz de Jules Emile Piquet, Charpentier,

et de Caroline Fanni Sorette née medical, à Lanzanne

2^o Sottaz, Marguerite Renée, brocheuse

de Feibenzg domiciliée à Lanzanne

célibataire

née à Lanzanne le dix huit juillet mil huit cent quatre vingt un

fille de Charles Conrad Louis Sottaz, serré,

et de Marie Elisabeth née Reidy, sa femme à Lanzanne.

Les publications ont eu lieu à Feibenzg, à Lanzanne, au Sentier & au Brassus les dix onze & douze avrils mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Certificats de publication de Feibenzg, Le Sentier, Le Brassus & Chenit.

Promesse de mariage.

Communiqué : à l'état civil au Sentier & de Feibenzg.

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 203

Götschin et Reichart

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Götschin, Gustave,** Employé de Commerce

de Riehen (Bâle-Ville) domicilié à Lausanne,

veuf de Marie Louise Sophie Meyer née Deyhach dès le dix Septembre mil neuf cent cinq

né à Riehen le cinq décembre mil huit cent soixante,

fil de Simon Götschin, agriculteur

et de Rosina Elisabeth née Heimgartner, domiciliés à Riehen

2° **Reichart, Josefa,** Cuisinière,

de Frauenzell (Kempten) Bavière domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Rungarzhofen le dix Janvier mil huit cent dix-neuf

filles de Franz Xavier Reichart, agriculteur à Rungarzhofen

et de feu Sophie née Zick, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Riehen, Frauenzell & Lausanne, les vingt-un & vingt-deux trois mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Riehen, Frauenzell & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Bâle

& à la Chancellerie de

Signatures des époux :

G. Götschin Reichart
Josefa Götschin

Signatures des témoins :

Berthe Götschin
S. Schaffner à Bâle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 204

Rouge et Cherpillod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rouge, Constant Frédéric**, garçon de peine,

de Mont St Landenne, domicilié à Landenne,

célibataire

né à Landenne le six Janvier mil huit cent quatre-vingt cinq

fils de Frédéric Marie Rouge, Charpentier à Landenne,

et de femme Elise Françoise née Pinoveyze, sa femme,

2° **Cherpillod, Hortense**, sans profession,

de Cherbres domiciliée à Landenne,

célibataire

née à Clamens le sept avril mil huit cent quatre-vingt cinq

fille de Alexis Cherpillod, appareilleur à Vevey

et de Marie Rosine née Beroud à Genève,

Les publications ont eu lieu à Landenne, Le Mont et Cherbres les onze & douze
avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landenne, Le Mont et Cherbres.

Communiqué: à l'état civil

de Romanel et Cherbres.

Signatures des époux :

Constant Rouge
Hortense Rouge

Signatures des témoins :

François Jaumin
F. Jaumin Landenne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 205

Schicklin et Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schicklin, Joseph**, coiffeur,

de Paris (10^{ème}) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Mülhouse le quatre mai mil huit cent septante quatre

fils de Louis Schicklin, décédé

et de Madeline née Haas, sa veuve, à Mülhouse,

2^o **Bachmann, Marie Henriette**, coiffeuse,

de Rindwill (Lucerne) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le dix mai mil huit cent quatre vingt quatre

fille de Just Bachmann, sieur C. F. F.

et de Marie Anne née Marten, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Paris et Rindwill les vingt, vingt-un et vingt-cinq mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux.

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère. - Promesse de

mariage. - Certificats de publication de

Paris, Rindwill & Landanne. - Déclaration

de Validité. - Permis du Département de

Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Rindwill & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jos. Schicklin
Henriette Schicklin

Signatures des témoins :

Jly Strada à Mentrax
Louis Paythau à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 206

Grassi et Ding-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 28 avril 1908 le Tribunal civil du district de Lugano a déclaré pour le divorce le mariage indissoluble et contre,

Le divorce a été prononcé en vertu des articles 74 et 75 du Code Civil Tessinois

Lugano le 20 mai 1908

L'off. de l'état civil

[Signature]

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Grassi, Giuseppe-Fabrizio**, *meunier*

de Novazzano | Tessin | domicilié à Landanne

célibataire

né à Canobbio | Tessin | le vingt-six Octobre — mil huit cent Septante-six

fils de Giovanni Grassi décédé,

et de Caterina née Casagrande, la veuve, à Luinardo Canobbio

2^o **Ding-, Augustine-Philomène**, *Cuisinière*

de Nuvilly | Fribourg | domiciliée à Landanne

célibataire

née aux Planches (Rues des Rêes) Fribourg le treize Janvier mil huit cent Septante-trois

fille de Grigore Ding, agriculteur

et de Kamette Lucie née Chumex, la femme, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Novazzano, Nuvilly & Landanne, les dix-neuf et vingt mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Novazzano

Nuvilly & Landanne

Communiqué: à l'état civil de

Novazzano et de Nuvilly

Signatures des époux :

Grassi Joseph
Philomène Grassi

Signatures des témoins :

Oscar Lepura
Bini Martin } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 207

Pahud & Betlex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal de Commerce de Lausanne, rendu en date du 3 juin 1929, déclaré définitif et exécutoire le 28 septembre 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à Artois s. le délai pendant lequel l'... ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 28 septembre 1929. Lausanne, le 7 novembre 1929.

L'officier de l'état civil :

Le Bailly

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pahud, Jéli-Constant**, Employé de Commerce,

de Oyens, domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Grenchen le vingt-cinq octobre mil huit cent septante-cinq

fil de Aimé Jules Pahud, Chef de Chantier

et de Alice née Emery, sa femme, les deux à Lausanne,

2° **Betlex, Julie**, sans profession,

de Combèchemont-le-Petit domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Dommarion le onze mai mil huit cent septante-neuf

filles de Alfred Betlex, agriculteur à Dommarion

et de Fanny née Guichod, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oyens et Combèchemont-le-Petit, les vingt-deux et vingt-six avril mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oyens, Combèchemont-le-Petit & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de St-Cinget & Combèchemont.

Signatures des époux :

Pahud Constant
Julie Pahud

Signatures des témoins :

Hele Bonnard à Combèchemont
Eugène Betley à Dommarion

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 208

Perrin et Fivat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Perrin, Gustave-Louis**, manoeuvre maçon,

de Chavannes-le-Chêne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-un Février — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de **Elie Perrin**, manoeuvre maçon,

et de **Marie née Lambert**, sa femme, à Lausanne,

2^o **Fivat, Emma**, blanchisseuse,

de Sâzdel domiciliée à Lausanne

célibataire

née aux Granges d'Orny le onze août — mil huit cent quatre-vingt —

fille de **Louis Fivat**, Charpentier

et de **Olympe née Esteppey**, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes-le-Chêne & Sâzdel, les
vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre mars mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Chavannes-le-Chêne, Sâzdel & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Yvonand & Granges près Payerne

Signatures des époux :

Gustave Perrin
Emma Perrin

Signatures des témoins :

Laurent Jules.
P. Hugame les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 209

Auberson et Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent cinq _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Auberson, François-Auguste,** garçon de peine _____

de Essertines / Yverdon _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Chavornay le deux Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

fils de François Louis Auberson, Commerçant _____

et de Charlotte Henriette Fanny née Walther, sa femme, à Lausanne _____

2° **Cochet, Louisa,** _____ sans profession, _____

de Belmont / Lutry _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne le dix Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____

fille de Louis Cochet, concierge _____

et de Emma Marie Felice née Dussette, sa femme, à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Essertines, Belmont et Lausanne le treize mai mil
neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Par jugement du Tribunal... de l...
instance de Genève, rendu
en date du 22 décembre 1924 déclaré
définitif et exécutoire le 11 février
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 11 février 1924.

L'officier de l'état civil:

H. Paulin

R. du 2222

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux _____

consentement au mariage de Chacun des _____

Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Essertines _____

Belmont et Lutry à Lausanne _____

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Vuarenens & Pully _____

Signatures des époux :

Auguste Auberson
Louisa Auberson

Signatures des témoins :

Louis Auberson-Walther
Nous Cochet Dussere
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 210

Dayer et Collet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Dayer, Louis Eugène Joseph**, *nickelieur*

de Hérimence | Lalaid | domicilié à Landomme,

célibataire

né à Landomme le trente trois — mil huit cent septante-huit

fils de Joseph Marie Bernard Dayer, *facturier à Landomme*et de Louise Fanny Regamey, *sa femme, décédée*2° **Collet, Emma Louise**, *Demoiselle de magasin*

de Paulmes — domiciliée à Landomme

célibataire

née à Cottens le trente avril — mil huit cent septante-sept

fille de Louis Collet, *ancien agriculteur à Cottens*et de Jenny Louise née Magnenat, *sa femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à Landomme, Paulmes et Hérimence, les deux, trois et quatre mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de Hérimence, Paulmes Landomme.*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Paulmes & Hérimence

Signatures des époux :

*Louis Dayer**Emma Dayer*

Signatures des témoins :

Dupuis
D. Bourays
les deux de Landomme

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 211

Liverio et Savio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Juin mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liverio, Antonio - Benvenuto**, *maçon*

de Bioglio (Novare) Italie, domicilié à *Laudanne*

célibataire

né à Bioglio le douze juin mil huit cent soixante-sept

fils de *Agostino Liverio, maçon*

et de *Teodolinda née Ferrati, sa femme, domiciliés à Bioglio*

2° **Savio, Ernesta Maddalena**, *Ménagère*

de Bioglio domiciliée à *Laudanne*

célibataire

née à Bioglio le sept avril mil huit cent septante

fille de *feu Bartolo Savio*

et de *feu Carolina née Savio, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Laudanne & Bioglio* les onze et vingt-trois avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bioglio & Laudanne

Communiqué : à la *Chancellerie*

Cantonale

Signatures des époux :

Antonio Benvenuto

Maddalena Liverio

Signatures des témoins :

Jan Bessero

Julio Costantino

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 212

Roud et Rastorfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roud, Charles-Louis,** cuisinier

de Ollon domicilié à Lansanne

célibataire

né à Fribourg le quinze Février mil huit cent Septante-sept

fils de Charles Roud, décédé,

et de Pauline Burkhardt, décédée

2^o **Rastorfer, Anna,** fille de Sulle

de Niederbipp (Berne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Niederbipp le quatre Janvier mil huit cent Septante-trois

fille de Marianne Rastorfer, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Ollon-Huëmoz, Niederbipp et Lansanne le vingt
Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ollon,
Huëmoz, Niederbipp et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil d'Ollon

de Niederbipp.

Signatures des époux :

Roud Charles
Anna Roud

Signatures des témoins :

Ch. Koller
Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 213

Maag & Eugster

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Maag, Heinrich,** Menteur

de Oberglatt | Zurich | domicilié à Töss | Zurich |

célibataire

né à Töss le sept Octobre mil huit cent Septante - sept

fils de feu Joseph Heinrich Maag

et de anna maria geb: Wyss,

2^o **Eugster, Rosine,**

de Oberegg (Appenzel A.R.) domiciliée à Bischofszell | Thurgovie |

célibataire

née à Bischofszell le neuf avril mil huit cent quatre-vingt - deux

fille de Joseph Anton Eugster

et de feue marie née Fritschi

Les publications ont eu lieu à Bischofszell, Oberegg, Oberglatt & Töss les vingt,
vingt-un, vingt-trois et vingt-quatre avril mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil

de Töss.

Signatures des époux :

Henri Maag
Rosine Maag

Signatures des témoins :

H. Fritschi
M. Strickler } à Oberglatt

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Oberglatt, Töss, Oberegg & Bischofszell

N° 214

Thomas et Pequiron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thomas, François,** ouvrier,

de Bercher domicilié à Bassins

Célibataire

né à Bercher le vingt-six avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de feu Jean Aimé Thomas

et de Marie Laurent, la Veuve à Bercher,

2° **Pequiron, Hélène,** Ménagère,

de Quarroy domiciliée à Fey

Célibataire

née à Saignes le vingt-trois novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Mme Louis Pequiron, agriculteur

et de Emma née Grand à Fey.

Les publications ont eu lieu à Bercher, Bassins, Quarroy et Fey le deux
neuf mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Pequiron

Signatures des époux :

Thomas François
Hélène Thomas

Signatures des témoins :

J. Jamblanc
Ch. Talbot } les 2 à Lussembour

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de
St-Cierge, Pequiron, Yvonand et
Fey

N° 215

Vanoni et Chuazd

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui le vingt neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vanoni, Louis Eugène-Félicien**, employé C. f. f.

de Biogno Peride (Tessin) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Quincey | Hte Saône | le vingt neuf novembre mil huit cent septante trois

fils de Louis Vanoni, employé sur C. f. f.

et de Anne Françoise née Mansion, la femme, domiciliés à Cugy | Fribourg |

2° **Chuazd, Marguerite-Cémentine**, cuisinière

de Cugy | Fribourg | domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cugy | Fribourg | le vingt neuf septembre mil huit cent quatre vingt quatre

fille de feu Pierre Joseph Ernest Chuazd

et de Marie Pélagie née Francoz, la veuve à Estavayer

Les publications ont eu lieu à Lausanne Cugy & Biogno les neuf, dix et onze

mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Biogno, Cugy & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Biogno & Cugy.

Signatures des époux :

Vanoni Félicien

Vanoni Marguerite

Signatures des témoins :

Vanoni Joseph à Yverne

Chuazd Alphonse à Cugy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, rendu
en date du 17 février 1884, déclaré
définitif et exécutoire le 27 avril
1884, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 8 mai 1884

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 216

Camezzi et Aviolat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Camezzi, David-Jaques**, Journalier

de Camerata, Cornello (Benigno) Italie domicilié à Lussanne

célibataire

né à Camerata le vingt juin mil huit cent huitante

fils de Christoforo Camezzi, décédé,

et de Demencia Piola, décédée.

2^o **Aviolat, Louisa**, Cuisinière

de Oumont-Dessous domiciliée à Montreux (Châtelard)

célibataire

née à Villeneuve le vingt cinq novembre mil huit cent huitante trois

fille de Emile Aviolat, vigneron à Villeneuve

et de Louise née Bonjour, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Oumont-Dessous, Châtelard & Camerata, les huit, neuf et vingt trois avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Camerata, Oumont-Dessous, Châtelard

Lussanne

Communiqué: à l'état Civil d'Oumont-Dessous, Montreux & Chancellerie Cl.

Signatures des époux :

Camezzi David

Louisa Camezzi

Signatures des témoins :

Emile Aviolat

Abel Trölliet

L'officier de l'état civil :

N° 217

Riesen & Trolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Riesen, Paul-John, — Journalier

de Guggisberg (Berne) domicilié à Bursinel

Célibataire

né à Dallens le onze Janvier mil huit cent Septante-deux

fils de Christian Riesen, décédé,

et de Idaline Pichonnet, décédée,

2^o Trolliet, Louise-Olympe, ménagère,

de Henniez domiciliée à Henniez

Célibataire

née à Henniez le huit Septembre mil huit cent Septante-cinq

fille de Jean Daniel Trolliet

et de Louise née Cachin, agricultrice à Henniez

Les publications ont eu lieu à Bursinel, Henniez & Guggisberg les seize, dix-sept et vingt-un Mai mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil

de Gilly

Communiqué : à l'Etat Civil de

Guggisberg, Gilly & Gemmes p. M^e

Signatures des époux :

Riesen Paul

Louise Riesen

Signatures des témoins :

Alois Trolliet

Ida Trolliet Complice

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 218

Burnand et Lagnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Burnand, Ernest,** agriculteur,

de Biolley-Magnoux domicilié à _____

Célibataire

né à Biolley-Magnoux le onze décembre mil huit cent septante-sept

fils de Jean Etienne Burnand, agriculteur

et de Kottense née Groux, la veuve à Biolley-Magnoux

2° **Lagnaz, Julie,** ménagère

de Bussy-sur-Moudon domiciliée à Ogenz,

Célibataire

née à ux Granges de Compiègne le dix-huit décembre mil huit cent huitante-un

fille de Jean David Lagnaz, Charpentier,

et de Léna née Fraoux, domiciliés à Ogenz,

Les publications ont eu lieu à Biolley-Magnoux, Bussy et Ogenz les vingt-cinq
deux mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation del. Etat civil de
Danneloye.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Danneloye, Moudon et St. Cyrge.

Signatures des époux :

Ernest Burnand
Julie Burnand

Signatures des témoins :

Rieser Paul
Alais Tulliet & Compiègne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 219

Michaud & Dumollard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michaud, Henri-Jaques-Daniel**, architecte,

de Roche — domicilié à Lantanne —

célibataire

né à Lantanne le vingt-sept août — mil huit cent septante-sept,

filz de Daniel Michaud, propriétaire de biens

et de Henriette Guide née Dory, sa femme, les deux à Lantanne,

2^o **Dumollard, Elsa**, sans profession,

de Lyon (3^e arr^e) — domiciliée à Lantanne —

célibataire

née à Lyon le vingt-quatre janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Joseph Augustin Dumollard, Chauffeur à Corbelin (Isère) France

et de Claude Marguerite née Guerin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Roche, Lantanne Lyon les vingt & vingt-un

mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Consentement du père de l'épouse &

acte de décès de la mère.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Roche

Lyon Lantanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Henri Michaud
Elsa Michaud

Signatures des témoins :

J. F. Wolfgang
M. Ternik les deux à Lantanne

L'officier de l'état civil :



N° 220

Curel et Strebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Blanche
Yvonne Strebel née à Lausanne
le 24 février 1904.
voir acte de légitimation en
annexe au mariage.

Le 14 mai 1936, Jean
Emile Curel, mentionné
ci-contre, a été reçu, avec
sa famille, citoyen genevois,
résortissant à la commune
des Eaux-Vives.
Lausanne, le 30 décembre 1926.
L'officier de l'état civil :
H. Ballif
ce qui à Genève (1936) et
Geltwyl R. du 10.10.27.

Par jugement du Tribunal de 1^{re}
instance de Genève, rendu
en date du 26 mars 1936,
déclaré définitif et exécutoire le 5
mai 1936, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 9 mai 1936.
L'officier de l'état civil :
H. Pichaut

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent vingt-six mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Curel, Jean-Emile, Garçon de Café

de Noyarey (Svère) France, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Noyarey le dix-sept décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de François Curel, employé au Tramway

et de Victorine née Rey, la femme, domiciliés à Noyarey

2° Strebel, Julia, Couturière

de Geltwyl (Argovie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Niedergösgen (Solente) le vingt-six juillet mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Théodore Strebel, ébéniste

et de Maria née Wyder, la femme, domiciliés à Pully, Chasseraie,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Noyarey et Geltwyl, les neuf, quatorze

et vingt-trois mai mil neuf cent vingt-six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - Consentement des père et mère de l'Epoux - Procès-verbal de mariage - Certificats de publications de Noyarey, Geltwyl et Lausanne - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice et Police

Signatures des époux :

Jean Emile Curel
Julia Curel

Signatures des témoins :

E. Fontana
F. Strebel

L'officier de l'état civil :

H. Pichaut

N° 221

Reinbold et de Felice

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reinbold, Paul,** Docteur médecin

de Chaux-de-Fonds (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chaux-de-Fonds le douze juin — mil huit cent Septante-cinq

fil de Charles Reinbold, décédé

et de Jenny-Henriette Judith née Mollard, la veuve à Chaux-de-Fonds

2° **de Felice, Françoise-Henriette,**

de Yverdon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lutry, le cinq mai — mil huit cent Septante

filles de Auguste Charles de Felice, décédé

et de Mme Henriette née Nicollier, décédée

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-Fonds, Yverdon et Lausanne les dix-neuf
et vingt trois mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Chaux-de-Fonds, Yverdon et Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Chaux-de-Fonds et Yverdon

Signatures des époux :

P. Reinbold

Françoise Reinbold

Signatures des témoins :

L. de Kéris

J. Pellis, et

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 222

Dayer et Cretaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Dayer, Joseph-Charles-Jean, *ferblantier*

de Hérimence (Valais) domicilié à Lansanne

célibataire

né à Lansanne le six Juillet — mil huit cent septante-neuf

fils de Joseph Marie Bernard Dayer, *ferblantier*et de Louise Emmy née Regamey, *la femme, accédée.*2^o Cretaz, Antoinette Ida, *Repassuse*

de Perroz (canton de Fribourg) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Sion, le dix-neuf décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Joseph Cretaz, *ferblantier*et de Anne Marie née Venetz, *la femme, à Sion.*Les publications ont eu lieu à Lansanne et Hérimence les vingt-un et vingt-quatre
mars mil neuf cent cinqAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Consentement du père de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de Hérimence**Lansanne**Dispense des publications à Perroz*

Communiqué : à l'Etat Civil d'Hérimence

à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Joseph Dayer
Antoinette Dayer

Signatures des témoins :

Fritz Kili
Maurice Candu } *Lansanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 223

Guglielmetti & Widmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guglielmetti, Joseph-Antoine**, cimenteur,

de Bogogno (Novare - Italie) domicilié à Lussanne

célibataire

né à Bogogno le six Juin mil huit cent septante-six

fils de Pierre Guglielmetti, manoeuvre

et de Emilia née Guglielmetti, sa femme, les deux à Lussanne

2^o **Widmer, Bertha**, ménagère,

de Brittnau (Argovie) domiciliée à Lussanne

célibataire,

née à Apples le quatorze Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Jacob Widmer, agriculteur

et de Anna Marie née Wisner, sa femme, les deux à Savigny

Les publications ont eu lieu à Brittnau, Lussanne & Bogogno les vingt-sept, vingt-neuf avril et sept mai mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Bogogno, Brittnau & Lussanne.

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Brittnau & à la Chancellerie Cl^e.

Signatures des époux :

Guglielmetti Giuseppe

Guglielmetti Bertha

Signatures des témoins :

Guglielmetti Giovanni
Franzetto Peter.

les deux à Lussanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 224

Wurt & Corbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt —
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Wurt, Emile Alexandre**, Représentant de Commerce
de Lupfig (Argovie) domicilié à Landanne,
célibataire

né à Landanne le seize novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Emile Wurt, décédé

et de Louise Henriette née Guillemin, la veuve, à Remens

2° **Corbaz, Blanche Albertine**, sans profession,

de Landanne et au Mont domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le quinze avril mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de Jules Corbaz, décédé,

et de Elise Sophie née Blanc, la veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Lupfig, le Mont & Landanne, les dix-huit, dix-neuf et vingt Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lupfig, le Mont et Landanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Lupfig & Remens.

Signatures des époux :

Emile Wurt
B. Corbaz

Signatures des témoins :

Maurice
Victor Inghoff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 225

Blanchard et Leduc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Blanchard, Charles-Henri-Louis,** négociant

de Jouxtemézery domicilié à Genève,

célibataire

né à Lausanne le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Louis-Amédée Frédéric Blanchard, Receveur aux Douanes à Lausanne

et de Suzanne-Clotilde Henriette Campart, sa femme, décédée,

2° **Leduc, Louise-Féronne,**

de Monthier (Tuy de Dôme) France domiciliée à Lausanne,

célibataire,

née à Lausanne le sept décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Louis Leduc, décédé,

et de Marie-Josephite Marullaz, actuellement femme Chaillet à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Genève, Jouxtemézery & Monthier les deux, cinq, six et sept mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève.

Signatures des époux :

Blanchard
L. Blanchard

Signatures des témoins :

Blanchard }
J. Chaillet Leduc } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Monthier, Genève (B.C.) & Chancellerie

de

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 12 octobre 1913, déclaré définitif et exécutoire le 13 novembre 1913, le mariage digne ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 137 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 9 décembre 1913

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu le 16 décembre 1913.

N° 226

Mautref & Gettitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de :

1° Gaston Georges Eugène Mautref
né à Delle (H. Rhin) le 16 mai 1901.

2° Mélanie Clémence Mautref, née
à Delle le 21 mai 1902.

Voir actes de légitimation aux pièces
du mariage

Par décision du 14 novembre 1916,
le Conseil d'Etat du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de Paul
Mautref en ce sens qu'
aux noms et prénoms de
Georges-Eugène Mautref, ainsi
qu'à la suite de l'acte de
mariage, soient substitués ceux de
Paul Mautref.

Inscrit le 14 novembre 1916.
L'officier de l'état civil :

Paul

Aujourd'hui quinze juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mautref, Paul *artiste musicien*

de Wadelincourt (Ardennes) France, domicilié à Lausanne

célibataire,

né à Wadelincourt le quatre mars — mil huit cent Septante. sept

fil de Georges Emile Mautref, viticulteur aux Chemins de fer de l'Est

et de ^{Maria Celestine Denis} Georges Emile Mautref, la femme, domiciliés à (Lilloisiers) (H. Saône)

2° Gettitz, Maria-Agatha, *Musicienne,*

de Leiden (Zuid-Holland) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Leiden le dix-sept mars — mil huit cent Septante-neuf

filles de *Georgius Gettitz, décédé,*

et de Henriette Petronella Hermina née Poling, la veuve, à Rotterdam

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Wadelincourt, les vingt & vingt-un mai
mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux.

Promesse de mariage. — Certificats de publication

de Wadelincourt Lausanne. — Dispense des pu-

blications à Leiden. — Déclaration de validité. —

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie C. L.

Signatures des époux :

Paul Mautref
Maria Agatha Gettitz

Signatures des témoins :

G. Jansin
Ch. Peltzer } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 227

Glapey et Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Glapey, Charles-Emile**, Ingénieur

de Villeneuve domicilié à Lussume

Célibataire

né à Vevey le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Emile Vincent Louis Glapey

et de feu Alice Däppen

2° **Nicolier, Alice-Suzanne**, sans profession

de Oléyes domiciliée à Lussume

Célibataire

née à Paris (9^e) le vingt Juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Alexis Nicolier

et de Caroline Louise Rosette née Finnerod, sa femme à Lussume

Les publications ont eu lieu à Villeneuve, Oléyes & Lussume les vingt-six
vingt-sept Mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epouse

acte de décès du père.

Promesse de mariage

Certificats de publications de Villeneuve

Oléyes & Lussume

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villeneuve & Oléyes.

Signatures des époux :

Glapey
Alice Glapey

Signatures des témoins :

M. Nicolier à Lussume
Jean-Jacques Fodor à Vevey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 228**Socce et Ward**

Nom et profession de l'époux :

1^o **Socce, Oscar,** artiste peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Giurgiu (Roumanie) domicilié à Rouanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Giurgiu le dix-sept février premier mars mil huit cent septante-un

Noms, profession et

fils de Joseph Socce, ~~Artiste~~

domicile des parents :

et de Adèle née Hertsmont, ~~Commerçante~~, à Braïla (Roumanie)

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Ward, Henrietta,**

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine américaine domiciliée à Rouanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à New-York le vingt-neuf avril mil huit cent septante-deux

Noms, profession et

fille de Edmund Augustus Ward, ~~rentier en Amérique~~,

domicile des parents :

et de Frances née King, ~~sa femme~~, à Rouanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rouanne & à Giurgiu les seize et vingt Mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Acte de décès du père des époux et

consentement de la mère

Certificats de publication de Giurgiu

& Rouanne - Déclaration de Validité

& Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux :

Socce
Henrietta Socce

Signatures des témoins :

Amé G. Kard, William H. Monod,
à Rouanne. Théodore F. Dwight,

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 229

Develey & Zuber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Develey, Marc-Henri**, — Ingénieur,

de La Sarraz et de Bofflens — domicilié à Lausanne

Célibataire

né à La Sarraz le dix-huit août — mil huit cent septante-six

fils de Louis Develey, ancien voiturier

et de Henriette Rosine née Manchofer, sa femme, domiciliée à Lausanne

2° **Zuber, Emma**, — sans profession

de Wattwyl (St Gall) — domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Eberfeld (Prusse) le vingt-trois Janvier — mil huit cent septante-huit

fille de Albert Zuber, directeur de Fabrique à Ivanow (Russie)

et de feu Catherine dite Eva Stendebach, sa femme.

Les publications ont eu lieu à La Sarraz, Bofflens, Wattwyl & Lausanne, les vingt-six et vingt-sept Mai mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Sarraz, Bofflens, Wattwyl & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

La Sarraz, Rembmatt et Wattwyl.

Signatures des époux :

H. Develey

Emma Zuber

Signatures des témoins :

A. Manchofer

Lausanne

T. Develey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 230

**Indemühle dit Dumoulin
et Eberhardt**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du Conseil
exécutif du canton de Berne
du 25 août 1938, Indemühle
dit Dumoulin, Jules Auguste
Alfred, désigné ci-contre,
a été autorisé à changer de
nom et à porter à l'avenir
celui de Dumoulin.

Lausanne le 13 septembre 1938.

L'Officier de l'Etat civil

Aujourd'hui vingt-trois mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Indemühle dit Dumoulin, Jules Auguste Alfred**, employé de commerce

de Umsoldingen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quatre octobre mil huit cent septante-six

fils de feu ^{Dumoulin} Marc Louis Indemühle

et de Marie Louise Dippel, sa veuve, à Lausanne,

2° **Eberhardt, Jeanne-Adèle**, Repasseuse,

de Grafenried (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le vingt-cinq avril mil huit cent quatre-vingt,

fille de feu Jacob Eberhardt

et de feue Adèle Zurbrugg, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Umsoldingen & Grafenried les vingt-trois
et vingt-cinq mai mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Umsoldingen, Grafenried & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de
Grafenried & Umsoldingen.

Signatures des époux :

J. Dumoulin
Jeanne Dumoulin

Signatures des témoins :

J. Weber
H. Mermet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 231

Sauer & Curti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sauer, Franz-Eduard, Négociant

de Freiburg i/Breisgau, domicilié à Freiburg i/B

célibataire

né à Freiburg, le trente Septembre mil huit cent septante-trois

fil de Franz Sauer, Adcédé,

et de Elisabetha née Müller, la Veuve à Freiburg i/B.

2° Curti, Rose-Elise, sans profession

de Rapperswyl (S. Gall) domiciliée à Landsanne

célibataire

née à Landsanne le vingt-deux Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fille de Maximilien Maria Curti, Inspecteur des télégraphes

et de Elisabeth Bucher, la femme, les deux à Landsanne.

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Rapperswyl & Freiburg, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq mai mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Freiburg

Rapperswyl & Landsanne.

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à l'état civil de

Rapperswyl & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Franz Eduard Sauer

Rose Sauer

Signatures des témoins :

A. Curti

Malingre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 232

Janz et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du
district de Lausanne, du 31 mai 1915,
déclaré définitif et exécutoire le 30 juin
1915, le mariage légitime ci-dessus a été
dissous par le divorce. Le divorce a été
prononcé en application de l'art. 142
du Code civil suisse, contre les deux
époux.

Lausanne, le 5 juillet 1915.

L'Officier de l'état civil :

Jucro

Réépissé du 6. III. 15.

Aujourd'hui vingt-deux Juin mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Janz, Charles-Emile,** — Electricien —

de St Etienne (Berne) — domicilié à Lausanne —

veuf en premières nocces de Anna Louise Jaquillard, des le vingt-six avril mil neuf cent
quatre —

né à St Etienne le dix avril — mil huit cent septante-un —

fil de Christian Janz, marchand —

et de Estime Catherine née Burri, la femme, à Lausanne —

2° **Rochat, Louise Marie,** — sans profession —

de Orbe, l'abbaye & le lieu — domiciliée à Orbe —

célibataire —

née à Orbe, le vingt-six novembre — mil huit cent septante, —

fille de Francois Rochat, agriculteur à Orbe —

et de Francoise née Gillieron, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St Etienne, Orbe, l'abbaye & le lieu,
des trente et trente-un mai mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de St Etienne —

Orbe, l'abbaye, le lieu & Lausanne —

Communiqué : à l'Etat civil de

St Etienne, Orbe, l'abbaye & le lieu.

Signatures des époux :

Emile Janz
Louise Janz

Signatures des témoins :

St Bastien
Ju Janz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 233

Guignet et Chambaz
née Lavanchy
Nom et profession de l'époux.

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guignet, Henri-Edouard**, Charretier

de Châtillens domicilié à Lausanne,

veuf en 2^{de} noces de Anne Marie née Ding de le quatorze février mil neuf cent-cinq

né à Mègez le quatre avril mil huit cent soixante-deux

fils de feu Emmanuel Guignet

et de feu Jeanne Louise Kohler

2° **Chambaz née Lavanchy, Jenny Louise-Henriette**,

de Bremblens domiciliée à Lausanne,

veuve en 1^{re} noces de Marc Louis Chambaz de le vingt-un mars mil neuf cent-quatre

née à Lausanne le quatre janvier mil huit cent soixante

filles de feu François Louis Lavanchy

et de feu Marianne Louise Henriette Jeanne Corbaz

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Châtillens & Bremblens, les vingt-sept et vingt-huit mai mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Châtillens, Bremblens Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Ozon & Sonny

Signatures des époux :

H. Guignet
J. Guignet

Signatures des témoins :

L. Neyret
L. Bailliant Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 234

Azlanian et Damiani

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-deux Juin mil neuf cent-cinq~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Azlanian, Dikran dit Eugène**, *Commerçant*

de *Sujet Ottoman* _____ domicilié à *Lausanne* _____

Célibataire _____

né à *Tébizende (Turquie d'Asie) le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt-deux* _____

fils de *feu Dikran Azlanian Effendi* _____

et de *Karouky Arizian, la veuve à Constantinople*, _____

2^o **Damiani, Henriette**, *Comptable*

de *Cortona (Crezzo) Italie*, _____ domiciliée à *Lausanne* _____

Célibataire _____

née à *Cortona le onze février* _____ mil huit cent *Septante-six* _____

fille de *Attilio Damiani, professeur de musique*, _____

et de *Adelinda née Faloni, la femme, domiciliés à Lausanne*, _____

Les publications ont eu lieu à *Lausanne le vingt-trois mai mil neuf cent-cinq* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificat de publication de Lausanne _____

Dispense des publications à Cortona _____

Déclaration de validité & dispense des publications au lieu d'origine de l'Epoux _____

Permis au Département de Justice & Police _____

Communiqué: *à la Chancellerie de* _____

Signatures des époux :

Eugène Dikran Azlanian

Henriette Azlanian

Signatures des témoins :

Attilio Damiani Prof de Musique

H. G. Meitzel les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 235

Desponds & Benvin
nié Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desponds, Charles Louis**, Employé de Commerce

de Lussey domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lussey le quatre juin — mil huit cent Septante trois

fils de Maac François Desponds, agriculteur

et de Louise Julie née Barraud, sa femme, domiciliés à Lussey.

2° **Benvin nié Laurent, Blanche Louise**, Costurière

de Lens (Valais) domiciliée à Lausanne

divorcée en 1^{er} noces de Charles Henri Benvin des le quatre juin mil neuf cent trois

née à Nyon le dix sept août — mil huit cent Septante un

fille de Jeannot Laurent, tailleur de pierres

et de Julie Jenny Barraud, sa femme, domiciliés à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lussey & Lens les vingt, vingt trois et
vingt six Mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lussey, Lens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

La Barraud & de Lens

Signatures des époux :

Ch. Desponds
Blanche Desponds

Signatures des témoins :

M. Nicollin
Olyse Favre } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 236

Rubin et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rubin, Julien Paul Henri, Electricien

de Reichenbach (Arens) domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le dix huit février — mil huit cent quatre vingt —

fils de François Rubin, tonnelier à Landanne,

et de Fanny née Vittet, sa femme, décédée,

2^o Martin, Léa Marie, sans profession,

de Vallées sous Montagny domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le dix huit octobre — mil huit cent quatre vingt —

fille de René Martin, Voiturier à Landanne, Schallens

et de Louise Hélène née Pochon, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Reichenbach et Vallées de Montagny
les dix huit, dix neuf et vingt avril mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage
certificats de publication de Reichenbach
Vallées de Montagny à LandanneCommuniqué: à l'Etat Civil de
Reichenbach à Montagny

Registre des mariages vol. 21 fol. 284

Signatures des époux :

Rubin Julien
Léa Rubin

Signatures des témoins :

Emile Will.
Gougar Louis } Landanne.

L'officier de l'état civil :



N° 237

Bourgoz et Dutoit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bourgoz, Louis,** Conducteur aux T. L.

de St Sulpice domicilié à Lussanme

célibataire

né à St Sulpice le onze Janvier mil huit cent quatre-vingt un,

fil de Juste Félix Bourgoz, agriculteur,

et de Sabine née Ducrot, les deux à St Sulpice,

2° **Dutoit, Constance,** Garde Malades

de Neuz et de Mondon domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Mondon le vingt quatre mai mil huit cent huitante deux

filles de Charles Aimé Dutoit, Charentier,

et de Jenny Carvin, domiciliés à Mondon.

Les publications ont eu lieu à Lussanme, St Sulpice, Mondon et Neuz, les trente
trente un mai et deux juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Sulpice, Neuz, Mondon & Lussanme

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lussanme, Neuz & Mondon.

Signatures des époux :

Bourgoz Louis
Constance Bourgoz

Signatures des témoins :

Emile Bell
Rubin Jubin } Lussanme.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 238

Grüner & Sansonnens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Blanche Rosa Sansonnens, née à Sausanne le 11 octobre 1904.
Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt deux juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grüner, Friedrich-Harl-Fernmann**, *Ferblantier*

de Esslingen (Wurtemberg) — domicilié à Sausanne,

célibataire

né à Esslingen le dix neuf octobre — mil huit cent quatre-vingt —

fils de Gottlob Ludwig Friedrich Grüner, *secrétaire*

et de Julie née Pache, *de veuve*, à Sausanne,

2° **Sansonnens, Eugénie Adelaïde**, *centurière*

de Villars St Pierre et Forcl (Fribourg) — domiciliée à Sausanne,

célibataire

née à Montet (Truye) Fribourg le vingt juin — mil huit cent quatre-vingt six —

fille de François Lucien Sansonnens, *manœuvre appareilleur*,

et de Lydie née Zumbeller, *de femme*, les deux à Sausanne

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Esslingen & Villars St Pierre & Forcl, les vingt sept & vingt huit mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Esslingen

Villars St Pierre, Forcl & Sausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Villars St Pierre, Estavayer-le-Lac & Chancelerie

Cantonale

Signatures des époux :

Charles Grüner

Eugénie Sansonnens

Signatures des témoins :

Emile Hill

Emile Perret } *Sausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 239

Küng & Burdet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Küng, François-Joseph**, Télégraphiste,

de Flühli (Lucerne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Flühli le sept Juillet — mil huit cent septante-sept

fils de Joseph Küng, décédé,

et de Josepha née Mathis, sa femme, décédée,

2° **Burdet, Jenny-Suzette**, Demoiselle de magasin

de Mathod — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze Mai — mil huit cent septante-sept

fille de François Louis Burdet, décédé

et de Marie Julie née Saroy, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mathod & Flühli, les trois, quatre & huit Juin mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Flühli, Mathod & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Flühli & Champvent.

Signatures des époux :

Küng François

Jenny - Burdet

Signatures des témoins :

Jeanmichel
L. Wenger. *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

Fossier
remplacant

N° 240

Lüthi & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lüthi, Alfred-Simon,

Curier de ville

de Immerrodmoos (Berne)

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Granges de Verin (Fribourg) le vingt huit novembre mil huit cent septante-cinq

fils de Elisabeth Lüthi, décédée,

et de

2° Gilliéron, Claire-Anna,

femme de Chambre

de Servion

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Servion le onze octobre — mil huit cent quatre-vingt-

filles de Louis Gilliéron, agriculteur

et de Marie née Gilliéron, la femme, les deux à Servion

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Immerrodmoos (Kuzzenberg) & Servion, les trente, trente-un mai et premier Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Immerrodmoos, Servion & Lausanne

Communiqué: M. l'Etat Civil de

Kuzzenberg & Oron.

Signatures des époux :

Lüthi Alfred

Lüthi Anna

Signatures des témoins :

Jules Gilliéron

Sola Gilliéron } à Servion

L'officier de l'état civil :

Rossier

remplacé

N° 241

Dormond et Landolf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 13 Mars
1908 déclaré exécutoire le 16
Janvier 1909, le Tribunal civil de 1^{re}
instance de Genève a dissous par le
divorce le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre
le mari, en vertu de l'article 1050 de la
loi fédérale du 24 Décembre 1877

Consummé le 22 Janvier 1909
L'officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt-huit Juin mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dormond, Jules-Fémi,** — Chauffeur,

de Olkon — domicilié à Lyon

célibataire

né à Morge le sept août — mil huit cent quatre-vingt-treize

fil de Charles Eugène Dormond, Charpentier

et de Anna Marie Louise née Favoy, sa femme, les deux à Lansanne.

2^o **Landolf, Blanche-Ida-Léa,** — plieuse

de Guren-xum-Hof | Berne | — domiciliée à Lyon, avant à Lansanne

célibataire

née à Lansanne le vingt-trois avril — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Charles Edouard Landolf, Cocher,

et de Ida Louise née Vitzel, sa femme, les deux à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lyon le vingt-dix, à Lansanne, Olkon-Bucinez et

Limpach le vingt-sept mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat civil de
Lyon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Olkon, Limpach et Lyon

Signatures des époux :

Dormond Jules
Blanche Dormond

Signatures des témoins :

Chr. Couderc
Chr. Landolf

L'officier de l'état civil :

[Signature]
Rouvier
remplacant

N° 242

Bernhard et Stern

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bernhard, Auguste Jean Ernest,** marchand

de Untersteckholz (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt-cinq septembre — mil huit cent septante-neuf

fils de feu Jean Bernhard

et de Elise Coosti, la veuve, à Lausanne,

2^o **Stern, Martine Célestine,** couturière

de Montagny-les-Monts & Fribourg domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cosset (Fribourg) le onze novembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de Jules Stern, chauffeur

et de Séraphine née Terler, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fribourg, Montagny-les-Monts & Untersteckholz les six et sept juin mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Untersteckholz, Montagny, Fribourg & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cantonal, Montagny les Monts et Fribourg.

Signatures des époux :

Ernest Bernhard

Martine Stern
Bernhard

Signatures des témoins :

Maurice

L. Schwab } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 243

Roulet et Wüthrich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent-cinq, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Roulet, Felix,** Employé de Commerce,

de Donatypa domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le seize Janvier mil huit cent Septante-sept

fils de François Roulet, décédé

et de Anna Mumenthaler, sa veuve à Lausanne.

2^o **Wüthrich, Anna-Mathilde,** Rayasseuse

de Vevey (Bienne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Savigny le dix-huit février mil huit cent Septante-neuf

fille de Frédéric Wüthrich, journaliste

et de Louise Brand, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Donatypa, Vevey et Lausanne les deux et trois
 Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Donatypa

Vevey et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Vevey et d'Arvensier.

Signatures des époux :

F Roulet

Anna Roulet

Signatures des témoins :

C Wüthrich

A Roulet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 244

Liardet et Rod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent-cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Liardet, Charles-François**, commis C. f. f.

de Belmont & Lausanne — domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le deux novembre — mil huit cent quatre-vingt,

fils de feu François Liardet

et de feu Louise née Keller

2° **Rod, Rose-Emma**, sans profession,

de Poney-le-Jorat — domiciliée à Moudon,

célibataire

née à Moudon le onze août — mil huit cent septante-deux

fille de Jean Jacques Louis Rod, commerçant

et de Adèle née Chevalier, sa femme, domiciliés à Moudon,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poney-le-Jorat, Belmont et Moudon, les seize et dix-sept mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Belmont, Poney-le-Jorat et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Poney, Moudon et Corcelles.

Signatures des époux :

Charles Liardet
Rose Rod

Signatures des témoins :

J. Delessert
J. Liardet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 245

Epitoux & Hünzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil-neuf-cent-cinq — mil huit-cent-quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Epitoux, Jules-Henri-Philippe,** Commis de bureau,

de Chavannes & Ecublens, domicilié à Lausanne,

veuf en premières nocces de Marie Louise Barrand de le dix-sept novembre mil huit-cent-quatre-vingt-onze,

né à Chavannes le neuf juillet — mil huit-cent-cinquante-cinq

fil de François Louis Isaac Frédéric Epitoux, décédé (lire Epitoux)

et de Julie Adèle née Junod, décédée.

2° **Hünzi, Elise,** Cuisinière,

de Neuchâti (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Steffisburg le vingt-neuf mars — mil huit-cent-soixante-sept

filie de Samuel Hünzi, décédé,

et de Madelaine née Salomon, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Chavannes & Ecublens & Neuchâti, les trente-et-un Mai mil-neuf-cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavannes

Neuchâti & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Chavannes & Ecublens.

Signatures des époux :

Jules-Henri-Philippe Epitoux
Elise Hünzi

Signatures des témoins :

Chandon
Ch. Vallotton } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 246

Bertacchini et Berlucci
née Delessert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juin mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertacchini, Oreste,** Négociantde Parma (Italie) domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Parma le neuf Septembre mil huit cent Septante-Septfils de Giuseppe Bertacchini, maçon à Parmaet de feue Cristina Graci, sa femme,2^a **Berlucci née Delessert, Emilie-Marguerite,** Requiescensede Codogno (milan - Italie) domiciliée à Laudanne,veuve en premières noces de Gaetano Berlucci dès le sept Juillet mil neuf cent-deux.née à Laudanne le vingt février mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de feu Jean Frédéric Antoine Delessertet de Emma Cuchod, sa veuve à Laudanne.Les publications ont eu lieu à Laudanne et à Parma les dix huit Mars & vingt-un
Mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès du 1^{er} mari de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publications de Laudanne et ParmaDépense des publications à CodognoPermis du Département de Justice & PoliceCommuniqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Oreste Bertacchini
Marguerite Bertacchini,

Signatures des témoins :

Cavallini Leonardo
Gaspard Silvestri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 247

Traud & Galley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt neuf Juin mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Traud, Louis-Alfred**, Commis principal facteur,

de Bethens domicilié à Loudan,

veuf en premières noces de femme Constance Est dèc le vingt deux novembre mil neuf cent trois

né à Poliez-le-Grand le vingt quatre décembre mil huit cent soixante huit

filz de François Traud, agriculteur à Poliez-le-Grand

et de Louise Laurent, sa femme, dècèdè.

2° **Galley, Marie-Albertine**, ménagère

de Attalens / Fribourg domiciliée à Loudan

célibataire

née à Attalens le dix huit mars mil huit cent soixante un

fille de Joseph Galley, dècèdè,

et de Louise née Bonin, sa femme, dècèdè.

Les publications ont eu lieu à Loudan, Attalens & Bethens, les dix et onze Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bethens Attalens et Loudan.

Communiqué : à l'état civil de

Poliez-le-Grand et d'Attalens.

Signatures des époux :

Traud Louis
Galley Marie-Albertine

Signatures des témoins :

Marie Forestier à Loudan
Edouard Galley à Attalens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 248

Bielzer & Chatelan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bielzer, Théodore,** ———— chimiste ————

de Fèverenges ———— domicilié à Landanne, ————

célibataire ————

né à Landanne le dix-neuf février ———— mil huit cent soixante-neuf, ————

fils de Samuel Bieler, Professeur à Landanne, ————

et de Nathalie Caroline Jeannette née Butzow, sa femme, ————

2^o **Chatelan, Caroline Julia Suzanne,** ————

de Bectigny 4/ mortens ———— domiciliée à Landanne, ————

célibataire ————

née à Landanne le treize juin ———— mil huit cent septante-neuf, ————

fille de Marc François Henri Chatelan, décédé, ————

et de Henriette Augustine Julie Rochat, sa veuve, à Landanne, ————

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bectigny & Fèverenges les treize, quinze et seize mai mil neuf cent cinq ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage ————

Certificats de publication de
Fèverenges, Bectigny & Landanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Lanay et Soliez-le-Grand ————

Signatures des époux :

Théodore Bieler
Julia Bieler

Signatures des témoins :

A. B. ———— à Landanne
Paul Charvat ———— à Gully

L'officier de l'état civil :



N° 249

**Jaunin et Jaquenod née
Fornachon**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaunin, Alfred, agriculteur

de Fey et de Villars-le-Terroir domicilié à Fey

veuf de Marie Pauline née Wagnière dès le vingt-neuf avril mil neuf cent-deux

né à Fey le deux avril — mil huit cent vingt-huit

fil de Pierre Samuel Jaunin, décédé,

et de Jeanne Albertine née Mayor, décédée.

2° Jaquenod née Fornachon, Camille-Julia,

de Oleyres domiciliée à Fey

veuve de Emile Jaquenod dès le troisième septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

née à la Mothe le vingt-six septembre — mil huit cent cinquante-six

fille de Edouard Fornachon, décédé,

et de Sophie née Grosnière, à Baulmes.

Les publications ont eu lieu à Villars-le-Terroir, à Fey et à Oleyres, les huit et neuf
juin mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Fey

Communiqué : à l'Etat Civil de Fey,
Challens et Aranches.

Signatures des époux :

Alfred Jaunin
Julia Jaunin

Signatures des témoins :

P. Jaunin
M. Jaunin
J. Fornachon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 250

Matthey & Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 8 septembre 1924
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom de famille
écrit Matthey, soit ortho-
graphié Matthey-Chaudet.

Lausanne, le 11 septembre 1924

L'officier de l'état civil :

L. Prall

Commissaire à la Brevine, Le
docteur, Ruschegg et Sulliam
R. du 15. 9. 24.

Aujourd'hui trente jours mil neuf cent-cinq, mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Georges Arthur,**

fonctionnaire postal,

de La Brevine et du Loch (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né aux Verrières le huit juillet mil huit cent septante-sept

fils de Paul Ernest Matthey, horticultriceur

et de Cécile Emma Rossier, sa femme, domiciliés aux Verrières

2^o **Zbinden, Marie,**

sans profession

de Ruschegg (Bern) domiciliée à Romanel/Morges

célibataire

née à Lachaux le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt

fille de Daniel Zbinden, agriculteur

et de Anna Barbara Kütli, sa femme, domiciliés à Romanel/Morges

Les publications ont eu lieu à La Brevine, au Loch, à Lausanne, à Romanel sur
Morges et à Ruschegg, les vingt-dix, vingt-sept et vingt-neuf mai mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de La Brevine
Le Loch, Ruschegg, Romanel Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de
La Brevine, Le Loch, Ruschegg - Collembie

Registre des familles vol. 19 fol. 121

Signatures des époux :

G. Matthey
Marie Matthey

Signatures des témoins :

H. Léger
F. K... Lausanne

L'officier de l'état civil :

L. Prall

N° 251

Kelzmann et Sulzener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kelzmann, Antoine Théodore**, Securier

de Eschenbach (Lucerne) — domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Reckdorf (Lucerne) le dix février — mil huit cent septante huit

filz de Joseph Kelzmann, maréchal

et de Verena Kuyler, sa femme, les deux à Lucerne,

2° **Sulzener, Maria Rosa**, Demoielle de magasin

de Diemtigen (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Quagsauschachen (Berne) le neuf mars — mil huit cent quatre vingt

fille de Emile Sulzener, ancien tanneur à Koppigen

et de Maria née Stalder, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Diemtigen et Eschenbach les vingt sept
mai et deux Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publications de Eschenbach
Diemtigen et Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Eschenbach et Diemtigen.

Signatures des époux :

A. Kelzmann
Rosa Sulzener

Signatures des témoins :

E. Rechstinner
G. Sulzener

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Etat Civil de
Eschenbach et Diemtigen

N° 252

Frossard et Bessero

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frossard, Ernest-Pierre-Joseph, typographe,

de Ocourt (Bene) — domicilié à Lansanne —

célibataire,

né à St-Medanne (Bene) le dix-sept août — mil huit cent quatre-vingt

fil de feu Emile Frossard

et de feue Marie née Laisne

2° Bessero, Josephine-Justine, Demoiselle de magasin

de Migianone (Nevise) Italie — domiciliée à Lansanne —

célibataire

née à Cortinaud (Neuchâtel) le quatre janvier — mil huit cent septante-sept

filie de feu Charles Jean Dominique Bessero

et de mm^e Lionce née Lardet, sa veuve, à Paris

Les publications ont eu lieu à Lansanne - St-Medanne (Ocourt) les vingt quatre
et vingt cinq mars mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Ocourt

Lansanne

Dispense des publications à Migianone

Communiqué: à l'Etat Civil de

St-Medanne

Signatures des époux :

Ernest Frossard
Josephine Frossard

Signatures des témoins :

Henri Jaur
Emile Barthèsy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 11 Juin 1907 déclaré exécutoire le 18 Septembre sui-
vant, le Tribunal civil du district de
Lansanne a débarrassé par le divorce le
mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux
terme du mot, en vertu de l'art: 106.6
de la loi fédérale du 24 Dec: 1874.

Lansanne le 14 Oct 1908.
L'officier de l'Etat civil

N° 253

Avataneo et Rigoli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Avataneo, Guglielmo,** *Scient de pierre*

de Pojzino (Turin) Italie, domicilié à Landanne,

célibataire

né à Pojzino le sept Mars mil huit cent quatre vingt

fils de Domenico Avataneo, agriculteur,

et de Giovanna née Bertello, sa femme à Pojzino,

2° **Rigoli, Marie-Louise,** *Journalière*

de Rovigno (Novare) Italie, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le trois Juillet mil huit cent septante huit

fille de François Rigoli, séicé,

et de Marie Philomène Olier, sa femme, séicé.

Les publications ont eu lieu à Landanne à Pojzino les vingt Mai et quatre Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pojzino, Rovigno Landanne

Dispenses des publications à Rovigno

Permis du Département de Justice

Police.

Communiqué : La Chancellerie

Signatures des époux :

Avataneo Guglielmo

Marie Avataneo

Signatures des témoins :

Gallo Maurizio à Landanne

Boris Michel à Turin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 254

Sola et Demelair

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sola, Rocco-Pietro-Giovanni**, *Journalier*,

de Prato-Sedia (Novare-Italie) — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Prato-Sedia le huit Septembre — mil huit cent septante-neuf

fils de feu Gaetano Sola

et de feu Teresa Amolfi,

2° **Demelair, Elise-Anna**, *dans profession*,

de Baulmes — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Ornex (Ain) France, le treize février — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jules François Demelair, employé à la fabrique de Chaux

et de Elise née Bonnard, sa femme, domiciliés à Baulmes

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Baulmes et Prato-Sedia les vingt-sept mai

et premier juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Prato-Sedia, Baulmes & Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Baulmes & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Sola Rocco

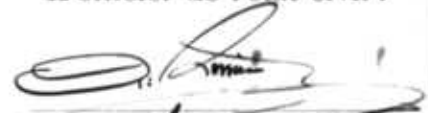
Elise Sola

Signatures des témoins :

Baruffaldi Charles

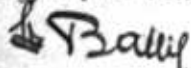
Bertolini François

L'officier de l'état civil :



Le 20 décembre 1924 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dame Elise-Anna Sola née Demelair, séparée de R. P. G. Sola, mentionnée ci-contre dans le droit de cité du canton de Faud et de la commune de Baulmes.

Lausanne, le 7 janvier 1925.
L'officier de l'état civil:

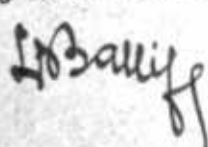


Signé à Baulmes

Par jugement du Tribunal de district de Lausanne rendu en date du 20 novembre 1924, déclaré définitif et exécutoire le 6 février 1925, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à ... an... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 février 1931.
L'officier de l'état civil:



N° 255

Cyvaert & Belperroud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cyvaert, Pierre, maréchal

de Combrai (Belgique) domicilié à Laudanne

célibataire

né à Orde le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de feu Julien Cyvaert

et de feu Anna Fache, la femme

2° Belperroud, Lina, ménagère,

de Cormaux (Neuchâtel) domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Cormaux près Bondy le neuf mars mil huit cent quatre-vingt

fille de Alfred Belperroud, vigneron,

et de Anna Elisabeth Mader, la femme, domiciliés à Neuchâtel,

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Cormaux & Combray, les vingt-trois, vingt-cinq & vingt-huit mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des père & mère des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Combrai

Cormaux & Laudanne

Déclaration de Validité et permis du

Département de Justice & Police.

Communiqué : à l'Etat civil de Cormaux

& à la Chancellerie de

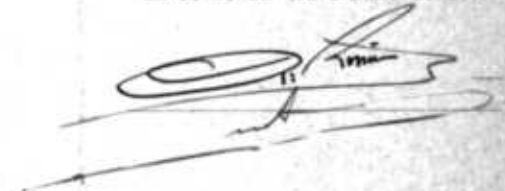
* Signatures des époux :

Pierre Cyvaert
Lina Belperroud

Signatures des témoins :

Eugène Belperroud
Paul Dévaud ici dans à Laudanne

L'officier de l'état civil :



N^o 256**Verraires et Forestier née****Lambetet**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Verraires, Louis,** manoeuvre

de Champagne domicilié à Landanne,

divorcé de Jenny née Emery dès le onze mars mil huit cent quatre vingt seize

né à Bouvillers le trois novembre mil huit cent quarante neuf

fils de feu Jules Verraires

et de feu Marie Constance Gatollin

2^o **Forestier née Lambetet, Elise,** journalière

de Chierrens domiciliée à Landanne

veuve de Charles Henri Louis Forestier dès le quatorze mai mil neuf cent quatre

née à Rivar le seize février mil huit cent septante six

fille de feu Henri Louis Lambetet

et de Julie née Ruchonnet actuellement femme Chombaz à Landanne

Les publications ont eu lieu à Champagne, Chierrens et Landanne les vingt deux
vingt trois avril mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Épouse

Déclaration de divorce de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Champagne, Chierrens et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Champagne et St Cerege.

Signatures des époux :

Verraires Louis

Verraires Elise.

Signatures des témoins :

Et Suberg
E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :



N° 257

Catillaz et Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent cinquante ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Catillaz, Claude-Arthur,** agriculteur,

de Cugy (Fribourg) domicilié à Sandanne

: célibataire

né à Cugy (Fribourg) le vingt-trois juillet mil huit cent soixante-sept

fil de Joseph Julien Catillaz, décédé,

et de Marie Victorine Mesule née Marquet, sa veuve à Moyses

2° **Guignet, Ophélie,** sans profession,

de Essertes domiciliée à Crissier

: célibataire

née à Orontes le trois Mars mil huit cent soixante-trois

filie de Jean François Guignet, décédé

et de Caroline Julie née Blainc, sa veuve, à Crissier

Les publications ont eu lieu à Sandanne le onze, à Cugy, Essertes & Crissier le douze Mai mil neuf cent cinquante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de

Cugy, Essertes, Crissier & Sandanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cugy, Oron & Romanel.

Signatures des époux :

Catillaz Arthur
Ophélie Catillaz

Signatures des témoins :

Louis F. ... à Pully
Gustave Blazer à Sandanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 258

Roth et Devaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roth, Jean-Frédéric-Emile Membre

de Kessweil | Thurgovie | domicilié à Landanne

Célibataire

né à Landanne le vingt-cinq novembre mil huit cent septante-six

fils de Ulrich Roth, décédé,

et de Marie Rosine Gisi, sa veuve, à Landanne

2° Devaud, Sophie-Madelaine,

de Mossel | Fribourg | domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Trévouloz le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Jacques Pierre Racine Devaud, fromager,

et de Jeanne née Jordan, sa femme, les deux à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Kessweil & Mossel les quatre, cinq & dix juillet mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kessweil,

Mossel & Landanne.

Signatures des époux :

Fritz Roth

Madelaine Roth

Signatures des témoins :

J. Roth

A. Gysel Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Kessweil & Promevand.

Legitimation de Roger-Fritz Devaud né à Birsingen le 21 mars 1905. Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

Par jugement du Tribunal de Lausanne, rendu en date du 7 juillet 1921, déclaré définitif et exécutoire le 22 septembre 1921, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 5 octobre 1921. L'officier de l'état civil: H. Scharf

N° 259

Bellenot & Barbaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 31 octobre 1907 déclaré exécutoire le 11 janvier 1908, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré nul le divorce le mariage inscrite à contre.

Le divorce a été prononcé au profit du mari en vertu de l'article 146 lettre b de la loi fédérale du 24 déc. 1874.

Lausanne le 29 janvier 1908

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bellenot, Augustin Paul,** Electricien

de Landeron - Combes (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neuchâtel le trente janvier mil huit cent septante-huit

fil de Joseph Victor Bellenot, electricien,

et de Fanny Eulalie née Dubois, la femme, à Montoux.

2° **Barbaz, Marguerite Angéline,**

de Epalinges domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne 'au Saloz' le vingt huit août mil huit cent quatre vingt trois,

fille de Jean François Daniel Barbaz, décédé,

et de Marguerite Françoise née Dumuid, actuellement Dame Mottez, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Landeron, Epalinges & Lausanne le deux mai mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Cités de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landeron

Epalinges & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Landeron & Epalinges

Signatures des époux :

A. Bellenot

Augustin Bellenot

Signatures des témoins :

[Signature]
M. Barbaz. *[Signature]*
Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 260

Nichini et Girieglio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil neuf cent cinq _____ mil huit cent quatre-vingt

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Nichini, Fortunato-Iridoro-Gian-Battista**, maçonde Scopello (Novare - Italie) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Scopello le deux septembre _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Carlo Nichini, manoeuvre, _____

et de Angela née Parati, de femme, à Scopello, _____

2^o **Girieglio, Orsola**, _____ couturière, _____de Magnano (Belle - Italie) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Magnano le trois mai _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

fille de Domenico Girieglio, manoeuvre, _____

et de Anna née Carera, de femme, à Magnano _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Scopello & Magnano, les quatre &
seize avril mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Consentement des parents de l'Epouse _____

Promesse de mariage, _____

Certificats de publication de Scopello _____

Magnano & Lausanne _____

Communiqué : à la Chancellerie _____

Cantonale _____

Signatures des époux :

Nichini FortunatoNichini Orsola

Signatures des témoins :

Ardizzone Jacques à
Giuseppe Elechia Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 261

Kroenlein et De Goumoir

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juillet mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kroenlein, Eugène-Gottlieb, Réviseur*

de *Karlsruhe (Baden)* domicilié à *Mannheim (Baden)*

célibataire

né à *Karlsruhe* le quatre octobre mil huit cent septante-sept

fils de *Charles Louis Kroenlein, aîné,*

et de *Anna Maria née Roeder, à Karlsruhe,*

2° *De Goumoir, Bertha, sans profession,*

de *Bâle* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Actingen (Solure)* le treize janvier mil huit cent quatre-vingt-

fille de *Jean Frédéric De Goumoir, ancien pasteur,*

et de *Emma née Frei, sa femme, domiciliés à Lausanne,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Karlsruhe & Bâle et Mannheim* les vingt-cinq, vingt-sept et vingt-neuf avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Karlsruhe, Mannheim, Bâle - Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat civil de

Bâle & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Eugène Gottlieb Kroenlein
Bertha Kroenlein

Signatures des témoins :

R. Dejournaux - Frey, à Lausanne
Ad. Hühelin, à Bâle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 262

Gilliéron et Bovard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui enze Juillet mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o **Gilliéron, Robert,** Comptablede Servion domicilié à Lausanne,célibatairené à Lausanne le premier Janvier mil huit cent quatre-vingt-sixfils de Louis Gilliéron, fendeur,et de Louise Julie née Zahler, sa femme, les deux à Lausanne,2^o **Bovard, Josephine-Antoinette Louise,**de Bex domiciliée à Lausanne,célibatairenée à Lausanne le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Gustave Marie Louis Bovard, marchandet de Louise Henriette maître, sa femme, décédée,Les publications ont eu lieu à Lausanne, Servion & Bex les treize et quinze Juin
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageConsentement du père de l'épouxConsentement du tuteur de l'épouseLa déclaration de la Justice de PaixCertificats de publication de ServionBex & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Oron et de Bex.

Signatures des époux :

Gilliéron
Robert
Louise Gilliéron

Signatures des témoins :

B. Perisot.
Jules Heuwart

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 263

Magamaeff-Gardanoff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de *Elbert Gardanoff* né à *Lausanne* le 26 avril 1905.

voir acte de légitimation aux pièces au mariage.

Aujourd'hui onze juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Magamaeff, Ali-Dibi,** — Ingénieur —

de *Koundak (Dist d'Avart) Russie* — domicilié à *Lausanne,* —

— célibataire —

né à *Koundak* le quatre seize mars — mil huit cent septante-sept —

fils de *abd-el-Kader Magamaeff,* officier —

et de *Ebedatch Magamet-Bek,* les deux à *Koundak* —

2° **Gardanoff, Olga-Aïcha,** —

de *Wladicaucade (Russie)* — domiciliée à *Lausanne* —

— célibataire —

née à *Wladicaucade* le vingt septembre deux octobre mil huit cent septante-neuf —

fille de *Efim Pavlovitch Gardanoff,* décédé —

et de *Melania Seikoulerna,* décédée —

Les publications ont eu lieu à *Lausanne* le dix juin mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

— actes de naissance des Epoux —

— Promesse de mariage —

— Certificats de publication de *Lausanne* —

— Permis du Département de Justice —

— Police —

Signatures des époux :

Ali Dibi Magamaeff
Olga Aïcha Magamaeff

Signatures des témoins :

B. Fauriol
Sule Hammad } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à la Chancellerie Cl^e

N° 264

Beausire et Andereggen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Beausire, Jules-Félix**, Tailleur,

de Grandson domicilié à Landanne,

veuf en premières nocces de Julie Lydie Pelloux dès le onze février mil neuf cent deux

né à Grandson le quatorze Janvier — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Jean Henri Alphonse Beausire, décédé,

et de Marie Sophie Fardel, la veuve à Grandson,

2^o **Andereggen, Marie-Philomène**, cuisinière,

de Biel (Conches) Valais, domiciliée à Sion

célibataire

née à Sion le dix-neuf février — mil huit cent quatre-vingt-un —

fille de François Andereggen, ancien maçon,

et de Catherine, née Imoberdorf, la femme, les deux à Sion.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Grandson, Sion et Biel les seize
dix-sept et dix-huit mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Grandson

Biel, Landanne et Sion.

Communiqué: à l'état civil de

Grandson, Gluringen et Sion.

Signatures des époux :

Jules Beausire

Marie Beausire

Signatures des témoins :

J. Beausire

Justine Lespland / Halbinand
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 265

Borghini et Curchod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borghini, Angelo-Giuseppe**, maçon,

de Osnavasso (Novare) Italie, domicilié à Lansanne,

- célibataire

né à Osnavasso le vingt-sept juillet mil huit cent huitante-trois,

fil de ambrosio angelo Borghini, décédé,

et de Giuseppa Mercanti, décédée.

2° **Curchod, Marie**, couturière,

de Dommartin et Villars-Tiercelin domiciliée à Lansanne

- célibataire

née au Mont de Lansanne le quinze avril mil huit cent septante-deux

filles de Jean Louis Curchod, manoeuvre

et de Rosine Lambert, les deux à Lansanne,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Dommartin, Villars-Tiercelin & Osnavasso
les onze, onze et vingt-trois avril mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Osnavasso, Dommartin, Villars-Tiercelin

Lansanne.

Déclaration de décès des parents de l'époux

Permis du Département de Jura

Communiqué : à l'état civil de Polzin

le Grand & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Borghini Giuseppe

Marie Borghini

Signatures des témoins :

Louis Curchod

Blanc Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 266

Pedrizat et Peret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Pedrizat, Ferdinand,** Comptable,

de Omnes domicilié à Laudunne,

célibataire

né à Neuchâtel le vingt-Septembre mil huit cent Septante-trois

fils de François Lucien Pedrizat, horticulteur,

et de Anna née Byssin, domiciliés à Neuchâtel.

2^o **Peret, Julie-Bertha,** Conditière,

de Essertines / Vuarenne domiciliée à Laudunne,

célibataire

née à Corsier / Vevey le vingt-cinq Novembre — mil huit cent Septante-cinq

fille de Alphonse Peret, mécanicien,

et de Dernys Fanchette Susette née Rod, à Laudunne.

Les publications ont eu lieu à Omnes, Essertines à Laudunne les neuf à dix
Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Omnes, Essertines à Laudunne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Laudunne à Vuarenne.

Signatures des époux :

F. Pedrizat
Julie Peret

Signatures des témoins :

Alf. Arn.
Jesuit Bonard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 267

Born & Baudy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Born, Frédéric-Jean,** — Mécanicien —

de Niederbipp (Borne) — domicilié à Lussanne —

celibataire —

né à Lussanne le sept Juillet — mil huit cent quatre vingt quatre —

fils de Frédéric Born, cafetier à Lussanne —

et de Maria née Mossmann, sa femme, —

2° **Baudy, Cécile,** — Repasseuse, —

de Ollon — domiciliée à Lussanne, —

celibataire —

née à Lussanne le sept mai — mil huit cent quatre vingt cinq —

fille de Auguste Baudy, décédé, —

et de Louise Cécile Gubler, née Nicole, sa veuve, à Lussanne. —

Les publications ont eu lieu à Ollon-Huémor, Lussanne & Niederbipp les dix-neuf, vingt et vingt-deux Juin mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Niederbipp, Ollon-Huémor & Lussanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Niederbipp & Ollon.

Signatures des époux :

F. Born

Cécile Born

Signatures des témoins :

A. Richon P^r

L. Baudy } à Lussanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 268

Diserens et Ducret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~treize Juillet mil neuf cent cinq~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Diserens, Paul-François**, — *ouvrier de Ville*de *Lutry*, — domicilié à *Lansanne**célibataire*né à *Lutry* le vingt-neuf avril — mil huit cent septante quatre,fils de *François Louis Diserens, décédé*,et de *Féodora Théodorine née Bonidukoff, décédée*,2° **Ducret, Alice**, — *Cuisinière*,de *St Croix* — domiciliée à *Lansanne*,*célibataire*née à *Sottens* le onze mars — mil huit cent quatre-vingt-sixfille de *Beat Ducret, absent*et de *Julie née Rod, décédée*,Les publications ont eu lieu à *Lutry, St Croix, Les Granges & Lansanne* le *vingt-trois et vingt-quatre juin mil neuf cent cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Consentement du tuteur de l'Epouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de
Lutry, St Croix, Les Granges Lansanne*

Communiqué: à l'Etat Civil

de *Lutry & St Croix*.

Signatures des époux :

*Diserens Paul**Diserens Alice*

Signatures des témoins :

*Gelray Auguste**Mercier Auguste*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 269

Peter et Ritter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Peter, Rodolphe, Employé S. O.

de Gontenschwyl (Argovie) domicilié à Lausanne,

celibataire

né à Gontenschwyl le douze février mil huit cent quatre-vingt,

fils de Jacob Peter, cigariier,

et de Elisabeth née Peter, sa femme, à Gontenschwyl

2^o Ritter, Elisabeth, Repassende

de Schiers (Grisons) domiciliée à Lausanne

celibataire

née à St Gall le vingt-cinq février mil huit cent septante-six

filie de Christian Ritter, décédé,

et de Maria Mathilde née Huber, sa veuve, à St Gall,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Gontenschwyl & Schiers, les treize et quatorze juin mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gontenschwyl, Schiers & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Gontenschwyl & Schiers.

Signatures des époux :

Rodolphe Peter.
Elisabeth Peter

Signatures des témoins :

J. Lüscher }
J. Wildi } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 270

Leyvraz et Pellet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Leyvraz, Jules-Alfred,**

Jardinier

de St Saphorin (Lavaux)

domicilié à Landenne,

célibataire

né à La Tour le quatorze novembre — mil huit cent cinquante-deux —

fils de Jean-François Leyvraz, décédé

et de Emilie Marie Susanne née Mozier, sa femme, décédée,

2^o **Pellet, Aline-Constance,**

tailleuse

de St-Livres

domiciliée à St-Livres,

célibataire

née à St-Livres le premier janvier — mil huit cent soixante-quatre —

fille de Jean Pellet, décédé,

et de Louise Frencoise née Pellet, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à St Saphorin, St-Livres & Landenne les vingt-trois
et vingt-quatre juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de St Saphorin

St-Livres et Landenne.

Communiqué: à l'état civil de

Chexbres & Landenne.

Signatures des époux :

Alfred Leyvraz
Constance Leyvraz

Signatures des témoins :

Eugène Guivel.
Louis Potterand } à St-Livres.

L'officier de l'état civil :



N° 271

Guinand & Goldner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1° Guinand, Paul-Arthur, fonctionnaire postal,

des Brenets (Neuchâtel) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Neuchâtel le seize avril mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Jules Albin Guinand, essayeur-juré,

et de Léna Henriette Susanne Elise née Badon, à Neuchâtel,

2° Goldner, Julia-Marguerite, sans profession

de Fontaneriez domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-trois,

filles de David Jules Goldner, comptable,

et de Louisa Joséphine née Steverna, la femme, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Les Brenets et Fontaneriez les dix sept et dix huit Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Landanne, Les Brenets & Fontaneriez.

Communiqué : à l'état civil de

Brenets & de Benwillars.

Signatures des époux :

Guinand

Julia Guinand

Signatures des témoins :

J. Goldner
A. Noveray à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 272

Helferich & Golaz

4-250

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze juillet mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° **Helferich, Jules Louis** — employé de banque, —
Charles
de Lausanne — domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt six juillet — mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de M^r Louis Charles Helferich, Caissier du Crédit Foncier,

domicile des parents :

et de Mme Julie Moutin, sa femme, domiciliés à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Golaz, Hélène Théniette**, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de L'abbaye — domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Cossonay le dix sept décembre — mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

filles de Louis Golaz, décédé

domicile des parents :

et de Mme Rosine Françoise Dorey, sa veuve, à Lausanne,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à L'abbaye le dix sept juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne
à L'abbaye

Signatures des époux :

Helferich
Hélène Helferich

Signatures des témoins :

Charlotte Martinet
Helferich } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de L'abbaye

N° 273

Neeser & Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Neeser, René-Albert,** Ingénieur-mécanicien,

de Schlossrued (Argovie) domicilié à La Chaux-de-fonds,

célibataire

né à Sonvilier (Berno) le vingt Juin mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean Filserie Neeser, représentant,

et de Amanda née Gagnier, à La Chaux-de-fonds.

2° **Jaccottet, Marie-Suzanne,**

de Echallens domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Froyens le vingt-quatre Juin mil huit cent quatre-vingt

fille de Henri Gabriel Jaccottet, Ingénieur,

et de Elise Léa née Choller, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le seize, à Schlossrued, à Echallens et à Lausanne le dix-sept Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de La Chaux-de-fonds

Signatures des époux :

René Neeser
Marie Jaccottet

Signatures des témoins :

J. Merand
L. Sol Jaccottet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de La Chaux-de-fonds, Schlossrued & Echallens.

N° 274

Lazareux et Simmen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lazareux, Paul Louis Edmond**, Instituteur

de Bullet domicilié à Corbezy

célibataire

né à Aubonne le seize Janvier mil huit cent Septante-deux

fil de Paul Arthur Lazareux, sous Secrétaire au Département de l'Instruction publique,

et de Jeanne Françoise née Berger, décédée,

2° **Simmen, Jeanne-Marie**, Couturière

de Esch (Berne) domiciliée à Laudunne

célibataire

née à Ouchy le dix-neuf Septembre mil huit cent Septante-huit

filie de Jean Charles Simmen, décédé,

et de Madeleine Henriette Gutler, la veuve, à Laudunne,

Les publications ont eu lieu à Laudunne, Esch, Bullet et Corbezy les dix-sept
et dix-neuf Juin mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil
de Bullet

Communiqué: à l'état civil de
Bullet, Esch et Esch.

Signatures des époux :

P. Lazareux

Jeanne Lazareux

Signatures des témoins :

Heimide

L. Simmen témoins

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 275

Gerber et Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gerber, Henri-Pierre,** Violoniste

de Falmi (Steffisburg) Suisse, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Mondovè le treize juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Pierre Théodore Gerber, ~~accédé,~~

et de Marie Pauline Lichtenhahn, ~~accédée,~~

2° **Fivaz, Hélène-Ida-Clara,** sans profession,

de Payerne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sainte Croix le trois novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Gustave Emile Fivaz, ~~contrôleur au crédit fonoice~~

et de Clara Augustine née Paillard, ~~sa femme, les deux à Lausanne~~

Les publications ont eu lieu à Falmi, Payerne et Lausanne, le dix-sept juin mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de falmi

Payerne et Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Steffisburg & Payerne.

Signatures des époux :

Henri Gerber
Hélène Gerber

Signatures des témoins :

Eugène Papin, priv. doc.
Fivaz les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 276

Schoeter et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schoeter, Maurice-Rector**, Viticulteur

de Bussy (Fribourg) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bussy le vingt-six Mars mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Alphonse Schoeter, décédé,

et de Virginie née Pamblani, sa femme, décédée.

2° **Martin, Marie-Emma**, Couturière,

de Breitigny St-Barthélemy domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Breitigny St-Barthélemy le vingt-huit août mil huit cent septante-six.

fille de Mathieu Louis Martin, décédé,

et de Marie Eleonore née Pittet, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Bussy, Breitigny St-Barthélemy Lausanne, les
seize et treize juin mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Bussy

Breitigny St-Barthélemy Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Bussy & Echallens.

Signatures des époux :

Maurice Schoeter

Emma Schoeter

Signatures des témoins :

Louis Noy }
Martin Aime } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... du
district de Lausanne, rendu
en date du 28 décembre 1924, déclaré
définitif et exécutoire le 2 mars
1925... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an... le
délai pendant lequel les deux époux
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 15 mars 1925.

L'officier de l'état civil:

H. Léchaut

R. du 12.4.25.

N° 277

10-251

Aujourd'hui dix-huit juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

Ritschard et Kuhlenthal

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Ritschard, Théophile, — Représentant de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Unterseen | Berne | — domicilié à Paris (6^e arr^t)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Genève le vingt-six janvier — mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Frédéric Ritschard, décédé,

domicile des parents :

et de Antoinette Ferrer, la veuve à Genève,

Nom et profession de l'épouse :

2° Kuhlenthal, Emma-Mina, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne — domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Edouard Frédéric Jean Kuhlenthal, gérant de Commerce,

domicile des parents :

et de Mina née Ackermann, la femme, les deux à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Unterseen, les dix-sept & dix-huit
juin mil neuf cent-cinq ainsi qu'à Paris les dix-huit et vingt-cinq juin.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Unterseen

Paris et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Unterseen.

Signatures des époux :

Th. Ritschard
Emma Ritschard

Signatures des témoins :

J. Kuhlenthal
L. Simonet Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 278

Francey et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-234

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Francey, Emile, employé à la Station d'essais de semences Montcalme

de Chateaufort (Montreux) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bougy-Villars le vingt deux mil huit cent septante quatre

fils de Philippe Louis Francey, décédé,

et de Anna Marie née Halbich, la veuve à Bougy-Villars (Halbich)

2° Blanc, Caroline, institutrice

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le sept juillet mil huit cent septante neuf

fille de Charles Frédéric Blanc, employé à l'Union du Crédit à Lausanne,

et de Fanny Elise Rappin, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne et au Chateaufort le vingt juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chateaufort

Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de Montreux

Signatures des époux :

E. Francey

Carol. Francey

Signatures des témoins :

Alphonse

Maurice } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 279

Marié et Noverraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 Decem-
bre 1909 déclaré exécutoire le 22 février
1910, le Tribunal civil du district de
Lausanne a débarrasé par le divorce la mu-
selle suscit et contre.

Le divorce a été prononcé aux lots
du mari en vertu de l'art. 146 b. de la
loi fédérale du 24 Décembre 1874
Lausanne le 12 Mars 1910.

L'Officier de l'Etat civil :

[Signature]

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marié, Gabriel Alfred,** *Comptable chimiste*

de Paris (18^e arr^t) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Paris, 18^e arr^t, le trente novembre — mil huit cent Septante-huit

fils de François Alfred Marié, absent,

et de Victorine Matvina Guérin, domiciliée à Lausanne

2° **Noverraz, Marie-Louise,** *Cheministe*

de Cully & de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cully Lausanne le quinze mars — mil huit cent quatre-vingt

fille de feu Louis François Noverraz

et de feu Aloïse Léger née Seguin, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cully, Lutry & Paris les vingt-neuf juin
premier et deux juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

consentement à mariage de la mère de

l'époux & constatation d'absence du père.

Promesse de mariage. - Certificats de publi-

cation de Paris, Lutry, Cully & Lausanne

Déclaration de validité

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Cully

& Lutry & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

G. Marié
M. Noverraz

Signatures des témoins :

Jacques Noverraz
[Signature] à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 280

Schneider et Fatio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Schneider, Marcel, Tailleur

de Arni près Biglen (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Payerne le vingt deux mai mil huit cent quatre vingt trois

fils de Gustave Henri Schneider, Charbon,

et de Augustine Melanie née Mayor, la femme, domiciliés à Chailly,

2° Fatio, Elizabeth-Ida, Repasseuse

de Orbe domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Chailly / Lausanne le deux mars mil huit cent quatre vingt cinq

filles de Emma Ulisse Fatio, agriculteur

et de Jenny Eléonore née Rey, la femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Orbe, Biglen et Lausanne, les vingt huit et premiers

juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Arni, Orbe et Lausanne

Signatures des époux :

M. Schneider

E. Schneider

Signatures des témoins :

Jansin

B. Farisat Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de

Biglen et Orbe

Recépissé du 8.3.22 Par jugement du Tribunal du district de Monthlignon, à Echallens rendu en date du 12 Janvier 1922 déclaré définitif et exécutoire le 10 Février 1922, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an ... le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage. Lausanne, le 14 Mars 1922

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 281

Giddey & Lambellet
née Reymondin
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Giddey, Jules Alfred Samuel**, boulanger
de Grandvaux et de Cully domicilié à Lausanne
célibataire

né à Ballaigues le douze avril mil huit cent septante-neuf
fils de Charles Samuel Giddey, allumeur de gaz
et de Zélie née Vallotton, la femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Lambellet née Reymondin, Marie Madeleine**,
des Verrières (Menchâtel) domiciliée à Lausanne,
divorcée en premières noces de Alois Henri Constant Lambellet dès le vingt quatre
Septembre mil neuf cent trois.

née à Cully le trente avril mil huit cent septante-sept
fille de feu Jules Henri Reymondin
et de feu Marie Madeleine Genat, la femme,

Les publications ont eu lieu aux Verrières le vingt-trois, à Grandvaux, Cully et
Lausanne le vingt-quatre Juin mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux
Déclaration de divorce de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publication de
Grandvaux, Cully, Verrières Lausanne

Signatures des époux :

Jules Giddey
Marie Giddey

Signatures des témoins :

Grandin
D. Parisot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Cully
Cully & Verrières

Imp. H. Valloin, Guet & Co, rue de la Louve, 2.

N° 282

Rubin et Vollichard
née Regamey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rubin, François,** Journalier,

de Reichenbach (Berne) domicilié à Lausanne

veuf en premières nocces de Fanny Vittel dès le cinq mars mil neuf cent-trois

né à Crissier le vingt-sept février mil huit cent cinquante-trois

fils de Jeanne Françoise Rubin, décédée,

et de

2^o **Vollichard née Regamey, Elise-Marguerite-Julie,**

de Luquoz / Haut-Vully / Fribourg, domiciliée à Lausanne, blanchisseuse,

veuve en premières nocces de Louis Vollichard dès le deux février mil huit cent quatre-vingt-treize,

née à Lausanne le dix-huit mars mil huit cent soixante-deux

fille de Louis Daniel Regamey, décédé,

et de Rose Marie Anderson, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Reichenbach & Haut-Vully, les vingt-quatre, vingt-six et vingt-sept juin mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Reichenbach
Haut-Vully & Lausanne.Communiqué: à l'Etat Civil de
Reichenbach & Môtiers.

Signatures des époux :

François Rubin
Elise Rubin

Signatures des témoins :

Maurice
Constant Jaccoud
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 283

Jotterand et Baron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept juillet mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° **Jotterand, Henri-Almi,** employé aux C. f. f.

de Bière — domicilié à Lonsanne

célibataire

né à Bière le vingt trois juin — mil huit cent huitante

fils de Henri Frédéric Jotterand, décédé,

et de Jenny Henriette Zimmermann, sa veuve à Bière.

2° **Baron, Elise-Marie,** sans profession

de Lyon (1^{ère}) — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le douze mars — mil huit cent septante huit

fille de Marie Baron, décédée.

et de

Les publications ont eu lieu à Bière, Lonsanne, Lyon et Yverdon les vingt, vingt-un et vingt-cinq juin mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la mère de l'Epouse

Certificats de publication de Bière

Lyon, Yverdon & Lonsanne.

Communiqué : à l'état civil de

Bière & Yverdon ainsi qu'à la Chancellerie

de

Signatures des époux :

Jotterand Henri

Elise Jotterand

Signatures des témoins :

[Signatures]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 284

Huguet & Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Juillet mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Huguet, Louis-Eugène**, Employé de bureau,

de Carteguinis et de Bière domicilié à Laudanne

célibataire

né à Belle le quatorze Juin mil huit cent septante-cinq

fil de Jean François Huguet, décédé

et de Hermette née Emdermy, décédée,

2^o **Guillet, Sophie-Alice**, Costurière,

de Chêne & Pagnier domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Jouxtons-Mizery le quinze novembre mil huit cent septante-huit

filles de Saint Guillet, Charretier,

et de Muzie née Candaz, la femme, les deux à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne Bière, Carteguinis & Chêne & Pagnier,
les treize, quatorze & quinze Juin mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Carteguinis, Bière, Chêne et Pagnier et

Laudanne

Communiqué: à l'état civil de Bière

Gilly & Melloussins

Signatures des époux :

Louis Eugène Huguet

Alice Guillet

Signatures des témoins :

Biergin

F. Lamblanc

Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 285

Zumbannen et Duplan
née Repond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf juillet mil neuf cent-cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Zumbannen, Jules-Ferdinand**, *Mécanicien*,

de *Zweisimmen (Berne)* domicilié à *Lausanne*,

divorcé en premières noces de *Julie Anna Rossier* dès le *vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-dix*

né à *Champvent* le *cinq août* mil huit cent *soixante*

fil de *Jean Zumbannen*, *décédé*

et de *Marianne Fanchelle* née *Girardet*, *la veuve*, à *Genève*,

2° **Duplan née Repond, Julie-Victorine**,

de *Ormont-Dessus* domiciliée à *Lausanne*

veuve de *Auguste Edouard Duplan* dès le *sept décembre mil neuf cent-deux*

née à *Villarsvelard (Fribourg)* le *vingt-deux mai* mil huit cent *cinquante-huit*

fille de *feu Nicolas Repond*

et de *feu Marie* née *Michel*,

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Zweisimmen & Ormont-Dessus*, les *quinze et seize avril mil neuf cent-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Déclaration de divorce de l'Epoux

Acte de décès du l'homme de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Zweisimmen & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

Ferdinand Zumbannen

Victorine Zumbannen

Signatures des témoins :

Dansin

F. Lambert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Zweisimmen & Ormont-Dessus.

N^o 286**Rothen et Gasser**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rothen, Friedrich**, agriculteur

de Rüschegg (Berne) domicilié à Küssnacht,

célibataire,

né à Rüschegg le trois mars mil huit cent quarante-trois

fils de Friedrich Rothen, décédé,

et de Marianna née Zimmermann, décédée

2^o **Gasser, Anna**, domestique,

de Rüschegg (Berne) domiciliée à Wohlen (Berne)

célibataire

née à Sodans sur Chézard (Neuchâtel) le treize avril — mil huit cent quarante-un

fille de Christian Gasser,

et de Anna Maria Schupbach

Les publications ont eu lieu à Rüschegg, Wohlen et Küssnacht les vingt-huit,
vingt-neuf juin et premier juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Rüschegg, Wohlen et Küssnacht

Communiqué: à l'état civil de

Rüschegg - Wohlen

Signatures des époux :

Friedrich Rothen
Anna Rothen

Signatures des témoins :

Ch. Cottier } Küssnacht
F. Samblanc }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 287

De Félice et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juillet mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **de Félice, Simon,** avocat, Professeur à la Faculté de droit

de Yverdon domicilié à Lausanne,

célibataire

né à La Tour de Pailz le onze septembre — mil huit cent soixante sept

fils de Charles de Félice décédé,

et de demoiselle Étiennette Nicotier, décédée.

2° **Mercier, Mathie-Sophie-Élisabeth,**

de Lausanne domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le trente mars — mil huit cent soixante huit

fille de Louis Gastien Mercier, négociant

et de Justine Théodore Sophie Saccidan, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Yverdon les quatre et six juillet mil neuf
cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Yverdon et
Lausanne.

Communiqué : à l'état civil d'Yverdon.

Signatures des époux :

S. de Félice
Mathie de Félice

Signatures des témoins :

Ad. Mercier - André Mercier
J. Possier - Ambroise Possier
L. Corrieron - Léa Corrieron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 288

Duvaud et Lavanchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier août mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvaud, Robert-Jaques-Benjamin, mécanicien

de Gilly — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Vevey le sept février — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de feu Jean Louis Duvaud —

et de feu Julie Jenny née Vodoz —

2° Lavanchy, Jeanne-Marguerite, blanchisseuse,

de Lutry & Fozel — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Lardonnaz le douze mai — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

fille de Louis Olivier Lavanchy, charpentier —

et de dame Marie née Brunner, la femme, domiciliée à Lardonnaz, —

Les publications ont eu lieu à Lardonnaz, Gilly & Lutry, Fozel, les vingt-sept

vingt-huit juin et premier juillet mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux —

Promesse de mariage —

certificats de publication de Gilly

Lutry, Fozel & Lardonnaz. —

Signatures des époux :

Duvaud Robert

Lavanchy Jeanne

Signatures des témoins :

Lavanchy

Chs Bussy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Fozel & Gilly. —

Par jugement rendu le 7 février 1913 passé en force de chose jugée le 17 avril 1913 le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a déclaré par le divorce le mariage inscrite ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu des art. 137, 138, 139 C.C.S.

Le mari ne pourra contracter un nouveau mariage avant un délai de deux ans.

Lausanne le 25 avril 1913

L'officier de l'état civil:

H. Lochant

N° 289

Pittel & Fivaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Pittel, Alphonse,** *Membre décoré*

de Cronay domicilié à Lausanne

célibataire

né à Moudon le cinq avril mil huit cent septante six

fil de Louis Jean Pittel, cordonnier

et de Marianne née Pataud, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Fivaz, Augustine-Emma,** *sans profession*

de Yvonand et de Sassel domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le neuf juin mil huit cent septante

fille de Auguste Fivaz, imprimeur à Yverdon

et de Frédérique née Beyer, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Sassel, Yverdon, Yvonand & Cronay les onze, treize, quatorze et quinze juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cronay, Yvonand, Sassel, Yverdon et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

Donneloye, Yvonand, Georges Yvonand & Yverdon

Signatures des époux :

Alphonse Pittel

Emma Pittel

Signatures des témoins :

H. Bumbell

S. Christen Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 290

Bucher et Mury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Alfred Louis Mury né à Montreux (Chatelard) le 11 mai 1905

voir acte de légitimation au dossier du mariage.

Aujourd'hui trois cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Bucher, Albert-Arthur,

peintre en voitures

de Hallnach (Berne)

domicilié à Lansanne

célibataire

né à Prax (Bas Vallée) Sriboney, le vingt trois octobre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Charles Albert Bucher, sellier,

et de Rosine Hartmann, sa femme, domiciliés à Lansanne.

2^o Mury, Louise Lucie,

sans profession,

de Ecublens

domiciliée à Sâles (Montreux)

célibataire

née à Vernex-Montreux le vingt-un Juin mil huit cent septante-quatre

fille de François Rodolphe Mury, Coiffeur à Montreux

et de feu Françoise Joséphine née Ferrollaz, sa femme

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Hallnach, Chatelard & Ecublens les vingt-huit, vingt-neuf et trente Juin mil neuf cent-cinq,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Hallnach, Ecublens, Lansanne & Chatelard

Communiqué: à l'état civil de

Hallnach, Ecublens & Montreux.

Signatures des époux:

Albert-Arthur Bucher
Louise Mury

Signatures des témoins:

La Mury Bucher
E. Christin } Lansanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 291

Desboeufs et Motoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq août mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Desboeufs, Ernest-Jules-Joseph**, *Voyageur de commerce*

de Contgeny (Borne) domicilié à Porrentruy

célibataire

né à Porrentruy le premier novembre mil huit cent septante-huit

fil de Isidore Desboeufs, décédé

et de Marie née Hublard, la veuve à Porrentruy

2° **Motoni, Antoinette-Julie**, *sans profession*,

de Cormano (Milan) Italie, domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Menton le dix mars mil huit cent quarante-deux

filles de Laurent Motoni, décédé,

et de Caroline Sciarz, la veuve à Lansanne

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Porrentruy & Contgeny les quatre, cinq
- six juillet mil neuf cent-cinq avec dispense des publications à Cormano

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Porrentruy

Signatures des époux :

E. Desboeufs.
A. Desboeufs

Signatures des témoins :

L. Cuérel
J. Bonchans Lansanne

L'officier de l'état civil :

Rossier
implacable

Communiqué : à l'état civil de
Contgeny, Porrentruy & Chancelerie
de

N° 292

Thuillard & Fatio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit cent mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thuillard, Charles,** — *ouvrier* —de *Froidesville* — domicilié à *Laudanne,* —*célibataire* —né à *Laudanne* le dix-neuf novembre — mil huit cent *septante-huit* —fils de *feu Julie Céline Thuillard,* —

et de —

2^o **Fatio, Louisa Olga,** — *ménagère* —de *Orbe* — domiciliée à *Laudanne,* —*célibataire* —née à *Yverdon* le dix-huit décembre — mil huit cent quatre-vingt —fille de *feu Charles Henri Fatio* —et de *Rosine Juliette Léonide née Chabloz, sa veuve à Laudanne.* —Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Orbe et Froidesville* les quinze et dix-sept juillet mil neuf cent cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse —*Promesse de mariage* —*Certificats de publication de Froidesville* —*Orbe & Laudanne.* —

Communiqué: à l'état civil de

Poliez-le-Grand & Orbe. —

Signatures des époux :

Thuillard Charles
Louisa Thuillard

Signatures des témoins :

L. Amundruy } à *Laudanne.*
H. Amiguet }
Amiguet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 293

Vissot et Paris-Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Vissot, Alexandre-Louis-Henri**, Voyageur de Com^{ce}

de Montaubien-Chardonmay domicilié à Landanne,

veuf en secondes noces de Elise née Curchod dès le quinze Janvier mil neuf cent-quatre.

né à Landanne le vingt-sept Juin mil huit cent soixante-cinq

fil de Jules Henri Louis Vissot, imprimeur

et de Louise Alphonine née Cottier, sa femme, domiciliés à Landanne.

2° **Paris née Dupuis, Marie-Louise**, sans profession,

de Corbezier, aigle & Leysin domiciliée à Orbe,

veuve en secondes noces de Louis Henri Paris dès le vingt-huit août mil neuf cent-deux

née à Bex le sept avril mil huit cent soixante-six

fille de feu Louis Dupuis

et de feu Marie Louise Rogoz, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Orbe, Montaubien-Chardonmay, Corbezier, aigle & Leysin les quinze et dix-sept Juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage.

Certificats de justification de Montaubien-Chardonmay, Corbezier, aigle & Leysin, Landanne & Orbe.

Communiqué : à l'état civil d'aigle & Leysin, Orbe & St-Cergues.

Signatures des époux :

A. Vissot

M. Paris

Signatures des témoins :

D. Farisod.

R. Perron } à Landanne.

L'officier de l'état civil :

Rouvier

N° 294

Baumer et Kohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baumer, Firéol-Charles**, Serrurier

de Arschli (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt six février mil huit cent septante-neuf

fils de Jacobi Baumer, journalier

et de Marie Françoise née Dotis, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Kohli, Jenny-Louise**, Repassende

de La Roche (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le six décembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Lucien Auguste Kohli, orfèvre,

et de feue Jenny Céline née Regamey, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Roche et Arschli les vingt deux, vingt-trois et vingt quatre juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Arschli, La Roche Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de
Arschli, La Roche.

Signatures des époux :

Baumer Charles

Baumer Jenny

Signatures des témoins :

Marco à Vevay

L. Escher à Lausanne

M^{lle} Jenni

L'officier de l'état civil :

Rossier
simple

N° 295

Spiro & Secretan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

^{4/364} Aujourd'hui quatorze cent mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Spiro, Louis, — Pasteur, —

de Paudex — domicilié à Lausanne, —

célibataire —

né à Perreny le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-huit —

fils de Jean Henri Spiro, professeur à l'université, —

et de Fanny Louise Juliette née Paquier, sa femme, les deux à Lausanne, —

2^o Secretan, Jeanne, — sans profession, —

de Lausanne — domiciliée à Lausanne, —

célibataire —

née à Aigle le quinze novembre — mil huit cent septante-neuf —

fille de Théodore Alexandre Secretan, décédé, —

et de Rose née Cooper, sa veuve à Lausanne. —

Les publications ont eu lieu à Paudex Lausanne le onze juillet mil neuf cent — cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Paudex

Lausanne. —

Communiqué : à l'Etat Civil de Pully —

Signatures des époux :

L. Spiro

Jeanne Spiro

Signatures des témoins :

Jean Spiroff à Lausanne

G. Secretan à Moudon. — past.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 296

Kunzi & Marullaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kunzi, Friedrich-Paul,** Chef de cuisine

de Erlach (Berne) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Erlach le vingt-sept octobre mil huit cent septante-quatre

fils de feu Friedrich Jacob Kunzi

et de feu Elisa née Schaffroth, sa femme,

2° **Marullaz, Julie,** sans profession,

de Moiraine (Haute Savoie) domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le dix-huit août mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Adolphe Marullaz, maître de pension à Landanne

et de feu Jeanne Marie née Richard, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Erlach, Landanne et Moiraine les trente juin premier et deux juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Erlach,
Moiraine Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Erlach et à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Paul Kunzi

Julie Marullaz

Signatures des témoins :

Adolphe Bugey à Genève
Adolphe Marullaz à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 297

Roguet et Meylan née Grossi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roguet, Jean-Pierre**, Journalier

de Chevenoz (Haute Savoie) France domicilié à Lausanne

libataire

né à Chevenoz le vingt juillet mil huit cent soixante-quatre,

fils de Jean Marie Roguet, décédé,

et de Marie Véronique née Bion, décédée,

2° **Meylan née Grossi, Louise**, ménagère

de Chénin domiciliée à Lausanne

veuve de Henri Louis Meylan dcd le vingt-un Juin mil neuf cent quatre,

née à Nyon le vingt huit Septembre mil huit cent cinquante-huit

fille de Anne Joséphine Grossi à Nyon

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Sentier, Le Brassus et Chevenoz les quinze, dix-huit, dix-neuf et vingt trois juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'épouse - actes de décès des père et mère de l'époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Chevenoz, Le Sentier, Brassus et Lausanne. Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat civil du Sentier & à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Jean Roguet
L. Meylan

Signatures des témoins :

Vernier Bion à Chevenoz
Challan à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 298

Barbero et Morera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbero, Grégorio Giovanni Battista,**

de Ailoché / Biella - Novate / Italie, domicilié à Candanne, gypsic

veuf de Luigia née Veccelli d'âgé le vingt-cinq février mil neuf cent cinq

né à Ailoché le treize Mars — mil huit cent quarante-neuf

fils de feu Serafino Barbero

et de feu Margherita Piazza.

2° **Morera, Tecla Emilia Maria,** Tessine,

de Ailoché domiciliée à Candanne,

célibataire

née à Ailoché le dix-huit août — mil huit cent soixante-six

fille de feu Antonio Morera

et de feu Margherita Veccelli.

Les publications ont eu lieu à Candanne et Ailoché les quatre et seize juillet mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Candanne

à Ailoché

Permis du Département de Justice à

Police.

Communiqué : à la Chancellerie de

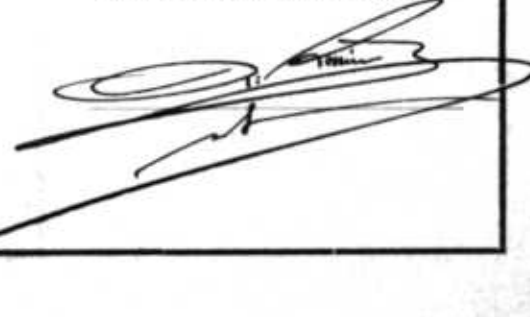
Signatures des époux :

Barbero Grégorio
Morera Tecla

Signatures des témoins :

Giovanni Capressi à Turin
Dr. Inorato Molloni à Turin

L'officier de l'état civil :



N° 299

Ledermann et Parrachini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Ledermann, Albert,

Tailleur

de Paris (3^e arr^t)

domicilié à Landanne

célibataire

né à Paris le dix-neuf Septembre

mil huit cent septante-six

fils de Nathan Ledermann, tailleur à Landanne,

et de Mme Matheline Rupp, sa femme,

2° Parrachini, Rose-Germaine,

sans profession,

de Segno (Novare) Italie

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Corsier le deux Octobre

mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de feu Charles François Parrachini

et de Mme Rosette Stastili née Jaccoud, sa femme

Les publications ont eu lieu à Landanne et à Paris les vingt-deux et vingt-trois

Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - Consentement du père de l'Epoux et acte de décès de la mère - Promesse de mariage - Certificats de publication de Landanne & Paris - Dispense des publications à Segno - Déclaration de validité - Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie C^{la}

Signatures des époux :

Albert Ledermann
Rose-Germaine Ledermann

Signatures des témoins :

Charles Bournotte à Landanne
L. Merminod à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeois reçue F. Schuster, notaire, à Romainsmühle, le 15 septembre 1916, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Ledermann, Albert mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Envy.

Inscrit le 31 octobre 1916.
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Reçu par le 14.10.16

Imp. H. Valloin, Gues à G., rue de la Louve, 2.

N° 300

Theisler et Löble

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Odores Theisler
né à Lussembourg le 31 Mars 1905.
Voir acte aux pièces du mariage.

Révisé le 17.5.17

Par décision du 22
mai 1917 les nommés
ci-dessus ont été reçus
citoyens honnêtes, bourgeois
de la commune de Fend.
lincourt (Belgique).
Lussembourg le 22 octobre 1917.
L'officier de l'état civil :
[Signature]
[Signature]
[Signature]

Aujourd'hui quinze cent mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Theisler, Alois,** Tailleur

de Kirschbenten (Bavière) domicilié à Lussembourg,

célibataire

né à Staufen près Sonthofen le vingt Septembre mil huit cent septante-huit

fils de feu Karl Theisler

et de Marie Schilling, veuve à Kirschbenten (Bavière)

2° **Löble, Wilhelmine,** Gouvernante

de Wangen (Bade) domiciliée à Lussembourg

célibataire

née à Wangen le quatorze février — mil huit cent septante-neuf

fille de feu Lorenz Löble

et de Wilhelmine née Hanyarter, veuve à Wangen.

Les publications ont eu lieu à Lussembourg, Wangen & Kirschbenten les vingt-cinq
vingt-six avril et premier mai mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Kirschbenten
Wangen et Lussembourg

Permis de l'autorité de district de Kirschbenten

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : au Chancelier C.

Signatures des époux :

Alois Theisler
Wilhelmine Theisler

Signatures des témoins :

Paul J. Borek à Gersau
Charles Bonnotet à Lussembourg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 301

Neyroud & Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept cent mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Neyroud, Henri-Louis*, *Charcutier de Commerce*,

de *Charadonne* domicilié à *Laudanne*,

célibataire

né à *Charadonne* le premier Janvier mil huit cent septante-sept,

fil de *Louis Charles Neyroud*, *décédé*,

et de *Marie Jenny* née *Pittenez-Ruff*, *décédée*

2° *Pache, Mathilde*, *Repasseuse*,

de *Epalinges* domiciliée à *Laudanne*,

célibataire

née à *Epalinges* le trente mars mil huit cent huitante-deux

filles de *Jean Louis Pache*, *agriculteur*

et de *Marie Thérèse Gènevieve* née *Weber*, *sa femme*, les deux à *Laudanne*.

Les publications ont eu lieu à *Charadonne, Epalinges Laudanne*, le vingt-deux
Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Charadonne

Epalinges & Laudanne.

Communiqué : à l'état civil de

Charadonne & Epalinges.

Signatures des époux :

Henri Neyroud
Mathilde Neyroud

Signatures des témoins :

Auguste Veyre
Regenes Herri

L'officier de l'état civil :

Fouquier
maire

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Louve, 2.

N° 302

Witschard et Chappuis
née Boenf

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept cent mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Witschard, Eugène-François-Pie**, vigneron,

de Loèche (Valais) domicilié à Grandvaux

célibataire

né à Loèche le vingt-quatre Janvier mil huit cent soixante-cinq

fils de feu Pius Witschard

et de feu Eugénie Elter

2° **Chappuis née Boenf, Marie-Rosa**,

de Villeret et de Lutry domiciliée à Sauterne

veuve en premières noces de Louis Félix Chappuis dès le vingt-cinq Janvier mil neuf cent-trois

née à Dompierre le seize Septembre mil huit cent soixante-cinq

fille de feu Adèle Boenf

et de

Les publications ont eu lieu à Villetta et Grandvaux le vingt-un à Sauterne Lutry le vingt-deux et à Loèche le vingt-trois Juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Lutry

Signatures des époux :

Eugène Witschard
Rosa Witschard

Signatures des témoins :

R. Witschard
Marc Gouret Sauterne

L'officier de l'état civil :

Rouvière

Communiqué : à l'état civil de
Loèche, Lutry Sauterne

N° 303

Brodski et Golafeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept cent mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Brodski, Julien,** dentiste,

de Bobrinsk (Scherson) Russie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Bobrinsk le dix-neuf février / trois mars mil huit cent huitante-deux

fils de Amélie dit Chai Brodski, commerçant,

et de Marie née Golkow, sa femme, les deux domiciliés à Elisabethgrad (Scherson)

2° **Golafeld, Hélène,** sans profession,

de Elisabethgrad (Russie) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Elisabethgrad le vingt octobre / premier novembre mil huit cent huitante-quatre

fille de Meyer Borokov, commerçant

et de Tschilka Paulinevsky, sa femme à Elisabethgrad.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt-sept juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lausanne

(Etat civil) & Synagogue.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Brodski
Hélène Brodsky

Signatures des témoins :

Robert Bernstein
Borisse Wisotsky

L'officier de l'état civil :

Rosier

adefait voir pour faire produire le cert des

N° 304

Michéletto & Gallì

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept cent mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Michéletto, Domenico**, *maçon*

de Turin (Italie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Airolo (Tessin) le dix neuf février — mil huit cent septante huit

fils de feu Gina Carlo Michéletto

et de Agostina née Battuello, actuellement femme Dugonne, à Turin.

2^o **Gallì, Maria-Giacomina**, *ménagère*

de Cameri (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Cameri le cinq avril — mil huit cent quatre vingt trois

fille de Pietro Gallì, *maçon*,et de Caterina née Ghizzi, *de femme*, domiciliée à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Turin et Cameri les onze juillet et
trente dix mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Turin, Cameri et Lausanne

Permès du Département de Justice

Police.

Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Michéletto Domenico
Maria Michéletto

Signatures des témoins :

Gallì Giuseppe } à Lausanne.
Casta Joseph }

L'officier de l'état civil :

Primer
J. J.

N° 305

Baud et Dubugnon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

¹⁹
9-191
Aujourd'hui dix sept août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Baud, Henri-Frank,** employé de banque,

de Landanne domicilié à Landanne,

célibataire

né à Apples le vingt-trois Mars — mil huit cent septante-sept,

fils de Jules François Henri Baud

et de Louise Henriette Fagan, domiciliés à Landanne.

2° **Dubugnon, Bertha-Louise,** institutrice,

de Gimel domiciliée à Aubonne,

célibataire

née à Aubonne le douze Décembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Jules Edmond Dubugnon (Jules Edmond)

et de Marie Juchand, les deux à Aubonne.

Les publications ont eu lieu à Aubonne, Landanne et Gimel, les vingt-un et vingt-deux juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

& Gimel et Aubonne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Gimel & Aubonne.

Signatures des époux :

H. Baud

B. Dubugnon

Signatures des témoins :

H. Baud à Landanne

B. Dubugnon à Aubonne

L'officier de l'état civil :

Paul S.

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Loire, 2.

N° 306

Lienhard et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lienhard, Gustave,** agriculteur

de Kolziken (Argovie) domicilié à Lussanne,

célibataire

né à Spalinges le huit octobre — mil huit cent septante-neuf —

fils de Louis Lienhard, agriculteur

et de Hélène née Bébout, sa femme, domiciliés au Chalet à Gobet

2^o **Blanc, Lina-Eugénie,** sans profession,

de Lussanne domiciliée à Vers chez les Blancs / Lussanne

célibataire

née à Vers chez les Blancs le onze février — mil huit cent quatre-vingt huit —

fille de Paul Henri Blanc, agriculteur,

et de Louise Jenny Scombarz, sa femme, domiciliés vers chez les Blancs

Les publications ont eu lieu à Lussanne & Kolziken les vingt cinq et vingt-sept

juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kolziken

Lussanne.

Communiqué : à l'Etat Civil d'Kolziken.

Signatures des époux :

Gustave Lienhard
Lina Blanc Lienhard

Signatures des témoins :

Lucien Corberz à Pavigny
U. Sredernac aux Croixblanches

L'officier de l'état civil :



N° 307

Hiroz et Hartingh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux sept août mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Hiroz, Jean-Joseph**, généraliste,

de Levron de Volleges (Valais) domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Marie Hélène née Favre, de le vingt-deux mars mil neuf cent quatre

né à Levron de Volleges le trente-un juillet — mil huit cent septante-deux

fil de Jean Joseph Hiroz, agriculteur,

et de Marie Josette née Follin, la femme, domiciliés à Lausanne.

2° **Hartingh, Aglaé**,

de Scoutan (Gasse-Russie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Scoutan le cinq mars — mil huit cent soixante-huit

filles de Jean Michel Hartingh

et de Virginie née Rishcard, la veuve à Kichineff.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Levron le vingt-cinq et vingt-six juillet
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Levron de Volleges à Lausanne.

Certificat de non opposition de Kichineff

Communiqué : à l'Etat Civil de
Volleges & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

J. Hiroz

A. Hartingh

Signatures des témoins :

Maurice Favre
Ch. Anselme Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 308

Chuat et Romang

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt deux août mil neuf cent cinq~~ — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chuat, Georges-Emile**, — Serrurierde Preigny (Genève) et Giez (Vaud) domicilié à Lansanne,célibatairené à Carouge (Genève) le neuf octobre — mil huit cent septante-sixfils de Jean Chuat, décédéet de nanette Louise née Mann, décédée2° **Romang, Lina**, — Blanchisseusede Chatelet près Gessenay (Beane) domiciliée à Lansannecélibatairenée à St-Etienne le vingt-neuf novembre — mil huit cent huitante-quatrefille de Jean alexis Romang, tailleur de pierre à St-Croixet de marie Julienne née Widu, décédée.Les publications ont eu lieu à Lansanne, Giez, Preigny & Chatelet, les quatre, cinq et vingt-sept juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de PreignyGiez, Chatelet & Lansanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Preigny, Gessenay & Giez s/S.

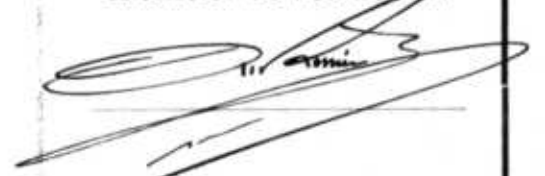
Signatures des époux :

Georges Chuat
Lina Chuat

Signatures des témoins :

Karl Eugène
Burclot Louis } Lansanne.

L'officier de l'état civil :



N° 309

Gyger et Pagnoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gyger, Théophile,**

typographe,

de Gessenay (Berne)

domicilié à Lausanne,

célibataire,

né à Lausanne le neuf janvier

mil huit cent septante-cinq

fils de Christian Gyger, décédé,

et de Elisabeth Egli, la veuve à Lausanne.

2^o **Pagnoud, Jeanne-Louise-Fanchette-Henriette,**

de Monnaz

domiciliée à Mex, av^e à Lausanne

célibataire

née à Monnaz le seize avril

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Jean Rodolphe Pagnoud

et de feu Louise Henriette Jenny née Entschod, la femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Monnaz, Gessenay & Mex, les cinq, six et huit août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Gessenay

Monnaz, Mex & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Gessenay, Kufflens-le-Château &

Sullens.

Signatures des époux :

Théophile Gyger

Henriette Gyger

Signatures des témoins :

Ch. Gyger

Joacari Taton Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 310

Sartoris et Barro-Rappel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal des
diocèses de Lausanne, rendu
en date du 9 juillet 1934,
déclaré définitif et exécutoire le 21
septembre 1934. Le mariage inscrit
ci-contre a été dissous par le divorce.
Lausanne, le 25 septembre 1934.

L'officier de l'état civil :



Aujourd'hui vingt deux août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sartoris, Giacomo**, peintre

de Mosogno (Tessin) domicilié à Genève,

célibataire

né à Mosogno le vingt deux mai — mil huit cent quatre vingt

fils de Eugenio Sartoris, Chapelier,

et de Giulia Bianchini, sa femme à Mosogno

2° **Barro-Rappel, Augusta-Maria**,

de Vico-Carnavese (Tessin) Italie, domiciliée à Genève,

célibataire

née à Vico-Carnavese le premier juillet — mil huit cent quatre vingt deux

fille de Giovanni Barro-Rappel, Cultivateur,

et de Caterina Leo Bordini sa femme à Vico-Carnavese

Les publications ont eu lieu à Genève, Mosogno & Vico-Carnavese, les vingt deux,
vingt cinq juin, deux & neuf juillet mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Etat Civil de
Genève.

Signatures des époux :

Sartoris Giacomo
Marie Sartoris

Signatures des témoins :

Gagliardi Jean
Nourissat Otavio Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Mosogno, Genève (B. C.) & Chancellerie
de



N° 311

Schein et Moor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Schein, Jean,** horloger,

de Bucarest (Roumanie) domicilié à Genève,

célibataire

né à Bucarest en mil huit cent septante-neuf

fil de David Schein, commerçant

et de Rosa Schein, sa femme, les deux domiciliés à Bucarest

2° **Moor, Clémence,** modiste

de Kemptz (Basse Alsace) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Kemptz le sept Mars mil huit cent quatre-vingt

fille de Joseph Moor, commerçant

et de Henriette Nordmann, sa femme, les deux à Landanne

Les publications ont eu lieu à Genève, à Landanne, à Bucarest et à Kemptz les deux, trois huit et vingt-trois mai mil neuf cent-cinq

noy. 94.8.46

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Genève.

Signatures des époux :

J. Schein
Clémence Schein

Signatures des témoins :

Picard à Bâle
Friedrich à Landanne

L'officier de l'état civil :

Roux
remplacant

Communiqué : à l'état civil de Genève (B.C.) et à la Chancellerie C^{te}

N° 312

Chabot et Matto

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre août mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chabot Jules**, ouvrier de fabriquede Echagnens domicilié à Sausanne

célibataire

né à Vallières le six Septembre mil huit cent quatre vingt cinqfils de Constant Chabotet de Elise née Mercier, du femme, domiciliés à Echallens,2° **Matto Louise**, domestiquede Chambéry (Hé Savoie) domiciliée à Sausanne,

célibataire

née à Aigle le vingt neuf Juillet mil huit cent quatre vingt cinqfille de Antoine Jacques Matto, négociant à Aigleet de Marie Augustine Delloye, du femme.Les publications ont eu lieu à Echagnens, à Sausanne et à Chambéry les quatre
cinq et six août mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariageConsentement du père de l'épouxConsentement du père de l'épouseacte de décès de la mèrePromesse de mariageCertificats de publication de EchagnensChambéry Sausanne

Communiqué: à l'état civil de

Echallens et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Jules ChabotLouise Chabot

Signatures des témoins :

Le Bastian
B. Jaisod

L'officier de l'état civil :

Paul
remplacé

N° 313

Hermanek et Weinzierl

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Hermanek, Vaclav**, Tailleur

de Bojmany (Carlav) Bohême - Autriche domicilié à Landau

célibataire

né à Bojmany le vingt huit février mil huit cent Septante sept

fils de Vaclav Hermanek, décédé

et de Anne née Topinkay, sa veuve à Bojmany

2° **Weinzierl, Maria**, femme de chambre

de Miesbach (Bavière) domiciliée à Landau

célibataire

née à Landau (Bavière) le vingt trois mars mil huit cent huitante cinq

fille de Emilie Weinzierl actuellement femme Buchler à Rheinfelden

et de

Les publications ont eu lieu à Landau, Bojmany & Miesbach les six, sept et huit

Juin mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bojmany

Miesbach & Landau.

Déclaration de validité

Permis du Département de J & P

Communiqué : à la Chancellerie C & A

Signatures des époux :

Vaclav Hermanek

Maria Hermanek

Signatures des témoins :

Leinhofer François

Spieder Henri

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 314

Guilloud et Béchetaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Guilloud, Charles-Léon**, employé au service des eaux

de Grandson & Champagne et Citoyen Neuchâtelois domicilié à Lausanne,

divorcé en premières noces de Marie Roulay dès le vingt-quatre août mil neuf cent-trois

né à Besançon le vingt-quatre décembre mil huit cent cinquante-sept

fils de Louise Augustine Guilloud, à Besançon,

et de

2^o **Béchetaz, Lucie Eugénie**, cuisinière

de Lausanne domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Neuchâtel le vingt-neuf août mil huit cent septante-six

filles de Beat-François Béchetaz, agriculteur,

et de Henriette née Thomery, du même lieu, domiciliés à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Grandson, Neuchâtel & Champagne les vingt-neuf juillet, trois et quatre août mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Certificats de publication de Grandson, Champagne, Neuchâtel, Lausanne & Yverdon

Signatures des époux :

L. Guilloud

Eugénie Guilloud

Signatures des témoins :

L. Bastian

D. Larivet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Grandson, Champagne, Neuchâtel & Yverdon.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 26 octobre 1914, déclaré définitif et exécutoire le 6 janvier 1915, le mariage légitime ci-dessus a été dissous par le divorce. Le divorce a été prononcé en application de l'art. 138 du Code civil suisse et il a été interdit au mari de se remarier avant l'expiration d'un délai de deux ans.

Lausanne, le 15 janvier 1915.

L'officier de l'état civil :

Jucel

Révisé par le 27 L. 15.

N° 315

Thomas et Buclin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Thomas, Helvetio-Pierre**, Tailleur

de Saizerais (Meurthe et Moselle) France domicilié à Lansanne

celibataire

né à Lansanne le trente avril mil huit cent septante-six

fils de Pierre Thomas, tailleur

et de Antonia née Turri, sa femme, domiciliés à Lansanne

2^o **Buclin, Adèle-Ferniète**,

de Étoy domiciliée à Lansanne

celibataire

née à Étoy le seize avril mil huit cent septante-sept

fille de Henri Buclin, décdé

et de Anne Justine née Potroz, décdé

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Étoy & Saizerais les vingt-cinq, vingt-six et trente juillet mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Saizerais, Lansanne & Étoy

Consentement des père et mère de l'époux

Déclaration de validité

Permis du Département de J^{ea} & P^{ca}

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Pex & à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Thomas Helvetio-Pierre

Adèle Buclin

Signatures des témoins :

Alphonse Charles

R. Binigeli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 316

Riva & Schwitzgebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Riva, Pierre-Louis,** Mairede Cuceglio (Tessin) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,fils de Joseph Antoine Riva, maire,et de Marie née Magarie, la femme, domiciliée à Lausanne2^o **Schwitzgebel, Léonie,** Requiescentede Lausanne (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Berne le vingt-huit août mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Fanny Louise Marie Schwitzgebel, à Lausanne,

et de

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lausanne et Cuceglio, les trois, dix & dix-huit
juin mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement des père & mère de l'EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de CuceglioLausanne et LausanneSecrès du Département de Justice &PoliceCommuniqué : à l'Etat civil deLausanne & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Pierre Riva,Léonie Riva

Signatures des témoins :

Eugène FétisJules Bovay

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 317

Bovay et Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~trois~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bovay, Jules,** Maçon

de Correvon domicilié à Landsanne

celibataire

né à Trilly le quatre Mars — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de feu Jean Pierre Bovay

et de feu Henriette née amanduz, la femme

2° **Weber, Marie-Rosa,** Domestique

de Seeburg (Berne) domiciliée à Landsanne

celibataire

née à Oberburg (Berne) le vingt-deux Juillet — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Friedrich Weber, maçon à Oberburg

et de feu Anna Elisabeth née Widmer

Les publications ont eu lieu à Landsanne, Seeburg et Correvon, les premier, deux et trois deux mil neuf cent vingt trois

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Correvon, Seeburg, Landsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de St Pierre & Seeburg

Signatures des époux :

Jules Bovay
Marie Bovay

Signatures des témoins :

Léon Frib
Gene Piva

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 318

Amstein et Vuillémox

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre août mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Amstein, Hermann-Kentz**, Professeur,

de Wila | Zurich | domicilié à Lausanne,

veuf en 2^{de} noces de Marie Charlotte Roux dès le vingt-neuf juin mil neuf cent-trois

né à Wila le vingt-sept août mil huit cent quarante

fils de Hans Ulrich Amstein, décédé,

et de Anna Maria née Zuppinger, décédée,

2° **Vuillémox, Juliette**, sans profession

de Vuarrens domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Yverdon le dix-neuf septembre mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Charles Vuillémox, décédé,

et de Juliette née Rohoz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Constance, Wila & Vuarrens les huit et dix juillet
mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wila, Vuarrens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Wila & de Vuarrens.

Signatures des époux :

H. Amstein, prof.
Juliette Amstein

Signatures des témoins :

H. Galy
H. Hallett. } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 319

Post & Rubli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf cent mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Post, Victor-Auguste, — Employé de bureau

de Rollé — domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Rollé le six Juin — mil huit cent septante-huit

fil de Guillaume Augustin Post, représentant de Commerce

et de Rosalie Henriette Elise née Deschamps, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° Rubli, Henriette-Marie, — sans profession,

de Effingen (Argovie) — domiciliée à Pilly

Célibataire,

née à Jouxens-Mézery le douze Juin — mil huit cent quatre-vingt

fille de Jacques Henri Hermann Rubli

et de Elise Henriette née Gutknecht, sa veuve à Pilly

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rollé, Pilly et Effingen les vingt-deux
vingt-trois et vingt-quatre Juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rollé
Effingen, Pilly, Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Rollé,

Effingen & Romanel

Signatures des époux :

Post
Henriette Post

Signatures des témoins :

Chochat,
Marguerite Post

L'officier de l'état civil :

Post
implacant

N° 320

Trolliet et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat-civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf août mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trolliet, Louis-Émile, agriculteur,

de Seigneux domicilié à Seigneux

célibataire

né à Seigneux le vingt-quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de Jean François Trolliet

et de Adèle née Escher, agriculteur à Seigneux

2° Bovey, Véréna, ménagère,

de Chonéaz domiciliée à Villeneuve / Seigneux

célibataire

née à Villeneuve le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Ferdinand Bovey

et de Mathine née Besson, agriculteur à Villeneuve.

Les publications ont eu lieu à Seigneux, Villeneuve & Chonéaz les deux, trois et cinq août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Villarsel.

Signatures des époux :

Trolliet Émile

Trolliet Véréna

Signatures des témoins :

J. Chollet

E. Seydler

Lansanne

L'officier de l'état civil :

Pouyet

emplacant

N^o 321

Bovet & Gyger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~Trente deux mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovet, Jean-Augustin,** *bonnayer*

de *Russy (Fribourg)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Russy* le *quatre juin* mil huit cent *soixante-six*

fils de *feu Antoine Modeste André Bovet*

et de *feue Marie Lucie née Duroy*

2^o **Gyger, Clara,** *femme de Chambre*

de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Gessenay* le *dix novembre* mil huit cent *soixante-sept*

fille de *Bernard Fritz Gyger*

et de *feue Margaritha née Desplands, sa femme*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Gessenay & Russey* les *vingt-deux & vingt-cinq* juillet mil neuf cent *cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Russey

Gessenay & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Dempierre & Gessenay

Signatures des époux :

Augustin Bovet

Clara Bovet

Signatures des témoins :

François Schaud

Jean Dumais
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Rouvière

N° 322

Tarin et Penteloup
née Heyfaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat-civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

12-230

Aujourd'hui ~~treize~~ ~~un~~ ~~dont~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~trois~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~deux~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tarin, Jules-Jean**, ~~Monsieur~~

de ~~Landanne~~ domicilié à ~~Landanne~~

veuf en premières nocces de Louise Roche dès le six Juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Landanne le huit mai mil huit cent quarante-neuf

fils de feu Marc Henri Samuel Tarin,

et de feu Anne Louise Rosalie Comioley, la femme

2^o **Penteloup née Heyfaz, Revenez**, ~~négociante~~

de ~~Cossouay et de Cossieux~~ domiciliée à ~~Landanne~~

veuve de Jean François Penteloup (en 1^{er} nocces) dès le dix mai mil neuf cent-vingt

née à ~~Rozeaz~~ le onze août mil huit cent cinquante-sept

fille de Jean Louis Heyfaz, agriculteur au Chalet à Gobet

et de Jeanne Susanne Rod, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cossouay et Cordier les onze et quatorze août mil neuf cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

actes de décès des précédents conjoints.

Promesse de mariage

Certificats de publication de la commune

Cossouay & Cordier

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cossouay & Cordier

Signatures des époux :

Jules Tarin

Revenez Penteloup

Signatures des témoins :

Paul
Stephanie

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 323

Volz & Kohler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~hante un cent mit neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Volz, Adolphe,

Cocher

de Gammelshausen / Wurtemberg / domicilié à Landanne

célibataire

né à Gammelshausen le vingt-huit août mil huit cent soixante-huit

fils de André Volz, ~~alcoole~~

et de Marie Madeleine née Fey, la vauve à Neuchâtel,

2^o Kohler, Lina-Marianne,

ludinière

de Burgistein / Berne / domiciliée à Landanne

célibataire

née à Aances le dix Septembre mil huit cent septante-un

fille de René Kohler, vigneron,

et de Suzette Augustine née Pinner, la femme à St Christophe / Yverdon,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Burgistein (Kirchenstetten) & Gammelshausen le huit, neuf et onze cent mit neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gammelshausen

Burgistein & Landanne

Remis au Département de Justice

Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Kirchenstetten & à la Chancellerie C^h

Signatures des époux :

Volz Adolphe
Lina Volz

Signatures des témoins :

Jules Blanc
E. Seyrollat Landanne

L'officier de l'état civil :

Rouven
M. J. J. J.

N° 324

Borloz et Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente : un cent mil neuf cent cinq~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borloz, François,** ~~jeuneur à la Cie de navigation~~

de ~~Ciment-Dessous~~ domicilié à ~~Lansanne~~,

célibataire

né à ~~Ryon~~ le ~~dix sept Janvier~~ mil huit cent quatre-vingt quatre

fil de ~~Charles Henri Borloz, mécanicien C. F. F.~~

et de ~~Jeanne Louise Semard, domiciliés à Rionno.~~

2^o **Perriaz, Suzanne Louise,** ~~blanchisseuse~~

de ~~Chavornay et de L'abergement~~ domiciliée à ~~Lansanne~~

célibataire

née à ~~Yverdon~~ le ~~deux Juillet~~ mil huit cent quatre-vingt quatre

filles de ~~Emile Perriaz, manoeuvre~~

et de ~~Anna née Bény, sa femme, domiciliés à Dully~~

Les publications ont eu lieu à ~~Ciment-Dessous, L'abergement, Chavornay~~

~~Lansanne~~ les ~~vingt huit, vingt neuf et trente~~ mai mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~Actes de naissance des Epoux~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de Ciment-~~

~~Dessous, Chavornay, L'abergement~~

~~Lansanne~~

Communiqué : à l'Etat civil de

~~Ciment-Dessous, Chavornay et Lignerolles.~~

Signatures des époux :

Borloz François
Borloz Suzanne

Signatures des témoins :

Charles Borloz
Helfio Sauer *Plaisance*

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N° 325

Teufel et Reinhardt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~rente-un deux mil neuf cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Teufel, Georges-Frédéric**, négociant

de Tuttlingen (Wurtemberg) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Tuttlingen le trois mai mil huit cent soixante-six

fils de feu Georges Frédéric Teufel

et de Friedrika née Strang, sa veuve à Tuttlingen

2° **Reinhardt, Josephina-Anna**, demoiselle de magasin,

de Horw (Lucerne) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lucerne le vingt-huit Décembre mil huit cent septante-six,

fille de feu Jost Reinhardt

et de Anna née Benygli, sa veuve à Lucerne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tuttlingen et Horw les vingt-cinq et vingt-sept Juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Tuttlingen, Horw et Lausanne

Permis du Département de Justice et

Police

Signatures des époux :

Georges Frédéric Teufel
Josephine Teufel

Signatures des témoins :

Stef Lorenz } Lausanne
Spitzer }

L'officier de l'état civil :

Rouvier
Amplacant

Communiqué : à l'Etat civil de

Horw et à la Chancellerie etc

N° 326

Devallonné et Duperré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente-un août mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Devallonné, Louis,** Boulangèrede Cottevan et Villars-mendrez domicilié à Laudanne

célibataire

né à Nevalès le vingt-un septembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre,fils de Emile Devallonné, décédé,et de Louise Susette Eliza née Hemiond, décédée,2^o **Duperré, Emma,** Cuisinière,de Rougemont, domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Bussigny et Oron le dix août — mil huit cent quatre-vingt-deuxfille de Jean Louis Duperré, employé aux C. P. F.et de Julie Henriette née Study, sa femme, domiciliés à PaléziensLes publications ont eu lieu à Laudanne, Cottevan, Villars-mendrez et Rougemont
les quatre et cinq août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deCottevan, Villars-mendrez, Rougemontet Laudanne.

Communiqué: à l'Etat civil de

St Omer et de Rougemont.

Signatures des époux :

Louis DevallonnéEmma Devallonné

Signatures des témoins :

Louis Duperré à PaléziensMysse Devallonné à Laudanne.

L'officier de l'état civil :

Rivière
employé

N° 327

Guex et Moreillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un août mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Guex, Charles-Henri,** _____ fonctionnaire aux C. F. F.

de Boulens & de Moudon _____ domicilié à Lansanne _____

Etat civil : divorcé en 1^{re} noces de Mathilde Henriette Ganquillet dès le vingt-sept décembre mil neuf-
cent-quatre _____

Lieu et date de la naissance : né à Moudon le vingt-neuf mars _____ mil huit cent soixante-six _____

Noms, profession et fils de Paul David Guex _____

domicile des parents : et de feu Louise née Ravier, _____

2° **Moreillon, Jeanne,** _____ sans profession

de Bex _____ domiciliée à Lansanne _____

Etat civil : célibataire _____

Lieu et date de la naissance : née à Bex le dix août _____ mil huit cent septante-huit _____

Noms, profession et fille de feu Henri Moreillon _____

domicile des parents : et de feu Elisa née Guillat, sa femme, _____

Date des publications : Les publications ont eu lieu à Lansanne, Bex, Moudon et Boulens les onze
et quatorze août mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux _____

Déclaration de divorce de l'époux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Boulens, Moudon, Bex Lansanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

St-Cergues, Moudon & Bex. _____

Signatures des époux :

Charles-Henri Guex
Jeanne Moreillon

Signatures des témoins :

Barbier
Lobson } Lansanne.

L'officier de l'état civil :

Ravier
implacant

N° 328

Mozet et Failletaz
née Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Septembre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mozet, Jean,** Concierge

des Etats-Unis d'Amérique domicilié à Lausanne

célibataire

né à Neudingen | Bade | le sept février mil huit cent soixante-six

fils de Bernard Mozet, décédé,

et de Caroline née Burget, décédée,

2^o **Failletaz née Pilet, Marie-Louise,** gouvernante

de L'Isle domiciliée à Lausanne

divorcée de Henri Failletaz dès le quinze Juillet mil huit cent quatre-vingt dix huit

née à Pully le vingt-huit août mil huit cent soixante-neuf

fille de Eugène Louis Pilet, commis

et de Jeanne Louise Albertine née Riond, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à L'Isle & à Lausanne les première et deux août

mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Isle & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'état civil de

L'Isle & à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Jean Mozet

Marie Louise

Signatures des témoins :

Eugène Pilet Edouard
Theodore J. Dwight
Agent Consulaire des Etats-Unis de New York

L'officier de l'état civil :

J. Thorer

*Surant décision du Grand
Conseil du canton de St Gall, en
date du 18 mai 1915, et démission
l'exécution du Contrat d'Etat, dans
dit, le nommé ci-dessus et sa famille
ont été reçus citoyens saint-gallois
et au nombre des bourgeois de la com-
mune d'Untermythen.*

Lausanne, le 27 juin 1915.

L'officier de l'état civil :

Thorer

Communiqué à l'état civil de L'Isle.

Prispossi du 22.11.15.

N° 329

Avezoud & Breit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Avezoud, Louis-Marc,** — Charretier

de Uzech (Lot) France, domicilié à Lussan

célibataire

né aux Eaux-Vives (Genève) le dix février — mil huit cent septante-neuf

fil de Mme Joseph Stanislas Avezoud, veuve à Lussan,

et de Mme Padoy, décédée

2^o **Breit, Charlotte-Louise,** — Cuisinière

de Rützi (Gene) domiciliée à Pilly

célibataire

née à Lutry le vingt-neuf Mars — mil huit cent huitante-trois

filles de Louis David Breit, vigneron

et de Clara Auzat, sa femme, les deux à Pilly

Les publications ont eu lieu à Pilly, Lussan, Rützi & Uzech, les vingt-trois, vingt-quatre, vingt-cinq et deux juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement du père de l'Epouse

et acte de décès de la mère

Promesse de mariage. — Certificats

de publication de Uzech, Rützi, Pilly &

Lussan. — Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Roma

and, Kirchenthurnen & Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Louis Avezoud
Charlotte Avezoud

Signatures des témoins :

J. Grandchamp
J. Hoque

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 330

Martin et Christen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

COMPLÉMENT

Par décision du 19 décembre 1966 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné le complément de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire "d'Ayer et Vissoie (Valais) et non "d'Ayer" seulement.

Lausanne, le 15 septembre 1966
L'officier de l'état civil:
[Signature]

Communiqué au Département de justice, police du canton de Vaud à Lausanne, et aux états civils d'Ayer et Vissoie (Valais.)

Aujourd'hui cinq Septembre mil neuf cent-cinq _____ mil huit cent quatre-vingt- _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Martin, Denis,** _____ *Cochez* _____

de Ayer (Valais) _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Ayer le neuf Octobre _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de Etienne Martin, agriculteur _____

et de Madeleine née Soloz, sa femme, domiciliés à Vissoie (Valais) _____

2° **Christen, Marie,** _____ *Repassende,* _____

de Affoltern i/É. Berne _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Ulmiz (Sribouey) le dix huit août _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fille de Elisabeth Christen, cuisinière à Ruyt (Luzern) _____

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Affoltern et Vissoie les deux et trois mai

mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux _____

Premesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Ayer (Vissoie) Lausanne et Affoltern. _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Vissoie et Affoltern _____

Signatures des époux :

Martin Denis

Marie Martin

Signatures des témoins :

Jos. Hartmann

E. Seyrolle } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 331

Blank et Tinguely

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Septembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Blank, Paul**, Mécanicien

de Ornet | Berne | domicilié à Lundorne,

célibataire

né à Saint Blaise le vingt-six août — mil huit cent quatre-vingt-

fil de feu Auguste Samuel Blank

et de Clémence Philippine née Leitpierre, la veuve à St Blaise,

2^o **Tinguely, Maria Anna**, Repasseuse,

de Pont-la-Ville | Freibourg | domiciliée à Lundorne

célibataire

née à Rapperswil | St Gall | le vingt-quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de feu Maxime Tinguely

et de Anna Geneviève née Rickli, la veuve à Lundorne

Les publications ont eu lieu à Lundorne, Pont-la-Ville & Ornet les dix-neuf, vingt et vingt-un août mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissances des Epoux

acte de décès du père de l'Épouse

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ornet, Pont-la-Ville & Lundorne

Communiqué : à l'Etat civil d'Ornet

& Pont-la-Ville

Signatures des époux :

Blank Paul
Blank Anna

Signatures des témoins :

Tinguely Albertine
Lion Blanche

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Post jugement rendu le 7 avril 1910 révisé par la Cour de Justice civile du Canton de Genève le 27 mai 1910. Le contrat a été dressé avec le divorce en vertu de l'article 47 de la loi fédérale du 24 Dec: 1874 par le Tribunal de l'instance de Genève.

Lundorne le 28 Juin 1911.

L'Officier de l'Etat Civil:

[Signature]

N° 332

**Mottaz et Verin née
Dumont**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Septembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mottaz, Charles-Alexandre,** comptablede Syens domicilié à Lausannedivorcé de Nancy née Fraher dès le huit Juillet mil huit cent quatre-vingt dix huitné à Pully le vingt-neuf Mars — mil huit cent cinquante-cinqfils de Jean Louis Mottaz, décédé,et de Jeanne Louise Haury née Dupont, sa femme, décédée,2^o **Verin née Dumont, Marie-Eugénie dite Eugénie,**de Gross-Cormondres (Fribourg) domiciliée à Lausanneveuve de Pierre Joseph Verin, dès le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt sixnée à Ponthaux (Fribourg) le Sept Février — mil huit cent cinquante-septfille de Nicolas Dumont, décédé,et de Barbe née Grivel, sa femme, décédée,Les publications ont eu lieu à Syens, Gross-Cormondres & Lausanne le huit Juillet
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de mariage des Epoux avec mention
du divorceacte de décès du l'insti des Epousepromesse de mariageCertificats de publication deSyens, Gross-Cormondres & Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Moudon & Grumels.

Signatures des époux :

Charles-Alexandre Mottaz
Eugénie Verin

Signatures des témoins :

Louis Bettes
Auguste Reyce

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 333

Grobety & Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Grobety, Henri-Alphonse**, *Concierge au théâtre*,

de La Côte aux Feès (Neuchâtel) domicilié à Lausanne

divorcé de Lina Forchet dès le quatorze avril mil neuf cent cinq

né à La Côte aux Feès le quinze Juillet mil huit cent septante-deux

fils de Emile Vigile Grobety, à Lausanne

et de Ulina née Calame, sa femme, décédée

2^o **Meier, Emilie** sans profession,

de Wimmis (Berne) domiciliée à Wimmis

Célibataire

née à Wimmis le dix-huit Juillet mil huit cent septante-six

fille de Emmanuel Meier, agriculteur

et de Anna née Mauri, sa femme, à Wimmis

Les publications ont eu lieu à Lausanne, La Côte aux Feès & Wimmis les douze et quinze Août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Époux

acte de mariage de l'Époux avec mention au divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de La Côte aux Feès, Wimmis & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de La Côte aux Feès & Wimmis

Signatures des époux :

Henri Grobety

Emilie Grobety

Signatures des témoins :

Marg. Walker
H. Grobety Genève

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 334

Dan & Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dan, Jean C. Professeur de Français

de Neveca (macedoine, Turquie) domicilié à Salonique

célibataire

né à Neveca le vingt ^{18 mai} Février mil huit cent Septante . Six

fils de feu Constantin Dan

et de feu Catherine née Rente

2° Monney, Julie-Léa, sans profession

de Villars-le-Grand domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le sept Juin mil huit cent Septante . huit

filles de Philippe Monney, employé de banque

et de feu Françoise Julie Sophie Deyallier, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne & Villars-le-Grand des vingt quatre et vingt sept deux mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villars-le-Grand et Lausanne

Déclaration de validité avec dispense des publications en Turquie

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie C & à l'Etat civil de Belgique

Signatures des époux :

Jean C Day
Léa Dan

Signatures des témoins :

Pro Monney
Louise Malles Les Herpès Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 17 mars 1939 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à l'époux Jean C. Day qui comme étant né à Neveca (Macedoine) le 20 février 1876 et non pas le 20 février 1870

Lausanne le 30 mars 1939
L'Officier de l'état civil:
[Signature]
b que à Constantine.

N° 335

Madonna et Bossy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Septembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Madonna, Giovanni,** — Peintre en bâtiment —

de Intagna (Vossin) — domicilié à Laudanne —

Célibataire

né à Castano (Vossin) le huit février — mil huit cent soixante-six —

fils de Battista Madonna, agriculteur —

et de Adelaide Adonelli, sa femme, domiciliés à Castano —

2^o **Bossy, Anna,** — Sans profession, —

de Payerne — domiciliée à Laudanne, —

Célibataire

née à Payerne le treize Mars — mil huit cent soixante-deux —

fille de feu Benjamin Frédéric Bossy —

et de feu Henriette née Comté —

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Intagna et Payerne, les quinze, dix-sept et dix-neuf sept mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de

Intagna, Payerne et Laudanne. —

Communiqué : à l'Etat Civil de

Payerne et Intagna. —

Signatures des époux :

Jean Madonna
Anna Madonna

Signatures des témoins :

Méan Comté
Agathe Meun Bossy ^{de Payerne}

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 336

Beck et T'Syen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Beck, Ferdinand,** Comptable

de Cottens domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt un mai mil huit cent septante-trois

fils de Wenaclin Beck, négociant

et de Madeleine Mathilde Kuter, sa femme, domiciliés à Landanne

2^o **T'Syen, Pauline-Françoise,** sans profession,

de Anvers (Belgique) domiciliée à Anvers,

célibataire

née à Anvers le vingt août mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis T'Syen, hôtelier,

et de Amélie Ceys, domiciliés à Anvers.

Les publications ont eu lieu à Anvers, Landanne et Cottens les treize, vingt-six et vingt sept août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de

l'épouse. Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cottens, Anvers Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Gennevilliers & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

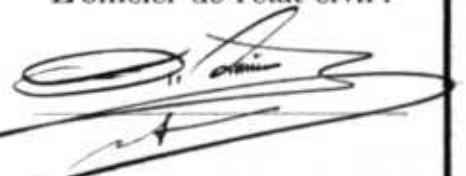
Ferd. Beck.

Pauline Beck.

Signatures des témoins :

V. Guignard } Landanne
C. Tallema }

L'officier de l'état civil :



N° 337

Dufour et Ahlgum

née Romanens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dufour, Louis, Propriétaire

de Châtelard domicilié aux Avants (Châtelard)

veuf en premières nocces de Henriette Rosine née Besençon, dès le trente un décembre mil huit cent quatre vingt dix sept,

né aux Avants le douze décembre mil huit cent quarante sept,

fils de feu Jean Louis Dufour,

et de feu Julie Mégnaz, sa femme,

2° Ahlgum née Romanens, Marie Lucie,

de Neustelitz (Mecklemburg) domiciliée à Landanne,

veuve en premières nocces de Adolphe Charles Wilhelm Ahlgum dès le trente un Décembre mil neuf cent un,

née à Ropraz le cinq Juillet mil huit cent cinquante neuf,

fille de feu Henri Romanens,

et de feu Susanne Louise née Gesturz, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Neustelitz et Châtelard, les premiers, trois et huit Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Montreux

Signatures des époux :

L. Dufour

M. Ahlgum

Signatures des témoins :

Les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué : à l'état civil de Montreux & à la Chancellerie de

N° 338

Thuillard et Krieger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thuillard, Jules César,** Employé au Département des finances

de Froiderville, domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Lydie Mélanie Kemmard d'ès le sept mai mil neuf cent un,

né à Chêne et Piquet le vingt-cinq mai mil huit cent septante-un

fil de Jean Adam Thuillard, décédé,

et de Anne née Gentiles, la veuve à Lausanne,

2° **Krieger, Emma Julia,** Régente,

de Bergiswyl (Lucerne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Morges le onze Janvier mil huit cent soixante-neuf

fille de Xavier Krieger, décédé

et de Barbara née Amthutz, la veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froiderville et Bergiswyl, les cinq et dix
sept mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux.

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Froiderville,

Bergiswyl Lausanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand & Bergiswyl.

Signatures des époux :

J. Thuillard

Emma Thuillard

Signatures des témoins :

A. Mouron }
F. Lamblanc } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 339

Toro & Manera

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Toro, Charles-Edouard**, typographe,

de Asti (Alexandrie) Italie domicilié à Louvain

célibataire

né à Louvain le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Seconde Charles Toro, imprimeur,

et de Adèle Jeanne Joséphine née Henricoud, sa femme, domiciliés à Louvain,

2^o **Manera, Méry-Rachel-Clotilde**, liée Manera.

de Vogogna (Novare) Italie domiciliée à Louvain

célibataire

née à Morges le Sept Octobre mil huit cent quatre-vingt-un

lille de Constant Albert Jacques Manera, négociant,

et de Marie Catherine Adèle née Manera, sa femme, domiciliés à Louvain

Les publications ont eu lieu à Louvain à Asti le quinze et vingt-trois Juillet mil
neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Asti et Louvain

Dispense des publications à Vogogna

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

E. Toro
Méry Toro

Signatures des témoins :

A. Manera
Henri Vallotton
les deux à Louvain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 340

Lambert et Peder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat-civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lambert, John-Baptiste, Rentier

de Londres domicilié à Lansanne,

célibataire,

né à Londres le vingt deux août mil huit cent quatre vingt

fils de feu Edmund Lambert

et de feu Mary Josephine née Segrave,

2^o Peder, Verena, Couturière

de Oberflachs (Argovie) domiciliée à Vevey

célibataire

née à Oberflachs le vingt quatre Octobre mil huit cent septante huit

fille de feu Johannes Peder

et de feue Verena née Peder

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Oberflachs & Vevey le deux août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication d'Oberflachs
Vevey & Lansanne.Dispense des publications à Londres
déclaration de validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil de Vevey
Oberflachs et à la Chancellerie Cantonale.

Signatures des époux :

John Baptist Lambert
Verena Lambert

Signatures des témoins :

P. P. P. H. P. P. les deux à Lansanne
M. J. P. P. P.
Chausserie

L'officier de l'état civil :

P. P. P. P. P.

N° 341

Obrecht et Scaby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Obrecht, Wilhelm,**

typographe

de Wiedlisbach (Bienne)

domicilié à Aigle

célibataire

né à Lausanne le sept Septembre

mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Rodolphe Obrecht, décédé

et de Anna Maria née Kaufmann, à Lausanne

2° **Scaby, Pauline-Julie-Charlotte,**

couturière

de Saint-Maixent (Deux-Sèvres) France

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze Février

mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Pierre Scaby, décédé,

et de Caroline Louise Ruchez à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Aigle, Oberbipp, Lausanne & Saint-Maixent les
vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept août mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Aigle

Signatures des époux :

Wilhelm Obrecht

Pauline Obrecht

Signatures des témoins :

Theophile Obrecht

J. Schaffner

Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à Aigle, Oberbipp
et Châtelain

N° 342

Abrezol et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1° Abrezol, Victor-Emmanuel-Jean, Ingénieur,

de Monthérod domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix Juin mil huit cent Septante-huit

fils de Emile Charles Louis Abrezol, D'adjoint des télégraphes

et de Emma née Moraz, sa femme, à Berne,

2° Martin, Marie-Louise, sans profession,

de Froideville domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Louis Henri Jules Martin, boucher,

et de Marie Emma née Rochat, sa femme, domiciliés à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Monthérod, Froideville et Lausanne, les dix-neuf
sept mil neuf cent cinq :

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Monthérod, Froideville & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Epinal & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Victor Abrezol
Marie-Louise Martin

Signatures des témoins :

Georges Jaccottet
J. B. M.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 343

Faillétaz & Carelmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le neuf-Septembre mil neuf-cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Faillétaz, Georges-Albert,** négociant

de L'Isle domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le vingt Avril mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Samuel Georges Louis Faillétaz, décédé,

et de Anna née Clément, sa mère à Lausanne

2^o **Carelmann, Isabelle-Cécile-Elle,**

de Loche domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Loche le seize Juillet mil huit cent quatre-vingt-sept

filie de Heinrich Philippe Carelmann, pharmacien

et de Marie Adeline née Luppert, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, L'Isle & Le Loche, les huit et neuf
sept mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'Épouse

Consentement du père de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

L'Isle & Le Loche.

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'Isle & du Loche.

Signatures des époux :

Albert Faillétaz
Isabelle Faillétaz

Signatures des témoins :

E. Henry, Clément
Jules Carelmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 344

Besson & Müller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Besson, Gustave-Adolphe**, Voyageur de Commerce, _____

de Chappelles _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Niedens le deux novembre _____ mil huit cent Septante-quatre _____

fil de Louis alexis Besson, agriculteur _____

et de Adèle Jeanette née Magnenat, la femme à Niedens, _____

2^o **Müller, Hélène-Charlotte**, négociante _____

de Wallenstadtberg (St Gall) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Moudon le vingt-neuf Mars _____ mil huit cent Septante-huit _____

filles de feu Joseph Meinrad Müller _____

et de Charlotte née Vinard, la veuve, actuellement femme libérée à Moudon _____

Les publications ont eu lieu à Wallenstadtberg, Chappelles et Lausanne, les vingt-
quatre, vingt-cinq et vingt-six cent mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de _____

Chappelles & Wallenstadtberg Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

Wallenstadt & St Pierre. _____

Signatures des époux :

Gustave Besson _____

Hélène Besson _____

Signatures des témoins :

Lucien Göttschey }
Emile Schmidt } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 345

Michaud et Cart

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Michaud, Alfred-François**, Valet de Chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Montsiond (Hé Savoie) domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Massongex (Valais) le vingt-huit avril mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de feu Claude François Michaud

domicile des parents :

et de feu Joséphine née Chevalley, sa femme,

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Cart, Jenny-Marie**, femme de Chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sévry et du Lieu domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sévry le trois décembre mil huit cent soixante-quatre

Noms, profession et

fille de feu Jules Henri Samuel Cart

domicile des parents :

et de Louise Jenny née Zimmerman, sa veuve à Lausanne

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne le lieu, Sévry et Montsiond, les douze
quatre-vingt-cinq, dix-sept et vingt-cinq mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

actes de décès des père et mère des époux

Certificats de publication de Montsiond

Sévry, Le Lieu - Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Genève, Le Lieu & Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Michaud Alfred

Marie Michaud

Signatures des témoins :

Emme Cart

J^{ne} Chevalley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 346

Filippone et Gianollo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize septembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1^o *Filippone, Emmanuele - Lazzaro,* cecide Levanto (Gênes) Italie domicilié à Landannecélibatairené à Levanto le quatre Juin mil huit cent quatre-vingt-cinqfils de seu Michele Philippone,et de seu Luigia Archeli née Ruffo, sa femme,2^o *Gianollo, Maria - Paola - Eugenia,*de Levanto domiciliée à Levanto,célibatairenée à Levanto le vingt-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Luigi Gianollo, ceciet de Maria née Corradi, sa femme, domiciliés à Levanto,Les publications ont eu lieu à Landanne et à Levanto les treize vingt-
Sept mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxconsentement de la G^d mère du fiancépromesse de mariageCertificats de publication de Levanto et
Landanne,permis du Département de JusticePoliceCommuniqué : à la Chancellerie Ch^e

Signatures des époux :

Filippone Emmanuele
Paola Philippone

Signatures des témoins :

Ed. Vovon
Ange Cardone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 347

Fiaux & Paris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fiaux, Emile,** agent de police

de Hermenchies domicilié à Lansanne,

veuf en premières nocces de Marie Jenny Eliza née Paris de la première Juin mil neuf cent-cinq

né à Lussy (Tribourg) le huit avril mil huit cent soixante-quatre

fil de feu Elie Fiaux

et de feu Jenny Françoise née Bettez, la femme,

2° **Paris, Sophie-Fanny,**

de Leyzin et d'Yverne domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Cotignier le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Jean Paris

et de Marie Louise née Pittence-Ruff, la veuve à Aigle

Les publications ont eu lieu à Hermenchies, Leyzin, Yverne et Lansanne, les premier et deux Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Hermenchies, Leyzin, Yverne et Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil

de Lansanne, Leyzin et Aigle

Signatures des époux :

Emile Fiaux

Sophie Fiaux

Signatures des témoins :

Mlle Louise Paris
Luzie Durig } à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 348

Rudolf et Groth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rudolf, Jules,** laineurde Pilly domicilié à Loudunne

célibataire

né à Rougemont le trois octobre mil huit cent septante-huitfils de son Christian Rudolfet de Marie née Pfund, sa veuve, à Rougemont,2^o **Groth, Eliza-Zélie,** Demoiselle de magasinde Beikon (Argovie) domiciliée à Loudunne

célibataire

née à Loudunne le trois mai mil huit cent quatre-vingt-troisfille de Michael et son Groth, Charpentieret de Elise née Marmier, sa femme, domiciliés à EtoyLes publications ont eu lieu à Loudunne, Pilly et Beikon, les quinze, seize
et dix-sept ans mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouxPromesse de mariageCertificats de publication àPilly, Beikon et Loudunne.

Communiqué : à l'état civil de

Romanet et Beikon.

Signatures des époux :

Rudolf Jules
Rudolf Zélie

Signatures des témoins :

Auguste Favre
Pul Dumab.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 349

Villard et Borgeaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Villard, Albert-Henri**, Electricien

de Dailens domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Lausanne le douze mai mil huit cent septante-huit

fil de feu Marc Henri Villard

et de feu Julie Henriette Vancy, en femme

2^o **Borgeaud, Marguerite**, Couturière

de Mozens domiciliée à Mozens

Célibataire

née à Mozens le vingt-six octobre mil huit cent septante-neuf

filles de Marie Sabine Borgeaud à Mozens

et de _____

Les publications ont eu lieu à Dailens, Mozens & Lausanne les deux quatre

Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dailens, Mozens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dailens & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

AVillard
Marg. Villard

Signatures des témoins :

L. Borgeaud à Mozens
F. Pamblan à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 350

Ehret & Grognez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Ehret, Charles-Albert,** — Négociant —

de Mulhouse (Alsace) — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à Mulhouse le dix-sept décembre — mil huit cent soixante-neuf —

fils de Joseph Ehret, décédé, —

et de Marie Anne née Waldt, décédée, —

2^o **Grognez, Marie-Françoise,** —

de Poliez-Pittet — domiciliée à Landanne —

célibataire —

née à Poliez-Pittet le vingt-un août — mil huit cent septante-sept —

fille de Simon Adrien Grognez, agriculteur à Poliez-Pittet —

et de Euphrasie Léonie Ferréoline née Palmud, sa femme, décédée, —

Les publications ont eu lieu à Mulhouse, Landanne et Poliez-Pittet les trois, vingt-trois et vingt-six août mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :



actes de naissance des époux —

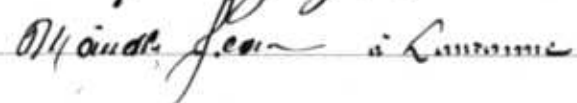
Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Mulhouse, Poliez-Pittet Landanne —Communiqué : à l'état civil de
Poliez-Pittet et à la Chancellerie de —

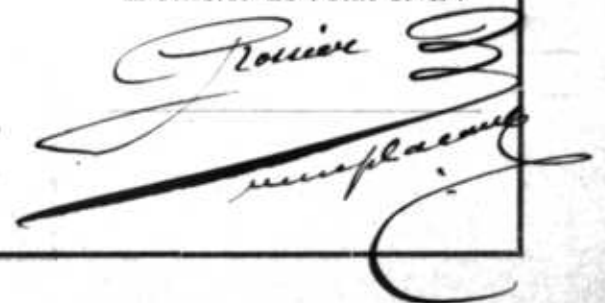
Signatures des époux :



Signatures des témoins :

 Dominique Grognez - Poliez-Pittet Auguste Jean - Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 351

Coutelle et Roux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Coutelle, Charles-Gustave, D^r phil. - Chimiste**

de Elberfeld (Prusse) domicilié à Elberfeld

célibataire

né à Elberfeld le vingt-cinq décembre mil huit cent septante-huit

fil de Gustave Henri Coutelle, agent Conduite

et de Hélène née Rauschenbinder, sa femme, les deux à Elberfeld,

2^o **Roux, Marguerite,**

de Sainte Croix domiciliée à Lussanme

célibataire

née à Lussanme le premier avril mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Paul-Félix Roux

et de Georgine Marguerite née Kinsterner, sa veuve à Lussanme

Les publications ont eu lieu à Elberfeld le six-sept Juin, à Ste Croix-les-Granges Lussanme les premiers et deux Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Elberfeld, Ste Croix-les-Granges Lussanme.

Communiqué : à l'état civil

de Ste Croix et à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ch. Carl Coutelle
Marguerite Coutelle

Signatures des témoins :

Gustave à Elberfeld
J. Roux à Lussanme

L'officier de l'état civil :

Rousseau
rempl

N° 352

Soula & Dufaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Septembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Soula, Hector-Léon, tailleur d'habits

de Villeneuve d'Olmes (Canton de France) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Villeneuve d'Olmes le dix février mil huit cent septante-huit

fils de feu Jean-Marie Soula

et de Marie née Capozzi, la veuve à Lavallaz (Canton de France)

2° Dufaux, Hélène, couturière,

de Châteland (Canton de France) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quatre novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Henri Dufaux, gypcier à Lausanne

et de Sylvie-Marie Bronoz, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le Châteland & Villeneuve d'Olmes, les vingt-cinq, vingt-six et trente Juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

acte de décès du père de l'époux et

consentement de la mère.

Promesse de mariage - Certificats de publications de Villeneuve d'Olmes, Châteland & Lausanne - Déclaration de validité

Permis du Département de Jura & Pca

Communiqué: à l'état civil de Montreux et à la Chancellerie de Lausanne

Signatures des époux :

H. Soula

H. Soula

Signatures des témoins :

M. Piffione
J. Piffione
H. Piffione

L'officier de l'état civil :

R. Piffione

Par jugement du Tribunal civil de Lausanne, rendu en date du 30 novembre 1922, déclaré définitif et exécutoire le

le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à an..... le délai pendant lequel l'..... ne pourr..... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 11 décembre 1922.

L'officier de l'état civil:

Piffione

Le dossier a été retourné au Département de Justice et Police, sur sa demande, le 11 décembre 1922.

Le 9^{me} à l'état civil à Montreux.
R. du 13.12.22.

N° 353

De Prato et Chollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o de Prato, Emmanuel-Lucien, Voyageur de Com^{es}

de Charadomay domicilié à Lansanne

célibataire

né à Artesti-Furduesti (Galatz) Roumanie le deux octobre mil huit cent Septante-deux

fil de Lucien de Prato, décédé,

et de Jane de Prato, la veuve à Lansanne

2^o Chollet, Louise-Marie-Augustine, Com^{es}

de Matacon domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Morges le seize Juin mil huit cent Septante-un

filie de Louis Chollet, décédé

et de Jeanette Louise née Bolomey, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Charadomay, Matacon et Lansanne, les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-six août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Charadomay, Matacon et Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de
Villars sur Ors et Palézieux.

Signatures des époux :

Em. L. de Prato.

Louis de Prato

Signatures des témoins :

J. Aguerre

E. Perrier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 354

Althaus & Blum

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit~~ ~~Septembre~~ mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Althaus, Jean,** _____ ~~Graisseur à la navigation~~

de ~~Anderswyè | Berno |~~ _____ domicilié à ~~Duchy~~ _____

~~célibataire~~ _____

né à ~~Komberg~~ le ~~quinze~~ ~~Octobre~~ _____ mil huit cent ~~huitante-deux~~ _____

fils de ~~Jacob Althaus, marchand~~ _____

et de ~~Barbara née Scholdegger, de femme, les deux à Hiltorfingen~~ _____

2° **Blum, Maria,** _____ ~~Cultivatrice~~

de ~~Gessenay | Berno |~~ _____ domiciliée à ~~Lausanne~~ _____

~~célibataire~~ _____

née à ~~Gessenay~~ le ~~vingt-neuf~~ ~~Janvier~~ _____ mil huit cent ~~huitante~~ _____

fille de ~~Johann Robert Blum, agriculteur,~~ _____

et de ~~Maria née Steffen, de femme les deux à Gessenay,~~ _____

Les publications ont eu lieu à ~~Anderswyè, Gessenay et Lausanne~~ les ~~huit et~~ ~~neuf~~ ~~Septembre~~ mil neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~Actes de naissance des Epoux~~ _____

~~Promesse de mariage~~ _____

~~Certificats de publication de Anderswyè~~

~~Gessenay et Lausanne,~~ _____

Communiqué: à l'Etat civil de _____

~~Anderswyè & Gessenay~~ _____

Signatures des époux :

Althaus Johann

Maria Althaus

Signatures des témoins :

Huber Rudolf

Althaus Gottfried } à Duchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 355

Weibel et Lanz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Weibel, Adolf,** ferblantier

de Effingen (Argovie) domicilié à Lausanne,

célibataire

Né à Effingen le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Johannes Weibel, ferblantier à Effingen

et de Elisabeth Brak, sa femme, décédée,

2^o **Lanz, Elise,** Repassuse,

de Ritschelen (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Wangen le vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Georg Lanz, agriculteur

et de Elise née Lanz, sa femme, à Wangen,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Effingen et Ritschelen les vingt-six
et vingt-huit de ce mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Effingen, Ritschelen et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Effingen et Rotschyl

Signatures des époux :

Adolf Weibel

Elise Weibel

Signatures des témoins :

Marie Lanz

Gustav Weibel } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 356

Leyraz et Tétaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Leyraz, Frédéric Charles**, fonctionnaire postal,

de Rivaz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Rivaz le dix-neuf mai mil huit cent soixante-huit

fils de François Leyraz, décédé

et de Marie née Guillemin, sa veuve, actuellement femme Testuz à Rivaz

2° **Tétaz, Marguerite Julia**,

de Chamblon domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Henri Louis Tétaz, décédé,

et de Joséphine née Chossard, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Rivaz et Chamblon les vingt-six et vingt-huit août mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Consentement du tuteur de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Rivaz, Chamblon et Lausanne

Communiqué: à l'état civil de

St-Saphorin & Montagny

Signatures des époux :

Chs Leyraz
Julia Leyraz

Signatures des témoins :

Louis Tétaz à Môtteville
R. Secard à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 357

Barbaz et Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit~~ ~~Septembre~~ ~~mil neuf cent-cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Barbaz, Marius-Renci,** Cafetier

de Epalinges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Chailly s/Lausanne le vingt-cinq Juillet mil huit cent Septante-huit

fils de Jean-François-Daniel Barbaz, décédé,

et de marquise Françoise Dumuid, sa veuve à Lausanne,

2° **Jaquier, Alice,** Sans profession,

de Villars-le-Comte domiciliée au Château de Pully,

célibataire

née à Saubraz le treize Octobre mil huit cent Quarante-quatre

fille de François Rodolphe Jaquier, décédé,

et de Sophie Olympie née Bessier, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges, Pully & Villars-le-Comte, les vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-neuf Juillet mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Pully,
Epalinges, Villars-le-Comte & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Epalinges, Genève & Pully

Signatures des époux :

Marius Barbaz

Alice Barbaz

Signatures des témoins :

Fritz Schmid

Henri Moulin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 358

Cardinaux et Cuézel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit Septembre mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cardinaux, Paul-Alphonse**, Compositeur typographe
de Bussigny d'Oron domicilié à ~~Lausanne~~
Célibataire

né à ~~Lausanne~~ le huit avril mil huit cent quatre-vingt
fils de feu ~~Henri Cardinaux~~
et de ~~feue Françoise Gavillet, sa femme~~

2° **Cuézel, Alice-Marie**, Couturière
de Villars St Croix domiciliée à ~~Lausanne~~
Célibataire

née à ~~Lausanne~~ le onze avril mil huit cent ~~Septante-quatre~~
fille de ~~feu Emmanuel Marc Louis Cuézel~~
et de ~~feue Suzanne Joséphine Régeret, sa femme~~

Les publications ont eu lieu à ~~Bussigny, Villars la Combe et Lausanne~~ les
~~vingt-cinq et vingt-six août mil neuf cent-cinq~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publication de
~~Bussigny, Villars St Croix Lausanne~~

Signatures des époux :

Paul-Alphonse Cardinaux
Alice Cuézel

Signatures des témoins :

S. Cuézel-Allet
Henri Gavillet } ~~à Lausanne~~

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
~~Villars St Croix Bussigny d'Oron~~
~~Oron~~

N° 359

Gozzola et Bernardi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de François Noël Bernardi né à Landanne le 4 février 1903.
Voie noté au dossier du mariage

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ Septembre ~~mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Gozzola, natale**, ouvrière maçon

de Verua - Savoia (Vurin - Italie) domicilié à Landanne

célibataire

né à Verua - Savoia le cinq mars mil huit cent septante-trois

fil de feu Francesco Gozzola

et de Lucia née Bensa, la veuve à Orselino (Novare)

2^o **Bernardi, Elvira**, journalière

de Baceno (Ossola - Italie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Baceno le quinze mars mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Venanzio Bernardi, coramnic

et de Santina née Degiviti, la femme, domiciliée à Prussia per Piada (Novare)

Les publications ont eu lieu à Landanne, le quatre à Verua et à Baceno le vingt-sept sept mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Verua, Baceno et Landanne

Communiqué : à la Chancellerie

Quartone

Signatures des époux :

Gozzola natale
Gozzola Elvira

Signatures des témoins :

Charan Luis
Francis Vittore Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 360

Winandy et Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

677

Aujourd'hui ~~vingt huit Septembre mil neuf cent. cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Winandy, Jules-César-Michel**, Secrétaire comptable
 de Lausanne, domicilié à Lausanne,
 célibataire

né à Lausanne le neuf juillet mil huit cent Septante-Sept
 fils de michel Gabriel adam Winandy, décédé,
 et de Antoinette Marie Charlotte née Bayoud, sa femme, décédée

2^o **Meyer, Suzanne-Adèle**, Couturière,
 de Gross-Höchstetten (Bâle) domiciliée à Lausanne
 célibataire

née à Payerne le vingt juillet mil huit cent quatre-vingt-trois,
 fille de Charles Edouard dit Philippe Meyer, décédé
 et de Fanny née Buttex, sa veuve, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Gross-Höchstetten, les huit et dix
sept mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse
Promesse de mariage
Certificats de publications de
Lausanne et Gross-Höchstetten.

Communiqué: à l'état civil de
Höchstetten.

Signatures des époux :

J. Winandy
S. Winandy

Signatures des témoins :

J. Benthuy
P. Benthuy } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 361

Böhle et Kakegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Böhle, Johannes-Carl,** Voyageur de Commerce

de Wolffhagen (Prusse) domicilié à Landanne

célibataire

né à Wolffhagen le quatre août mil huit cent Septante-cinq

fil de Johannes Böhle, coiffeur à Wolffhagen

et de franc Martha Elisabeth née Nolte

2° **Kakegger, Emma-Clara,** Coiffeuse

de Langnan (Saxe) domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le trente Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Christian Kakegger, coiffeur

et de Marie née Regamer, domiciliée à Landanne

Les publications ont eu lieu à Langnan, Landanne et Wolffhagen, les onze, deux et
vingt-trois août mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Wolffhagen Langnan - Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Langnan et à la Chancellerie O^h

Signatures des époux :

Johann Carl Böhle
Clara Böhle

Signatures des témoins :

Franz Rollé
Guillaume Böhle

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 362

Clere et Nicollet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Clere, Charles-Louis**, — Conducteur typographe,

de Froideville — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Froideville le vingt-cinq Janvier — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Jules Clere, charpentier à Lausanne

et de femme Anna Julie née Bismat, du femme

2° **Nicollet dit Félix, Marguerite**, Pliasse,

des Ponts de Martels & de La Sagne (Neuchâtel) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Brigue le douze avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filie de Fritz Nicollet dit Félix, voiturier à Neuchâtel,

et de femme Caroline née Müller,

Les publications ont eu lieu aux Ponts de Martels, à La Sagne, à Froideville & à Lausanne les dix-sept, dix-huit et dix-neuf d'oct mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Froideville, Les Ponts de Martels, La Sagne

& Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Petrez-le-Gimel, Les Ponts de Martels & de

La Sagne.

Signatures des époux :

Charles Clere
Marguerite Clere.

Signatures des témoins :

Joseph Dayer
Joseph Dayer Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal...
district de Lausanne, rendu
en date du 23 avril 1925, déclaré
définitif et exécutoire le 27 mai
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l. _____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 2 juin 1925.
L'officier de l'état civil:

Le Bailif

A. du S. O. 25

N° 363

Buinier et Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Septembre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Buinier, Eugène-Alexis,** Commis postal

de Mex (Valais) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à St Maurice le douze octobre mil huit cent septante-trois

fils de Jean Buinier, ancien buraliste postal,

et de Caroline Grenat, sa femme à Lausanne

2° **Marti, Alice-Emma,** Employée de Commerce

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Péry (Berne) le vingt-neuf avril mil huit cent septante-quatre,

fille de Daniel Samuel Marti, ancien Cafetier

et de Marie Ruidz née Schenk, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Guggisberg et Mex les deux, trois et cinq
Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Mex, Guggisberg, Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

St Maurice & Guggisberg

Signatures des époux :

Eugène Buinier

Alice Marti

Signatures des témoins :

Buinier

Buinier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 364

Silvestrini et Sartoretti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Septembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Silvestrini, Gaspare Antonio Giovan Battista,**

de Fontana - Elice (Bologna) Italie, domicilié à Landanne, Canton de

célibataire

né à Fontana le vingt-quatre Janvier — mil huit cent septante-quatre,

fils de Lorenzo Silvestrini, décédé,

et de Teresa Cecchi, sa femme, décédée,

2^o **Sartoretti, Caroline Clotilde,** Cuisinière,

de Ameno (Novare) Italie, domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Sion le six avril — mil huit cent quatre-vingt-un,

fille de Joseph Sartoretti, cordonnier

et de Elisabeth née Zurbuggen dit Delquente, les deux à Gille,

Les publications ont eu lieu à Landanne & Fontana, les huit Juillet et dix août, mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Fontana,
Landanne.

Dispense des publications à Ameno.

Permis du Département de Justice
Police

Communiqué: à la Chancellerie

Cantonale.

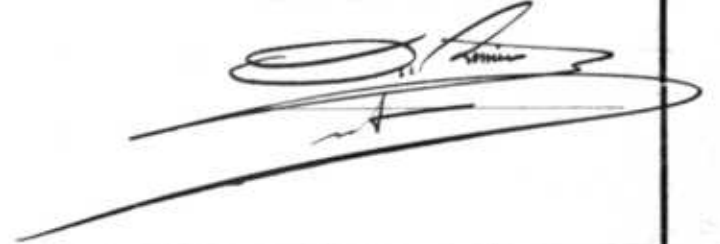
Signatures des époux :

Silvestrini Gaspare
Caroline Silvestrini

Signatures des témoins :

Bertucchini
Ragazzini Giuseppe

L'officier de l'état civil :



N° 365

Falda et Girardet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Falda - Burcaiot - Etienne - Paul**, gypcier-peintre

de Sostegno (Novare) Italie domicilié à Lausanne

célibataire

né à Sostegno le cinq décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Giachino Falda - Burcaiot, gypcier-peintre,

et de Elara née Bestelletto, sa femme, domiciliée à Sostegno

2° **Girardet Germaine-Marthe-Marie-Madeleine**,

de Fully domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Paris (6^e arr^t) le dix-huit Juin mil huit cent quatre-vingt-six

fille de François Girardet, Cafetier à Lausanne

et de Jeune Madeleine Schermbörger, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Fully & Sostegno les huit, dix & vingt-cinq
mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'Epoux

dit au père de l'Epoux - Promesse de mariage

Certificats de publication de Sostegno, Fully

Lausanne

Permis du Département de Justice &

Police

Communiqué : à l'Etat Civil de Romanel

& à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Et. Falda

G. Falda

Signatures des témoins :

Ch. Bischof

Suplain

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 366

Maure & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maure, Joseph, Cultivateur

de Mégevotte (Haute Savoie) domicilié à Cossonay

veuf en premières noces de Louise Maure née Bonquenin des le vingt-huit Juin mil neuf cent trois

né à Mégevotte le vingt-cinq Janvier mil huit cent septante-deux

fils de feu Joseph Maure,

et de Marie née Chevalier, sa veuve, à Mégevotte

2° Besson, Eugénie-Joséphine, Couturière

de Lullin (Haute Savoie) domiciliée à Vanthonne

célibataire

née à Lullin le cinq Juin mil huit cent septante-huit

fille de feu François Besson

et de défunte Claudine née Planchamp

Les publications ont eu lieu à Cossonay, Vanthonne, Mégevotte & Lullin les deux et trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Cossonay

Signatures des époux :

Maure Joseph
Joséphine Maure

Signatures des témoins :

Naly Adolphe à Mégevotte
Maure Félix à Mégevotte

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'état civil de
Cossonay & à la Chancellerie & la

[Signature]

N° 367

Mérinat et Maquet

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui trois Octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Mérinat, Gustave, Employé aux C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Ollon domicilié à Fribourg

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ollon le vingt-cinq sept mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

filz de Louis Philippe Mérinat,

domicile des parents :

et de Françoise Marguerite née Chambert, sa femme à Ollon

Nom et profession de l'épouse :

2^o Maquet, Ida, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Sammartin domiciliée à Sauvagny

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pensy le vingt-sept Février mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

fille de Henri Maquet, contre-maître à Moudon,

domicile des parents :

et de Marie Julie née Seyez, sa femme,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg, Sauvagny, Sammartin et Ollon les deux
trois Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Fribourg

Signatures des époux :

Mérinat
Ida Mérinat

Signatures des témoins :

Adrien Krey
Henri Anstutz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Fribourg, Ollon & Poliez-le-Grand.

N° 368

Dubois et Spörri

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~trois octobre mil neuf cent cinq~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Dubois, Ariste,** ~~_____~~ ~~_____~~de ~~Loche, Chaux-de-Fonds et Renan (Bern)~~ — domicilié à ~~Landanne~~ _____

célibataire _____

né à ~~Chaux-de-Fonds~~ le ~~cinq mars~~ _____ mil huit cent quatre-vingt-~~un~~ _____fils de ~~ariste Dubois, décédé,~~ _____et de ~~marie née Blanchet, sa veuve, à Reine,~~ _____2^o **Spörri, Maria-Suzanna,** ~~_____~~ ~~_____~~de ~~Bäretswil (Lucerne)~~ — domiciliée à ~~Landanne,~~ _____

célibataire _____

née à ~~Bruny (Argovie)~~ le ~~dix juillet~~ _____ mil huit cent ~~huitante trois~~ _____fille de ~~Edouard Spörri, brasseur à Bruny~~ _____et de ~~Suzanna Meier, décédée,~~ _____Les publications ont eu lieu à ~~Landanne, le Loche, Chaux-de-Fonds, Renan et~~
~~Bäretswil~~ les ~~deux et treize août~~ mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

_____ ~~actes de naissance des Epoux~~ __________ ~~Promesse de mariage~~ __________ ~~Certificats de publication de~~ __________ ~~Loche, Chaux-de-Fonds, Renan, Bäretswil~~ __________ ~~Landanne~~ _____

Communiqué: à l'Etat Civil de _____

_____ ~~Loche, Chaux-de-Fonds, Renan et Bäretswil~~ _____

Signatures des époux :

~~Ariste Dubois~~~~Maria Dubois~~

Signatures des témoins :

~~Ch. Chappuis~~~~L. Ed. Desaulles~~ } ~~Landanne~~

L'officier de l'état civil :

~~_____~~

N° 369

Allenbach & Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Allenbach, Henri Charles**, plâtrier peintre

de Fentigen (Bas-Rhin) domicilié à Landau

célibataire

né à Landau le six juillet mil huit cent quatre-vingt deux

fils de feu Charles Eugène Allenbach

et de Henriette Louise née Schwitzgnobel à Landau,

2° **Cochet, Jeanne Louise**, Repasseuse

de Belmont & Pully, domiciliée à Landau,

célibataire

née à Landau le quatorze août mil huit cent quatre-vingt dix

fille de Louis Cochet, concierge du pénitencier,

et de Emma Marie Felicie Dussecre, sa femme, domiciliés à Landau.

Les publications ont eu lieu à Landau, Fentigen & Belmont, les quinze et dix sept août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fentigen, Belmont et Landau

Consentement du père de

l'épouse

Communiqué : à l'état civil de

Fentigen & Pully

Signatures des époux :

H^{re} Allenbach

J^{ne} Allenbach

Signatures des témoins :

Henri Cochet
Alfred Gay Landau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 370

Lecoulte et Pifferini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Lecoulte, Henri,** liquiste aux services électriquesde Chenit domicilié à Landsanne

veuf en premières noces de Pauline Augustine Céline Hugault des le dix mai mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Mollens le vingt-six Septembre mil huit cent cinquante-huitfils de marc Henri Lecoulte, décédé,et de Marie Louise née Couvoisier, décédée,2° **Pifferini, Constance-Faustine dite Amélie,** caissièrede Cugniasco (Vaud) domiciliée à Landsanne,célibatairenée à Monthey (Valais) le douze Janvier mil huit cent septante-cinqfille de Innocent Pifferini, décédé,et de Euphrasie née Frachebond, sa veuve à Landsanne,Les publications ont eu lieu à Landsanne, Le Sentier, Le Brabant et Cugniasco, les
douze, treize et seize Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epouxacte de décès de la 1^{re} femme del'époux.Promesse de mariageCertificats de publication deLandsanne, Le Sentier, Le Brabant et Cugniasco.__________Communiqué : à l'Etat Civil deCugniasco et Le Sentier.__________

Signatures des époux :

Henri LecoulteAmélie Lecoulte

Signatures des témoins :

Robert AltinaG. Felley

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 371

Will et Morin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Will, Emile-Gustave,** Appareilleur

de Sainte Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix sept août mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de feu Jean Will

et de Louise Rosine Chapuis née Mégeoz, sa veuve, à Lausanne

2^o **Morin, Julie,** Couturière

de Colochennaz domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt huit février mil huit cent septante-sept

fille de feu Jules Louis Morin

et de Josette Eulalie Collévo, sa veuve à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Ste Croix-Les-Granges, Colochennaz & Lausanne

le deux septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ste Croix Les Granges, Colochennaz & Lausanne

Signatures des époux :

Emile Will
Julie Will

Signatures des témoins :

H. Steffen
Chs Cousin Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Ste Croix Les Granges

Par jugement rendu le 12 décembre 1912 déclaré définitif et exécutoire le 29 mars 1913, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous le mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 137 C.C. et contre la femme en vertu de l'art. 138 C.C.S. - Nul ni l'un ni l'autre des époux ne pourra se remarier avant l'expiration du délai de deux ans à compter de la prononciation du jugement.

Lausanne le 16 avril 1913

L'Officier de l'état-civil :

H. Lehmann

N° 372

Lupi et Bärtzchi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lupi, Wilhelm, officier de chambre

de Langnau (Lucerne) domicilié à Langnau

célibataire

né à Pfaffnau (Lucerne) le vingt deux janvier mil huit cent septante trois

fils de Joseph Lion Lupi, décédé,

et de Françoise Witz, décédée,

2° Bärtzchi, Maria, femme de chambre

de Eggwil (Berne) domiciliée à Langnau

célibataire

née à Nensetegg (Berne) le dix neuf septembre mil huit cent huitante un

fille de Samuel Bärtzchi, Charpentier

et de Anna Althaus, la femme, les deux à Nensetegg.

Les publications ont eu lieu à Langnau, Eggwil et Langnau les quatorze, seize et vingt un septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Langnau, Eggwil et Langnau

Communiqué: à l'état civil de Langnau - Eggwil.

Signatures des époux :

Wilhelm Lupi
Maria Lupi

Signatures des témoins :

M. Deller
Ar. Biba

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 373

Merkel & Gubler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Merkel, Gustave-Adolphe-Albert,*

de *Friedrichroda | Saxe-Cobourg-Gotha,* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Friedrichroda le vingt-six avril* — mil huit cent *septante-neuf*

fils de *Friedrich Bernhard Merkel, tailleur*

et de *Martina Elisabeth née Marx, la femme, domiciliés à Friedrichroda,*

2^o *Gubler, Ida,*

sans profession

de *Wyla | Zurich |* domiciliée à *Gliem*

célibataire

née à *Ober-Embrach | Zurich | le quatre février* — mil huit cent *septante-cinq*

fille de *fou Hans Conrad Gubler*

et de *fou Anne Elisabeth née Cury*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Les Planches, Wyla & Friedrichroda* les
vingt-dix et vingt-et-un mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Friedrichroda

Wyla, Lausanne & Gliem.

Permis au Département de Justice

& Police.

Communiqué : à l'Etat Civil de Wyla

Montreux et à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Gustave Merkel

Ida Merkel

Signatures des témoins :

Emma Bäninger
Bäninger

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 374

Brocard & Brenner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Brocard, Louis-Eugène-Maurice**, agriculteur,

de Dizy — domicilié à Cusmenon, —

veuf de Julie naële née Pelichet âgé de onze juin mil neuf cent quatre, —

né à Dizy le dix sept décembre — mil huit cent septante-cinq —

fils de Victor Brocard, agriculteur à Dizy —

et de Mme Elise Georgette Zürcher, sa femme, —

2^o **Brenner, Marie**, — sans profession, —

de Grams-Brenner (Genève) — domiciliée à Lonsanne —

célibataire —

née à Lonsanne le dix mai — mil huit cent quatre-vingt-deux, —

fille de Jean Henri Adolphe Brenner, décédé, —

et de Henriette Eugénie Pelichet, sa mère à Genève —

Les publications ont eu lieu à Lonsanne, Cusmenon, Dizy & Grams-Brenner les
neuf, onze, douze et vingt-un septembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antécession de l'Etat Civil de L. Dole

Signatures des époux :

Eugène Brocard

Marie Brocard

Signatures des témoins :

Blanc Jules

Auguste Rossier

L'officier de l'état civil :

Communiqué: à l'Etat Civil de
à Cusmenon, L. Dole & Genève (B. C. G.)

N° 375

Rochat et Derameu

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rochat, Jules-Emile, commis de poste,

de L'abbaye et du Lieu domicilié à Bâle

célibataire

né à Vevey le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Louis Samuel Rochat, employé de bureau

et de Elise Henriette mariée née Buvetot, les deux à Vevey

2° Derameu, Jenny-Louisa-Henriette, ^{elle de maraîchère}

de Noville et Rennez domiciliée à Lussigny

célibataire

née à Noville le vingt-deux Janvier mil huit cent quatre-vingt

fille de Edouard David Derameu, ^{divorcé}

et de Anne Lucie née Prodollet à Noville,

Les publications ont eu lieu à L'abbaye au Lieu, à Noville, Rennez Lussigny Bâle les vingt-dix, vingt-neuf, trente-cinq et deux Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation des Etat Civil de Bâle.

Signatures des époux :

Emile Rochat
Jenny Rochat

Signatures des témoins :

Henri Borlay
Ch. Faltot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de L'abbaye, de Vevey, Villeneuve & Bâle.

N° 376

Messet et Bouqui néeNom et profession de l'époux : *Clerc*

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Messet, Adolphe,** *Messier - Clerc*

de Schalunen (Limpach) Borne, domicilié à Landenne,

célibataire

né à Berthoud le neuf juin mil huit cent quatre vingt trois

fils de Jean Messet, employé de bureau, à Berthoud

et de Rosina née Gressenbacher, sa femme, décédée,

2^o **Bouqui née Clere, Adèle-Lia,** *Négociante*

de Estavayer-le-Lac (Fribourg) domiciliée à Landenne

veuve de Auguste Ernest Bouqui, dès le quinze Septembre mil neuf cent deux

née à Froidville le onze novembre mil huit cent septante

fille de Jean-François Clere, décédé

et de Rose née Grant, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landenne, Schalunen et Estavayer-le-Lac, le

dix et quatorze Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux**acte de décès du père de l'épouse**Promesse de mariage**Certificats de publication de Schalunen**Estavayer-le-Lac & Landenne*

Communiqué: à l'Etat Civil de

Limpach & Estavayer-le-Lac.

Signatures des époux :

*Adolphe Messet.**Adèle Messet.*

Signatures des témoins :

*Florentin Clere**Gaspar Clere*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 377

Yezzin & Rozziet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Octobre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Yezzin, Louis Gabriel,** Employé au M. V. B.

de Rougemont domicilié à Rougemont

célibataire

né à Rougemont le cinq décembre mil huit cent Septante-quatre,

fil de Louis Gabriel Yezzin, décédé,

et de Suzanne Catherine née Kuster à Rougemont

2^o **Rozziet, Eliza Louise,** Couturière

de Rougemont domiciliée à Rougemont

célibataire

née à Rougemont le onze Septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Éléonore Grossier, agent d'assurance

et de Louise Marie née Yezzin, domiciliés à Rougemont.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le dix neuf Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Rougemont.

Communiqué : à l'état civil de
Rougemont.

Signatures des époux :

Louis Yezzin
Eliza Yezzin

Signatures des témoins :

R. Luyfus
Jantzig les deux ad Lamballe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 378

Hausknecht et Scheler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hausknecht, Paul-Emit-Kleinrich**, - Professeur -

de Brescow bei Ruppin (Prusse) domicilié à Kiel, en séjour à Landanne

célibataire

né à Brescow le vingt-trois mai mil huit cent cinquante-trois

fils de feu Karl August Wilhelm Hausknecht

et de feu Marthe née Waddholz, sa femme

2^o **Scheler, Marguerite-Julia-Eise**,

de Ixelles (Belgique) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Petit Saconnex le dix-sept octobre mil huit cent septante-neuf

fille de feu Alphonse Bruno Constantin Scheler

et de Léonie Julienne Félicie Chomel, sa mère à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Ixelles, Brescow et Kiel les vingt-deux, vingt-sept, dix et treize Septembre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epouse et consentement de la mère - Promesse de mariage - Certificats de publications de Brescow, Ixelles, Kiel et Landanne - Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Paul-Emit Hausknecht
Marguerite Hausknecht

Signatures des témoins :

Florian M. L. Scheler
D^r Victor P. Augustin Scheler
B. Dreyfus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 379

Favre et Balziger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Favre, Jules-Auguste,** — Charcutier

de Villars sous Yens — domicilié à Sausanne

célibataire

né à Glana le quatre février — mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Jules Favre, honneur S. Trévis

et de Rosine Marguerite née Gueder, sa femme, décédée,

2° **Balziger, Martha,** — sans profession

de Mählstühnen (Berne) — domiciliée à Sausanne

célibataire

née à Mählstühnen le vingt-deux novembre — mil huit cent septante-neuf

fille de Christian Balziger, adoual

et de Elisabeth née Kirliq, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sausanne, Villars s/ Yens et Kirchenthurnen les seize et dix-huit septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars s/ Yens, Kirchenthurnen & Sausanne

Communiqué : à l'état civil de

Villars s/ Yens & Kirchenthurnen

Signatures des époux :

Jules-Auguste Favre
Martha Favre

Signatures des témoins :

Jean Brupbacher
Jules Rudolf

L'officier de l'état civil :

E. Romin

N° 380

Addor et Hausheer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, du 15 juillet 1915, déclaré définitif et exécutoire le 30 août 1915, le mariage légitime a été dissous par le divorce.

Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse. Le Tribunal a désigné les deux conjoints comme époux casuels et principalement le mari, et il a fixé à un an le délai pendant lequel ils ne pourront se remarier.

Lausanne, le 8 septembre 1915.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Révisé du 10.11.15.

Aujourd'hui six octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Addor, Georges-Henri,** Commissaire

de St Croix domicilié à Lausanne

célibataire

né à St Croix le dix Mars — mil huit cent septante-huit

fil de Jules Louis Addor, boulanger

et de Adeline née Novazzani, sa femme, les deux à St Croix

2° **Hausheer, Anna-Maria,** sans profession

de Zurich domiciliée à Zurich

célibataire

née à Zurich le vingt-cinq avril — mil huit cent quatre-vingt-un

filie de Jean-Jacques Hausheer

et de Anna Maria née Streiff, sa veuve à Zurich

Les publications ont eu lieu à St Croix - Les Granges, Lausanne & Zurich les vingt-cinq et vingt-six dix-neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

St Croix, Zurich & Lausanne

Signatures des époux :

Georges Addor
Marie Hausheer

Signatures des témoins :

J. P. Maillard à Lausanne
Fanny Hausheer à Zurich

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de St Croix & Zurich

N° 331

Sansonnen et Kubet
née Gandillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Sansonnen, Lucien-Philibert**, *sergent*,

de Villaz-St-Pierre / Fribourg / Fribourg / Fribourg / domicilié à Lausanne

célibataire

né à Simprales / Fribourg / le onze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de François Lucien Sansonnen, manoeuvre

et de Marie Lydie née Zumbeller, sa femme, domiciliés à Lausanne

2° **Kubet née Gandillon, Emma**, *ménagère*,

de Echallens domiciliée à Lausanne

divorcée de Marie Louis Kubet dès le vingt-quatre mars mil neuf cent quatre

née à Morges le trois mars mil huit cent septante-six

fille de Jean David Gandillon, décédé

et de Jeanette Louise née Riquier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Echallens, Villaz-St-Pierre, Fribourg, les seize

dix-huit et dix-neuf Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de mariage des Epoux avec mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villaz-St-Pierre Fribourg, Echallens Lausanne

Communiqué : à l'état civil de Villaz-St-Pierre, Echallens Lausanne

Signatures des époux :

Philibert Sansonnen
Emma Sansonnen

Signatures des témoins :

M. Nicollier }
Ch. Gallatin } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 332

Rapin et Cachin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rapin, Samuel Auguste**, agriculteur,

de Corcelles près Fagnere — domicilié à Corcelles —

célibataire —

né à Corcelles le quatre Septembre — mil huit cent huitante deux —

fils de Henri Rapin —

et de défunte Louise nee Cherbain, —

2^o **Cachin, Eugénie**, ménagère

de Seigneux et de Cerniaz — domiciliée à Seigneux —

célibataire —

née à Seigneux le vingt un mai — mil huit cent huitante deux —

fille de Charles Cachin —

et de Louise nee Stelz —

Les publications ont eu lieu à Seigneux, Cerniaz & Corcelles, les onze et seize
Septembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Corcelles. —

—

—

—

—

—

Communiqué : à l'état civil de
Corcelles & Villenzel. —

—

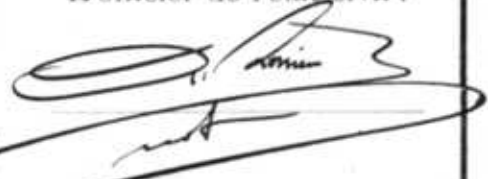
Signatures des époux :

Rapin Samuel
Eugénie Rapin.

Signatures des témoins :

A. Jarnacq
Alfred Schmorf. ^à Carthame

L'officier de l'état civil :



N° 383

Calpini et Trincano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix octobre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Calpini, Joseph-Marie-Jacques-David**, ~~avecat~~

de Sion domicilié à Sion

célibataire

né à Sion le treize novembre mil huit cent soixante-huit

fils de feu Joseph Marie Calpini

et de Marie née Racher à Sion

2° **Trincano, Marie-Pauline**, sans profession

de Porrentruy (Borne) domiciliée à Sion

célibataire

née à Trunnenberg (Sion) le vingt-deux octobre mil huit cent septante-sept

fille de feu Augustin Trincano

et de feu Odile Mandruz

Les publications ont eu lieu à Sion, Porrentruy & Sion les cinq & six septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Sion

Signatures des époux :

J^e. Calpini
Paula Calpini

Signatures des témoins :

Aloysia Trincano
Augustin de Widmatten
J^r. Comte

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Sion & Porrentruy

N° 384

Givel et Racine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 9 octobre 1908, devant le tribunal de 1^{re} instance de Vesoul, le Tribunal civil du district de Vesoul a déclaré nul le mariage inscrite ci-dessus.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'art. 46 b) de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Lansanne le 22 février 1909
L'officier de l'état civil.

[Signature]

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Givel, Ernest-Léon, Forgeron

de Payenne domicilié à Lansanne

célibataire

né à Payenne, le onze décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Fritz Givel

et de Marie née Tison, la femme,

2^o Racine, Janny-Amélie-Dolorée, hôtelière

de Lamboing (Borne) domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Barcelonne (Espagne) le neuf mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Marie Racine, Couturière à Genève.

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Payenne et Lamboing, les huit et dix

Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage.

Certificats de publication de Payenne,

Lamboing et Lansanne.

Communiqué: à l'état civil de

Diesse et Payenne.

Signatures des époux :

Givel Ernest
Janny Givel

Signatures des témoins :

Roussel Eugène
Grand Victor

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 335

Borloz et Desponds

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Borloz, François-Auguste**, agent de police,

de Ormont-Dessous domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Genèmoz le huit septembre — mil huit cent septante-neuf

fil de Jean-Etienne Borloz, agriculteur

et de Marie-Alice née Guex, la femme, les deux à Genèmoz

2° **Desponds, Suzanne-Élise-Hélène**, sans profession

de Lusseray domiciliée à Lusseray

Célibataire

née à Lusseray le huit juillet — mil huit cent soixante-quatre

filles de Constant Desponds, décédé,

et de Genevieve Élie née Schindler, la veuve à Lusseray

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ormont-Dessous & Lusseray les deux-neuf
vingt et vingt-trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Ormont-Dessous, Lusseray & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Ormont-Dessous & Lusseray

Signatures des époux :

Auguste Borloz
Suzanne Borloz

Signatures des témoins :

Ferdinand Biday à Lausanne
Moriz Desponds à Lusseray

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal de Lausanne
district de Lausanne, rendu
en date du 15 mai 1903, déclaré
définitif et exécutoire le 28 mai
1903 le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le 14 juin 1903

L'officier de l'état civil :

A. Ballif

N° 336

Blanc et Payot nés Vulliez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1-149

Aujourd'hui donze octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanc, Marc-Jean,* ———— *typographe,* ————

de *Lausanne* ———— domicilié à *Lausanne,* ————

veuf de *Julie Jenny Augustine née Gavillet* née le vingt-cinq Janvier mil neuf cent cinq ————

né à *Lausanne* le dix-huit septembre ———— mil huit cent soixante-un ————

fil de *François Louis Blanc, décédé,* ————

et de *Marie Louise née Gion, sa femme, décédée* ————

2° *Payot née Vulliez, Louise-Jeanne,* *femme de chambre*

de *Corcelles sur Concise,* ———— domiciliée à *Lausanne,* ————

veuve de *Paul Edouard Payot* né le dix Juin mil huit cent quatre-vingt-quinze,

née à *Lausanne* le huit octobre ———— mil huit cent soixante ————

fille de *Jean Louis Vulliez, décédé* ————

et de *Jeanne Emilie née Blanc, décédée.* ————

Les publications ont eu lieu à *Lausanne et Concise* le neuf septembre mil neuf cent cinq ————

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lausanne et Concise

Communiqué: à l'Etat Civil de
Concise

Signatures des époux :

Marc Blanc

Louise Blanc

Signatures des témoins :

E. Jolivet

F. Pambour

à *Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 387

Mori et Wagner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~le onze octobre mil neuf cent cinq~~ — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mori, Silvio Mario,** Mariage

de Villafanca (Massa Carrara) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Villafanca le trente Septembre — mil huit cent septante quatre,

fil de Lorenzo Mori, décédé,

et de Olimpia Matarina sa femme, décédée,

2^o **Wagner, Marie-Louise,** Couturière

de Spfingen (Baden) — domiciliée à Lausanne,

Célibataire

née à Vevey le dix huit août — mil huit cent quatre-vingt-trois

filie de Charles Wagner, cafetier

et de Marie Louise née Merville, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Spfingen et Villafanca, les dix-neuf
vingt-cinq et deux Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

• actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Villafanca

Spfingen et Lausanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : • à la Post Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Silvio Mori

Marie Mori

Signatures des témoins :

Pizzoglio Charles

Calerini Joseph

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 388

Anzermet et Moreillon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Anzermet, Paul-Constant, Cordonnier

de Ormont-Dessus domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Ormont-Dessus le treize août mil huit cent septante-sept,

fils de David François Anzermet, décédé,

et de Marguerite Fuchser, la veuve à Bez,

2° Moreillon, Julie, fille de Cuisine,

de Gyron domiciliée à Villarey (Mondragon, les-Monts (Suisse))

Célibataire

née à Moudon le huit mai mil huit cent huitante-trois

fille de François Louis Gabriel Moreillon, agriculteur,

et de Madeleine née Fuser, la femme, les deux à Villarey.

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessus, Gyron, Lausanne et Mondragon-les-Monts, les vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-Dessus, Gyron, Lausanne et

Mondragon-les-Monts.

Communiqué: à l'état civil de

Ormont-Dessus, Gyron et Mondragon-les-

Monts.

Signatures des époux :

Paul Constant Anzermet
Julie Anzermet.

Signatures des témoins :

Urbain Jorck }
Friedrich R. P. } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le 16 mai 1911
1911. Actes de naissance le 27 mai 1911
le Tribunal civil du district de Lausanne
a déclaré pour le divorce le mariage ci-
contre.

Le divorce a été prononcé aux
termes du mariage, en vertu de l'article 46
§ 1/ de la loi fédérale du 24 décembre
1874

Lausanne le 10 juin 1911
L'officier de l'état civil

N° 389

Joyet & Ruegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joyet, Maurice-Franci, Commis de poste,
de Cheseaux domicilié à Lausanne,
célibataire

né à Cheseaux le seize juillet — mil huit cent septante-huit
fils de Jean Samuel Joyet, décédé,
et de Aline Julie née Troyon, la femme, à Cheseaux

2° Ruegger, Berthe-Clara, sans profession,
de Rothenist (Argovie) domiciliée à Vallorbe,
célibataire

née à Lignevolle le vingt-six mai — mil huit cent quatre-vingt-six
fille de Albert Ruegger, Charron,
et de Elise Emilie née Rochat, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cheseaux, Rothenist et Vallorbe, les deux
et quatre Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cheseaux, Rothenist, Vallorbe & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Romanel, Rothenist, Vallorbe

Signatures des époux :

M. Joyet
B. Joyet

Signatures des témoins :

Albert Ruegger
E. Peyrolas

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 390

Martin et Rozzet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 3 juin 1907 le Tribunal Cantonal de Neuchâtel a déclaré par le divorce le mariage insister et contre

Le divorce a été prononcé contre les deux Epoux en application de l'art. 100 de la loi fédérale d'Etat civil et le mariage

Ensemble le 20 août 1907
L'offr de l'Etat civil.

[Signature]

Aujourd'hui deux Octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Martin, Henri-Louis,** employé c.f.f.

de Froideville domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de Jules Henri Martin, Chef Contrôleur, C.N.

et de Lucile Françoise née Muller, la femme, à Neuchâtel.

2° **Rozzet, Flora-Ethel,** Couturière,

de Ormont-dessus domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Origle le vingt-quatre Juin mil huit cent septante-quatre,

fille de Jean Rozzet, Adjudant

et de Marie née Dellen, la veuve, à Laudanne.

Les publications ont eu lieu à Froideville, Ormont-dessus & Laudanne, le seize

Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froideville

Ormont-dessus & Laudanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand & Ormont-Dessus.

Signatures des époux :

Henri Louis Martin
Flora Martin

Signatures des témoins :

Lucien Piller
Alfred Rozzet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 391

Viret et Thurin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Viret, Ulysse-Edouard,** Compétiteur-imprimeur,

de Villars-Terrecolin domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le dix sept octobre mil huit cent septante huit

fils de Jules Viret, garde malades

et de Jeanne Pauline Maury, domiciliés à Lausanne,

2^o **Thurin, Elise-Janny,** sans profession,

de Colombier et St-Saphorin d'orges domiciliée à St-Saphorin

célibataire

née à St-Saphorin le quinze juillet mil huit cent huitante cinq

fille de Louis Auguste Thurin, agriculteur,

et de Lima Jenny née Morel, domiciliés à St-Saphorin

Les publications ont eu lieu à Villars-Terrecolin, Colombier, St-Saphorin d'orges
Lausanne les vingt-un et vingt-trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-Terrecolin, Colombier, St-Saphorin

d/M. - Lausanne

Signatures des époux :

Ulysse Viret

Elise Viret

Signatures des témoins :

Henri Amstutz }
Julien Brel } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Poliez-le-Grand et Colombier

N° 392

Saugy et Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Saugy, Adrien,*

de Rougemont domicilié à Rougemont,

célibataire

né à Rougemont le huit Janvier mil huit cent septante neuf

fils de *Abraham Antoine Saugy*

et de *Marie Louise née Verdier, décédée*

2° *Saugy, Aline,*

de Rougemont domiciliée à Rougemont,

célibataire

née à Rougemont le quatorze décembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de *Louis Alexandre Saugy, agriculteur*

et de *Henriette Julienne née Bertholet, à Rougemont.*

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de
Rougemont

Communiqué: à l'état civil de

Rougemont.

Signatures des époux :

Adrien Saugy
Aline Saugy

Signatures des témoins :

Louis Bertholet
Ernest Saugy

Rougemont

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 393

Bertholet et Bohren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bertholet, Louis-David,** Employé au M. C. B.

de Rougemont domicilié à Rougemont,

Célibataire

né à Rougemont le vingt-six février mil huit cent septante-neuf

fil de Rodolphe David Bertholet, décédé,

et de Anna née Karlen, sa veuve à Rougemont

2^o **Bohren, Elise,** Ménagère,

de Gründelwald (Borne) domiciliée à Rougemont,

Célibataire

née à Rougemont le deux janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Frédéric Bohren, agriculteur

et de M. Adeline née Sumi, domiciliés à Rougemont,

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Gründelwald les vingt-neuf et vingt-deux
Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de
Rougemont

Signatures des époux :

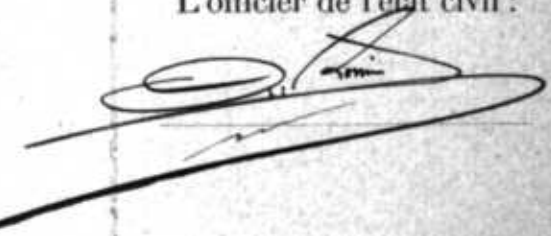
Louis Bertholet
Elise Bertholet

Signatures des témoins :

Adrien Saugy
Ernest Saugy } Rougemont.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Rougemont et Gründelwald.



N° 394

Bossey et Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~troize octobre mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bossey, Paul-Ami,** instituteur

de Trélex domicilié à Mollens,

célibataire

né à Trélex le quatorze Janvier mil huit cent huitante-quatre,

fils de Auguste Louis Bossey, agriculteur

et de Isabelle Elise née Ravenel, domiciliés à Trélex

2^o **Jaccottet, Jeanne Suzanne-Lina,**

de Echallens domiciliée à Mollens,

célibataire

née à Landanne le quatorze Juin mil huit cent huitante-cinq

fille de feu Jean Samuel Jaccottet

et de Marie Ernestine née Neyroud, veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Trélex, Echallens et Mollens, le vingt-trois
Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certification de l'état civil de
Mollens

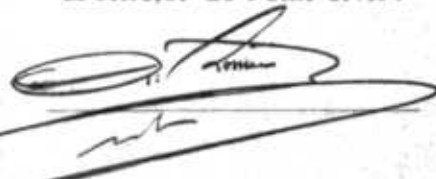
Signatures des époux :

Paul Bossey.
Lina Bossey.

Signatures des témoins :

Ch^e Jaccottet.
L. Jaccottet.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Gingins, Echallens & Mollens

N° 395

Fougeiret et Mauroux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fougeiret, Albin Jules,**

Cuisinier

de May (Vosges) France,

domicilié à Lussanre

célibataire

né au May le vingt quatre octobre mil huit cent septante sept,

fil de Robert Emilien Fougeiret, bouclonnier à May

et de Victorine Marie Eugénie née Astier décédée,

2^o **Mauroux, Philomène Mathine,**

ouvrière

de Antigny (Vosges)

domiciliée à Lussanre

célibataire

née à Romont le trente un Janvier mil huit cent septante six

fille de Pierre Eugène Mauroux, décédé,

et de Mélanie née Chassot, la veuve, à Romont.

Les publications ont eu lieu à Lussanre, Antigny & May les seize, dix sept et vingt quatre Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux - acte de décès de la mère des Epoux & consentement du père - Promesse de mariage - Certificats de publications de May, Antigny & Lussanre. Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie & à l'Etat Civil d'Antigny

Signatures des époux :

Jules Fougeiret
Philomène Mauroux

Signatures des témoins :

Antigny Lussanre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 396

Keller et Bigler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Keller, Franz Ulrich, Opticien

de Kloten (Zürich) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Langenberg (Suisse) le seize février — mil huit cent quatre-vingt

fils de Hans Ulrich Keller, restaurateur à Eberfeld (Suisse)

et de Marie Marguerite née Schmitz, décédée,

2^o Bigler, Lina, sans profession,

de Allmendingen-Rubigen (Berne) domiciliée à La Rosiaz (Pully),

célibataire

née à Saint (Bas-Vully) Fribourg, le deux juillet — mil huit cent septante-huit

fille de Christian Bigler, agriculteur

et de Anna Ramstein, sa femme, domiciliés à La Rosiaz

Les publications ont eu lieu à Kloten, Rubigen, Pully & Lausanne, les vingt-deux & vingt-trois Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kloten, Rubigen, Pully & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Kloten, Allmendingen & Pully

Signatures des époux :

M Keller

L Bigler

Signatures des témoins :

A. Marquis

G. Hafner

L'officier de l'état civil :

N° 397

Giuseppe et Burcaglia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Giuseppe, Amedeo Pietro Secondo**, menuisier

de Agnona (Novare) Italie, domicilié à Lausanne

célibataire

né à Agnona le dix-neuf Juin — mil huit cent septante-huit

fils de feu Amedeo Giuseppe

et de Maria née Sartorio, sa veuve à Agnona

2° **Burcaglia, Francesca Maria Monica**, tailleur

de Castellazzo-Bernida (Alessandria) Italie — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Castellazzo le six Septembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Giuseppe Andrea Burcaglia, menuisier

et de Apollonia Ricagni, sa femme, à Castellazzo

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Agnona et Castellazzo-Bernida les huit et vingt août mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Agnona, Castellazzo et Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Giuseppe Giuseppe
Francesca Giuseppe

Signatures des témoins :

Baptista Burcaglia
Giuseppe Estarg
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue de [Signature] notaire, à Lausanne le 23 janvier 1917, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, Giuseppe, Amedeo - Pietro Secondo, mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Chardonnay.

Inscrit le 2 septembre 1917.
L'officier de l'état civil :

Signé à l'état civil à Villars-4/5-2/ens.

Reçu par le 18.12.17

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loève, 3.

N° 398

Bugnon et Perrot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~seize octobre mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bugnon, Charles-Eugène,** Manufacturier,

de Fleurier (Neuchâtel) domicilié à La Chaux de Fonds

célibataire

né à La Chaux de Fonds le seize décembre mil huit cent quatre vingt,

filz de Eugène Bugnon, Securier, Chaux de Fonds

et de feu Marie Elisabeth née Delac

2° **Perrot, Julia Louise,** lingère,

de Besançon (Doubs) France domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Besançon le cinq avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu Jean Baptiste Louis Perrot

et de Jeanne Hortense née Huguet à Besançon,

Les publications ont eu lieu à Chaux de Fonds, Fleurier Lansanne et Besançon les
vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Chaux de Fonds

Communiqué : à l'état civil de
Fleurier, Chaux de Fonds & Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Charles Bugnon
Louise Bugnon Perrot

Signatures des témoins :

Ch. Ruffet
Wolf Rodolphe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 399

Federneder et Rauch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Federneder, Sebastian,** Evadent

de Strasskirchen près Strambing (Bavière) — domicilié à Landanne

celibataire

né à Idlbach le vingt Janvier — mil huit cent septante sept

fils de feu Theodor Federneder,

et de Brecken née Maier, la veuve à Strasskirchen

2^o **Rauch, Thérèse,** Cultivatrice

de St Georges (Landenberg) Bavière — domiciliée à St Georges

celibataire

née à St Georges le vingt huit Juin — mil huit cent quatre vingt un

fille de feu Joseph Rauch

et de Martina née Bayrath, la veuve à Landenberg

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Georges, Strasskirchen le trente Septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Strasskirchen

St Georges Landanne

Permis de l'autorité de Strasskirchen

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie Comte

nale

Signatures des époux :

Sebastian Federneder

Thérèse Rauch

Signatures des témoins :

Armand Fubweir

Antoine Steib

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Réception du 8. 11. 16.

Par lettre de bourgeoisie reçue de Sebastian Federneder notaire, à Wiglm, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal Federneder Sebastian mentionné ci contre et été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Chessel.

Inscrit le 26 Juin 1866
L'officier de l'état civil : [Signature]

Qui a l'habitat à Villeneuve

N° 400

Caspar et Chambry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Caspar, Wilhelm Friedrich**, Coiffeur

de Hildesheim (Prusse) domicilié à Landanne

célibataire

né à Berlin le onze mars mil huit cent septante-sept

fils de Wilhelm Rudolf Caspar, employé de banque à Charlottenburg

et de feu Albertine née Willebrandt, sa femme,

2° **Chambry, Anaïs Marguerite**, Demoiselle de magasin

de St Jean d'Antiph (H^{te} Savoie) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de feu Prosper Chambry

et de Marie Marguerite dite Euphrasie née Duchoud, sa veuve, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Jean d'Antiph & Hildesheim, les quinze, seize et vingt deux juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publications de Hildesheim

St Jean d'Antiph & Landanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Wilhelm Friedrich Caspar

Marguerite Caspar

Signatures des témoins :

Wilhelm Dummer

Emma Bovard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 401

Cruchon et Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Octobre mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cruchon, Charles-Edouard,** foncteur,

de Beschiez domicilié à Laudanne,

célibataire

né à Laudanne le premier novembre mil huit cent septante quatre,

fil de Constant Cruchon, foncteur

et de Henriette née Dubois, à Laudanne,

2° **Berger, Sophie-Ima,** sans profession,

de La Sagne a de la Champ de fonds (municipalité) domiciliée à Fleurier,

célibataire

née à Fleurier le vingt six août mil huit cent septante un

fille de Eugène Berger, horloger,

et de Charlotte Sophie née Pesselet-Christ, à Fleurier

Les publications ont eu lieu à Laudanne, La Sagne, Champ de fonds, Fleurier & Beschiez
les onze, treize & quatorze septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Beschiez

La Sagne, la Champ de fonds, Fleurier &

Laudanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

St Cierges, La Sagne, Champ de fonds & Fleurier

Signatures des époux :

Charles-Edouard Cruchon

Ima Berger

Signatures des témoins :

Barthélemy Fagnon

Jean Latta

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 402

Regamey & Cuénoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 15 novembre 1874, déclaré définitif et exécutoire le 23 janvier 1875, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 23 janvier 1875. L'officier de l'état civil :

Lucien

5-318

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Regamey, Jules,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le cinq octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de François Louis Marie Regamey, décédé

et de Susanne Adèle Claire née Milliquet, à Lausanne,

2° Cuénoud, Emma,

de Lutry & Cully domiciliée au Signal, Puidoux,

célibataire

née à Epesses le dix-huit novembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Gabriel Frédéric Louis Cuénoud, décédé,

et de Elise née Hegg, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully & Puidoux le deux septembre

mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Lausanne, Lutry, Cully & Puidoux

Communiqué : à l'Etat Civil de

Lutry, Cully & Chevres.

Signatures des époux :

Regamey
Emma Regamey

Signatures des témoins :

Jules Blau
Georges Gaimard } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Lucien

N° 403

Gerber & Jayet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de
Rose Marguerite née le 18 août
1902 à Lausanne
Berthe Ida, née le 11 septembre
1903 à Lausanne
Vols actes de légitimation aux
pièces du mariage.

Aujourd'hui dix-sept octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gerber, Emile,

de Oberthal (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Genève le onze janvier mil huit cent septante,

fils de Anna Elisabeth Gerber, absente

et de

2^o Jayet, Marie-Ida,

de Hermenches domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Oron-la-Ville le vingt-cinq avril mil huit cent septante-quatre

fille de David Eugène Jayet, décédé

et de Marie née Pasche, la veuve à Hermenches.

Les publications ont eu lieu à Oberthal, Hermenches Lausanne, les vingt-cinq
et vingt-trois septembre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de
Oberthal, Hermenches Lausanne.

Communiqué : à l'état civil de

Höchstetten & Moudon.

Signatures des époux :

Emile Gerber

Ida Gerber

Signatures des témoins :

Ernest Jules

Blanc Jules

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 404

Mekler et Racine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Mekler, Salomon-Jankel**, D^r médecin

de Witebsk (Russie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Witebsk le onze/vingt-quatre juillet — mil huit cent septante-quatre

fil de Selik Biskoff Mekler, négociant

et de Fodia Sismanova, sa femme, domiciliés à Witebsk,

2° **Racine, Jéoudis**, étudiante en médecine,

de Kieff (Russie) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Kieff le vingt-six juillet sept cent — mil huit cent huitante

filles de Samuel Abramoff Racine, décédé

et de Sara Sismanova, sa veuve, à Kieff.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le trente Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

Dit du ministre israélite

Permis du Département de Justice à

Police

Communiqué: à la Chancellerie C^l

Signatures des époux :

Salman Mekler
Jéoudis Mekler

Signatures des témoins :

Assess Bertha
Henri Lavanchy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 405

Tschantz et Belet née

Maccaud
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Tschantz, Georges Alfred,** *marié*

de **Röthenbach (Bern)** domicilié à **Lausanne,**

célibataire

né à **Benchâtel** le **neuf février** mil huit cent **septante-neuf**

fils de **Frédéric Tschantz, décédé,**

et de **Adèle Susanne née Speiser, décédée**

2° **Belet née Maccaud, Marie Louise,** *mariée*

de **Mont d'Or Lausanne** domiciliée à **Lausanne**

divorcée en 2^{de} noces de **Jean Abraham Henri Belet** dès le **sept juillet** mil neuf cent **quatre**.

née à **Lussy** le **vingt-neuf novembre** mil huit cent **soixante-trois**

fille de **Jean François Henri Maccaud, décédé**

et de **Jeanne Louise née Pabud, décédée,**

Les publications ont eu lieu à **Lausanne, le Mont à Röthenbach** les **seize, dix-neuf**
et vingt septembre mil neuf cent **cinq**

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

acte de mariage de l'épouse avec

mention du divorce

Promesse de mariage

Certificat de publication de Röthenbach

de Mont d'Or Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Röthenbach - Romanel

Signatures des époux :

Tschantz Georges

Belet Louise

Signatures des témoins :

B. Jaisot

E. Seyrollaz

à **Lausanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 406

Bovey & Rieben

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil-neuf-cent-cinq — mil-huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Bovey, Henri,** — Commis postal —de Romanel et de Cheseaux — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Lausanne le neuf février — mil-huit-cent-quatre-vingt-un —fils de Louis Samuel Bovey, Chef de bureau à la poste —et de Marie Louise née Girardet, la femme, à Lausanne —2^o **Rieben, Margaretha,** — sans profession —de Oberbalm (Berne) — domiciliée à Arberg (Berne) —

célibataire —

née à Arberg le vingt-neuf avril — mil-huit-cent-septante-six —fille de Jean Rieben, horloger, —et de Margaretha née Heuer, la femme, à Arberg —Les publications ont eu lieu à Lausanne, Romanel, Cheseaux, Arberg et Oberbalm,
les vingt-trois, vingt-quatre et vingt-cinq septembre mil-neuf-cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxPromesse de mariage —Certificats de publication deRomanel, Cheseaux, Oberbalm, ArbergLausanne —

Communiqué : à l'état civil de

Romanel, Arberg et Oberbalm —

Signatures des époux :

Henri Bovey
Margaretha Rieben

Signatures des témoins :

M. Granicher
H. Bovey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 407

David et Sandoz
née Mutti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **David, William-Théodore**, *manœuvre serrurier*,

de Vuitteboenf et de Ruyres — domicilié à Landanne,

veuf de Louise Bunnat dèc le dix Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

né à Geney le quatorze Septembre — mil huit cent septante quatre

filz de Suzanne David, à Landanne,

et de

2° **Sandoz née Mutti, Emilie-Marie**, *ménagère*,

de Loche et de La Brévine (Neuchâtel) — domiciliée à Landanne,

divorcée de Jules William Sandoz dèc le douze novembre mil neuf cent-un,

née à Landanne le neuf février — mil huit cent septante-trois

fille de feu Rodolphe Mutti

et de Laure Emma née Dizereux, sa veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Vuitteboenf, Ruyres, Le Loche, La Brévine et Landanne, les vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Déclaration de divorce de l'époux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vuitteboenf

Ruyres, Le Loche, La Brévine et Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Geney, Baulmes, Le Loche et La Brévine

Signatures des époux :

William David

Marie David

Signatures des témoins :

Janin

J. Thuillier
les deux à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 408

Laurent & Thuillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Octobre mil neuf cent-cinq — mil huit-cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Laurent, Alfred,** tailleur,

de Fey — domicilié à Landanne,

célibataire

né à Coindins le dix-sept mars — mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de Héli Laurent, absent

et de Marguerite Rosalie Antoinette née Boer, sa femme, décédée,

2^o **Thuillard, Alice Nancy,** négociante,

de Froideville — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le vingt-trois août — mil huit cent quatre-vingt

fille de Jaques David Thuillard, tailleur

et de Susanne Jenny née Gilliéron, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Fey, Froideville et Landanne les quinze et seize
Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Fey, Froideville et Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Fey & Poliez-le-Grand.

Signatures des époux :

A. Laurent

Alice Laurent

Signatures des témoins :

J. Thuillard
J. Gerthobé

L'officier de l'état civil :

A. Simon

N° 409

Grivaz & Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grivaz, Louis-Henri**, Imprimeur,

de Sayone domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Sayone le vingt-sept août — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de Louis-François Grivaz, tonnereur,

et de Marie née Berger, la femme, les deux à Lausanne,

2° **Ponnaz, Emma-Marie**, Repassende,

de Cully & Lutry domiciliée à Lutry

célibataire

née à Lutry le vingt-un octobre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Charles Benjamin Ponnaz, vigneron,

et de Angèle Ducet, la femme, les deux à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lutry, Cully & Sayone, les vingt-dix, vingt-sept, vingt-huit et trente Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sayone, Cully, Lutry & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Sayone, Cully & Lutry

Signatures des époux :

Louis Grivaz
Emma Grivaz

Signatures des témoins :

Louis Grivaz
Arnold Busigny William

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 410**Fatio et Rochat**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Fatio, Paul-Emmanuel**, Maître imprimeur

de Orbe domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne le dix-huit décembre — mil huit cent Septante-six

fils de Victor Fatio, *décédé*,et de Louise Jeannette Frederique Rappaz, *décédée*,2^o **Rochat, Blanche-Louiza**, sans profession,

de L'abbaye domiciliée à La Rosiaz s/ Pully,

célibataire

née à Lansanne le premier octobre — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Charles Daniel Rochat, charcutier de brasserie

et de Louise Fanchette Jenny Blanc née Barraud, les deux à La Rosiaz

Les publications ont eu lieu à Orbe, L'abbaye, Pully & Lansanne, les vingt-huit
et vingt-neuf septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Orbe, L'abbaye, Pully & Lansanne

Consentement du père de l'Épouse

Communiqué : à l'état civil de

Orbe, L'abbaye & Pully

Signatures des époux :

Paul Fatio

Blanche Fatio

Signatures des témoins :

Henri Regamey

Emile Benoit Lansanne

L'officier de l'état civil :



N° 411

R

Battistini et Fiorelli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six neuf Octobre mil neuf cent vingt sept mil neuf cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Battistini, Giorgio-Aleandro**, menuisier ébéniste,

de Cornaldo (Ancona - Italie) domicilié à Londanne,

célibataire

né à Senigaglia le treize Septembre mil neuf cent septante trois,

fil de Pierre Battistini, menuisier

et de Angela née Ciccolini, la femme, domiciliés à Umin

2° **Fiorelli, Elvira-Nazzarena-Marianna**, tailleur,

de Mondavio (Pesaro et Urbino) - Italie domiciliée à Londanne,

célibataire

née à Mondavio le premier Septembre mil neuf cent septante sept

fille de Giuseppe Fiorelli, cordonnier

et de Maria née Bernadina, la femme, domiciliés à Mondavio,

Les publications ont eu lieu à Londanne, Cornaldo & Mondavio les vingt six dix et dix Septembre mil neuf cent vingt sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cornaldo, Mondavio & Londanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Battistini Georges S

Elvira Battistini

Signatures des témoins :

Daniel Marti

Alf. Rubin } Londanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 412

Cavin et Nicod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf octobre mil neuf cent-cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cavin, Eugène,**

agriculteur

de Vulliens

domicilié à Syens,

célibataire

né à Vulliens le quinze mars

mil huit cent soixante-un

fils de Pierre Daniel Cavin, décédé,

et de Jeanne Susanne née Magninoux, sa veuve, à Syens,

2° **Nicod, Louise,**

ménagère,

de Vulliens

domiciliée à Vulliens,

célibataire

née à Vulliens le sept décembre

mil huit cent soixante-six

filie de Jean Abram Nicod, décédé,

et de Marguerite née Charpenis, sa veuve, à Vulliens.

Les publications ont eu lieu à Syens & à Vulliens, le vingt-six septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Menden,

Signatures des époux :

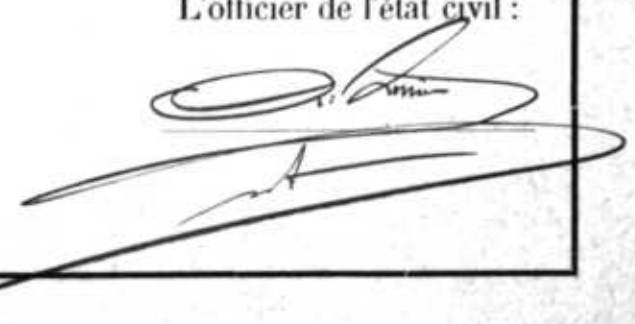
Eugène Cavin
Louise Cavin

Signatures des témoins :

Henri Cavin à Vulliens
Ch. Cavin à Mésières

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de Menden & Mésières



N° 413

Lauti et Pizalla.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-un octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lauti, Giovanni-Battista**, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Nonio (Novare) Italie domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Nonio le quatorze août mil huit cent Septante-huit

Noms, profession et

filz de feu Giovanni Lauti

domicile des parents :

et de Maddalena née Minazzi, sa veuve à Nonio

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Pizalla, Giuseppina**, tailleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Pogno (Novare) Italie domiciliée à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Pogno le vingt-cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Carlo Pizalla, maçon à Lausanne

domicile des parents :

et de Giulia née Gioia, sa femme à Pogno

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Pogno & Nonio les six-neuf août, treis et quatorze Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse

Certificat de publication de Nonio, Pogno & Lausanne

Promesse de mariage

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie Cle

Signatures des époux :

Lauti Baptiste
Lauti Josephine

Signatures des témoins :

Borgette François
Lauti Giovanni

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 414

Köb et Monod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

État civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Köb, Henri-Émile,**

Mécanicien,

de Hédert (Veraltberg) Tyrol. autriche

domicilié à Vevay

célibataire

né à Mattheim (Thurgovie) le cinq Janvier

mil huit cent Septante-quatre,

fils de François Xavier Köb, mécanicien à Heflikon (Thurgovie)

et de Barbara Schoch, au dit lieu

2^o **Monod, Julie-Louise,**

Couturière,

de Fécly

domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Annonce le cinq Juin

mil huit cent Septante-cinq

fille de Charles Louis Monod, forgeron, à Lansanne

et de Louise Henriette Françoise Berthet, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Hédert, Vevay, Fécly, Lansanne, les vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de
Vevay:

Signatures des époux :

Henri Köb, m.
Julie Köb

Signatures des témoins :

Marie Perit à Heflikon
Ch^s Monod
à Lansanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Vevay à Lansanne, ainsi qu'à la Chancellerie
Ole

N° 415

Barbey & Murker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois octobre mil neuf cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbey, Samuel-Jules**, *commis de poste*,

de *Cherbourg* domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à *Essonay* le quinze novembre mil huit cent septante-quatre,

fil de *Jean Samuel Barbey, propriétaire à Essonay*

et de *Louise Sibonne née Guex, sa femme, décédée*,

2^o **Murker, Caroline-Alphonzine**,

de *Watten (Angleterre)* domiciliée à *Rolle*,

célibataire

née à *Watten* le neuf mai mil huit cent septante-cinq

filles de *Jean Roger Melling Murker*

et de *Caroline née Ferrer, sa femme, à Rolle*,

Les publications ont eu lieu à *Lansanne et à Rolle* le trente septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

*Certificats de publication de Cherbourg
Lansanne & Rolle*

Dispense des publications en Angleterre

Communiqué : à l'Etat Civil de

Cherbourg & Rolle

Signatures des époux :

S. Barbey

Alphonzine Barbey

Signatures des témoins :

Emile Rocher

Desarroux } à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 416

Wermuth et Conus

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre octobre mil neuf cent-cinq — ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Wermuth, Charles-Edouard, employé de commerce,

de Eggivyl (Beze) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix sept Février — mil huit cent quatre-vingt-trois,

fils de Resina Wermuth, décédée,

et de _____

2^o Conus, Marie-Louise, ménagère,

de Siviriez et Le Saulcy (Fribourg) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Siviriez le onze avril — mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Kyriandhe Conus, Charcutier

et de Victorine née Mesot, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Siviriez, Le Saulcy et Eggivyl les trois,
cinq et six octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Eggivyl, Siviriez, Le Saulcy et Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil

d'Eggivyl et de Siviriez.

Signatures des époux :

Charles Wermuth

Marie Verrieth

Signatures des témoins :

Emile Conus

Charles Hans

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 417

Jeanmonod & Tavernier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jeanmonod, Henri, Intendant,

de Provence domicilié à Landanne,

veuf en premières noces de Marie Bergerand dèc le onze mai mil neuf cent deux,

né à Provence le trois Septembre mil huit cent cinquante trois,

fils de Pierre Louis Jeanmonod, dècèdè,

et de Susanne Françoise née Moyard, dècèdè,

2° Tavernier, Théodora-Iva, Instituteur,

d'origine française domiciliée à Cambrai Nord France

célibataire

née à Landanne le vingt quatre février mil huit cent quatre vingt un

fille de Agnès Isabelle Emma Tavernier, à Cambrai,

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Provence & Cambrai les cinq, neuf et

dix Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Consentement de la mère de l'Epouse

Certificats de publication de Provence

Cambrai & Landanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Provence & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Handwritten signatures of Jeanmonod and Tavernier.

Signatures des témoins :

Handwritten signatures of witnesses: Grandchamp and Dorguau.

L'officier de l'état civil :

Handwritten signature of the civil officer.

Par jugement rendu le 6 Décembre 1906 déclaré exécutoire le 28 février 1907, le Tribunal civil du district de Landanne a dit bon par le divorce le mariage intervenu et contre.

Le divorce a été prononcé contre la femme en vertu de l'article 26 B. de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Offici. de l'Etat Civil :

Handwritten signature of the civil officer.

N° 418

Grimm et Schmidhauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre octobre mil neuf cent cinq~~ — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grimm, Eugène-Aldrien-Frédéric**, *Voyageur de Commerce*

de *Rischers (Borne)* — domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Paris (France)* le huit février — mil huit cent *septante-cinq*

fil de *Rudolphe Samuel Aldrien Grimm, fabricant de Venis*,

et de *Marianne née van, sa femme, à Lausanne*.

2° **Schmidhauser, Marie-Louise**,

de *Riedt et Göttingen (Suzgorie)* — domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lausanne* le quatre juillet — mil huit cent *soixante-neuf*

filles de *Jean-François Schmidhauser, marchand de Vins*,

et de *Mme Joséphine Tuel, sa femme, à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne Rischers (Vindz) Riedt et Göttingen*, les *vingt-deux, vingt-trois et vingt-quatre* septembre mil neuf cent *cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rischers, Riedt, Göttingen Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de *Vindz & Sulgen*

Signatures des époux :

E. Grimm
M. Schmidhauser

Signatures des témoins :

Jean Schmidhauser
R. Grimm

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 419

Hess & Schmolzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent vingt — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Hess, Jean-Frédéric,** Secrétaire au Département des Travaux Off.

de Dürrenroth (Berne) domicilié à Lausanne

veuf de Marguerite née Scheli dè le quatorze décembre mil neuf cent quatre,

né à Grosshöchstetten (Berne) le six juillet — mil huit cent soixante-cinq

fils de Jacob Hess, décédé,

et de Katharina née Aufenacht, sa femme, décédée,

2^o **Schmolzi, Sophie,**

de Gessenay (Berne) domiciliée à Gessenay

célibataire

née à Gessenay le dix-huit janvier — mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Friedrich Albert Schmolzi, agriculteur à Gessenay

et de Sophie née Reuter, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne Dürrenroth & Gessenay les dix-neuf et
vingt septembre mil neuf cent vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Dürrenroth, Gessenay & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de
Dürrenroth et Gessenay

Signatures des époux :

J. Fritz Hess
Sophie Hess

Signatures des témoins :

M. Berghard Hess
E. Berghard Hess
les deux à Schöpfen (Berne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 420

Welty Krausse

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal... de 1^{re} instance de Genève, rendu en date du 18 Mars 1929, déclaré définitif et exécutoire le 11 Juin 1929, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à _____ an(s), le délai pendant lequel l... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 25 Juin 1929.
L'officier de l'état civil:

L. Baugy

Par décision du 12 septembre 1944 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que la... de famille... soit orthographe...
Welty

Lausanne, le 29 septembre 1944
L'officier de l'état civil:
Ward suppl.

Cqui à Embrach

Aujourd'hui vingt quatre octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o *Welty, Charles-Georges, horticulteur*

de Unterembrach (Zurich) domicilié à Pully,

célibataire

né à Lausanne le vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt deux

fil de Jean François Welty, appareilleur,

et de Virginie Caroline Elida née Mauston, la femme, les deux à Pully

2^o *Krausse, Emma-Ella,*

de Weimar (Saxe) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Weimar le sept avril mil huit cent cinquante un,

filles de Karl Friedrich Krausse, intendant à Weimar

et de Henriette Dorothee Karoline née Tempelmann, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Unterembrach, Pully & Weimar, les vingt dix, vingt sept et vingt huit septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Antecisation del Etat Civil de Pully

Signatures des époux :

Charles Welty
Elsa Welty

Signatures des témoins :

L. Welty fils à Genève
Beck à Lausanne

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de Unterembrach & Pully & à la Chancellerie C^{le}

[Signature]

N° 421

Évraz et Balandras

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt quatre octobre mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Évraz, Joseph Eugène,** garçon de café,

de Saint Mard (Luxembourg) Belgique — domicilié à Landanne

célibataire

né à Saint Mard le quatorze août — mil huit cent soixante un

fil de feu Jean Nicolas Évraz

et de feu Marie Jeanne Barbareux

2^o **Balandras, Marie Françoise,** lingère,

de Villenonne (Rhône) France, — domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Villenonne le vingt novembre — mil huit cent quatre vingt un

filles de feu Louis Balandras

et de Sylvie née Delicat, sa veuve à Ligny,

Les publications ont eu lieu à Landanne, St Mard et Villenonne les dix sept et vingt deux mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux — actes

de décès du père & mère de l'époux — acte

de décès du père de l'épouse & consentement

de la mère — Promesse de mariage — certificats

de publication de St Mard Villenonne &

Landanne — Déclaration de validité — Permis

du Département de Justice & Police.

Communiqué : à la Chancellerie ^{de}

Signatures des époux :

Joseph Évraz
M. Balandras

Signatures des témoins :

André
Ch. Balthus } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 422

Kraenbühl et Blanc

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Juliette Augustine Blanc, née à Landanne le 13 Juin 1903.

Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

MD Aujourd'hui vingt-dix Octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Kraenbühl, Oswald-Victor, palefrenier-charron

de Veub (Beune) domicilié à Aranches,

Célibataire

né à Verdun le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-quatre,

fils de Susette Kraenbühl

et de

2° Blanc, Lina-Julia,

de Landanne domiciliée au Mont de Landanne

Célibataire

née au Mont le seize Janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jules Henri Blanc

et de Jeanette dite Augustine née Belet

Les publications ont eu lieu à Aranches, Veub, le Mont et Landanne les vingt, vingt-un, vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat Civil de Aranches.

[Blank lines for additional pieces deposited]

Communiqué: à l'Etat Civil de Veub, Aranches et Rommeval.

Signatures des époux:

Oswald-Victor Kraenbühl
Julia Kraenbühl

Signatures des témoins:

Alfred Campiche
Maurice Campiche

L'officier de l'état civil:

[Signature of the civil officer]

N° 423

Ponci et Zbinden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ponci, Henri,** *plâtrier peintre*

de Bidegno (Vesin) domicilié à *Lausanne,*

veuf en secondes nocces de Mina née Ranz, née le treize mai mil neuf cent-cinq

né à Bidegno le onze Janvier mil huit cent soixante-sept

fils de feu Angelo Ponci

et de feu Regina née Mercedes, sa femme,

2° **Zbinden, Anna-Maria,** *femme de chambre,*

de Wahlen (Bienne) domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à Binterfurigen (Bienne) le quatorze février mil huit cent septante-sept

fille de feu Christian Zbinden

et de Magdalena née Kuster, sa veuve à Guggisberg

Les publications ont eu lieu à Bidegno, Wahlen & Lausanne, les premier, deux & trois octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bidegno, Wahlen & Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Bidegno & Schwarzenburg

Signatures des époux :

Ponci Henri
Maria Ponci

Signatures des témoins :

Blouin
Pütz & Matter } *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal *districte de Fraubrunnen* rendu en date du *22 septembre 1904* déclaré définitif et exécutoire le *12 octobre 1904*, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à *un an* le délai pendant lequel *la mariée* ne pourr. *a* contracter un nouveau mariage. Lausanne, le *18 octobre 1904*.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 424

Verdan & Böglin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Verdan, Alexandre Ernest, mécanicien C.O.

de Surjac (Bas-Vully) / Fribourg, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Echallens / Bern / le vingt-cinq décembre mil huit cent Septante-neuf

fils de feu David Verdan

et de Ana née Berger, actuellement dame Buchhalter, à Lausanne,

2^o Böglin, Ida, sans profession,

de Allschwil (Bâle Campagne) domiciliée à Allschwil

Célibataire

née à Allschwil le neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Joseph Böglin, menuisier à Allschwil

et de Marguerite née Gurtler, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bas-Vully et Allschwil les vingt-trois et vingt-huit Septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Bas-Vully, Allschwil Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

MORAS & Allschwil.

Signatures des époux :

A. Verdan

Ida Verdan

Signatures des témoins :

Ernest Eggli.

J. Buchhalter } à Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 425

Barbaz et Ambresin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbaz, Jules Henri Louis**, *facteur dispensaire postal*,

de Epalinges — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à La Pallaz d/Landanne le douze décembre — mil huit cent quatre vingt —

fils de *Emile Barbaz, boulanger* —

et de *Louise Henriette née Kostetler, sa femme, à Landanne* —

2^o **Ambresin, Fanny Sophie**,

de Olon, — domiciliée à Landanne, —

célibataire —

née à Olon le quatorze Septembre — mil huit cent quatre vingt quatre —

filie de *Davia Samuel Ambresin, agriculteur* —

et de *Hélène Aimée Jenny née Anax, sa femme - Olon,* —

Les publications ont eu lieu à Landanne Epalinges, Olon & Buimoz, les sept, neuf & douze Octobre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de
Epalinges, Olon, Buimoz & Landanne.

Communiqué : à l'Etat civil de

Epalinges & Olon.

Signatures des époux :

J. Barbaz
F. Barbaz

Signatures des témoins :

Fritz Matter
A. Breinin } Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 426

Morf & Guillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Octobre mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Morf, Jakob, Mécanicien aux C. f. f.de Wangen (Zurich) domicilié à Renens,

célibataire

né à Seeliken (Zurich) le vingt-trois Septembre — mil huit cent septante-huitfils de Jacob Morf, journalier à Zurichet de Elisabeth née Fischer, la femme, décédée,**2^o Guillet, Julie,** Demoiselle de magasin,de Chêne & Paquier domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Echallens le onze Juin — mil huit cent septante-neuffille de Samuel Guillet, ancien Aubergisteet de Elise Julie Jaccottet née Leyoz, la femme, les deux à Laudanne,Les publications ont eu lieu à Renens, Wangen, Chêne & Paquier Laudanne, les vingt-deux et vingt-trois Septembre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Romanel.

Signatures des époux :

J. Morf
J. Guillet

Signatures des témoins :

H. Legler
Haller Th. } Laudanne.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de
Wangen, Romanel & Sorneloye.[Signature]

N° 427

Gendre et Pétisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gendre, Nicolas-Célien**, Employé C. F. F.

de Neuz (Fribourg) domicilié à Lausanne,

veuf en premières noces de Marie Rosalie née Pontet au le douze Septembre mil neuf cent quatre,

né à Penthoux (Fribourg) le seize août — mil huit cent septante,

fils de Claude Antoine Gendre, décédé,

et de Marie Véronique née Blanc, décédée,

2° **Pétisset, Marie-Hélène**, Ménagère

de Vandercens (Fribourg) domiciliée à Bussinel

Célibataire

née à Vandercens le vingt-sept Juin — mil huit cent septante-huit

fille de François Nicolas Pétisset, vigneron,

et de Marie Louise née Richoz, domiciliés à Bussinel

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Vandercens, Neuz & Bussinel, les dix-neuf octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Neuz, Vandercens Lausanne & Bussinel

Communiqué : à l'Etat civil de

Neuz, Neuz & Gilly

Signatures des époux :

Gendre Célien
Marie Gendre

Signatures des témoins :

Müller Daniel
E. Seydler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 428

Perret & Fedeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de l'actrice
Rose Berthe Perret, née à Courmayeron
le 18 Septembre 1904
Voir acte au dossier du mariage.

Aujourd'hui vingt six Octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Perret, François-Louis**, — Employé de Commerce, —

de Esertines près Yverdon — domicilié à Lausanne, —

célibataire

né à Lausanne le vingt trois décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux —

fils de Auguste Charles Perret, vigneron et la Convection, —

et de Louise Sophie née Pasche, sa femme, —

2° **Fedeli, Jeannette-Frédérica-Maria**, — Couturière, —

de Milan — domiciliée à Lausanne —

célibataire

née à Lausanne le six Janvier — mil huit cent septante huit —

fille de Joseph Paul Pierre Fedeli, décédé —

et de Marie Louise Chollet, sa femme, décédée —

Les publications ont eu lieu à Lausanne et Esertines le vingt deux Juillet mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Permis de mariage

Certificat de publication de Esertines

Lausanne

Quittance des publications à Milan

Communiqué : à l'Etat Civil de Yverdon

à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Perret Louis

Maria Perret

Signatures des témoins :

Auguste Perret à Esertines

A. Foucault à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 429

Murder et Forny.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

11-6 Aujourd'hui vingt-six octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Murder, Hermann-Eugène, Employé de bureau, de Landanne domicilié à Landanne, célibataire

né à Landanne le vingt-neuvième mil huit cent quatre-vingt-trois, fils de Charles Gottlob Murder, tourneur, et de Louise Maunier, sa femme, les deux à Landanne,

2° Forny, Jeanne-Pauline-Reniette, Employée de commerce de Niederstocken (Berne) domiciliée à Landanne, célibataire

née à Landanne le neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-trois fille de Charles Frédéric Henri Forny, décédé, et de Louise Alexia Krey, sa veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Landanne & Restigen (Niederstocken) les six-vingt & vingt-Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : Promesse de mariage, Certificat de publication de Landanne & Restigen

Signatures des époux : Murder, Hermann-Eugène, Jeanne Murder

Signatures des témoins : Ch. Murder, Ch. Forny

Communiqué : à l'Etat Civil de Restigen

L'officier de l'état civil : [Signature]

Imp. H. Vallotton, Gues & Co, rue de la Loève, 2.

N° 430

Brounimovitch et Rabinovitch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Brounimovitch, Ephime, — étudiant en médecine, —

de Vilna (Russie) — domicilié à Lausanne —

célibataire —

né à Vilna le vingt huit juin / dix juillet — mil huit cent huitante deux —

fils de Israël Brounimovitch, négociant à Vilna —

et de Chana Meïra Moschovna, sa femme, décédée —

2^o Rabinovitch, Cima, — étudiante en médecine, —

de Odessa (Russie) — domiciliée à Lausanne —

célibataire —

née à Odessa le six avril / dix huit avril — mil huit cent huitante deux —

fille de Houchime Rabinovitch, négociant —

et de Anna Rouchimsky, sa femme, les deux à Odessa, —

Les publications ont eu lieu à Lausanne le dix octobre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Promesses de mariage —

Certificats de publication de

Lausanne — Eglise Israélite —

Communiqué : à la Chancelerie Ale —

Signatures des époux :

Ephime Brounimovitch
Cima Brounimovitch

Signatures des témoins :

F. Pambour }
Ch. Pallotto } Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 431

Chatton et Perret-Gentil

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

5-80
Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-
_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chatton, Germain-Samuel, Cocher,

de Lausanne domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le neuf août _____ mil huit cent septante-huit

fil de Christian Jean Chatton, décédé

et de Bernette née Kohler, la femme, décédée

2° Perret-Gentil, Berthe-Jeanine, cuisinière,

de Loile & de la Chaux-de-fonds domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Gama-Chézard, moulinet le vingt-huit avril _____ mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Monsieur Perret-Gentil, agriculteur

et de Lucie née Buche, la femme, à Cordonay

Les publications ont eu lieu à Chaux-de-fonds, au local à Lausanne les vingt-deux
et vingt-trois septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificat de publication de Lausanne

de Loile & Chaux-de-fonds

Communiqué : à l'Etat civil de

Chaux-de-fonds & de Loile

Signatures des époux :

Germain Chatton

Berthe Chatton

Signatures des témoins :

F. L. Aguet

La Chaux-de-fonds

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 432

Roberty et Koïré née
Bernex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Roberty, Marie-Bruno-Kemi, Industriel,

de Marseille domicilié à Marseille,

célibataire

né à Marseille le dix-sept octobre — mil huit cent septante-six —

fils de Marie-Joseph Noël Henri Roberty, décédé,

et de Antoinette Jeanne Hippolyte née Bernex, La lauze, à Marseille,

2^o Koïré, née Bernex, Jeanne-Marie, Rentière,

d'origine Russe domiciliée à Lausanne,

veuve en secondes nocces de Onésime Markovitch Koïré dit le douze-vingt-cinq Janvier mil
neuf-cent —

née à Tiflis le douze-vingt-quatre octobre — mil huit cent dix-neuf —

fille de Henri Eugène Bernex, Industriel à Pratiyorska (Caucase)

et de Marie Antoinette Estibal

Les publications ont eu lieu à Lausanne et à Marseille les trente septembre et première
octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

— actes de naissance des époux — acte de
décès du 2^e mari de l'épouse — acte de décès du
père de l'époux à consentement de la mère —
Promesse de mariage — Certifications de publications
de Marseille — Lausanne — Permis du Département
ministère de Justice et Police.

Communiqué : à l'état civil Chancellerie

Cantonale

Signatures des époux :

Henri Roberty
Jeanne Koïré

Signatures des témoins :

H. Joly
J. Bernex
J. Roberty
J. Bernex
J. Bernex
J. Bernex

L'officier de l'état civil :

J. Bernex

N° 433

Baumert & Jäntsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit octobre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baumert, Alfred-Fritz-Emile, peintre en lettres,

de Jauer (Pusse) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Jauer le dix huit octobre mil huit cent septante huit

fils de Jean Emmanuel Baumert, décédé,

et de Maria Anna née Jung, la veuve à Jauer

2° Jäntsch, Anna-Maria-Bertha, couturière,

de Liegnitz (Pusse) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Liegnitz le onze octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Auguste Jäntsch, décédé

et de Marie née Baumert, la femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Jauer & Liegnitz, les dix-neuf et vingt-dix novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Jauer, Liegnitz Lausanne

Recense du Département de Justice & Police

Communiqué : La Chancellerie

Signatures des époux :

Alfred-Fritz-Emile Baumert

Maria Baumert

Signatures des témoins :

Alfred Tempel, Aug. Haavel, Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 434

De Bons et Jaccottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

256
 A-256
 Aujourd'hui vingt huit octobre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt —
 _____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **De Bons, Louis Henri Fernand**, agent d'assurances, _____
 de Landanne, _____ domicilié à Landanne, _____
 célibataire _____

né à Landanne le sept Janvier _____ mil huit cent quatre vingt un, _____
 fils de feu Louis Martin Ferdinand Georges De Bons _____
 et de Jenny Julie Charlotte Vincent sa veuve, à Landanne, _____

2° **Jaccottet, Elise Ernestine dite Lison**, _____
 de Echallens _____ domiciliée à Landanne, _____
 célibataire _____

née à Landanne le trente Septembre _____ mil huit cent quatre vingt deux, _____
 fille de feu Paul Jean Marie Jaccottet _____
 et de Suzanne Marie Rochat, sa veuve, à Landanne, _____

Les publications ont eu lieu à Landanne & à Echallens les trois et quatre octobre mil
 neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Landanne _____

& Echallens _____

Communiqué: à l'état civil au _____

Echallens _____

Signatures des époux :

L. H. Fernand De Bons
Lison De Bons

Signatures des témoins :

Georges Jaccottet
Henri Cassin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 435

Chatelan & Fiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-huit~~ ~~septembre~~ ~~mil-neuf-cent-cinq~~ — ~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Chatelan, Jules-Auguste,** — ~~agriculteur,~~

de ~~Bretigny-sur-Morand~~ — domicilié à ~~Bretigny~~

~~célibataire~~

né à ~~Bretigny et Bretigny~~ le ~~vingt-cinq~~ ~~septembre~~ — ~~mil-huit-cent-quatre-vingt-un~~,

fil de ~~François-Louis Chatelan~~

et de ~~Emma née Martin, agriculteurs à Bretigny~~

2^o **Fiaux, Marie-Lina,** — ~~ménagère,~~

de ~~Herméniches~~ — domiciliée à ~~Lauterne,~~

~~célibataire~~

née à ~~Herméniches~~ le ~~vingt-cinq~~ ~~septembre~~ — ~~mil-huit-cent-quatre-vingt~~,

fille de ~~Emile Fiaux~~

et de ~~Elise née Chepilloz, agriculteurs à La Grangette de Lauterne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Bretigny, Herméniches Lauterne, les vingt-huit~~
~~et trente~~ ~~septembre~~ ~~mil-neuf-cent-cinq~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

~~attestation de l'état civil de~~
~~Bretigny et Poliz-la-Grand~~

Signatures des époux :

~~Chatelan Auguste~~
~~Chatelan Lina~~

Signatures des témoins :

~~J. Pout~~
~~Jos. Ferrer~~ } ~~Esquissés~~

L'officier de l'état civil :

~~[Signature]~~

Communiqué : à l'état civil de

~~Poliz-la-Grand et Loudon~~

N° 436

Vulliemmin & Rouilly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt huit~~ ~~cette~~ ~~mil neuf cent-cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vulliemmin, Charles-Ernest**, agriculteur

de Pomy domicilié à Pomy

célibataire

né à Pomy le premier février mil huit cent septante-sept

fils de Charles François Vulliemmin, agriculteur à Pomy

et de Marie Rose née Rouilly, décédée

2^o **Rouilly, Louise**, ménagère

de Pomy domiciliée à Pomy

célibataire

née à Pomy le vingt-quatre juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Jean Pierre Rouilly, décédé

et de Marie née Panchaud, décédée

Les publications ont eu lieu à Pomy le vingt-deux septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

antecedent de l'état civil d'Ernest

Signatures des époux :

Ernest Vulliemmin
Louise Rose Vulliemmin

Signatures des témoins :

J. Lamblanc
Ch. Talbot } à Lardoux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil d'Ernest

N° 437

Miéville & Fazan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit octobre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Miéville, Auguste-Aloïs**, Scieur,

de Essertines et de Belmont domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Dommarivin le trente-un juillet — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Charles Miéville, scieur à Dommarivin

et de Louise Marie née Blain, la femme, décédée.

2° **Fazan, Marthe-Emma-Emerline**, Cultivatrice,

de Apples domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Apples le seize juillet — mil huit cent septante-quatre

fille de Eugène Frédéric Fazan Scieur

et de Louise Elida née Valère, la femme, à Apples.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Essertines, Belmont & Apples les sept
huit et neuf octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Essertines

Apples Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Vuressens & Apples.

Signatures des époux :

et Aloïs Miéville

Marthe Miéville

Signatures des témoins :

Ch. Galotto }
F. Samban } Landanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 438

Krabé & Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 23
novembre 1915 le Grand
Conseil du Canton de Berne
a accordé la naturalisa-
tion bernoise à Antoine
Krabé, mentionné ci-
dessous, qui a en même
temps acquis le droit de
bourgeoisie de la commune
de Cranelan-dessus,
(Berne)

Inséré au qui de la
direction de Police du
Canton de Berne, le 22
janvier 1916.

L'officier de l'état civil
H. K.

Communiqué à l'état civil
Biglen et Cranelan

Reçue par le 26. I. 16.

Aujourd'hui ~~vingt un Octobre mil neuf cent cinq~~ — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Krabé, Antoine, Tailleur,

de Kolovraty (Dist. de Tichov) Bohême autrichienne — domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Kolovraty le vingt sept décembre — mil huit cent quatre vingt

fils de Josef Krabé, agriculteur,

et de Anna née Badova, la femme, domiciliés à Kolovraty

2^o Stettler, Marie, femme de chambre

de Arni / Biglen (Berne) — domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Steffisburg (Berne) le trois février — mil huit cent quatre vingt huit

fille de Friedrich Stettler, menuisier à Stettendorf

et de feu Anna Elisabeth Dallenbach,

Les publications ont eu lieu à Kolovraty, Lausanne et Arni, les quinze et seize
août mil neuf cent cinq,

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux — Consen-
tement au père des époux — Promesse de
mariage — Certificats de publication de
Kolovraty, Arni et Lausanne — Déclaration
du Bezirkshauptmannschafft de Tichov —
Permis du Département de Justice et Police

Communiqué : à l'Etat Civil de
Biglen et à la Chancellerie C^{de}

Signatures des époux :

Antoine Krabé
Marie Krabé

Signatures des témoins :

Henri Kurl
Henri Wrieder } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 439

Jordan & Mozier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Aujourd'hui ~~huitième~~ dixième octobre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jordan, Auguste-Louis-Henri*, employé à la Caserne

de *Ormont-dessus* domicilié à *Laudanne*

Lieu et date de la naissance :

né au Mont 4/ *Laudanne* le cinq août _____ mil huit cent quatre-vingt _____

Noms, profession et

fils de *Auguste Emmanuel Jordan, jardinier*

domicile des parents :

et de *Louise Henriette Jeanne Françoise née Sirex, sa femme, à Laudanne*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Mozier, Marie-Elise*, *Repassante*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Château-d'Orx* domiciliée à *Laudanne*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Orx* le quatorze novembre _____ mil huit cent septante-neuf _____

Noms, profession et

fille de *Louis Jules Mozier, ouvrier de fabrique,*

domicile des parents :

et de *Julie Henriette née Razoux, sa femme, à Orx*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Laudanne, Ormont-dessus & Château-d'Orx* les *trois & quatre* octobre mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ormont-dessus, Château-d'Orx & Laudanne

Signatures des époux :

Jordan Auguste

Marie Jordan

Signatures des témoins :

A Jordan

Chr. Vallotton les deux à Laudanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Ormont-dessus & Château-d'Orx

N^o 440

Sommer et Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sommer, Emile,

Sellier,

de Dürrenroth (Berne)

domicilié à Landenne,

Célibataire

né à Gampfenach (Freibourg) le vingt-six novembre - mil huit cent septante-huit

fils de Gottfried Sommer, Sellier,

et de Madeleine née Steinmann, dufemme, domiciliés à Gampfenach,

2^o Steiner, Emilie,

Cuisinière,

de Walterswil (Berne)

domiciliée à Landenne

Célibataire

née à Binsgansacker, le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Elise Steiner, d'ici

et de

Les publications ont eu lieu à Landenne, Dürrenroth et Walterswil les vingt-six, vingt-sept et vingt-huit septembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dürrenroth, Walterswil et Landenne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Dürrenroth et Walterswil.

Signatures des époux :

Sommer Emil

Emilie Sommer

Signatures des témoins :

Vob. *F. ...*
Gottlieb Lehring. *F. ...*

L'officier de l'état civil :



N° **441**

Müllli et Fricker née

Nom et profession de l'époux : **Greiner**

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Müllli, Johannes, _____ Chauffeur à la C^{ie} G^{ie} de navigation

de Schöfflisdorf (Zurich) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Zurich (cantons de Zurich) le huit décembre _____ mil huit cent septante-cinq

_____ fils de Johannes Müllli employé retraité N. P.

et de feu Barbara née Kindhäuser, sa femme

2^o Fricker née Greiner, Elisabeth-Louise, _____

de Veltheim (Argovie) domiciliée à Lausanne

veuve en premières noces d'Hermann Fricker dès le huit octobre mil huit cent quatre-vingt-douze

née à Lausanne le treize août _____ mil huit cent soixante

_____ fille de feu Jean Greiner

et de Elisabeth née Jermi, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Schöfflisdorf & Veltheim, les dix-sept
et dix-huit octobre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ acte de naissance de l'époux _____

_____ acte de décès du mari de l'épouse _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de Schöfflisdorf
Veltheim et Lausanne. _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ Schöfflisdorf et Veltheim. _____

Signatures des époux :

Müllli Jean
Elisabeth Müllli

Signatures des témoins :

J Greiner
Et Christine } à Lausanne

L'officier de l'état civil :

No 442

Sauer et Perriaz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Sauer, Aléo-Jacques-Émile, employé à la navigation

Etat civil :

de Mézery (Mollondain) — domicilié à Lausanne —

Lieu et date de la naissance :

célibataire —
né à Lausanne le premier février — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

Noms, profession et

fils de Kent Auguste Sauer, entrepreneur, —

domicile des parents :

et de Louise Sanny née Amy, sa femme, à Lausanne, —

Nom et profession de l'épouse :

2^o Perriaz, Marie-Élise, — Repasseuse —

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavornay et de l'abergement — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Uvozdon le vingt-deux juillet — mil huit cent quatre-vingt-cinq —

Noms, profession et

fille de Émile Perriaz, décédé —

domicile des parents :

et de Nancy née Beney, sa veuve, à Lausanne, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Mézery, Chavornay et l'abergement,
les quatorze et quinze octobre mil neuf cent-cinq. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux —Promesse de mariage —Certificats de publication deMézery, Chavornay, l'abergement et
Lausanne. —

Communiqué: à l'Etat Civil de

Chavornay, Lignerolle et Mollondain

Signatures des époux :

Aléo SauerMarie Sauer

Signatures des témoins :

A. SauerH. Borlez } à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

No 443

Giovannacci & Lavanchy

née Ducroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 1^{er} septembre 1928 le Département politique fédéral a prononcé la réintégration de dans J. J. Giovannacci, dit Lavanchy, né Ducroz, sejourner de son père Calava Gio-

Annunti, mentionné ci-dessus dans le droit de cité du canton de Faud et de communes de Forel (Lavaux) & Savigny

Lausanne, le 19 septembre 1928. L'officier de l'état civil: Le Bailly

qui a l'habitant à Savigny, Cully et Forel (L.). R. du 5.3.28.

Par jugement du Tribunal royal de Budapest rendu en date du 3 septembre 1924 déclaré définitif et exécutoire, le 13 sept 1927, le mariage insubien contre, a été dissous par le divorce, l'épouse étant devenue hongroise par naturalisation.

Lausanne le 4 janvier 1928. L'officier de l'état civil: Le Bailly qui a l'habitant à Savigny, Cully et Forel (L.). R. du 5.3.28.

Aujourd'hui deux Novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Giovannacci, Octave, Securier

de Montezeggio (Massa Carrara) Italie domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Petit Saconnex le six novembre mil huit cent quatre vingt deux

fil de feu Jacques Giovannacci

et de Adèle née Maracci, veuve, à Lausanne

2^o Lavanchy née Ducroz, Julie Sophie, Courvrière

de Savigny & Cully domiciliée à Lausanne

divorcée de Jules Louis Lavanchy dès le vingt quatre mai mil neuf cent quatre

née à Forel le six huit juillet mil huit cent septante quatre,

fille de François Anatole Ducroz, agriculteur,

et de Julie née Lavanchy, sa femme à Forel (Lavaux)

Les publications ont eu lieu à Savigny Cully Lausanne et Montezeggio, les

vingt trois, vingt quatre, vingt six, vingt et trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère

Acte de mariage de l'Epouse avec divorce

Certificats de publications de Montezeggio

Savigny, Cully & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Savigny & Cully & à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Octave Giovannacci, Julie Sophie Giovannacci

Signatures des témoins :

Giovannacci Humbert, Re Coudin Charles, les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 444

Quadri et Champoud
née Despland.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~aux neuvante mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Quadri, Giovanni Battista,** ~~peintre en bâtiment,~~

de ~~Agno (Tessin)~~ domicilié à ~~Lausanne,~~

~~célibataire~~

né à ~~Agno~~ le ~~six sept~~ novembre mil huit cent ~~soixante-huit~~

fils de ~~Luigi Quadri~~ ~~général~~

et de ~~Giuseppa née Giamboni, sa femme, à Lausanne~~

2^o **Champoud née Despland, Sophie-Jenny,**

de ~~Cossonay~~ domiciliée à ~~Lausanne~~

~~divorcée en premières noces de Daniel Champoud, dès le neuf décembre mil huit~~
~~cent quatre-vingt-seize~~

née à ~~Cossonay~~ le ~~six-huit~~ novembre mil huit cent ~~soixante-quatre~~

fille de ~~Charles Despland, décédé,~~

et de ~~Suzette née Vuilliamy, actuellement femme Smey, à Aubonne~~

Les publications ont eu lieu à ~~Agno, Cossonay & Lausanne,~~ le ~~douze~~ septembre
 mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

~~acte de naissance des Epoux~~

~~acte de mariage de l'Epouse avec~~

~~mention du divorce~~

~~Promesse de mariage~~

~~Certificats de publication de~~

~~Agno, Cossonay & Lausanne~~

Communiqué : à l'Etat Civil de

~~Agno & Cossonay~~

Signatures des époux :

Jean Quadri
Sophie Quadri

Signatures des témoins :

M. Nicollier
Cousins Charles J. (Lausanne)

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 445

Chatelain & Bär

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Chatelain, Albert**, Cordonnier

de Tramelan, Dessus | Bienne | domicilié à Lansanne,

veuf en premières nocces de Julie Marie Guignard des le vingt-dix Janvier mil neuf cent quatre

né à Tramelan, Dessus le vingt-Septembre — mil huit cent cinquante-deux

fil de Alphonse Chatelain

et de Anna Räs, de femme, décédée

2° **Bär, Anna-Maria**, Cuisinière

de Esringen | Bade | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Esringen le sept Juin — mil huit cent Septante-trois,

filie de Louis Bär, décédé,

et de Maria Bärman née Kralé, à Cortaillod | Neuchâtel |

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Tramelan, Dessus et Esringen les

dix et douze octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Tramelan

Dessus, Esringen et Lansanne

Signatures des époux :

Chatelain Albert

Maria Chatelain

Signatures des témoins :

Chappuis Louis

Francois Chappuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Tramelan & Esringen

N° 446

Grasset & Gilomen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Grasset, Edmond-Camille**, employé de bureau C.F.F.

de L'Arbergement domicilié à Lussane,

célibataire

né aux Planches (Montreuil) le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt trois,

fil de François Henri Grasset, décédé,

et de Fanchette Louise née Blanc, la Vaux, à Lussane,

2° **Gilomen, Marie-Marguerite**,

de Langnau (Berne) domiciliée à Lussane,

célibataire

née à Lussane le dix huit mars mil huit cent quatre vingt deux

filles de Charles Gilomen, bouvier,

et de Marguerite née Mischler, la femme, à Lussane

Les publications ont eu lieu à L'Arbergement, Langnau et Lussane, les vingt huit, vingt neuf et trente septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de L'Arbergement, Langnau et Lussane

Communiqué: à l'état civil de Lignevollles & Langnau

Signatures des époux :

Ed Grasset

Marg Grasset

Signatures des témoins :

Am Grasset

Ch Bonald } Lussane

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 447

Tagini & Fenand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~deux~~ ~~novembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~sept~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~sept~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Tagini, Félix-Philippe,** — limenteur

de Nebbiuno (Novare) Italie domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Nebbiuno le vingt-six mai mil huit cent huitante,

fil de antonio Tagini, maçon,

et de marie gloria, la femme, les deux à Nebbiuno,

2^o **Fenand, Julie,** — blanchisseuse,

de Diment-Dessous domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Yvoire le quatre décembre mil huit cent septante-six

fille de Jean-françois Fenand, décédé,

et de Caroline Berchten, la veuve à Verey,

Les publications ont eu lieu à Diment-Dessous, Lansanne et Nebbiuno, les sept,
neuf et vingt-quatre septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Nebbiuno

Diment-Dessous & Lansanne

Permis du Département de Justice à

Police

Communiqué : à l'état civil d'Diment

Dessous & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Tagini Félix

Tagini Julie

Signatures des témoins :

Pozzo Antonio

Ch. Gallo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 448

Rozzat et Bachmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rozzat, Charles,** employé de banque

de Granges domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-six

fil de Ernest Rozzat, chef de bureau aux télégraphes,

et de Marie Susette née Henry, la femme, à Lausanne,

2^o **Bachmann, Emma Rosa,**

de Samolsgut - Betschikon (Zurich) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-six septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Rodolphe Bachmann

et de Louise née Steiner, la femme, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Granges, Betschikon, les sept et dix

octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Consentement du père de l'époux

Premier Certificat de publication

de Granges, Betschikon Lausanne

Signatures des époux :

Ch. Rozzat

Emma Rozzat

Signatures des témoins :

E. Rozzat

H. Bachmann Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Granges et Betschikon.

N° 449

Francfort & Jaquier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Francfort, Louis-François,** Jardinier

de Begnins domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt

fils de François Jacob Francfort

et de Marianne Susanne Boret, sa femme

2^o **Jaquier, Eliza,**

de Villars-le-Comte domiciliée à Villars-le-Comte

célibataire

née à Villars-le-Comte le dix-sept mars mil huit cent huitante-cinq

fille de Jean-Daniel Jaquier, décédé

et de Julie Fanny née Jaquier, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Villars-le-Comte et Begnins les dix

huit octobre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Certificats de publication de Begnins

Villars-le-Comte & Landanne

Promesse de mariage

Signatures des époux :

Francfort Louis

Eliza Francfort

Signatures des témoins :

J. S. Messon à Ecublens

Osiolet H^o à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Begnins & Denezey

N^o 450

Lador & Pierrehumbert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 21 juin 1877, déclaré définitif et exécutoire le 14 septembre 1877 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 septembre 1877
L'officier de l'état civil :
Picard
Reçu par lui le 4. 9. 77.

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lador, François-Frédéric**, forgeron,

de Treytorrens domicilié à Lausanne

veuf en premières noces de Louise Augustine née Ghentz née le trois décembre mil neuf cent deux

né à Treytorrens le premier août mil huit cent septante deux

fils de feu François Lador

et de Jeanne Suzanne née Boyay, actuellement femme mariée à Buthemier.

2^o **Pierrehumbert, Marie-Louise**,

de Saugey (Nenchâtel) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pully le sept février mil huit cent quatre-vingt six

fille de Alphonse Auguste Pierrehumbert, jardinier à Lausanne

et de feu Marguerite née Perbet, sa femme.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, St-Aubin & Treytorrens les vingt-neuf, trente & trente-un de ce mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux
acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux
consentement du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Treytorrens
St-Aubin, Saugey Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de
Combrément & St-Aubin.

Signatures des époux :

Lador François
Marie Lador

Signatures des témoins :

Auguste Pierrehumbert
Auguste Pierrehumbert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 451

Lavanchy & Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lavanchy, Louis-Élie,**

Couvreur,

de Lutry et de Riez domicilié à Landanne,

veuf en premières noces de Eugénie Ida Louisa Marty de le seize octobre mil neuf cent-trois,

né à Neuchâtel le vingt-deux novembre mil huit cent Soixante-sept

fils de feu Charles Rodolphe Lavanchy

et de feu Sophie née Bucher, sa femme,

2^o **Saugy, Alice-Jenny,**

Sans profession

de Rougemont domiciliée à Landanne

célibataire

née à Villiers le onze octobre mil huit cent Septante-cinq

fille de feu Jules César Henri Saugy

et de Victorine Marie Louise née Messillez, sa Veuve à Landanne

Les publications ont eu lieu à Landanne, Rougemont, Riez & Lutry, les quatorze
seize, dix-sept et dix-huit octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Lutry,
Riez, Rougemont & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Lutry, Cully & Rougemont

Signatures des époux :

Louis Lavanchy
Alice Lavanchy

Signatures des témoins :

Croissant Jules }
Aug. Saugy } a Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 452

Schmid et Glardon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schmid, Fritz-Pierre,** Commerçant,

de Bâle et Glaris domicilié à Bâle,

célibataire

né à Bâle le vingt-neuf juillet — mil huit cent septante-six —

fils de Jean Schmid, Commerçant

et de Sophie Anna née Ballié, les deux à Bâle,

2^o **Glardon, Juliette-Louise-Rosa,**

de Valzeire domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le premier Septembre — mil huit cent quatre-vingt-trois, —

fille de Alfred Gustave Glardon, fonctionnaire postal,

et de Louise Rosa née Combe, les deux à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Valzeire, Bâle et Glaris les trois, quatre et sept octobre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Bâle,

Signatures des époux :

Fritz SchmidJuliette Schmid

Signatures des témoins :

Jean Schmid-Ballié à Bâleet Glardon à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Bâle,

Glaris et Valzeire

N° 453

Mury et Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mury, Juste-Félix, peintre en voitures

de Leubens, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le dix-sept Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fils de feu Juste Mury

et de Louise Françoise Charlotte née Botailard à Lausanne,

2^o Michel, Marie-Elisabeth, cuisinière

de Simplix (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Rochers de Lutry le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Christian Michel agriculteur à Aix

et de Jeanne Marie Elisabeth Steller, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Leubens et Simplix les sept et neuf octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Leubens

Simplix et Lausanne

Communiqué : à l'état civil d'Leubens

et de Simplix

Signatures des époux :

Juste Mury

Elisabeth Mury

Signatures des témoins :

Victor Grand

Ernest Braun Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 454

Challet et Candolji

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre novembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Challet, Maurice**, _____ Employé au téléphone _____

de Cottens _____ domicilié à Lausanne, _____

veuf en premières noces de Hélène Déroz, dès le vingt-deux novembre mil neuf cent-deux —

né à Rivas le deux novembre _____ mil huit cent Septante-trois _____

fils de Louis Henri Challet, décédé, _____

et de Louise Françoise née Odhunn, La Veure, à Lausanne, _____

2° **Candolji, Rosalie**, _____ Couturière _____

de Comolegno (Tessin) _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Aigle le vingt-sept février _____ mil huit cent huitante-trois _____

fille de Jacques Edouard Marius Candolji, maçon, _____

et de Louise Anna Joly, La femme, les deux à Aigle _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Comolegno & Cottens les seize, dix-sept et vingt septembre mil neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux _____

Promesse de mariage _____

Certificats de publication de Cottens, Comolegno & Lausanne _____

Communiqué: à l'Etat Civil de Grancy & Comolegno. _____

Signatures des époux :

M. Challet

Rosalie Challet

Signatures des témoins :

Charles Candolji

Alph. Debeveret
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 455

Mercier et Cottens née

Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six novembre mil neuf cent cinq — ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercier, Jean-David, Marchand ferain

de Saillens et Penthréaz domicilié à Lausanne

célibataire

né à Saillens le quatorze juin — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fil de feu François Samuel Victor Mercier

et de Georgine Jenny née Stoudemann, du Veuve à Salies (Basses Pyrénées)

2° Cottens née Rey, Léonie-Benoite,

de Rances domiciliée à Lausanne

veuve en 1^{er} noces de Justin Emile Cottens dès le neuf septembre mil neuf cent quatre

née à Lyon (1^{er} arr^t) le vingt-six mars — mil huit cent septante-quatre

fille de Joseph Amédée Rey, Colporteur à Genève,

et de feu Joséphine Blanc.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Penthréaz, Saillens et Rances, les
vingt-sept septembre et premier octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de
Saillens, Penthréaz, Rances et Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Saillens, Penthréaz et Rances.

Signatures des époux :

Jean-David Mercier

Léonie Cottens

Signatures des témoins :

H. Vallotton

L. Stoudemann

à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imp. H. Vallotton, Goux & Co, rue de la Lodge, 2.

N^o **456****Giorgetti & Ogney**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Giorgetti, Francesco**, gypsiere peintrede Montagnola (Vesime) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Montagnola le vingt-quatre novembre mil huit cent cinquante-quatre

fils de Gaetano Giorgetti, décédé,

et de Teresa née Bianchi, la veuve à Montagnola.

2^o **Ogney, Julie-Alice**, sans profession,

de Ormont-Dessous domiciliée à Ormont-Dessous.

célibataire

née à Ormont-Dessous le premier décembre mil huit cent huitante,

fille de Jean Vincent Ogney, agriculteur,

et de Marie Sylvie née Vuillot, les deux au Sepon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Montagnola et Ormont-Dessous, les
trois, quatre et cinq octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des épouxPromesse de mariageCertificats de publication de MontagnolaOrmont-Dessous & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Montagnola & Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Giorgetti Francesco
Alice Giorgetti

Signatures des témoins :

Gagliardini Hercules
Jean Franzi Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 457

De Cèrenville et Mercier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 16 Janvier 1824
 le Département de Justice et Police
 du Canton de Vaud a ordonné la rec-
 tification de l'acte ci-contre, en ce
 sens qu'à le nom de famille...
 s'écrit, par erreur, De
 Cèrenville, soit orthographié
 De Cèrenville, avec son
 prénom et...

Lausanne, le 16 Janvier 1824.
 L'officier de l'état civil:

R. Ballif
 Signé à l'état civil à
 Pully et Régières. R. du 16. 24.

11-110 / Aujourd'hui sept novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **De Cèrenville, Ferdinand-Roger,** médecin,
 de Paudex et de Vulliens domicilié à Lausanne,
 célibataire

né à Lausanne le quatre avril mil huit cent quatre-vingt
 fils de Edmond Bernard Charles De Cèrenville, médecin à Lausanne
 et de Constance Elida De Coppez, sa femme décédée.

2° **Mercier, Berthe-Annette-Emma,**
 de Lausanne domiciliée à Lausanne,
 célibataire

née à Lausanne le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.
 fille de Jean Jacques Felix Mercier, rentier
 et de Amélie Anne Marie Charlotte De Molin, sa femme à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Paudex et Vulliens, les dix, onze et douze
 Octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Paudex

Vulliens Lausanne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Pully et Régières.

Signatures des époux :

Ferdinand De Cèrenville
Berthe De Cèrenville

Signatures des témoins :

Boischaux
David
 les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 458

Leuenberger et Ehinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Leuenberger, Ernest, plâtrier

de Ursenbach (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Belp le quatorze Février mil huit cent septante quatre,

fil de feu Jakob Daniel Leuenberger

et de Marianne née Bihler, la veuve à Belp (Berne)

2^o Ehinger, Christiane, gouvernante,

de Altensteig Stadt (Wurttemberg) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Altensteig Stadt le vingt huit novembre mil huit cent septante deux

filie de feu Franz Paul Ehinger

et de Wilhelmine née Seiler, la veuve à Altensteig

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Ursenbach et Altensteig Stadt le quatorze
octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Ursenbach, Altensteig Stadt et Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ursenbach et à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

E. Leuenberger

Christiane Leuenberger

Signatures des témoins :

Minna Ehinger

Samuel Lalorberg Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 459

Schaffert et Diereux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Schaffert, Alexandre,** Journalier,

de Montagny domicilié aux Eaux-Vives (Genève)

célibataire

né à Porroly le sept mai mil huit cent septante-quatre

fil de feu Jules Alexandre Schaffert

et de feu Elisabeth Dettwiler, sa femme,

2^o **Diereux, Bertha,** sans profession,

de Savigny domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Prévessin le vingt-huit avril mil huit cent septante-sept

fille de Jules Louis Diereux, décédé,

et de Suzanne née moder, sa veuve, à Bussigny et Morges,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Savigny, Eaux-Vives & Montagny le dix-sept et vingt octobre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil des
Eaux-Vives

Signatures des époux :

Schaffert Alexandre
Bertha Schaffert

Signatures des témoins :

Chollat Jules
Ch. Pélletier Jü Landmann

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil à Montagny, Savigny & Genève (Buc. Cc)

N° 460

Blanc et Meier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1^o Blanc, Jules-Edonard, — huissier à la Direction des écoles

de Laudanne — domicilié à Laudanne,

divorcé en première nocces de Emma Vanthey dès le quatre février mil neuf cent cinq

né à Belmont de Sully le quinze avril — mil huit cent septante-trois

fils de David Blanc, agriculteur vers chez les Blanc

et de Jeanne Louise née Pache, sa femme, décédée.

2^o Meier, Fida, — Couturière

de Trub (Berne) — domiciliée à Laudanne

célibataire

née à Yverdon le vingt-six novembre — mil huit cent septante-huit

fille de Jean Meier, décédé,

et de Barbara née Etl, sa veuve à Chamonix.

Les publications ont eu lieu à Trub et à Laudanne les deux et quatorze octobre
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux.

acte de mariage de l'Époux avec mention
du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de l'acte
à Trub

Communiqué: à l'Etat Civil de Trub.

Signatures des époux :

Jules Blanc
Fida Meier

Signatures des témoins :

Eugène Turin
Arthur Meyer

L'officier de l'état civil :

[Signature]
[Signature]

N^o 461

Flozon & Guignet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

_____ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Flozon, Albert, _____ Employé C. f. f.

de St Imier (Borne) _____ domicilié à Lansanne _____

célibataire _____

né à Neversdorf (Siboury) le six Janvier _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Gottlieb Flozon, agriculteur à Nevez (Siboury) _____

et de Elisabeth Buttkofer, aîcée _____

2^o Guignet, Louise-Rose, _____ Couturière _____

de Châtillens _____ domiciliée à Lansanne _____

célibataire _____

née à Bussigny S/Oyon le vingt-huit Juin _____ mil huit cent septante-huit _____

filie de Jean David Guignet, journalier _____

et de Jeanne Louise née Mettaz, les deux à Lansanne _____

Les publications ont eu lieu à Lansanne, St Imier et Châtillens les trois quatre _____
cinq Octobre mil neuf cent cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

_____ actes de naissance des Epoux _____

_____ Promesse de mariage _____

_____ Certificats de publication de St Imier _____

_____ Châtillens - Lansanne _____

_____ Communiqué : à l'Etat Civil de _____

_____ St Imier - Oyon _____

Signatures des époux :

Flozon Albert
Louise Flozon

Signatures des témoins :

Flozon Ernest à Nevez
Mayer Justine à Lansanne

L'officier de l'état civil :

N° 462

Trottel et Jaquier

Nom et profession de l'époux :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :
Lieu d'origine et de domicile :
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :
Noms, profession et
domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 mars
de l'arrondissement de Belfort le 20 avril 1911, le
Tribunal civil du district de Lussigny
a déclaré nul le mariage li-couté
Le divorce a été prononcé aux torts
des deux époux en vertu de l'article 43
§ 1. de la loi fédérale du 24 Décembre
1874

En témoin de ce qui précède
L'Officier de l'état civil :



Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Trottel, Samuel-Marc, — Serrurier, —

de Estreaux La Tour de Feitz — domicilié à Landanne, —

célibataire —

né à St Léger le vingt mai — mil huit cent septante-neuf —

fil de Marc Alfred Trottel, agriculteur à La Tour —

et de Victorine Emma née Comblément, à Landanne —

2° Jaquier, Céline-Morine dite Cécile, —

de Villars-le-Comte — domiciliée au Château-dec 1/ Pully —

célibataire —

née à Sautroz le treize novembre — mil huit cent huitante-six —

filles de François Rodolphe Jaquier, décédé, —

et de Sophie Olympia née Berdier, décédée, —

Les publications ont eu lieu à La Tour de Feitz Estreaux (Pully), Landanne & Pully
les vingt-deux, vingt-trois et vingt-cinq Septembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Consentement du tuteur de l'Epouse —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de —

Estreaux, Villars-le-Comte, Pully, Landanne —

Communiqué : à l'Etat Civil de —

Pallazins, Dancy, La Tour de Feitz - Pully —

Signatures des époux :

Trottel Marc

Cécile Trottel

Signatures des témoins :

L. Heuley
G. Bartoy à Landanne.

L'officier de l'état civil :



N° 463

Genoux & Wieland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Genoux, Jules-Jean,** *industriel aux télégraphes*

de Buchillon domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le vingt-neuf Mars mil huit cent septante-quatre,

filz de feu Henri Louis Genoux

et de Marianne Décosterd, sa veuve domiciliée à Pilly

2° **Wieland, Anna,** *Cuisinière*

de Wehlen (Beune) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Devion le quatre novembre mil huit cent septante-quatre

fille de Maria Wieland, domiciliée à Pilly

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Wehlen et Buchillon, les trois, quatre & cinq
octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Buchillon, Wehlen & Landanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

S^t Pieux et de Wehlen.

Signatures des époux :

J. Genoux

Anna Genoux

Signatures des témoins :

Ch. Genoux

M. Borey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 464

Pfister et Nicolaz

Nom et profession de l'époux :

1^o **Pfister, Emile**, Employé postal

Lieu d'origine et de domicile :

de Rüti | Zurich domicilié à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Boudry | Neuchâtel le deux décembre — mil huit cent Septante-huit —

Noms, profession et

fils de Charles Pfister, agriculteur

domicile des parents :

et de Rosina née Mami, sa femme, les deux à Vennes & Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Nicolaz, Blanche**, Tailleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Epalinges domiciliée aux Croisettes & Epalinges

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Epalinges le vingt-deux août — mil huit cent Septante-sept —

Noms, profession et

fille de Hemi Emile Nicolaz, entrepreneur

domicile des parents :

et de Caroline Jenny née Charpiot, sa femme, domiciliés aux Croisettes

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Rüti, les vingt Septembre
et deux Octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication deRüti, Epalinges Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Rüti & d'Epalinges.

Signatures des époux :

Emile PfisterBlanche Pfister

Signatures des témoins :

Ulysse Nicolas aux CroisettesJ. Barbier Lausanne

L'officier de l'état civil :



N° 465

Rozziet et Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Rozziet, Jean Robert, Employé de Bureau

de Vevey et de Rougemont domicilié à Landanne,

Célibataire

né à Vevey le neuf décembre mil huit cent huitante quatre,

fils de Jules Louis Rozziet, décédé

et de Emeline Susanne née Desplands, la veuve, à Landanne

2^o Dufey, Rose-Marguerite,

de Sassel et de Palézieux domiciliée à Landanne

Célibataire

née à Landanne le vingt trois mars mil huit cent huitante huit

filie de Jacques Daniel Dufey, décédé,

et de Joséphine née Burgy, actuellement femme Guillet, à Landanne

Les publications ont eu lieu à Vevey, Rougemont, Palézieux, Sassel & Landanne, le dix-neuf, vingt et vingt-trois octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Vevey, Rougemont, Sassel, Palézieux et Landanne.

Signatures des époux :

Jean Robert Rozziet

Rose Rozziet

Signatures des témoins :

Henri Muller
Co. Guillet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Vevey, Rougemont, Palézieux & Granges.

Est jugement rendu le 27 Juin, dit de
se' exécuté le 30 Septembre 1912. Le Tribunal
civil du district de Landanne a dit que par
le divorce, le mariage est évité.

Le divorce a été prononcé au profit de la
femme, en vertu de l'article 137 C.C.S. ; elle ne
peut se remarier avant le délai de deux ans
à compter du jugement.

Landanne le 7 Décembre 1912

X. Officier de l'Etat civil.

[Signature]

N° 466

Luzetti et Tabacchini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Luzetti, Carlo,

sellier-plombier,

de Brano (Vercin) Italie,

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Brano le six septembre

mil huit cent septante quatre

fils de feu Giuseppe Luzetti

et de feu Domenica Cuni

2° Tabacchini, Angela Maria Luigia,

couturière

de Civasco (Novara) Italie,

domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Civasco le vingt sept juillet

mil huit cent quatre vingt cinq

fille de Pietro Tabacchini, ingénieur,

et de Maria née Desilvestri, sa femme, domiciliés à Civasco

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Brano et Civasco les vingt neuf et ont dix sept septembre et huit octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Brano, Civasco & Lausanne

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Charles Luzetti

Louise Luzetti

Signatures des témoins :

Ed. Tourm

Angelo Cordone

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 467

Anex & Steiner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Anjourd'hui ~~en~~ ~~nevenbre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~cinq~~ — ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Anex, François,** *ferronnier,*

de *Ollon* — domicilié à *Moudon* —

célibataire —

né à *Villars le sept février* — mil huit cent *quatre-vingt* —

fil de *François Anex* —

et de *Amélie née Raymond à Chesières* —

2^o **Steiner, Ida-Fredwig,** *Régente,*

de *Trachselwald (Berne)* — domiciliée à *Scedorf (Berne)* —

célibataire —

née à *Trachselwald le quinze Mai* — mil huit cent *quatre-vingt-deux* —

fille de *Jean Jacob Steiner à Münsingen* —

et de *Anna née Wyssliant* —

Les publications ont eu lieu à *Scedorf, Trachselwald, Ollon & Moudon les dix-neuf, vingt et vingt-un septembre mil neuf cent-cinq* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Attestation de l'Etat Civil de
Moudon.

Signatures des époux :

F. Anex
Ida Anst.

Signatures des témoins :

Louise Aebisold à Allkirch (Berne)
[Signature] à Lussigny

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Ollon, Moudon, Trachselwald & Scedorf

N° 468

Meylan et Stadelmann

Aujourd'hui quatorze novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Meylan, René Eugène, cultivateur

Lieu d'origine et de domicile :

de Liex domicilié à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le deux novembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Louis René Meylan, agriculteur

domicile des parents :

et de Louise Jenny, née Blanc, la femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° Stadelmann, Agathe, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Marsbach (Lucerne) domiciliée à Lausanne

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Marsbach le vingt six mai mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Nicolas Stadelmann, d'ici, cultivateur

domicile des parents :

et de Maria née Emmenegger, la femme, d'ici, cultivateur

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Le Liex et Marsbach les vingt une, vingt deux, vingt trois et vingt quatre octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Lausanne

de Liex - Marsbach

Communiqué: à l'Etat civil de

Marsbach et de Liex

Signatures des époux :

Eugène Meylan

Agathe Stadelmann

Signatures des témoins :

Joséph Grandchamp

Hüfner Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 469

Jaquier et Potet née Piot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize novembre mil neuf cent cinq* mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1^o *Jaquier, Louis,* *Mariage de Profession*

de *Villars-le-Comte* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Combrément-le-Petit* le *treize* juin mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Jean François Jaquier, décédé*

et de *Elise Françoise née Botet, la femme, décédée*

2^o *Potet née Piot, Julie,* *Ménagère*

de *Fiezens (Neuchâtel)* domiciliée à *Lausanne*

veuve de *Charles Henri Potet* dès le *dix-sept décembre mil neuf cent quatre*

née à *Paillly* le *seize* avril mil huit cent *soixante-quatre*

filie de *Jean David Benjamin Piot, décédé*

et de *Jeanne Marie née Chappuis, la femme, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Villars-le-Comte & Fiezens (Neuchâtel)*

les *vingt-quatre, vingt-cinq et vingt-sept* octobre mil neuf cent *cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du mari de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Villars-le-Comte, Fiezens & Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Denezey & St. Julien

Signatures des époux :

Louis Jaquier

Julie Jaquier

Signatures des témoins :

J. Longchamp

Ch. Vallotton

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 470

Marti et Santamaria

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Marti, Henri, employé postal,

de Kirchdorf (Borne) domicilié à Landanne

célibataire

né à Missy le treize janvier mil huit cent septante neuf

fils de Jean Marti décédé,

et de Anna née Schneider, la veuve, à Chabrey (Vully)

2^o Santamaria, Angéline, couturière

de Sifano d'Isa (Alexandrie) Italie, domiciliée à Landanne

célibataire

née à Premier le trois juin mil huit cent septante six

filles de Angelo Jean Santamaria, décédé,

et de Marie Louise née Rottier, la veuve, à Landanne,

Les publications ont eu lieu à Kirchdorf & Landanne les deux et trois octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Kirchdorf & Landanne

Dispense des publications en Italie

Communiqué: à l'Etat Civil de Kirchdorf & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

H. Marti
Angéline Marti

Signatures des témoins :

Blanc
Gardanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 471

Vollichard & Longchamp

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Vollichard, Eugène,** Employé postal,

de Cugnac (Haut-Vully) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le trois janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Louis Vollichard, décédé,

et de Elise Marguerite Julie née Rogamon, veuve

2^o **Longchamp, Aurélie Marie Bernie,** Repasseuse

de Malapalud domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Dijon le dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Madeleine Marie Longchamp actuellement femme Wagner, à Lausanne

et de _____

Les publications ont eu lieu à Haut-Vully, Malapalud & Lausanne les vingt-quatre
et vingt-six octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Consentement de la mère de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de Haut-Vully, Malapalud & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Motier & Poliez-le-Grand

Signatures des époux :

Eugène Vollichard

Aurélien Vollichard

Signatures des témoins :

Emile Rogamon

Edmond Wagner Longchamp
les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 472

Jorand et Rouiller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Cydic Antoine
Rouiller, né à Sommentier le
6 Janvier 1904.

Voie acte de légitimation joint
aux pièces.

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Jorand, François-Laurent**, *landannier*de *Rue (Feiboury)* domicilié à *Landanne**célibataire*né à *Rue* le *vingt-huit mai* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fils de *Célestin Valentin Jorand, décédé*,et de *Anne Marie Rose née Mennay, la veuve, à Landanne*2^o **Rouiller, Alphonsine**, *landannaise*de *Sommentier (Feiboury)* domiciliée à *Landanne**célibataire*née à *Sommentier* le *treize Juin* mil huit cent *quatre-vingt-deux*fille de *Jules Didier Rouiller, décédé*,et de *Marie Angélique née Rouiller, la veuve, à Remort*.

Les publications ont eu lieu à *Landanne, Rue et Sommentier* les *vingt-quatre*
et *vingt-cinq octobre* mil neuf cent *cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Rue, Sommentier & Landanne*

Communiqué: à l'état civil de

Rue & Vuissemons d'Remort

Signatures des époux :

*François Jorand**Alphonsine Jorand*

Signatures des témoins :

*Pierre Lotter à Landanne**François Rouiller à Remort dessus*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 473

Peneveque et Ravey

5-309

Aujourd'hui dix-neuf novembre mil neuf-cent-cinq mil huit-cent-quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° **Peneveque, Jules-Henri**, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Lansanne** domicilié à **Montblisson d'Andanne**,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à **Montblisson**, le vingt-huit octobre mil huit cent **Septante-six**.

Noms, profession et

fils de **Auguste Peneveque**, décédé,

domicile des parents :

et de **Marie Louise Blanc**, sa veuve, à **Lansanne**,

Nom et profession de l'épouse :

2° **Ravey, Rosa-Alice**, femme de Chambre,

Lieu d'origine et de domicile :

de **Valzeures d'Andanne** domiciliée à **Lansanne**,

Etat civil :

célibataire,

Lieu et date de la naissance :

née à **Valzeures d'Andanne** le premier juillet mil huit cent **quatre-vingt-trois**

Noms, profession et

fille de **Jules Louis Ravey**, décédé,

domicile des parents :

et de **Septimie Jenny** née **Gaillard**, sa femme, décédée,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à **Lansanne - Valzeures d'Andanne**, les vingt-huit et trente octobre mil neuf-cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Lansanne - Valzeures d'Andanne,

Communiqué : à l'Etat civil de

Bouffières.

Signatures des époux :

Jules Peneveque

Alice Peneveque.

Signatures des témoins :

Jules Mandruy à **Beaumont**

Clément Bovet à **Lansanne**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 474

Rochat et Gauthier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Rochat, Adam,** — — — — — journalier

de St Oyens, au lieu de l'abbaye — — — — — domicilié à Rolle

célibataire

né à St Oyens le vingt-trois novembre — — — — — mil huit cent septante-six

fils de Jules Louis Rochat

et de Marie Joséphine Renaud, décédée

2^o **Gauthier, Berthe-Mice,** — — — — — cuisinière

de L'abergement — — — — — domiciliée à Rolle

célibataire

née à L'abergement le vingt-trois février mil huit (mil huit cent) quatre-vingt-

fille de Alexis Emile Gauthier, agriculteur

et de Fanny Alice née Sage, domiciliés à L'abergement,

Les publications ont eu lieu à Rolle, L'abbaye L'abergement & St Oyens, les
vingt-cinq, vingt-six & vingt-sept octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'état civil de
Rolle.

Signatures des époux :

Adam Rochat.

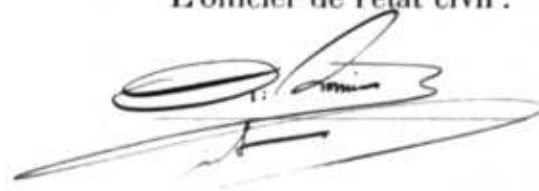
Alice Rochat

Signatures des témoins :

Cyprien Jules

Veyre Auguste

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Gimel, de lieu L'abbaye L'abergement &
Rolle.

N^o 475

Bally et Vauthey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bally, Adrien Charles,

Charcutier,

de Aclens domicilié à Landanne

célibataire

né à Aclens le seize janvier mil huit cent huitante

fils de Charles Marc Joseph Bally, agriculteur

et de Rose Louise Henriette née Bally, la femme, les deux à Aclens

2^o Vauthey, Lina,

Endimier

de Sugnens domiciliée à Landanne

célibataire

née à Sugnens le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Laurent Vauthey, Charcutier

et de Elise née Mermont, la femme, les deux à Sugnens.

Les publications ont eu lieu à Aclens, Sugnens et Landanne le vingt-un octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Landanne

Sugnens & Aclens.

Communiqué : à l'Etat Civil de feu

& Collemézier.

Signatures des époux :

A Bally
Lina Bally

Signatures des témoins :

J. Pambon
Ch. Vallot

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 476

Arnold et Delédery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Arnold, Alfred,** *Monsieur,*

de *Bedançon Doubs France,* domicilié à *Lausanne,*

célibataire

né à *Lausanne le vingt-quatre novembre* — mil huit cent quatre-vingt,

fil de *Emile Cédar Arnold, négociant*

et de *Leone Alexandrine Bonsson, sa femme, domiciliée à Lausanne,*

2^o **Delédery, Jeanne Rozette,** *Demoiselle de magasin*

de *Penthaz* domiciliée à *Lausanne,*

célibataire

née à *Penthaz le vingt-quatre Septembre* — mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de *Auguste Charles François Delédery, jardinier*

et de *Julie née Vuillemin, sa femme, les deux à Lausanne,*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Bedançon & Penthaz les deux, trois & quatre*
Septembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux - Consentement des père & mère de l'époux - Promesse de mariage - Certificats de publication de Bedançon, Penthaz & Lausanne - Déclaration de Validité - Permis du Département de Justice & Police

Signatures des époux :

Arnold Alfred
Jeanne Arnold

Signatures des témoins :

E. Arnold
Auguste Delédery

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'Etat Civil de *Sully* & à la Chancellerie *de*

[Signature]

N° 477

Matthey & Barbay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Matthey, Georges-Frédéric,** employé aux C. F. F.

de Vallorbe domicilié à Vallorbe

célibataire

né à Vallorbe le vingt six octobre mil huit cent septante-neuf

fil de Marc Louis Matthey, inspecteur de police à Vallorbe

et de Rose Julie née Glardon, décédée

2^o **Barbay, Hélène,** domestique

de Pomy domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Bonvillars le premier juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Henri Barbay

et de Marie née Bistler, décédée.

Les publications ont eu lieu à Vallorbe & Pomy les vingt et vingt quatre octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Vallorbe

Signatures des époux :

Matthey Georges
Hélène Matthey

Signatures des témoins :

Ernest
H. Juggenheimer
les deux à Vallorbe

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Vallorbe

et remis

N° 478

Häsermann & Dierzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-un novembre mil neuf cent cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Häsermann, Emile Jean-Justin**, Comptable,

de Bätterkinden (Berne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne le trois août mil huit cent septante-huit

fils de Frédéric Henri Häsermann, ébéniste

et de Marie Françoise Georgette née Moutier, sa femme, à Lausanne,

2^o **Dierzen, Augusta**, sans profession,

de Lutry domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lutry le sept septembre mil huit cent septante-neuf

fille de Jules Auguste Dierzen, décédé,

et de Susanne née Secombaz, sa veuve, à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bätterkinden & Lutry, les vingt-huit & trente octobre et premier novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Bätterkinden

Lutry & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Bätterkinden & Lutry

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

L'officier de l'état civil :

N° 479

Roche et Raymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-neuf novembre mil neuf cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Roche, Ami,**

agriculteur,

de Château-d'Orx

domicilié à Château-d'Orx

célibataire

né à Château-d'Orx le dix-sept Janvier — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de feu Charles David Roche, agriculteur,

et de Marie Louise née Lenoir, ménagère à Château-d'Orx.

2° **Raymond, Marie Louise,**

de Bougenmont

domiciliée à Bougenmont

célibataire

née à Bougenmont le deux février — mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Charles David Raymond

et de Marie Julie née Sangier, les deux à Bougenmont

Les publications ont eu lieu à Château-d'Orx & Bougenmont les premier & deux
novembre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de
Château-d'Orx

Signatures des époux :

Ami Roche.
Louise Roche.

Signatures des témoins :

J. Samblanc
Ch. Talbot } Lussemb.

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil de
Château-d'Orx & de Bougenmont.

[Signature]

N° 480

Scasini et Parlori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Scasini, Eusebio dit Tullio**, *marier*

de Salsara (Pavia - Urbino) Italie domicilié à Lussanne

célibataire

né à Salsara le quatorze avril mil huit cent quatre-vingt

fils de feu Antoine Scasini

et de Zeffirina née Delvecchio, sa veuve, à Salsara,

2° **Parlori, Angela-Scasina**, *jeunalière*

de Ameno (Novara) Italie domiciliée à Lussanne

célibataire

née à Ameno le deux novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Felice Parlori, *marier*

et de Antonia née Florio, sa femme, domiciliés à Lussanne

Les publications ont eu lieu à Lussanne, Salsara & Ameno, les seize septembre & huit octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Certificats de publications de Lussanne,

Salsara & Ameno.

Promesse de mariage

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Eusebio Tullio Scasini
Angela Scasina

Signatures des témoins :

Jules Chollet
Gardi Argimiro

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 481

Francfort et Duret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Francfort, Alfred,

agriculteur,

de Begnins

domicilié à Lussonne

célibataire

né à Lussonne le onze septembre

mil huit cent quatorze-vingt-trois

fils de Francis Jacob Francfort, agriculteur,

et de Marianne Susanne née Beyer, sa femme, domiciliés à la Besse-donne

2° Duret, Elisabeth,

de Francin / Savoie /

domiciliée à Chevannes / Ecublens,

célibataire

née à Plainpalais / Genève / le deux septembre

mil huit cent septante-sept

fille de Francis Duret, décédé,

et de Georgine Amette Rose née Birrer, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lussonne, Begnins & Francin les vingt-quatre, vingt-cinq & vingt-neuf octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

actes de décès de père & mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chevannes

Begnins, Francin & Lussonne

Signatures des époux :

Francfort Alfred

Francfort Elisabeth

Signatures des témoins :

W. R...

Raymond Louis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Begnins, Ecublens & Chancellarie de

N° 482

Costantini et Gilliand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt trois novembre mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Costantini, Abraham;** Peintre en bâtiment,

de Lozzo - atestino (Padoue) domicilié à Lansanne

veuf de Marie Jeanne Virginie Paty des le trente deux mil neuf cent trois

né à Lozzo - atestino le treize juin mil huit cent soixante neuf

fil de Antoine Costantini, entrepreneur à Bizerte

et de Valentine Granella, sa femme,

2^o **Gilliand, Julie Louisa,** sans profession

de Combrément - le - Grand domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Boynins le huit avril mil huit cent septante quatre

filles de Daniel Simion Gilliand, décédé,

et de Fanny Idaline née Beilie, décédée,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Combrément - le - Grand et Lozzo les vingt trois septembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Lozzo,

Combrément - le - Grand - Lansanne

Communiqué : à l'Etat civil de Combrément - le - Grand

à Chancellerie de

Signatures des époux :

Abraham Costantini
Louisa Costantini

Signatures des témoins :

Joseph Costantini
Cam. Monteil

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 483

Barbero & Daglia-Salero

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois novembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Barbero, Giovanni Martino Pietro**, *marier*,

de *Miloché (Novare) Italie* — domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à *Miloché* le *vingt-cinq Janvier* — mil huit cent *septante-quatre*,

fil de *Gio. Battista Barbero, marier*,

et de *Oliva née Veneta, la femme, ci attaché*,

2^o **Daglia-Salero, Felicità Rosa**, *tailleuse*,

de *Cuzino (Novare) Italie* — domiciliée à *Lansanne*,

célibataire

née à *Cuzino* le *quatre novembre* — mil huit cent *septante-sept*

fille de *Giacomina Daglia-Salero, marier*,

et de *Maria Majola, la femme, les deux à Lansanne*,

Les publications ont eu lieu à *Lansanne, Miloché & Cuzino* les *vingt-dix Septembre* — *huit Octobre* mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Miloché

Cuzino & Lansanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie *etc*

Signatures des époux :

Barbero Jean
Felicità Barbero

Signatures des témoins :

F. Daglia-Salero
Luigi Verelli

les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 484

Perrinet et Pilet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt-trois novembre mil neuf cent-cinq~~ mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perrinet, François-Julien, agriculteur

de Gillarens (Fribourg) domicilié à Mézières

célibataire

né à Mosset (Fribourg) le trois février mil huit cent septante-unfils de Pierre Joseph Antoine Perrinetet de Marianne Séraud2^o Pilet, Adèle-Louise-Pauline,de Rossmières domiciliée à Mézières,

célibataire

née à Rossmières le quinze février mil huit cent septante-quatrefille de François Jean Louis Piletet de Anna Maria MaderLes publications ont eu lieu à Mézières, Rossmières & Gillarens, les cinq, sept & huit novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de
Mézières

Communiqué: l'état civil de

Perrinet, Mézières & Rossmières

Signatures des époux :

Abilaire Perrinet
Adèle Pilet

Signatures des témoins :

F. Jambon
Ch. Vallot } à Mézières

L'officier de l'état civil :



N° 485

Marsens & Wittwer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Marsens, Alexis Eugène,** *ouvrier*

de *Genève & Jussy-Mézery* domicilié à *Geneve*

célibataire

né à *Genève* le deux décembre mil huit cent septante sept

fils de *Mars Martin Paul Marsens, décédé,*

et de *Jenny née Raymond, sa femme, décédée,*

2° **Wittwer, Alice,** *ménagère*

de *Genève & Trübtschachen (Berne)* domiciliée à *Genève*

célibataire

née à *Genève* le quinze février mil huit cent quatre vingt deux

fille de *Jean Henri Wittwer, agriculteur*

et de *Louise née Ammann, sa femme, les deux à Genève.*

Les publications ont eu lieu à *Genève, Jussy-Mézery, Geneve & Trübtschachen,*
le quatre et cinq novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Genève

Jussy-Mézery, Trübtschachen & Geneve

Communiqué : à l'Etat Civil de

Genève & Trübtschachen

Signatures des époux :

Alexis Marsens

Alice Marsens

Signatures des témoins :

Louise Marsens

Emile Wittwer

à Genève.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 486

Mestral et van Muyden

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Dans sa séance du 29 décembre 1933, le conseil d'établi du canton de Faud s'autorise Fichot-Louis Eugène Mestral à changer son nom patronymique en à reprendre celui de "de Mestral Combremont."

Lausanne le 13 janvier 1934
L'Officier de l'Etat civil

Approuvé le chiffre "29" à la ligne et sur rature

5-14
Aujourd'hui vingt quatre novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt — par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Mestral, Victor-Louis-Eugène** citoyen
de Payenne domicilié à Paris 16^{ème},
célibataire

né à Vevey le cinq juillet — mil huit cent soixante quatre,
fils de Leo François Louis Mestral, rentier,
et de Marie Madeleine Marie Claude de Garonne, domiciliés à Paris 16^{ème}

2^o **van Muyden, Hélène,**
de Laudanne domiciliée à Laudanne,
célibataire

née à Laudanne le six sept novembre — mil huit cent septante un,
fille de Alfred Ernest Elie Auguste van Muyden, docteur,
et de Clémentine Chiquette, sa veuve, à Laudanne

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Payenne et Paris, le vingt six, trente sept,
trois et premier octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
Promesse de mariage
Certificats de publications de Payenne
Laudanne et Paris

Signatures des époux :

Victor Mestral
Hélène Mestral

Signatures des témoins :

F. van Muyden
S. de Mestral
à Laudanne
à Paris

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Payenne

N° 487

Aujourd'hui vingt huit novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

Jaquier et Radoud

Nom et profession de l'époux :

1° Jaquier, Gustave, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Vuchères domicilié à Tray

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à de Emmenches le deux (deux) vent mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de défunt Jean Samuel Jaquier

domicile des parents :

et de Jeanne Marie née Lagnon

Nom et profession de l'épouse :

2° Radoud, Eugénie-Rosalie, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Péronvillers / Sirency domiciliée à Tray

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Péronvillers le six sept mai mil huit cent soixante

Noms, profession et

fille de Auguste Théophile Radoud à Péronvillers

domicile des parents :

et de défunte Louise née Radoud,

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tray Vuchères Péronvillers le sept huit et neuf novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'état civil de Tray

Signatures des époux :

Gustave Jaquier
Eugénie Jaquier.

Signatures des témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Menden, Tray & Vuisrens.

N° 488

Jorand et Delzano

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Jorand, François-Lucien**, *gareon toucheur*,

de Rue (Fribourg), domicilié à *Lansanne*,

célibataire

né à Rue le dix décembre mil huit cent septante-huit

fil de *Célestin Valentin Jorand, décédé*,

et de *Anne Marie Rose née Monney, la veuve à Lansanne*

2° **Delzano, Maria-Elena-Francesca**, *maîtresse de pension*.

de *Morondo (Novate) Italie*, domiciliée à *Lansanne*

célibataire

née à *Morondo* le seize avril mil huit cent cinquante-neuf

fille de *Giovanni Delzano, décédé*,

et de *Maria née Morotto, décédée*,

Les publications ont eu lieu à *Rue, Lansanne et Morondo* le vingt-deux, vingt-trois
septembre et huit octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Rue

Morondo Lansanne

Communiqué: à l'Etat Civil de Rue

et à la Chancellerie C^{te}

Signatures des époux :

Lucien Jorand
Maria Jorand

Signatures des témoins :

Domenico Antonio
G. Delzanno *Lansanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 489

Wenger et Waridel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Wenger, Samuel,** ———— Conducteur C. f. f.

de Strättligen (Berne) ———— domicilié à Lardonne,

Célibataire

né à Oron-la-Ville le onze Mai ———— mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jean Gottfried Wenger, décédé

et de Elisabeth née Luthi, sa veuve à Oron

2^o **Waridel, Ida Jenny,** ———— Couturière,

de Pralins et Chanéaz ———— domiciliée à Oron-la-Ville

Célibataire

née à Oron-le-Château, le vingt novembre ———— mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de François Louis Waridel, décédé,

et de Rose Emma née Mayor, sa veuve à Oron-la-Ville,

Les publications ont eu lieu à Strättligen (Berne), Oron, Pralins, Chanéaz & Lardonne, les trois et quatre novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Oron, Pralins, Chanéaz et Lardonne & Oron

Communiqué : à l'Etat Civil de Oron

Oron & Mellendin

Signatures des époux :

Wenger
Ida Wenger

Signatures des témoins :

J. P. ...
J. ...

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 490

Borbœn et Bigler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit novembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Borbœn, Simon Franz,** — Télégraphiste

de Morges & Lenay — domicilié à Landanne —

célibataire —

né à Kitzbühel (Tyrol) le quinze novembre — mil huit cent quatre-vingt-trois —

fil de Fanny Borbœn à Landanne, —

et de

2^o **Bigler, Emma-Valentine,** —

de Muri (Berno) — domiciliée à Landanne, —

Célibataire —

née à Landanne le vingt-un juin — mil huit cent huitante-deux —

filie de Samuel Bigler, décédé, —

et de Leode Jenny Françoise Rufflon, sa femme à Landanne —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Morges, Lenay & Muri, les trente-un —

Octobre, premier et deux novembre mil neuf cent-cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —

Permesse de mariage —

Certificats de publication de —

Morges, Lenay, Muri, Landanne. —

Communiqué: à l'état civil de

Morges, Lenay & Muri. —

Signatures des époux :

Borbœn
E. Borbœn

Signatures des témoins :

Bigler
H. Bigler *Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 491

Ferraris et Mazzia née

Gavard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Ferraris, Jacques Emmanuel Baptiste, plâtrier-peintre**

de Campetegno (Novare) Italie domicilié à Lansanne

Célibataire

né à Campetegno le sept juillet mil huit cent cinquante-neuf

fils de Pierre Ferraris, décédé,

et de Antonia Ferraris, décédée,

2° **Mazzia née Gavard, Alice-Joséphine, ménagère,**

de Campetegno domiciliée à Chamonix-Bains,

veuve en premières nocces de Pierre Jean Mazzia dès le vingt-septembre mil neuf cent-trois

née à Nyon le trente Janvier mil huit cent septante-un

fille de François Gavard, décédé,

et de Julienne Déroz, la Veuve, à Chamonix,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Chamonix et Campetegno, les trente sept
septembre, huit et quinze Octobre mil neuf cent-cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de décès du père de l'Epouse

Promesse de mariage

Certificats de qualification de Campetegno,
Lansanne et Chamonix.

Permis du Département de Justice
Police

Communiqué : à la Chancellerie Cantale

Signatures des époux :

Ferraris Emmanuel

Alice Ferraris

Signatures des témoins :

Antoine Doméniconi

Jean Jaminette

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 492

Meier & Turin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente novembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Meier, Arthur-Jean,** Menuisierde Trub (Borne) domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Yverdon le vingt Janvier mil huit cent Septante-Septfils de Jean Meier, décédé,et de Barbara née Ehl, sa veuve, à Chonon,2° **Turin, Louise-Eugénie,** Costurièrede Valeyres sous Romces domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Jouxters-Mézery le vingt-deux avril mil huit cent Septante-Huitfille de Eugène Jules Turin, Coctier à Lausanneet de Marie Louise née Schmidhauser, sa femme, décédée.Les publications ont eu lieu à Lausanne, Trub et Valeyres s/Romces, les trente-un
octobre et premier novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Trub,
Valeyres s/Romces Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de

Trub & de Baulmes.

Signatures des époux :

Arthur Meier.Eugénie MeierLouise Turin

Signatures des témoins :

Louise Turin à LausanneLouis Beyerling
à Yverdon

L'officier de l'état civil :



N° 493

Décosterd et Gubler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~cinquante novembre mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Décosterd, Alexandre Henri, Securier,

de Essertes domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le onze août mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fil de Vincent Décosterd, Securier,

et de Julie Adèle née Gailloud, la femme, à Lausanne

2° Gubler, Lina Marguerite, Centurière,

de Kosterf (Solence) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Vallorbe le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

filie de Louise Fanny Julie Gubler née Gaudin, à Vallorbe,

et de _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Essertes & Kosterf, les vingt-huit et vingt-neuf
octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Essertes

Kosterf & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de _____

Dion et Kosterf

Signatures des époux :

Alex. Décosterd

Marguerite Décosterd

Signatures des témoins :

Vincent Décosterd

Julie Décosterd Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 494

Mojonnier et Beaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Mojonnier, Louis,**

Boulangier-pâtissier

de Mézières

domicilié à Landanne,

célibataire

né à Bayonne le vingt-neuf Juillet mil huit cent septante-neuf

fils de Auguste Mojonnier, boulangier à Verdun,

et de Marie née Falconnier, sa femme, décédée,

2° **Beaud, Marie-Aurélié,**

Cuisinière

de Chavannes-les-Forts (Frebourg)

domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Chavannes-les-Forts le sept Septembre mil huit cent septante-six

fille de Edouard Beaud, ancien employé, à Chavannes-les-Forts,

et de Romaine née Ecoffey, sa femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Mézières & Chavannes-les-Forts les sept, onze et douze novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Première de mariage

Certificats de publication de Mézières

Chavannes les forts & Landanne.

Communiqué: à l'état civil de Mézières & Landanne

Signatures des époux :

Louis Mojonnier
Aurélié Beaud

Signatures des témoins :

Marie Pasquier
Charles Michel

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

N° 495

Moser et Nicolaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Moser, Gustave-Walter,** Secrétaire d'hôtel

de Arni près Biglen (Berne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Berne le vingt-deux avril mil huit cent huitante

fils de Anna Moser à Bernes,

et de

2^o **Nicolaz, Rozine-Henriette,** gouvernante d'hôtel,

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Epalinges le dix-sept août mil huit cent huitante,

fille de Jean Claude Nicolaz, agriculteur aux Croisettes

et de Jeanne Susanne née Corbaz, de femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Biglen & Lausanne, les neuf & onze
novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de bans,
Epalinges et Lausanne.

Signatures des époux :

G. Moser
R. Nicolaz

Signatures des témoins :

Samuel Buel
Louis Bodie les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Biglen & Epalinges.

Par jugement du Tribunal de District de Lausanne, rendu en date du 8 avril 1926, déclaré définitif et exécutoire le 4 mai 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage, dès le 4 mai 1926. Lausanne, le 8 mai 1926.

L'officier de l'état civil :

D. Ballig

R. du 10.8.26.

N° 496

Cuendet et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~vingt novembre mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Cuendet, Charles-Alcès,**

Maire marié

de Montprevezes

domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le onze décembre

mil huit cent septante-neuf

fils de Eugène Adolphe Cuendet, décédé,

et de Elise Estaline née Meylan, sa veuve à Landanne,

2° **Chapuis, Emma Eugénie,**

Couturière

de Romanel & Landanne

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Landanne le dix-neuf Janvier

mil huit cent quatre-vingt

fille de Gustave François Chapuis, décédé,

et de Jenny née Ducaux, sa femme, à Landanne.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Montprevezes & Romanel, les trente un

Octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Montprevezes, Romanel & Landanne

Communiqué: à l'Etat civil de

Landanne & Romanel.

Signatures des époux :

Ch. Cuendet**E. Cuendet**

Signatures des témoins :

Alice Chapuis, Jalen**Majard**

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 497

Bourgeois & Bolomey

Nom et profession de l'époux :

1^o **Bourgeois, François-Henri**, Employé C. F. F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Montagny _____ domicilié à Landanne, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Montagny le trente novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre, _____

Noms, profession et

_____ fils de Jean François Henri Bourgeois, décédé, _____

domicile des parents :

et de Marie Fanny née Boudet sa veuve, actuellement femme nommée à Montagny _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Bolomey, Marguerite-Julie-Louise**, Repasseuse, _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Lully & Forêt _____ domiciliée à Lully, _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Lully le treize juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Noms, profession et

_____ fille de Joseph Henri Louis Bolomey _____

domicile des parents :

et de Marie née Coudry, sa femme, domiciliés à Lully, _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Montagny, Lully, Forêt, Lully Landanne, le _____
vingt-huit octobre mil neuf cent-cinq _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux _____

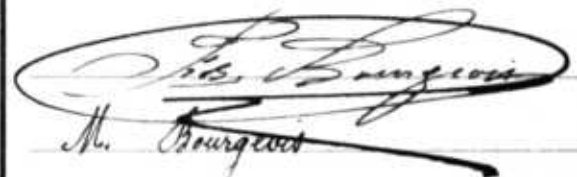
Promesse de mariage _____

Certificats de publication de
Montagny, Lully, Forêt, Lully Landanne _____

Communiqué : à l'état civil de _____

Montagny, Lully, Forêt & Lully _____

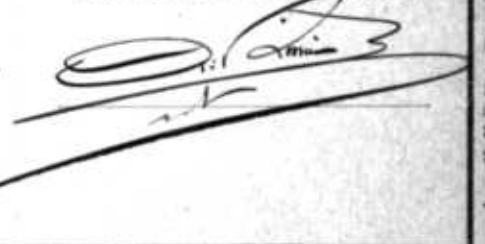
Signatures des époux :


M. Bourgeois

Signatures des témoins :

Mogel Marc à Landanne _____
Dupont Robert à Lully _____

L'officier de l'état civil :



N° 498

Drollinger et Pettavel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Drollinger, Christof,**

Pasteur

de Spöck près Kumbrecht

domicilié à Spöck,

veuf de Margarete née Weinecke des le quatre novembre mil neuf cent quatre,

né à Knielingen (Bade) le trente-un octobre — mil huit cent soixante-trois,

fils de Jacob Drollinger, décédé

et de Juliana Margaretha née Schempp, décédé,

2° **Pettavel, Agnès-Clara,**

Directrice de l'Institut Froebelian,

de Bôle (Neuchâtel)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à la Côte aux fees (Neuchâtel) le dix avril — mil huit cent septante-deux

fille de Emile Pettavel, Pasteur,

et de Sophie née Bida, la femme, décédé,

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bôle et Spöck les quatre et cinq novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Spöck,

Bôle et Lausanne

Déclaration de Validité

Permis du Département de Justice et Police

Communiqué: à l'état civil de

Bôle et à la Chancellerie Cl^{re}.

Signatures des époux :

Christof Drollinger, Pasteur.**Clara Pettavel**
Drollinger.

Signatures des témoins :

Cl. Pettavel
à Lausanne**J. Wanner-Roussy**
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :



N° 499

Roy et Jacot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~premier~~ ~~de~~ ~~septembre~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~neuf~~ ~~cent~~ ~~vingt~~ ~~deux~~ ~~mil~~ ~~huit~~ ~~cent~~ ~~quatre~~ ~~vingt~~ ~~deux~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roy, Elie,*

frayeur de limes,

de *Valerbe* domicilié à *Valerbe,*

célibataire

né à *Valerbe le quinze Juillet* mil huit cent *cinquante-six*

fil de *Pierre Abram David Roy*

et de *Jeanne Françoise Nicolaz, les deux décédés,*

2° *Jacot, Louise-Elvina,*

tailleuse de limes,

de *Leôle, Montmelin & Coffrane* domiciliée à *Valerbe*

célibataire

née à *Grand-Chézard (Neuchâtel) le trente mars* mil huit cent *soixante-cinq*

filles de *Auguste Henri Jacot, à Bente (France)*

et de *Elisa née Ecard, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Valerbe, Le Lôle & Coffrane, les quatre & six novembre*
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat Civil de Valerbe

Signatures des époux :

Elie Roy

Louise Jacot

Signatures des témoins :

Jacot
Ch. Gallot } *à Landanne*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Valerbe, Le Lôle & Coffrane.

N° 500

Beauchet et Mourey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Robert Georges Mourey, né à Plainpalais (Genève) le 30 Juin 1905

Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

Aujourd'hui *deux Décembre mil neuf cent-cinq* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beauchet, Robert-Adrien, *peintre décorateur,*

de *L'Allbergement* domicilié à *Laronge (Genève)*

célibataire

né à *Valorbè le deux Mars* mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de *Emile Adrien Beauchet fabricant de linos,*

et de *Françoise Elisabeth née Zeller, sa femme, domiciliés à Moudon*

2° Mourey, Marie-Anna Virginie, *Représentante,*

de *Chenevey-Buillon (Dombes) France* domiciliée à *Laronge (Genève)*

célibataire

née à *Chenevey-Buillon le vingt-huit avril* mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de *feu Delphin Louis Mourey,*

et de *Marie Dementzoud, sa veuve, à Beaumont (Dombes)*

Les publications ont eu lieu à *Laronge, L'Allbergement & Chenevey-Buillon, les vingt-trois, vingt-cinq et vingt-neuf Octobre mil neuf cent-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'Etat civil de Laronge

Signatures des époux :

Robert Beauchet
Anna Mourey

Signatures des témoins :

Dansin } *Dansin*
Ch. Vallot }

Communiqué : à l'Etat civil de

Signorettes, Genève (Bur. C^e) & Chancellerie C^e

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 501

Majola & Zanone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Majola, Agostino - Giacomo, plâtrier peintre

de Curino (prova) domicilié à Lauzanne,

célibataire

né à Curino le premier août — mil huit cent soixante-huit

fil de Domenico Majola, ancien entrepreneur,

et de Lucia née Demarelli, sa femme, domiciliée à Curino.

2^o Zanone, Tezera - Carolina, domestique,

de Curino domiciliée à Lauzanne,

célibataire

née à Curino le seize novembre — mil huit cent quatre-vingt

fille de Giovanni Zanone, maçon,

et de Lucia née Romagnolo, sa femme, domiciliée à Curino

Les publications ont eu lieu à Lauzanne & Curino les vingt, vingt et vingt-neuf octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Curino

Lauzanne

Permis du Département de Justice &

Police.

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Majola Auguste

Tezera Carolina

Signatures des témoins :

Jacques Lendvestri

Ch. Vallot

L'officier de l'état civil :



N° 502
Küpper et Faivre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Küpper, Charles,** Nettoyant,

de Lampesweye (Bienne) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Loiyement (Bienne) le vingt-huit octobre — mil huit cent huitante-un

fil de Christian Küpper, jardinier à Bienne,

et de Pauline née Gatterach, la femme, aubaine,

2° **Faivre, Alice,** Repassende

de Lyon, domiciliée à Lausanne

célibataire

née aux Eaux-Vives le quatre décembre — mil huit cent huitante-quatre,

filles de Alexandre Faivre, absent,

et de Lina Destrez, la femme, à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Lampesweye & Lyon, les sept, dix & onze novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère & acte de notoriété constatant l'absence du père.

Certificats de publication de Lampesweye Lyon & Lausanne.

Communiqué: à l'Etat Civil de Lampesweye & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Ch. Küpper

A. Faivre

Signatures des témoins :

Dupraz Michel
J. Hubert aux Eaux-Vives

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 503

Bizelli et Rochat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Bizelli, Lorenzo Giulio**, Comptable,

de Pettenasco (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

Célibataire

né à Pettenasco le deux Septembre mil huit cent quarante

fils de Leonaro Bizelli, décédé,

et de Virginia Gioia à Pettenasco,

2° **Rochat, Louise**, Repassende,

de L'abbaye domiciliée à Lausanne

Célibataire

née à Lausanne le trois avril mil huit cent septante sept

fille de Samuel Marc Louis Rochat, décédé

et de Louise Henriette Payer, Repassende à Lausanne,

Les publications ont eu lieu à L'abbaye Lausanne & Pettenasco, les premier,
trois et quatre octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Pettenasco, L'abbaye Lausanne

Permis du Département de Justice

& Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

L'abbaye & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Bizelli Lorenzo
Louise Bisetti

Signatures des témoins :

Rochat
Rochat

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 504
Rappaz et Blanc

5-106

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Rappaz, Jean-Marie-Louis**, Jardinier

de Neuchâtel domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Lausanne le quinze août mil huit cent quatre vingt un

filz de Louis Samuel Rappaz, jardinier,

et de Louise Georgine née Pittet, la femme, à Lausanne,

2^o **Blanc, Louise-Charlotte**,

de Lausanne, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le treize février mil huit cent quatre vingt sept

fille de Pierre Blanc, jardinier

et de Françoise Louise Regamey, née Cusched, la femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne & à Neuchâtel les onze & treize novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux
 Consentement du père des Epouse
 Promesse de mariage
 Certificats de publication de
 Lausanne & Neuchâtel

Signatures des époux :

Jean Rappaz
 Charlotte Rappaz

Signatures des témoins :

M. Blanc
 E. Poudy } Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'Etat Civil de
 Neuchâtel

N° 505

Bonnard et Verrey

5-281

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° **Bonnard, Jules-Auguste, Pasteur,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Nyon et Ornex près Nyon domicilié à Château-d'Orx

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt quatre Mai mil huit cent quatre vingt

Noms, profession et

filz de Jean Samuel Bonnard, professeur,

domicile des parents :

et de Louise Marie née Duperron, la femme, à Lausanne

Nom et profession de l'épouse :

2° **Verrey, Daisy-Alice,**

Lieu d'origine et de domicile :

de Lausanne et de Verrey domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Flumteen | Zurich | le sept avril mil huit cent quatre vingt cinq

Noms, profession et

fille de Louis Verrey, médecin oculiste

domicile des parents :

et de Louise née Renévier, la femme, à Lausanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Nyon, Ornex, Château-d'Orx & Verrey, les quatre, cinq et six novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation del'Etat Civil de
Château-d'Orx.

Signatures des époux :

Jules Bonnard
Daisy Bonnard

Signatures des témoins :

L. Verrey Renévier }
J. Bonnard, prof. } Lausanne.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de
Nyon, Ornex, Verrey & Château-d'Orx.

N^o 506
Butel et Ravey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Butel, Anatole-Alexis, employé d'hôtel,
de Paris (9^e arr.) domicilié à Lardanne,
célibataire

né à Paris le trente mai — mil huit cent septante-huit

fil de Louis-Auguste Butel, décédé,

et de Marie-Augustine-Alix Dauchez, sa veuve, à Orléans 4/ me,

2^o Ravey, Anna-Janny,

de Valayres 4/ Rambez domiciliée à Pully

célibataire

née à Pully le vingt-deux mars — mil huit cent huitante

filles de Louis-Emmmanuel-François Ravey, mineur

et de Marie-Janny née Gillieton sa femme les deux à Pully

Les publications ont eu lieu à Valayres 4/ Montagny, Pully, Lardanne & Paris,
les vingt-huit et vingt-neuf octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissances des Epoux

acte de décès du père de l'Epoux

Consentement de la mère

Promesse de mariage

Certificats de publication de Paris,

Valayres 4/ Montagny Lardanne & Pully

Communiqué: à l'Etat Civil de

Orléans, Pully & Chancellerie Orléans

Signatures des époux :

[Signature]
A. Butel

Signatures des témoins :

L. Bonnard, prof.
M. Bonnard arch. Lardanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 507

Zaninetti & Garpat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zaninetti, Vincent Jean Baptiste, ^{maçon,}

de Aïleche (Novare) Italie, domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Congerhaumeis (Verc. France) le vingt sept novembre mil huit cent septante trois

fils de Joseph Antoine Zaninetti, menuisier à Aïleche,

et de Françoise Rose née Ceriat, sa femme, absente,

2° Garpat, Marie Julie, ^{ouvrière de fabrique,}

de Valtournanche (Tessin) Italie, domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Valtournanche le vingt neuf Mars mil huit cent septante huit,

fille de Joseph Garpat, maçon,

et de Françoise née Klein, sa femme, à Valtournanche,

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Valtournanche et Aïleche les sept, vingt sept et vingt neuf octobre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Aïleche,

Valtournanche et Lansanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Zaninetti Vincent
Julie Zaninetti

Signatures des témoins :

Piorronetti Jacques
Lassarella Diletto les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 508

Chiébat & Rivelin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chiébat, Baptiste, terrassier,

de Challand St-Victor | Turin | Italie, domicilié à Lansanne

célibataire

né à Challand St-Victor le vingt Juillet mil huit cent septante-sept

fils de Emmanuel Chiébat

et de Marie née Deval, sa femme, décédée,

2° Rivelin, Marie Sophie, journalière,

de Autey St-André | Turin - Italie | domiciliée à Lansanne

célibataire

née à Autey St-André le vingt-trois Octobre mil huit cent septante-sept

fille de parents inconnus.

et de

Les publications ont eu lieu à Lansanne, Challand et Autey les premiers dix sept mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Chiébat Baptiste

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Challand St-Victor, Autey St-André à Lansanne

Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Chiébat Baptiste

Rivelin Sophie

Signatures des témoins :

F. Sambian } à Lansanne

Ch. Pallotto }

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 509

Devarzens & Uldry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Devarzens, Alfred,** agent de la sûreté,

de Sarrans domicilié à Landanne

divorcé en premières nocces de Eugénie née Burdet ais le quatorze Juillet mil neuf cent quatre

né à Fey le vingt-trois Juin mil huit cent Septante-quatre,

fils de Jean Louis Devarzens, agriculteur

et de femme Louise Debetaz, la femme, les deux à Sugny,

2° **Uldry, Anna,**

de Sautray domiciliée à Feilley

Célibataire

née à Gimmel le vingt-trois avril mil huit cent Septante-six

fille de Georges Olivier Uldry, agriculteur

et de Julie Suzanne née Renaud, la femme, les deux à Euxestines & Rolle

Les publications ont eu lieu à Landanne, Feilley, Sarrans & Sautray les six-huit, dix-neuf & vingt-neuf novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

acte de mariage des Epoux avec mention du divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de Sarrans, Sautray, Landanne, Feilley

Communiqué : à l'Etat Civil de Lucens, Gimmel & Feilley

Signatures des époux :

Devarzens Alfred
Anna Devarzens

Signatures des témoins :

G. Verbillot
H. Dittmann à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 510

Desarzens et Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Desarzens, Jules,**

de Sarsans

domicilié à

Loudunne,

célibataire

né à Feilley le vingt sept Septembre

mil huit cent Septante sept

fils de Jean Louis Desarzens, agriculteur,

et de Jenny Louise née Détéraz, sa femme, à Sugny,

2^o **Magnin, Marie,**

de Corcelles / Chavornay

domiciliée à Feilley

Infirmière

célibataire

née à Chavornay le premier Septembre

mil huit cent Septante sept

fille de Emile Magnin, Charpentier,

et de Annette née Baudat à Corcelles / Chavornay.

Les publications ont eu lieu à Loudunne, Sarsans, Corcelles & Feilley les dix huit, vingt & vingt un novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de

Sarsans, Corcelles / Chavornay, Feilley

Loudunne.

Communiqué: à l'Etat civil de

Loudunne, Chavornay & Romanet.

Signatures des époux :

J. Desarzens.

Marie Magnin.

Signatures des témoins :

G. Verhille

H. M... à Loudunne

L'officier de l'état civil :



N° 511

Lindensfelser et Rohrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Lindensfelser, Alfred,** peintre en voitures,

de Paudex domicilié à Landanne,

célibataire

né à Landanne le vingt-huit décembre mil huit cent septante-six

fil de Charles Lindensfelser, coiffeur,

et de Jeannette Lina Sidanne née Lüdemann, sa femme, à Landanne

2° **Rohrer, Eliza Catherine,**

de Egg (Zürich) domiciliée à Landanne,

célibataire

née aux Eaux-Vives (Genève) le quatorze mars mil huit cent septante-neuf

fille de Marie Rohrer, décédée,

et de

Les publications ont eu lieu à Landanne, Paudex et Egg les sept et neuf novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Paudex, Egg et Landanne.

Communiqué : à l'état civil de

Pully et Egg.

Signatures des époux :

Alfred Lindensfelser
Eliza Lindensfelser

Signatures des témoins :

Adrien Bauer
Emile Forchet
rés. dem. à Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 512

Pezet-Gentil & Leresche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit décembre mil neuf cent cinq* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pezet-Gentil, Paul-Louis, livreur,*

de *Coche (Nanchâtel)* — domicilié à *Remainmôtiez* —

célibataire —

né aux *Brenets (Nanchâtel)* le *six avril* — mil huit cent *septante-neuf* —

fils de *Paul Ami Pezet-Gentil* —

et de *Maria Louise née Janner, domiciliée à Les Brenets,* —

2° *Leresche, Clémence-Aline, blanchisseuse* —

de *Ballaigues* — domiciliée à *Ballaigues* —

célibataire —

née au *Brenz* près *Ballaigues* le *vingt juillet* — mil huit cent *septante-neuf* —

filles de *feu Louis Emile Leresche* —

et de *Louise Jenny née Dey, domiciliée à Ballaigues* —

Les publications ont eu lieu à *Remainmôtiez, Ballaigues & Le Roche, les trois et*

six novembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

attestation de l'état civil de

Remainmôtiez.

Signatures des époux :

Paul Pezet Gentil,

Clémence Pezet Gentil

Signatures des témoins :

E. Gallot

E. Roth

à l'attestation.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Remainmôtiez, Le Roche & Ballaigues

Par décision du 13 avril 1935 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux, soit déclaré que comme à l'origine l'acte n'a été dressé qu'en l'absence de la fiancée.

Lausanne, le 15 avril 1935.

Officier de l'état civil :

[Signature]

à qui l'on a fait à La Ferrière et à Ballaigues.

N^o 513

Burgener & Reybaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Burgener, Marius-Léon, Peulanger,*

de *Zweisimmen (Berne)* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Lausanne* le *deux Mars* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *Pierre Henri Burgener, décédé*

et de *Euphrasie née Davel, décédée.*

2^o *Reybaz, Léonie,*

de *Montpreveyres* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Montpreveyres* le *dix-sept Octobre* mil huit cent *septante-sept*

fille de *Daniel Alois Reybaz, menuisier à Montpreveyres*

et de *Lucie née Chopillard, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Zweisimmen & Montpreveyres, les*
vingt-un, vingt-deux & vingt-trois Novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Zweisimmen, Montpreveyres & Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Zweisimmen & Reponds.

Signatures des époux :

Léon Burgener

Léonie Reybaz

Signatures des témoins :

N. Bédou

Antoine Leugnot Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 514

Fournaison et Pache née Despland

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt —

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Fournaison, Marie Benoit-Victor**, *Charpentier*

de Montracol (Bourg) ain, France, domicilié à Lausanne,

veuf de Antoinette Anne née Martin des le six Juillet mil neuf cent cinq

né à Montracol le vingt sept mai mil huit cent septante sept

fils de Benoit Fournaison, décédé,

et de Josephine Pauline Gaillard née Rayana, la veuve, à Bourg

2° **Pache née Desplanda, Henriette Sophie**, *Repasseuse*

de Epalinges domiciliée à Lausanne

divorcée de Jules Pache des le dix avril mil neuf cent

née à Lausanne le sept Décembre mil huit cent septante quatre

fille de Emile Louis Desplanda, agriculteur à Begruin

et de Caroline née Emery, la femme, décédée,

Les publications ont eu lieu à Epalinges, Lausanne & Montracol les neuf, onze & douze novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux - acte de décès du père de l'Epoux & consentement de la mère - Promesse de mariage - Certificats de publication de Montracol, Epalinges et Lausanne - Déclaration de validité - Permis au Département de Justice & Police

Signatures des époux :

M. Fournaison
Henriette Fournaison

Signatures des témoins :

Gaillard Ulrich
Peyrier Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil d'Epalinges & à la Chancellerie C^{te}

Reçu au greffe
Par jugement du Tribunal civil de Lausanne 1^{re} chambre rendu en date du 22 octobre 1893, déclaré définitif et exécutoire le ... le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... an., le délai pendant lequel l'... ne pourr... contracter un nouveau mariage.
Lausanne, le 18 avril 1894
L'officier de l'état civil:
[Signature]
à Epalinges

N° 515

Hugonnet et Tornare

Nom et profession de l'époux :

1^o **Hugonnet, Jean-Louis**, employé de commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavannes-le-Veyron domicilié à Lussan

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lussan le deux octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Marc Hugonnet, décédé,

domicile des parents :

et de Dominique née Paturet, sa femme, décédée,

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Tornare, Frida-Louisa**, blanchisseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Tavel (Fribourg) domiciliée à Lussan

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Neuchâtel le trois mai mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

fille de Claude Alphonse Tornare, télégraphiste à Lussan,

domicile des parents :

et de Jeanette Louise née Jaquillard, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tavel, Lussan & Chavannes-le-Veyron les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Consentement du père de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chavannes-le-Veyron, Tavel & Lussan

Communiqué : à l'état civil de

Garnay & Tavel

Signatures des époux :

Jean-Louis Hugonnet
Frida-Louisa Hugonnet

Signatures des témoins :

Alphonse Tornare
Emmanuel Bergamini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 516

Münzer et Anni née Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Münzer, Gottfried,

fournier,

de Seedorf (Berne)

domicilié à Lausanne

célibataire

né à Riggisberg (Berne) le quatorze Décembre mil huit cent quatre vingt

fils de Gottfried Münzer, fournisseur,

et de Maria née Scheurer, la femme, à Courtepin (Fribourg)

2^o Anni née Weber, Maria,

Cuisinière,

de Biezwyll (Solence)

domiciliée à Lausanne

veuve de Benedict Anni dès le vingt-neuf Juin mil neuf cent

née à Düdingen (Berne) le deux novembre mil huit cent soixante-cinq

filles de Jacob Weber, décédé,

et de Christina née Blanis, la femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Seedorf & Schnottwyll, les dix-sept

Octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de décès au l'usage de l'Epouse

Permis de mariage

Certificats de publication de Seedorf

Biezwyll & Lausanne

Signatures des époux :

Münzer Gottfried

Anni Münzer

Signatures des témoins :

Paul Fournier

Dr. Schenkel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de Seedorf

& Schnottwyll

N° 517

Clere & Recordon

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui douze Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clere, Émerit, Employé de Commerce

Lieu d'origine et de domicile :

de Froidville domicilié à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne le vingt-quatre Juillet mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fils de Édouard Henri Clere, décédé

domicile des parents :

et de Louise Pauline Duetker, sa veuve à Lausanne.

Nom et profession de l'épouse :

2° Recordon, Julie Jenny, Couturière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Berchier domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lausanne le douze février mil huit cent septante-six

Noms, profession et

fille de Jean Benjamin Recordon, décédé

domicile des parents :

et de Marie Louise Bernay, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Froidville & Berchier les dix huit, vingt & vingt-un novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de Froidville

Berchier et Lausanne.

Signatures des époux :

E. Clere

Jenny Clere

Signatures des témoins :

Rod. Fomey

A. Schenkler Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand & St Cerges.

N° 518

Mottet & Doyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mottet, Émile, Cocher,

de Henniez domicilié à Lausanne,

célibataire

né à St-Basile-le-Grand le vingt-trois novembre — mil huit cent septante-huit

fils de Jean Jacob Mottet, cordonnier

et de Rosine née Thuillard, la femme, à Penthaz,

2^o Doyer, Rose-Louise, sans profession,

de Oron-la-Ville domiciliée à Moudon,

célibataire

née à Moudon le vingt Juin — mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Frédéric Doyer, décédé

et de Rose Louise née Brand, la veuve à Moudon.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oron-la-Ville, Henniez & Moudon les
quatorze, quinze, seize & dix-sept novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Henniez, Oron-la-Ville, Moudon

Lausanne

Communiqué : à l'état civil de

Granges, Oron & Moudon.

Signatures des époux :

E. Mottet

Rose Mottet

Signatures des témoins :

E. Seyrolles

M. Chanson

L'officier de l'état civil :

N^o 519

Weizbrodt & Germain

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Weizbrodt, Jean Louis, tapissier

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Lansanne le vingt-cinq avril mil huit cent septante-dix

Noms, profession et

fils de Louis Daniel Weizbrodt, décédé

domicile des parents :

et de Jeanne Rose Marmond née Perchet, sa veuve, à Lansanne

Nom et profession de l'épouse :

2^o Germain, Bertha, tapissière

Lieu d'origine et de domicile :

de St Croix domiciliée à Lansanne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lansanne le sept août mil huit cent septante,

Noms, profession et

fille de Henri François Germain, décédé,

domicile des parents :

et de Henriette Elise née Ammer, sa veuve, à Lansanne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, St Croix, Les Garmyès & Lansanne, le
neuf et onze novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Genève, St Croix, Les Garmyès

Lansanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Genève (Mun. C^o) & St Croix

Signatures des époux :

Jean Louis Weizbrodt

Bertha Weizbrodt

Signatures des témoins :

Daniel Perchet

J. Germain
les deux à Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 520

Lütthi et Traselet née Semmer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Lütthi, Jacob,** *bourgeois,*

de Bleienbach (Berne) domicilié à Landanne,

célibataire

né à Langenthal (Berne) le onze mars mil huit cent septante-cinq

fils de feu Frédéric-François Lütthi

et de Barbara Ingold, sa veuve à Landanne.

2^o **Traselet née Semmer, Marianne dite Anna,**

de Vinelz (Berne) domiciliée à Landanne

veuve de Jean Frédéric Traselet dès le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze.

née à Wächstetten (Berne) le six-huit février mil huit cent soixante-quatre.

fille de feu Jacob Semmer

et de feu Elisabeth née Suter, sa femme,

Les publications ont eu lieu à Landanne, Bleienbach, Vinelz le six-huit-cinq-vingt novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des Epoux**Promesse de mariage**Certificats de publication de**Bleienbach, Vinelz & Landanne.*

Communiqué : à Bleienbach & Vinelz

Signatures des époux :

Jacob Lütthi
Anna Lütthi

Signatures des témoins :

Burr
J. Schertenleib

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 521

Radoux et Bettex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Radoux, Marius Daniel** employé C. F. F.

de Cremin — domicilié à Landanne

célibataire

né aux Verdiers (Menchères) le seize Janvier — mil huit cent septante-six

fil de François Daniel Radoux, agriculteur à Mézières

et de Louise Elise Fanchette, sa femme, décédée,

2^o **Bettex, Louisa,** ménagère

de Combremont-le-Petit — domiciliée à Montpreveyres,

célibataire

née à Combremont-le-Petit le deux août — mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Louis Alexis Bettex, serdenmier à Combremont-le-Petit

et de Sophie née Cuchin, sa femme, décédée

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cremin, Combremont-le-Petit & Montpreveyres les vingt-quatre et vingt-six Octobre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Cremin, Combremont-le-Petit, Landanne

& Montpreveyres.

Communiqué : à l'Etat Civil de
Combremont, Lucens & Coeuillet

Signatures des époux :

Marius Daniel Radoux

Louisa Bettex

Signatures des témoins :

Jules Vuillens

Elvine Bettex à Democet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 522.

Pin & Marti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pin, Charles-Élément, négociant,

de Bettlach (Solence) domicilié à Gunges (Solence)

célibataire

né à Bévillara (Berne) le dix novembre mil huit cent septante-six

fils de Jérémie Pin, horloger,

et de Julie Hortense née Voitel, les deux à Gunges,

2° Marti, Emma, Tailleur,

de Guggisberg (Berne) domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Lausanne le neuf juillet mil huit cent quatre vingt deux

fille de Daniel Samuel Marti

et de Marie Louise née Schenk, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Gunges, Bettlach, Guggisberg & Lausanne les dix neuf, vingt & vingt un novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

autorisation de l'état civil de Gunges.

Signatures des époux :

Pin
Emma Pin

Signatures des témoins :

Marti à Lausanne
Gaston Gast à Gunges (Solence)

L'officier de l'état civil :

[Signature of the civil officer]

Communiqué: à l'état civil de Gunges, Bettlach & Guggisberg

N° 523

Manera et Gillard née Valet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze~~ quatorze ~~Décembre~~ Décembre mil ~~neuf cent cinq~~ neuf cent cinq mil ~~huit cent quatre vingt~~ huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Manera, Jean-Baptiste**, peintre décorateur

de Vanzone S. Carlo (Novare) Italie, domicilié à Landanne,

veuf en premières nocces de Maria née Dequato des le vingt-cinq février mil neuf cent cinq

né à Vanzone le douze mars mil huit cent septante un

fils de feu Joseph Manera

et de Catherine Buchetti, sa veuve à Vanzone,

2° **Gillard née Valet, Hélène**,

de Botterens (Fribourg) domiciliée à Prévéranges

veuve en premières nocces de Jean Joseph Nicolas Gillard des le sept juin mil neuf cent un

née à Mex le vingt-cinq mai mil huit cent soixante deux

filles de feu Jean François Valet

et de feu Louise Augustine née Corbaz

Les publications ont eu lieu à Landanne, Botterens, Prévéranges & Vanzone les
vingt un Octobre, premier, trois et douze novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Vanzone

Botterens, Prévéranges Landanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Botterens, Romay & à la Chancellerie St

Signatures des époux :

J. B. Manera

Hélène Manera

Signatures des témoins :

Maurice

P. Alf. Raifford Landanne

L'officier de l'état civil :



N° 524

Steiner et Corrat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~quatorze Décembre mil neuf cent cinq~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Steiner, Eugène Alfred Heinrich,** mécaniciende Basar (Lug) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Basle le Sept Juillet mil huit cent quatre-vingt deuxfils de Auguste Ferdinand Marius Steiner, mécanicien,et de Maria Julie Alexandrine née Ennensper, à Lausanne.2° **Corrat, Berthe Lina,** modistede Pully domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le Dix Sept Mai mil huit cent quatre-vingt sixfille de Jean Antoine Corrat, serrurieret de Maria Anne Jenny née Martin du femme, à Lausanne.Les publications ont eu lieu à Basar, Pully, Lausanne, le vingt-cinq novembre
mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouxconsentement du père de l'épousePromesses de mariageCertificats de publication de BasarPully & Lausanne.

Communiqué: à l'état civil de

Basar & Pully

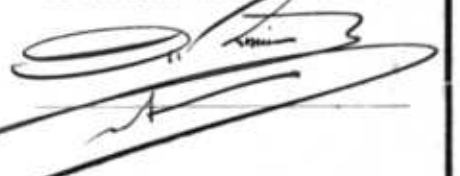
Signatures des époux :

Eug SteinerBerthe Steiner

Signatures des témoins :

Auguste Veyre.Corrat Jean A.

L'officier de l'état civil :



N° 525

Meylan et Golay

née Cart
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Pour jugement rendu le 15 Avril 1904 déclaré exécutoire le 10 Mai sui-
vant, le Tribunal civil du district de
La Vallée d'Aillon par le divorce le
mariage inscrit ci-contre.

Le divorce a été prononcé en faveur
des deux Epoux en vertu de l'art 27
de la loi fédérale du 24 Dec 1874
L'union le 20 Mai 1904
L'officier de l'Etat civil.

(Signature)

Aujourd'hui *Seize* Décembre mil neuf cent *vingt-cinq* mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meylan, Jules-Albert,* *Puisier*

de *Aillon* domicilié au *Aillon*

célibataire

né au *Aillon* le *deux* Octobre mil huit cent *soixante-quatre*,

fils de *feu Louis Jules Auguste Meylan,*

et de *Louise Julie née Guignard, domiciliée au Aillon*

2° *Golay née Cart, Amélie-Louise,* *Capitaliste*

de *Chunin* domiciliée à *Combénoire (Le Aillon)*

veuve de *Albert Henri Golay* dès le *vingt-six* février mil neuf cent.

née à *Combénoire (Le Aillon)* le *neuf* février mil huit cent *soixante-quatre*

fille de *Philippe Henri Cart, Capitaliste, domicilié à Combénoire*

et de *feue Elise Henriette née Meylan,*

Les publications ont eu lieu au *Aillon, au Sentier et au Brassus* les *vingt-huit* et *trente*

neuf mil neuf cent *vingt-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil du Aillon

Signatures des époux :

(Signature Meylan)
(Signature Golay)

Signatures des témoins :

(Signature)
(Signature) *Lambert*

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Communiqué : à l'Etat Civil au

Aillon et du Sentier

N° 526

Aujourd'hui dix Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Rösti, Jacob-Robert, — Banquier —

Lieu d'origine et de domicile:

de Adelboden (Berno) — domicilié à Milan, en l'écart à Lausanne.

Etat civil:

Célibataire —

Lieu et date de la naissance:

né à Adelboden le dix-huit avril — mil huit cent cinquante-huit —

Noms, profession et

fils de Christian Rösti, décédé, —

domicile des parents:

et de Elisabeth née Kemper, décédée —

Nom et profession de l'épouse:

2^o Angelini née Cramer, Fanny-Mina-Alice, —

Lieu d'origine et de domicile:

de Milan — domiciliée à Lausanne, —

Etat civil:

veuve en premières noces de Henri Angelini de le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept —

Lieu et date de la naissance:

née à Milan le huit janvier — mil huit cent Septante-quatre —

Noms, profession et

fille de Henri Cramer, décédé —

domicile des parents:

et de Adèle Steyer, la veuve à Milan, —

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Adelboden, Lausanne et Milan, les trente-un octobre
et vingt-six novembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux —acte de décès du mari de l'épouse —Promesse de mariage —Certificats de publication de Adelboden —Milan Lausanne. —

Signatures des époux:

Robert RöstiAlice Rosti

Signatures des témoins:

J. Dubochet à LausanneChristophe à Milan

L'officier de l'état civil:



Communiqué: à l'Etat Civil d'Adelboden

à la Chancellerie Cantonale

N° 527

Gillieron et Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six-neuf Décembre mil neuf cent-cinq* mil huit cent ~~quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillieron, Gustave-Henri,* *agriculteur*

de *Châtillens & de Servion,* domicilié à *Châtillens,*

célibataire

né à *Châtillens* le *vingt-deux* *novembre* mil huit cent *septante-sept*

fil de *Louis-François Gillieron, aîné,*

et de *Sophie née Favre, la veuve, domiciliée à Châtillens,*

2° *Jan, Jeanne,* *ménagère,*

de *Châtillens* domiciliée à *Châtillens,*

célibataire

née à *Châtillens,* le *quatre* *avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*

filles de *Gustave Jan, agriculteur à Arbois (France)*

et de *Julie née Decosterd, la femme, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Châtillens & à Servion* le *vingt-deux* *novembre* mil *neuf cent-cinq*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Intercédation de l'état civil de Oron

Signatures des époux :

Gust Gillieron
Jeanne Gillieron

Signatures des témoins :

Louis Jan
Janin *Lausanne*

L'officier de l'état civil :

Communiqué : à l'état civil d'Oron

N^o 528.
Buzigny & Ponnaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Buzigny, Arnold,** menuisier,

de Moudon domicilié à Lonsanne,

célibataire

né à La Bérine (Neuchâtel) le onze Juillet — mil huit cent quatre-vingt,

fils de David Buzigny, fabricant

et de Marianne Caroline née Eggenmann, sa femme, les deux à Lonsanne.

2^o **Ponnaz, Marguerite-Amélie,** lingère

de Cully & de Lutry domiciliée à Lutry

célibataire

née à Lutry le trente Janvier — mil huit cent huitante-un

filles de Charles Benjamin Ponnaz, vigneron,

et de Angelle née Ducet, sa femme, les deux à Lutry

Les publications ont eu lieu à Lutry, Moudon, Lonsanne & Cully les vingt-sept, vingt-huit et vingt-neuf novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Moudon, Cully, Lutry & Lonsanne

Communiqué : à l'Etat Civil de Moudon, Lutry & Cully

Signatures des époux :

Arnold Buzigny

Marguerite Buzigny

Signatures des témoins :

L. S. Givras
D. Buzigny } à Lonsanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 529

Genier et Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal *du*
district de Lausanne, rendu
en date du *16 avril 1925*, déclaré
définitif et exécutoire le *13 mai*
1925, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à *deux ans*, le
délai pendant lequel le *mari*
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Lausanne, le *14 mai 1925*
L'officier de l'état civil:

H. Jullif

R. du 22.5.25

Aujourd'hui *vingt-un Décembre mil neuf cent-cinq* — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genier, Constant, *Manneur & terrassier*

de *Chierrens* domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Yvernaud le vingt huit août* — mil huit cent quatre-vingt-*deux*

fil de *Jules François Genier, décédé*

et de *Louise née Brun, veuve Genier, actuellement femme Hugon, à Lausanne*

2° Hofer, Emma Anna, *Cuisinière,*

de *Walkringen (Berno)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Yvon le six juillet* — mil huit cent *septante-neuf*

filles de *Jean Hofer*

et de *Estienne née Champion, actuellement femme Arnel à Yvon*

Les publications ont eu lieu à *Chierrens, Walkringen Lausanne le vingt-cinq*

Novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Consentement de la mère de l'Epoux

Acte de décès du père

Promesse de mariage

Certificats de publication de Chierrens,

Walkringen & Lausanne.

Communiqué : à *L'Etat civil de Ecroyes*

& Walkringen.

Signatures des époux :

Constant Genier
Emma Genier

Signatures des témoins :

Henri Genier
Louis Pancharid

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 530

Marchisio et Gillieron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Marchisio, Leon Valentino*, *Carriennier*,

de *Cortemilia | Cuneo | Italie*, domicilié à *Lausanne*,

célibataire

né à *Cortemilia* le *trois avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fil de *Giuseppe Marchisio*, *absent*,

et de *Filippina* née *Borghiaso*, *sa femme*, *décédée*,

2° *Gillieron, Rosa Elia*, *Cuisinière*,

de *Servion* domiciliée à *Lausanne*,

célibataire

née à *Lausanne* le *vingt-neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Edouard Auguste Gillieron*, *décédé*,

et de *Marie* née *Blot*, *sa veuve*, *actuellement femme Ecuyer à Lausanne*.

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, Servion et Cortemilia*, les *sept, dix*
dix-neuf novembre mil neuf cent cinq.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Déclarations d'absence et de décès des père & mère de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cortemilia Servion Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué: à l'Etat Civil d'Oron & à la Chancellerie de

Signatures des époux :

Leon Marchisio

Elisa Marchisio

Signatures des témoins :

Gillieron
Achille Marchisio

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 531

Rossat et Martin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil, soussigné, ont comparu :

1° **Rossat, Ernest-Aldolphe-Marius,**

de Granges p/mande, domicilié à Landanne, télégraphiste

célibataire

né à Landanne le vingt-neuf août — mil huit cent quatre-vingt-trois,

fil de Ernest Rossat, télégraphiste

et de Marie Susette née Haury, sa femme, domiciliés à Landanne,

2° **Martin, Adèle-Julie,**

de Couvet (Neuchâtel) domiciliée à Landanne

célibataire

née à Bâties (Neuchâtel) le huit juin — mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de feu Wylzer Alfred Martin

et de Julie Adèle née Berthoud

Les publications ont eu lieu à Couvet, Granges et Landanne les trente novembre et deux
Decembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Granges,
Couvet et Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Granges et Couvet.

Signatures des époux :

Rossat.

Adèle Rossat

Signatures des témoins :

L. Jouton
G. Blanc. Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 532

Porchet & Maillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:

1° Porchet, Alphonse, Chef d'embarquement

de Corcelles-le-Joux domicilié à Lausanne

célibataire

né à Chavannes le vingt-neuf Janvier mil huit cent septante-six

fil de Pierre François Porchet, agriculteur à Rochettaz s/ully

et de Euphrasie née Ducroz, sa femme, décédée,

2° Maillard, Ève-Marie, Demoiselle de magasin,

de Chesalles s/Oyon, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-six

filles de Victor Maillard, Chef de train c. f. f.

et de Elise née Kuhn, sa femme, les deux à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Corcelles-le-Joux et Chesalles s/Oyon les vingt-huit et vingt-neuf novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux

Consentement du père de l'épouse

Promesse de mariage

Certificats de publications de Corcelles-le-Joux, Chesalles & Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Ropraz & Oyon.

Signatures des époux:

Porchet Alphonse
Ève Porchet

Signatures des témoins:

Louis Panhard
Frédéric Monri les deux à Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par jugement rendu le 23 Décembre 1910 déclarant évanescente le 16 mars 1911, le Tribunal civil du district de Lausanne a déclaré, par la divorce, le mariage ci-contre. La divorce a été prononcé aux torts de la femme en vertu de l'art. 146 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Lausanne le 1 Janvier 1911. L'off. de l'Etat civil.

N° 533.

Henry et Dumathéray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Décembre mil neuf cent-cinq* — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Henry, Louis-Albert,*

gendarme,

de *Vulliezens*

domicilié à *Coppet*

célibataire

né à *Vulliezens* le *vingt-sept novembre*

mil huit cent septante-cinq

fil de *Marc Samuel Henry*

et de *Adèle née Sinigay, à Vulliezens,*

2° *Dumathéray, Alice Louise,*

de *Essertines s/ Rolle*

domiciliée à *Bugnoux (Essertines)*

célibataire

née à *Bugnoux* le *vingt-trois février*

mil huit cent septante-quatre

filie de *Louis François Dumathéray*

et de *Louise Charlotte née Vécurnes, à Bugnoux*

Les publications ont eu lieu à *Vulliezens, Coppet & Essertines, les vingt-neuf et trente novembre mil neuf cent-cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

autorisation de l'Etat civil de
Coppet

Signatures des époux :

L. Henry
Alice Henry

Signatures des témoins :

B. Farinet
Auguste Boyce
H. Hansmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat civil de

Vulliezens, Gilly & Coppet

N° 534

Harnisch et Jan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-treize Décembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Harnisch, Werner,** banquier,de Wahlern | Bern, domicilié à Lundane,

célibataire

né à Schwarzenburg | Bern le treize ~~vingt-~~ octobre mil huit cent quatre-vingt-deuxfils de feu Christian Harnischet de Elisabeth née Zutter, sa veuve à Schwarzenburg.2^o **Jan, Soeur Alice,** couturièredes Tavernes, domiciliée à Lundane

célibataire

née aux Tavernes le quatre juin mil huit cent quatre-vingt-dixfille de Jean Samuel Henri Jan, agriculteur,et de Marie Thérèse née Rogione, sa femme, les deux aux Tavernes.Les publications ont eu lieu à Lundane, Wahlern et Tavernes les vingt-deux et
vingt-quatre novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des EpouxConsentement du père de l'EpousePromesse de mariageCertificats de publication de
Wahlern, Tavernes et Lundane

Communiqué: à l'Etat Civil de

Schwarzenburg et Bern.

Signatures des époux :

Werner HarnischRose Harnisch

Signatures des témoins :

Armand HoffmannAdolphe Lehmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 535

Rapin et Schizo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil neuf cent cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Rapin, Oscar,** médecin,

de Payenne domicilié à Lansanne,

célibataire

né à Lansanne le cinq février mil huit cent septante-huit

fils de Oscar Jean Rapin, décédé,

et de Catherine Lichty, sa veuve, à Lansanne.

2° **Schizo, Ekka,** sans profession,

d'origine Russe domiciliée à Lansanne,

célibataire

née à Schmianski (Russie) le trois vingt cinq Octobre mil huit cent septante-sept,

fille de Nevdcha Schimonilevitch Schizo, décédé,

et de Simka née Melamede, sa veuve à Bakou (Russie)

Les publications ont eu lieu à Lansanne et Payenne les deux et neuf Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Payenne et Lansanne.

Dispense de la ségation russe pour

les publications en Russie.

Communiqué : à l'Etat civil de

Payenne.

Signatures des époux :

O Rapin, médecin
O. Rapin

Signatures des témoins :

L. Rapin
Abchois not Lansanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 536.

Mazzone et Gallo

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Mazzone, Bartolomeo,**

de Pianc-Sesia (Novare - Italie)

domicilié à Landanne

célibataire

né à Pianc-Sesia le treize Décembre

mil huit cent septante,

fils de Pietro Mazzone, décédé,

et de Anastasia Scambrosio, la veuve, à Pianc-Sesia.

2^o **Gallo, Virginia-Jéne-Celestina,**

de Croce-Mosso (Novare - Italie)

domiciliée à Landanne

célibataire

née à Croce-Mosso le onze février

mil huit cent septante-dix

fille de Louis Gallo, manoeuvre à Landanne

et de Amelia Melino, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pianc-Sesia & Croce-Mosso les seize Septembre, premier et huit Octobre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesses de mariage

Certificats de publication de Pianc-Sesia & Landanne

Permis du Département de Justice

Police

Communiqué : à la Chancellerie etc

Signatures des époux :

Mazzone Bartolomeo

Jéne Mazzone

Signatures des témoins :

Gallo Marius

Mazzone Delfino

L'officier de l'état civil :

N° 537

Valentin & Porchet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Valentin, Antoine, Journaliste,

de Montpellier (Hérault) France, domicilié à Laudanne,

veuf de Geneviève née Raphoz dès le vingt-deux Janvier mil neuf cent quatre

né à Bienna le quatre Janvier mil huit cent septante-neuf

fil de Antoine Valentin, ancien ciffreur à Laudanne,

et de Marie Louise née Beaujeux, absente

2° Porchet, Clara, Conturière,

de Corcelles-le-Jorat domiciliée à Laudanne,

célibataire

née à Laudanne le quinze octobre mil huit cent quatre-vingt-trois,

filie de Pierre François Porchet, journalier à la Concession d'Autry

et de Frodine née Ducroz, décédée.

Les publications ont eu lieu à Laudanne, Corcelles-le-Jorat et Montpellier, les dix-huit, dix-neuf et vingt-trois Juillet mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

consentement du père de l'Epoux

acte de décès de la 1^{re} femme de l'Epoux

Permis de mariage - Certificats de publication de Montpellier, Corcelles Laudanne

Déclaration de Validité.

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil de

Requoz & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

Antoine Valentin

Clara Valentin

Signatures des témoins :

Léon Pallotta

Bruno Ernest

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 538

Vannay et Weibel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix décembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vannay, Sylvain-Jésicien,

de Viomaz (Valais)

- domicilié à Lauterne,

célibataire

né à Reverendaz (Viomaz) le quatre novembre mil huit cent septante-huit

fil de Eldar Vannay, agriculteur

et de Marie née Buroud, la femme, à Reverendaz

2° Weibel, Madeleine,

de Erlenbach (Berne)

domiciliée à Lauterne,

célibataire

née à Dürstetten (Berne) le trois octobre mil huit cent septante-neuf

fille de Samuel Weibel, Charpentier

et de Madeleine née Fritsch, la femme, les deux à Dürstetten,

Les publications ont eu lieu à Viomaz (Reverendaz) Erlenbach & Lauterne les
neuf et dix décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Viomaz, Erlenbach & Lauterne.

Communiqué : à l'Etat Civil de

Reverendaz & Erlenbach.

Signatures des époux :

Vannay Sylvain

et Madeleine Vannay

Signatures des témoins :

Auguste Veyr
Hierzellet, Emile

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 539

Markoff et Sekoloff

Nom et profession de l'époux :

1^o **Markoff, Alexandre,** Etudiant,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ostrowek (Russie) domicilié à Luxembourg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Ostrowek le seize/vingt huit février mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fil de Petrovitch Stephanoff Markoff, professeur à Ostrowek,

domicile des parents :

et de Marie née Michailoff, sa femme, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2^o **Sekoloff, Nadejda,** Etudiante,

Lieu d'origine et de domicile :

d'origine russe domiciliée à Luxembourg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Klenovka (Russie) le vingt-cinq mars onze avril mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Théodore Alexieff Sekoloff, décédé,

domicile des parents :

et de Anna née Nicolaieff, sa femme, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Luxembourg et en Russie (Ostrowek) les sept, dix-huit et
deux Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Luxembourg

& de Russie contenant le consentement du père
de l'époux

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Alexandre Markoff.

Nadejda Markoff.

Signatures des témoins :

Chr. Gallot } Luxembourg
Officier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 540

Wyssmann et Gachet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Marie Léa Queloz née à Lausanne le 15 Decem. 1902.

Acte de legitimation est joint aux pieces du mariage.

Aujourd'hui vingt-huit Decembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Wyssmann, Rodolphe,

tailleur,

de Neuchâtel (Berne)

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Allègre (Berne) le vingt-cinq Mars mil huit cent Septante-cinq

mil huit cent Septante-cinq

fils de Christian Wyssmann, décédé

et de Anne née Balmez, sa femme, décédée.

2^o Gachet née Queloz, Léa,

sans profession

de Gruyères (Fribourg)

domiciliée à Lausanne

divorcée de Pierre Emile Gachet dès le vingt deux mil neuf cent

née à Seneboze (Berne) le dix-neuf Octobre

mil huit cent Septante-cinq

fille de François Queloz, décédé

et de Mathine née Froidemanz, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Neuchâtel et Gruyères les deux à quatre

Decembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

acte de mariage de l'Epouse avec

mention du divorce.

Promesse de mariage

Certificats de publication de Neuchâtel

Gruyères Lausanne

Communiqué: à l'Etat Civil de

Neuchâtel et Gruyères.

Signatures des époux:

Rodolphe Wyssmann

Léa Wyssmann

Signatures des témoins:

Oscar Orrevy

Weber Foureal, Lausanne

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 541

Benz et Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu;

1° **Benz, Edouard Emmanuel**, pêcheur,

de Thierachem (Borne) domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le cinq Janvier mil huit cent septante-deux

fils de Charles Henri Benz, pêcheur à Landanne

et de marianne née Guyot, sa femme, décédée.

2° **Guillemain née Eucheret, Julie Emma Jenny**,

de Cossouay domiciliée à Landanne,

divorcée de Charles Henri Guillemain dès le douze mai mil neuf cent-deux

née à Bussigny le quatorze août mil huit cent soixante

fille de Jean Pierre Eucheret, décédé

et de Lisette née Deville, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Cossouay & Thierachem, les quatre et dix novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse

déclaration de divorce

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Thierachem, Cossouay & Landanne

Communiqué : à l'état civil de

Thierachem & Cossouay

Signatures des époux :

Benz Edouard

Benz Emma

Signatures des témoins :

L. Armandus

Jules Heuvert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 542

Debonnevillè & Loutwyler
née Pache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Debonnevillè, Ernest Henri**, Représentant de Commerce

de Gimet domicilié à Lausanne,

veuf de Rosa Marie née Sommer des le huit août mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

né à Gimet le deux Octobre mil huit cent cinquante-six

fils de Jules Henri Debonnevillè, décédé,

et de Louise Henriette née Debonnevillè, sa femme, décédée.

2° **Loutwyler née Pache, Hélène**, maîtresse de pension,

de Wythof-Bitzweyl (Algérie) domiciliée à Lausanne

veuve de Henri Loutwyler des le quatorze mai mil neuf cent-quatre,

née à Epalinges le quinze Septembre mil huit cent soixante-cinq

fille de Alexandre Pache, boulanger

et de Anne Marie née Rivillon, sa femme, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Bizweyl & Gimet, les cinq et sept
Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints

Promesse de mariage

Certificats de publication de Gimet

Bizweyl & Lausanne

Signatures des époux :

Ernest Henri Debonnevillè
Hélène Pache

Signatures des témoins :

Curiod Henri
Emma Trachsel

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Gimet & Bizweyl

N° 543

Curchod et Trachsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent-cinq ~~mil huit cent quatre vingt~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Curchod, Henri**, agent de police

de Dommarin et Villars-Bisuelin domicilié à Sausonne

célibataire

né à Dommarin le deux Janvier mil huit cent septante sept

fil de Alfred Curchod, agriculteur

et de Louise Charbonney, sa femme, les deux à Dommarin

2° **Trachsel, Emma Louise**, infirmière

de Jaberg (Bienne) domiciliée à Pilly

célibataire

née à Blonay le quatre Décembre mil huit cent quatre vingt deux

fille de feu Christian Trachsel

et de feu Marianne née Schweizer, sa femme

Les publications ont eu lieu à Sausonne, Pilly, Villars-Bisuelin, Dommarin et Jaberg les vingt-huit novembre, premier et deux Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de

Dommarin, Villars-Bisuelin, Jaberg et

Sausonne

Communiqué : à l'état civil de

Police de Gland, Kischelhof & Romanel

Signatures des époux :

Curchod Henri

Emma Curchod

Signatures des témoins :

Alfred Trachsel à Vevey

Marie Curchod à Cully

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o **544**
Perchet et Imhof

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Légitimation de Gustave mace Perchet, né à Landanne le 26 Septembre 1908.

Voix acte de légitimation aux pièces au mariage.

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perchet, Samuel Guédave**, Employé de Commerce

de Mendon et de Vucherens — domicilié à Landanne

célibataire

né à Landanne le six Décembre — mil huit cent quatre vingt,

fil de mace Joseph Perchet, négociant

et de Genevieve née Schaub, sa femme, les deux à Landanne

2^o **Imhof, Clara**, Couturière

de Frieswil (Argovie) — domiciliée à Landanne

célibataire

née à Tramelan (Dièse) Bernes le vingt six Décembre mil huit cent quatre vingt trois

filles de François Xavier Imhof, décédé,

et de Elise née Baumann, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mendon, Vucherens, Frieswil & Landanne les vingt huit

Novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publications de Mendon, Vucherens, Frieswil & Landanne

Communiqué : à l'Etat civil de Mendon et Frieswil

Signatures des époux :

Gustave Perchet
Clara Perchet

Signatures des témoins :

Alph Delersart
Gaillard Adrien

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 545

Kennard et Dubois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Kennard, Constant,** Cordonnier

de Cugy & de Bousens domicilié à Lausanne,

veuf de Eliza née Buchod née le cinq Septembre mil neuf cent trois

né à Cugy le treize un Mars mil huit cent septante-cinq

fils de Constant Kennard, agriculteur

et de Eliza Jenny née Kanner, sa femme à Cugy

2^o **Dubois, Bertha,** Requiescente

de Mézières domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lausanne le quinze août mil huit cent quatre-vingt-quatre,

fille de Henri Dubois, agriculteur à Lausanne

et de Lucie née Pache, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Cugy, Bousens & Mézières les vingt-un, vingt-deux et vingt-trois novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de décès de la 1^{re} femme de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Cugy

Bousens, Mézières & Lausanne

Communiqué : à l'Etat Civil de

Poliez-le-Grand, St-Cergues & Mézières.

Signatures des époux :

Constant Kennard

Bertha Kennard

Signatures des témoins :

Alph Delessert

Jules Kennard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 546

Besia et Mottet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Legitimation de Louis Benjamin Mottet né à Evian le 14 octobre 1904.

Voir acte de légitimation aux pièces du mariage.

Aujourd'hui vingt huit décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Besia, Giovanni Eterzio**, menuisier

de Arizzano (Novate - Italie) domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Arizzano le huit juin — mil huit cent quatre-vingt,

fils de feu Gaetano Besia

et de Marguerite née Semazzi, la veuve, à Arizzano

2° **Mottet, Josephine Rozalie Marie**, couturière

de Evian-les-Bains (Savoie) France domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Evian-les-Bains le quinze juin — mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jean Mottet, menuisier

et de Madeleine née Gaydet, la femme, domiciliée à Evian-les-Bains

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Evian & Arizzano, les sept, onze & dix-neuf novembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- actes de naissance des Epoux.
- Consentement des père & mère de l'épouse.
- Promesse de mariage. — Certificats de publication de Arizzano, Evian & Lausanne.
- Permis du Département de Justice & Police.

Communiqué: à la Chancellerie le

Signatures des époux :

Besia Jean
Josephine Besia

Signatures des témoins :

Ceprh. Delessert
Jules Steuard la demoiselle Lausanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 547

Thentz et Epitiaux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Thentz, Samuel-François,** Jardinier

de Pizy domicilié à Landanne

célibataire

né à Pizy le dix-huit Janvier mil huit cent septante-huit

fils de François Daniel Thentz, décédé,

et de Eliza Henriette née Goluz, sa veuve à Monthecot et Landanne

2° **Epitiaux, Bertha-Blanche,**

de Charvannes et Leubens domiciliée à Landanne,

célibataire

née à Landanne le treize Février mil huit cent quatre-vingt deux

fille de Jules Henri Philippe Epitiaux, employé aux C.F.F. à Landanne

et de Marie Louise née Barraud, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Landanne, Pizy et Charvannes, les deux et quatre
Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux

Promesse de mariage

Certificats de justification de

Pizy, Charvannes Landanne.

Communiqué : à l'état civil de

Pizy et Leubens.

Signatures des époux :

Samuel Thentz
Blanche Thentz

Signatures des témoins :

Epitiaux à Landanne
H. Thentz à Oron

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 548

Gaillard et Marquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Gaillard, Louis-Samuel,** *Jardinier*

de *Vich* domicilié à *Lausanne*

célibataire

né à *Gingins* le vingt quatre août — mil huit cent septante six

fil de *Charles Louis Henri Emile Gaillard, décédé,*

et de *Caroline Suzanne Pauline Louise née Berger, la veuve, à Gingins*

2° **Marquet, Hélène-Jeanne,**

de *Dommarin* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne* le quatorze juillet — mil huit cent quatre-vingt-six

filles de *Alexis Marquet, manoeuvre*

et de *Stéphanie née Wyss, la femme, à Lausanne*

Les publications ont eu lieu à *Vich, Dommarin à Lausanne, les huit et neuf*
Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance des époux

Promesse de mariage

Consentement du père de l'époux

Certificats de publication de

Vich, Dommarin Lausanne

Signatures des époux :

L. Gaillard
H. Gaillard

Signatures des témoins :

Chapuis Aimé
Lambossy Justin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de

Bequins à Poliz-le-Grand

N° 549

Costa & Badone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil neuf cent-cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Costa, Giovanni Giuseppe Umberto**, marié

de Tralungo (Novare) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Tralungo le vingt-trois Octobre — mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Antonio Costa, parlementaire

et de Maria née Ottino, sa femme à Tralungo.

2° **Badone, Emelinda**; mademoiselle

de Sallussola (Novare) Italie, domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Sallussola le dix-sept mai — mil huit cent septante-huit

fille de Pierre Badone, décédé

et de Giovanna née Orzeto, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Tralungo et Sallussola les deux et onze
novembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

Consentement des père & mère des Epoux

Permis de mariage

Certificats de publication de Lausanne

Tralungo & Sallussola

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à la Chancellerie *de*

Signatures des époux :

Costa Jean

Emelinda Costa

Signatures des témoins :

Giamini
Antonietti Carlo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 550

Kug & Jaurz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Kug, Ferdinand,**

de Buchillon (Fribourg)

domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Oron-le-Château, le vingt huit août — mil huit cent quatre-vingt

fil de Jean Samuel Kug, ouvrier de fabrique

et de Gertrude née Ketzey, sa femme, les deux à Lausanne

2° **Jaurz, Eva-Joséphine,**

de Oberbipp (Berne)

domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Pompaples le dix neuf janvier — mil huit cent huitante une

fille de Friedrich Jaurz

et de Anna Joséphine née Zuecher

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Oberbipp et Buchillon les neuf et onze

Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des Epoux

Premesse de mariage

Certificats de publication de Buchillon, Oberbipp & Lausanne.

Signatures des époux :

F. Kug
Eva Jaurz

Signatures des témoins :

K. Weingarten
L. Weingarten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: à l'état civil de Buchillon & Oberbipp.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 6 avril 1866 déclaré définitif et exécutoire le 26 juin 1866 le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 6 juillet 1866.

L'officier de l'état civil :

H. Lichant

N° 551

Davoët et Quidort

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Davoët, Louis-Alexandre,** — agriculteur, —

de Yens — domicilié à Landanne, —

veuf de Louise née Mottu, dècès le vingt juillet mil neuf cent —

né à Yens le vingt trois juin — mil huit cent trente six —

fils de Jean Louis Davoët, dècès, —

et de Jeanne Louise née Manner, sa femme, dècès. —

2° **Quidort née Recordon, Louise-Delphine,** —

de Cherveux — domiciliée à Landanne, —

veuve de Rodolphe Quidort dècès le dix neuf février mil neuf cent deux —

née à St Bonnet d'ully le vingt neuf avril — mil huit cent cinquante quatre —

filie de Henri Alfred Recordon, dècès, —

et de Françoise née Sembre, sa veuve, à Landanne. —

Les publications ont eu lieu à Landanne, Yens & Cherveux les onze, douze & treize Décembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissances des Epoux —

Actes de décès des précédents conjoints —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Yens, Cherveux & Landanne. —

Communiqué : à l'état civil de

Villars d'Yens & Grandcourt. —

Signatures des époux :

Alexandre Davoët
Delphine Davoët

Signatures des témoins :

L. Aubert
L. Tetter } Landanne

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 552

Golliez et von Koltzbrinck

Aujourd'hui vingt-neuf décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Golliez, Marc, — Ingénieur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Payerne — de Payerne — domicilié à Lausanne, —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le vingt-neuf novembre — mil huit cent septante-deux, —

Noms, profession et

fils de Marc Benjamin Henri Golliez, décédé, —

domicile des parents :

et de Marie Henriette née Gavillet, sa femme, décédée, —

Nom et profession de l'épouse :

2° von Koltzbrinck, Jungfrau Caroline Louise Anna, —

Lieu d'origine et de domicile :

de Kierpe (Altenu) Prusse, — domiciliée à Lausanne —

Etat civil :

célibataire —

Lieu et date de la naissance :

née à Kierpe (Altenu) Prusse, le dix juillet — mil huit cent quatre-vingt —

Noms, profession et

fille de Louis von Koltzbrinck, décédé, —

domicile des parents :

et de Béthsa née von Baumgärtel, —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Payerne & Kierpe, les dix-huit et vingt-dix

novembre mil neuf cent cinq —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des Epoux —

Promesse de mariage —

Certificats de publication de Payerne —

Kierpe & Lausanne —

Signatures des époux :

M. Golliez
Jungfrau Golliez

Signatures des témoins :

E. v. Koltzbrinck, J. Golliez
M. Golliez

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'Etat Civil de —

Payerne & à la Chancellerie de —

Dans sa séance du 29 août 1906 le conseil d'Etat a ordonné que l'acte de mariage ci-contre doit être rectifié en ce sens qu'à la Communauté de Payerne seule indiquée comme lieu d'origine de l'époux doit être ajoutée celle de Kierpe

Lausanne le 6 Sept. 1906

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal... du district de Yverdon, rendu en date du 6 juillet 1920, déclaré définitif et exécutoire le 29 octobre 1920, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel l'époux ne pourra contracter un nouveau mariage.

Lausanne, le 12 novembre 1920

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 553

De Luca et Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinque décembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° De Luca, Marco, Employé C. f. f.

de Berea (Belluno) Italie, domicilié à Lausanne,

célibataire

né à Berea le vingt-cinq avril mil huit cent septante-cinq

fils de Athos De Luca, menuisier,

et de Maria née de Mattia, sa femme, domiciliés à Berea,

2° Chapuis, Isabelle, Institutiçe

de Epalinges domiciliée à Lausanne,

célibataire

née à Yverdon le vingt Octobre mil huit cent septante-sept

fille de Charles Chapuis, employé aux C. f. f.

et de Isabelle née d'Ingenieur, sa femme, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Epalinges & Berea les vingt-cinq, vingt-six juillet et seize août mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des Epoux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Berea, Epalinges & Lausanne

Permis du Département de Justice & Police

Communiqué : à l'Etat Civil

d'Epalinges & à la Chancellerie Cantonale

Signatures des époux :

De Luca Marco
Isabelle De Luca

Signatures des témoins :

Isabelle Chapuis
Chapuis Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par lettre de bourgeoisie reçue A. Porlab, notaire, à Lausanne le 31 mai 1918, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, De Luca, Marco mentionné ci contre, a été reçu, avec sa famille, au nombre des bourgeois de la commune de Epalinges.

Inscrit le 13 juillet 1918

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Aqué affiché sur à Epalinges

Requis du 3. 11. 18

N° 554

Uccari & Mocco

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Uccari, Gennaro,de Belluno (Italie)domicilié à Lausanne

célibataire

né à Belluno le vingt-quatre Maimil huit cent Septante Septfils de parents inconnus

et de

2^o Mocco, Maria-Carolinede Settimo Vittone (Cuir) Italiedomiciliée à Lausanne

célibataire

née à Settimo Vittone le treize Juinmil huit cent Septante neuffille de Giacomo Mocco, agriculteur,et de Caterina née Ghisardo, sa femme à Settimo Vittone.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Belluno & Settimo les vingt-cinq novembre,
trois et dix Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des EpouxPromesse de mariageCertificats de publication de Lausanne,Settimo & Belluno.Permis du Département de Justice &Police.Communiqué : à la Chancellerie C^{le}

Signatures des époux :

Uccari GennaroMaria Mocco

Signatures des témoins :

Cambara SecondoVacchini Escot.

L'officier de l'état civil :



N^o 555

Menétrey et Liardet

née Sanglier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent-cinq mil huit cent quatre-vingt

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Menétrey, Abram Samuel, — fonctionnaire aux C. F. F.

de Belmont et Poliez-le-Grand — domicilié à Lausanne,

veuf de Julie Fomerod dès le deux novembre mil neuf cent-trois

né à Belmont le quatorze avril — mil huit cent cinquante-neuf

fils de Jacques François Menétrey, décédé,

et de Louise Sophie née Petitpierre, sa veuve, au Biétraz.

2^o Liardet née Sanglier, Julie,

de Belmont et Lausanne — domiciliée à Lausanne

veuve de Vincent Liardet dès le vingt-dix Décembre mil neuf cent.

née à Bischwiller (Alsace) le dix avril — mil huit cent soixante-un,

filles de Alexandre Sanglier, commerçant à Bischwiller

et de Elisabeth Busch, sa femme, décédée.

Les publications ont eu lieu à Lausanne, Poliez-le-Grand et Belmont, les deux
trois et quatre Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des Epoux

actes de décès des précédents conjoints


Promesse de mariage

Certificats de publication de Poliez-
le-Grand, Belmont et Lausanne

Communiqué : à l'Etat civil de

Poliez-le-Grand et Pully.


Signatures des époux :


J. Menétrey

Signatures des témoins :

Dr. Gagnat
J. Brunier

L'officier de l'état civil :



N° 556

Boss et Simonin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trante Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boss, Gustave-Emile, tapissier décorateur,

de Meyringen (Sarre) domicilié à Lauterne

célibataire

né au Loch le dix-huit Janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fil de Fritz Emile Boss, horloger

et de Louisa née Guye, à Lauterne,

2° Simonin, Marthe, employée de bureau

de Rancos domiciliée à Lauterne

célibataire

née à Lauterne le trente Décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Eugène Simonin, cultivateur,

et de Wilhelmine née Kummer, à Lauterne.

Les publications ont eu lieu à Lauterne, Meyringen & Rancos les douze &
quatorze Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de
Meyringen, Rancos Lauterne

Signatures des époux :

Emile Boss

Marthe Boss

Signatures des témoins :

Lejollaz

Fredéric Beer

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de
Meyringen & Rancos

*Le 12 Janvier 1906
Le Prêtre
A. Simonin*

Le n° 556 à la page 556 est celui
de la dernière inscription faite en 1905.
Les deux doubles au présent registre
sont conformes, ce que nous certifions.



N° 556

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent cinq — mil huit cent quatre-vingt-

Boss et Simonin

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :

1° Boss, Gustave-Emile, tapissier décorateur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Meyringen (Seine) domicilié à Lauterne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né au Loche le dix-huit Janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

filz de Fritz Emile Boss, horloger

domicile des parents :

et de Louisa née Guye, à Lauterne,

Nom et profession de l'épouse :

2° Simonin, Marthe, employée de bureau

Lieu d'origine et de domicile :

de Rancis domiciliée à Lauterne

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Lauterne le vingt Décembre — mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

fille de Eugène Simonin, cultivateur,

domicile des parents :

et de Wilhelmine née Kummer, à Lauterne.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Lauterne, Meyringen & Rancis les douze & quatorze Décembre mil neuf cent-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'Époux

Promesse de mariage

Certificats de publication de Meyringen, Rancis Lauterne

Signatures des époux :

Emile Boss

Marthe Boss

Signatures des témoins :

Tejollaz
Fredeli Beerig

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué : à l'état civil de Meyringen & Rancis

Handwritten note:
Le 12 Janvier 1906
Le Prêtre
A. Simonin

Handwritten note:
Le n° 556 à la page 556 est celui de la dernière inscription faite en 1905. Les deux doubles au présent registre sont conformes, ce que nous certifions.



Epoux

Abrezol	Victor Emmanuel Henri	342.
Aador	Eugène	20
	Georges Henri	380
Allenbach	Henri Charles	369
Althaus	Jean	354
Altina	Noberto Giuseppe Benifacio	132.
Amacker	Jean Emile	79
Amiquet	Alfred	162.
Amstein	Hermann Henri	318
Anez	François	467
Anzelet	Paul Constant	388
Appiano	Joséph	63
Arni	Fédéric	85
Arnold	Alfred	475
Arslanian	Dikran dit Eugène	254
Auberson	François Auguste	209
Aubert	Henri Jules	185
Avataneo	Enghilmo	255
Avezoud	Louis Marc	329

Epouses

Aréam	Marie Anne Adèle	45
Arlgimur	née Romanens, Marie Lucie	337
Ambroise	Fanny Sophie	425
Andersjgen	Marie Philomène	264
Anet	Jeanne Emma	92
Angelini	née Cramer, fény Mina Alice	526
Antonietti	Marie Adèle Clémentine	100
Arni	née Weber, Maria	516
Arichat	Julia Françoise Célestine	168
"	Louisa	216

Suite de lettre B.

Baumier	Eugène Alfred	363
Buonod	Jules Auguste	51
Buzzi	Nicolas dit Emile	183
Burcaiet	Etienne Paul	365
Busigny	Arnold	528
Butel	Amatole Alexis	506

A
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Eponxe

N
Li
El
Lie
No
Nor
Lie
Etat
Lie
Nom
Date

Baakind	Ulysse	104	Blanc	Edouard	177
Badoux	Marins Daniel	521	"	Marc Jean	386
Bally	Adrien Charles	475	"	Jules Edouard	460
Baque	Hemi Armand	29	Blanchard	Louis Henri	98
Barbaz	Marins Henri	357	"	Charles Henri Louis	225
Barbaz	Jules Henri Louis	425	Blank	Paul	331
Barbero	Gugercio Giovanni Battista	298	Blechi	Jouas	102
Barbero	Giovanni Martino Pietro	483	Blondel	Jules Louis	65
Barbey	Samuel Jules	415	Böhlé	Johannes Carl	361
Baruffaldi	Charles Jean Francois	184	Böhm	Charles	58
Battistini	Giorgio Leoniero	411	Bernard	Jules Auguste	505
Baud	Louis David	48	Bernet	Theodore Antoine	9
"	Henri Frank	305	de Bonn	Louis Henri Fernand	434
Baumer	Ferd. Charles	294	Bonzon	Lucien Leonidas	140
Baumert	Alfred Fritz Emile	433	Borboen	Simon Franz	490
Beaujeu	Francois Joseph	179	Borghini	Angelo Giuseppe	265
Beaudire	Jules Felix	264	Borboz	Francois	324
Beck	Ferdinand	335	"	Francois Auguste	385
Bedoy	Louis Ancien	61	Bern	Friedrich August	129
Bellenot	Arthur Paul	259	"	Friedrich Jean	267
Benoit	Emile	135	Bertz	Gustave Emile	556
Benz	Edouard Emmanuel	541	Berzey	Paul Ami	394
Bernhard	Auguste Jean Ernest	242	Bounimovitch	Iphime	430
Bentacchini	Oreste	246	Boungesid	Francois Henri	497
Bertholet	Louis David	393	Boungoz	Louis	237
Beria	Giovanni Teresio	545	Bovard	Ernest Emile	163
Berzon	Gustave Adolphe	344	Bovay	Jules	317
Bezençon	Auguste	160	Bovet	Jean Augustin	321
Bezuchet	Albert Adrien	500	Bovey	Henri	406
Bianchi	Carlo Stefano	88	Bizzo	Michel Ignace	35
Biellet	Theodore	248	Brocard	Louis Eugene Maurice	374
Billard	Jean Francois Louis	27	Brodski	Ruben	303
Biverti	Lorenzo Giulio	503	Buchet	Albert Alfred	290
Bissat	Ernest	164	Bugnon	Charles Eugene	398
Blanc	Henri	24	Bujard	Emile	123
"	L ^{ds} Marc Elie Augte	47	Burgener	Marins Leon	513
"	Charles Edouard	53	Burkhalter	Friedrich	200
B... hotel	Paul Edouard	143	Burnand	Ernest	218

Suite à lettre A.

Eponces

Bachmann	Elise Henriette	205	Bigler	Emma Valentine	490
"	Emma Rosa	448	Bindithi	Kelene Bertha	79
Badone	Emeline	549	Bisane	Jeanne Marie	18
Badoud	Eugenie Rosalie	487	"	Clarence	145
Balandras	Marie Françoise	421	"	Louise Emile Antoinette	171
Baillet	g ^{ne} Marie Luce Augustine	29	"	Caroline	278
Balmez	Marie Louise	31	"	Lina Eugenie	306
Balziger	Martha	379	"	Lina Julia	422
Bär	Anna Maria	445	"	Louise Charlotte	504
Barbay	Kelene	477	Bäum	Marie	354
Barbaz	Marguerite Augustine	259	Boenf	Marie Rosa	302
Barbezat	Henriette Ernestine	64	Böglin	Ida	424
Barbier	Fanny Elise	182	Böhlen	Elise	393
Baron	Elise Marie	283	Bohemey	Marguerite Julie Louise	497
Barro-Hassfel	Augusta Maria	310	Bonvin née Laurent	Blanche Louise	235
Bärtzchi	Maria	372	Bergeaud	Marguerite	349
Baudet	Bertha Louise	80	Bergognon	Elise Cecile	122
Baudin née Chatelet	Elise	153	Boty	Julia Kelene	86
Baudy	Cécile	267	Boddy	Anna	335
Bays	Adeline Marie	27	Bongois	Alice	6
Beaud	Marie Amélie	494	Bonqui née Clerc	Adèle Léa	376
Bébonx	Rose Caroline	73	Bovard	Josephine Antoinette Louise	262
Bécherrat	Louise Elisa	46	Bovey	Jeanne Alice	97
Bécherraz	Louise Eugenie	314	"	Vérona	320
Beset née Maccand	Marie Louise	405	Breit	Charlotte Louise	329
Belpertoud	Lina	255	Brenner	Marie	374
Beraneck	Louise Marie	13	Bressanelli	Domenica	192
Berger	Sophie Ferna	401	Brisde	Alice	140
Berthecchi née Desrobert	Emile Marguerite	246	Brunner	Méla	199
Bernardi	Elvira	359	Bucsin	Adèle Henriette	315
Bernex	Jeanne Marie	432	Bussat née Vauthay	Elise	72
Beroud	Marie Julia	3	"	Caroline Marie	172
Bersero	Josephine Justine	252	Burdet	Jenny Susetta	239
Besson	Eugenie Josephine	366	Burger	Emma Ida	170
Bettex	Julie	207	Buzniet	Julie	71
"	Louisa	521	Buscaglia	Francesca Maria Monica	396
Biderboole	Marie Marguerite	17	Bustet née Meod	Presine	7
Bigler	Lina	397			

B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Calame	Louis Gustave	6
Calpini	Joséph Marie Jacques David	383
Camozzi	David Jacques	216
Campiche	Charles Emile	95
Caradimanx	Paul-Alphonse	358
Carpaz	Wilhelm Friedrich	400
Carzinetti	Pasquale	36
Catillaz	Claude-Arthur	257
Cavin	Eugène	412
Cérenville	Ferdinand-Roger	457
Chabot	Jules	312
Challet	Maurice	454
Chartron	Germain Samuel	431
Chazot	Ernest-Amédée	170
Chatelet	Jules-Auguste	435
Chatelet	Albert	445
Chatelet	Adrien-Ernest	193
Chave	Maurice François	168
Chuat	Georges-Emile	308
Claudet	Georges-Arthur	250
Clerc	Ernest	517
"	Charles-Louis	362
Colla	Frederico Agostino	81
Collins	Arthur-Marius-Henri	84
Combeyment	de Fédéral / Fédot-Léon-Eugène	486
Corbaz	Daniel-François	91
Corday	Louis-Benri	52
Costa	Giovanni Giuseppe-Umberto	544
Costantini	Abraham	482
Courin	Numa	162
Coutelle	Charles-Gustave	357
Cruchon	Charles-Edouard	401
Cuendet	Charles-Albert	440
Curched	Alfred	2
"	Hemi	543
Curel	Jean-Benoît	220

Épouses

Eaehin	Eugénie	382	Corbaz	Blanche Albertine	224
Eandolphi	Rosalie	454	Corden	Elise	37
Earnovali	Rosa	81	"	Louise Fanny	91
Earrard de Jonge	H ^{te} Philippina Jacoba	193	Corrat	Berthe Léna	524
Eart	Jenny Marie	345	Comu	Marie Lamette	416
"	Amélie Louise	525	Costens née Kien	Léonie Benoite	455
Earelmann	Isabelle Cicile Ella	343	Comvoisiez - Esiement	Florence Amélie	74
Eerey	Marie Angèle	119	Cramez	Fanny Mino Alice	526
Ehabloz	Fanny Marie	131	Crattaz	Antoinette Ida	222
Ehamkax née Caranchy	Jenny Louise H ^{te}	233	Creret	Louise Hélène	200
Ehamky	Anais Marguerite	400	Euendet	Berthe Anna	61
Ehampoud née Despland	Sophie Jenny	444	Euenoud	Emma	402
Ehaquid	Emma Eugénie	496	Euciel	Alice Marie	358
"	Isabelle	553	Euchod	Marie	265
Ehappuis née Boenf	Marie Rosa	302	"	Julie Emma Jenny	541
Ehazler	Julie dite Marie	114	Euzi,	Rose Elise	231
Ehatslan	Elise	153			
"	Caroline Julia Suzanne	248			
Ehavanet née Simonet	Eugénie Violette dite Pauline	23			
Eherpillet	Hortense	204			
Eherallon	Françoise dite Marie	175			
Ehevalley	Louise	187			
Ehollet	Louise Marie Augustine	353			
Ehridten	Marie	330			
Ehristinaz	Marie Pauline	35			
Ehuard	Marguerite Clémentine	215			
Claudet	Mathieu - JBaudin	250			
Element	Florence Amélie	74			
Elere	Marie Alexandrine	90			
"	Marie Céline	151			
"	Adèle Léa	376			
Eloux	Augustine Rosalie	115			
Eochet	Louisa	209			
"	Jeanne Louise	369			
Eole	Ida Bertha	84			
Eollet	Emma Louise	210			
Eossonb	Caroline Marie	53			
Eorkaz	Alice	48			
"	Bertha	105			

C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

Éponax

C	Dan	Jean C	334
	Darbellay	Georges Joseph	1
	David	William Theodore	407
	Daveët	Louis Alexandre	551
	Dayer	Joseph Charles Henri	222
	"	Louis Eugène Joseph	210
L	Debonnevillè	Ernest Henri	542
N	De Brons	Louis Henri Ferdinand	434
	De Cèrenvillè	Ferdinand Rogee	457
No	Décorlaud	Henri	114
	"	Alexandre Henri	493
Lie	de Félice	Simon	287
Eta	Delaporte	Etienne Léon	13
	Delmarce	Corrado	72
Lieu	De Yuca	Marco	553
Nom	de Hèbréal - Combremont, Fichet, Louis		487
	de Jato	Emmanuel Lucien	353
	Derarzent	Alfred	509
Date	"	Jules	510
	Derboeyfs	Ernest Jules Joseph	291
	Despanda	Charles Louis	235
	Devalloné	Louis	326
	Develuy	Marc Henri	229
	Dizereuz	Paul François	268
	Dormond	Jules Henri	241
	Drollinger	Christof	448
	Dubeiz	Emile Clément	78
	"	Ariste	368
	Dubuis	Amé Louis	159
	Duc	François Joseph	195
	Dufey	Albert John	161
	Dufour	Louis	337
	Dumoutin	Jules Auguste Alfred	230
	Duperrut	Alfred Robert Ferdinand	186
	Duport	Henri Benjamin	188
	Dupuis	Georges	28
	Duvanney	Adrien	4
	Duvaud	Robert Jacques Benjamin	288
	Duvoin	Ami Félix	41

Épouses

Daglia Salero	Felicita Rosa	483	Dumont	Marie Angeline dite Eugénie	332
Dalser	Lina	43	Dumetier	Louise Marie Catherine	178
Damiani	Henriette	234	Duperré	Julie	139
Darendinger	Marie Fida	58	"	Emma	336
de Felice	Françoise Henriette	221	Duplan née Repond	Julie Victorine 285	285
de Gennois	Bertha	261	Dupuis	Alice Bertha	126
de Jonge	H ^{te} Philippine Jacobea	193	"	Marie Louise	293
Desideriaz	Jeanne Rosette	475	Duret	Louise	10
Deserret	Elise	33	"	Elisabeth	481
"	Emilie Marguerite	245	Dutoit	Louise Adèle	104
Delley	Marie Josephine	65	"	Constance	237
Delzano	Maria Elena Francesca	488	Duvostain	Louise	161
Demeloir	Elise Anna	254			
Demierville	Marguerite Emma	138			
Dentan	Ida Jeanne Eugénie	21			
Decameru	Jenny Louisa Henriette	375			
de Riaz	Rosine Marguerite	112			
Despland	Sophie Jenny	444			
Desplando	Henriette Sophie	514			
Despond née	Chevalley Louise	187			
Desponds	Suzanne Elise Herta	385			
Devand	Julie	9			
"	née Linget Jeannette	157			
Dévand	Sophie Madeline	258			
Ding	Augustine Philomène	206			
Dizerens	Bertha	459			
"	Augusta	478			
Dizerens	Aline Fanny	12			
Doges	Rose Louise	518			
Dubois	Bertha	545			
Duboux	Louise Pauline Julie	19			
Dubugnon	Bertha Louise	305			
Ducet	Alice	268			
Ducros	Julie Sophie	443			
Dufaux	Hélène	352			
Dufey	Rose Marguerite	455			
Dumathieray	Alice Louise	533			
Dumolliard	Elisa	219			

D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

D

L

N

No

Lie

Eta

Lieu

Nom

Date

époux

Elier Charles-Albert
 Epitoux Jules Henri Philippe
 Eward Joseph Eugène

350
 245
 #21

épouses

Eberhardt Jeanne Adèle
 Etinger Christiane
 Epitoux Berthe Blanche
 Ester Thérèse
 Eugster Rosine

230
 458
 547
 196
 218

E
 F
 G
 H
 I
 J
 K
 L
 M
 N
 O
 P
 Q
 R
 S
 T
 U
 V
 W
 X
 Y
 Z

E

I

N

No

Lie

Etr

Lies

Non

Date

Éponix

Fabbi	Giuseppe	173
Faillatraz	Georges Albert	343
Falda Buzcaiot	Etienne - Paul	365
Fanton	Barthelemy Joseph	12
Fatio	Paul Emmanuel	410
Favre	Jules Auguste	379
Federneder	Sebastien	399
de Felice	Simon	287
Ferrario	Jayques Emmanuel Baptiste	491
Fiaux	Emile	347
Filippone	Emmanuel Lazzaro	340
Fiotron	Albert	461
Fleury	Frederic Jean - Edouard	75
Fontannaz	Paul Samuel Louis	70
Forster	Kermin	115
Fougeiret	Albin Jules	395
Fournaiton	Marie Benoit Victor	514
Francey	Emile	278
Francfort	Louis Francois	449
"	Alfred	481
Frete	Henri	39
Frovard	Ernest Pierre - Joseph	252
Freymond	Arthur	130
Fucelli	Giuseppe Carlo Mario	25

Épondez

Faillatraz née Pilet, Marie Louise	328	
Faivre	Alice	502
Fatio	Elisabeth Ida	280
"	Louise Olga	292
Favre	Elise	41
"	Clairie Fanny	194
Fazan	Marthe Emma Ernestine	435
Fedeli	Jamette Frederica Maria	428
Fehlmann	Elise	191
de Felice	Francoise Henriette	221
Felix	Marguerite	362
Fenand	Julie	448
Fiaux	Marie Lina	435
Frechter	Lina	141
Fiorelli	Elvira Nazzena Marianna	411
Fivat	Emma	208
Fivaz	Helene Ida Clara	275
"	Augustine Emmer	289
Flückiger née Kratin, Marie Louise	87	
Folly	Emma Veronique	170
Fozel	Marie Louise	40
Foredier née Lambellet, Elise	256	
Fornachon	Camille Julia	249
Fornay	Glanne Pauline - Henriette	429
Frestay	Marie	59
Frischer née Greiner, Elisabeth Louise	441	

F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Erone

Gagnelin	Charles marcus	109	Guex	Henri Rodolphe	157
Gaillard	Adrien Jules	114	"	Charles Henri	327
"	Fridolin Henri	113	Guery	Eugene Francois	120
"	Louis Samuel	548	Gugliametti	Joseph Antoine	223
Garin	Jules	144	Guignard	Armand Felicien	171
Gendre	Nicolas Césaire	427	Guignet	Henri Edouard	233
Genier	Constant	524	Guillard	Charles Léon	314
Genoux	Jules Jean	463	Guinand	Paul Arthure	271
Gentil	Velle Louis	572	Giuseppe	Andrea Pietro Secondo	397
Gerber	Henri Pierre	275	Gyger	Philophile	309
"	Emile	403			
Giddey	Jules Alfred Samuel	281			
Gillieron	Robert	262			
"	Gustave Henri	527			
Gindroz	Constant	57			
Giergetti	Francoesco	456			
Giovannacci	Octave	443			
Girod	Charles Louis	66			
"	Emile Léon	68			
Givel	Ernest Léon	384			
Gissey	Charles Emile	227			
Glardon	Louis Henri	112			
Gottier	Marc	562			
Genin	Charles	42			
"	Francois Alfred	180			
Göttschin	Gustave	203			
Gozzola	Natali	359			
Grandjean	Ernest Henri	142			
Graf	Alfred Arnold	80			
Grardet	Edmond Camille	446			
Grizzi	Giuseppe Fabrizio	206			
Guggio	Pietro	146			
Grimm	Eugene Adrien Frederic	418			
Grivaz	Louis Henri	409			
Grobety	Henri Alphonse	333			
Gros	Joseph Auguste	45			
Gruner	Friedrich Karl Hermann	238			
Guanzini	Pietro Francoesco Andrea	195			
Gudit	Eugene	139			

F

N

L

Et

Lic

Not

Date

Gronces

Gachet née Quélez, Lea	540.	Grand	Marie Louise Henriette	120.
Gaillard	109	Grandjean	Victorine Emma	62
Galley née Zbinden Elisabeth Romée	56	Grazet	Suzette Marie Charlotte	135
Gallen	247	Grsiner	Elisabeth Louise	441
Galli	304	Grieder	Anna	54
Gallo	535	Grieler	Louise Clara Amélie	107
Gardamoff	253	Grin	Maria	149
Gandillon	381	Griottier	Lea Fanny	24
Gaspard	507	Grisoglio	Orsola	260
Gazzer	286	Grivel	Blanche Marie Louise	96
Gauthier	474	Grogner	Maria Françoise	350.
Gavard	491	Grozzi	Louise	297
Gay	93.	Groth	Elisa Zélie	348
Gesromini née Bizzanelli, Domenica	192	Gubler	Ida	373
Gendre	147	"	Lina Marguerite	443
Genier	160	Guérin	Louise Eugénie	82
Gentil	431.	Guignard	Angèle Blanche Sophie	113.
George	77	Guignet	Marguerite	111.
Gerber	143	"	Opheélie	257
Germain	514	"	Louise Rose	461
Gerritz	226	Guilland	Jeanne Eugénie	121.
Gianolli	345	Guillemin née Zurichod	Julia Edna Jenny	541.
Gillard née Voser Helene	523	Guillet,	Sophie Alice	284.
Gilliand	482	"	Julie	426
Gillieron	99	Gyger	Clara	321.
"	240.			
"	530			
Gilomen	445			
Giardet	365			
Glanzmann	167			
Gardon	452			
Glanzer	185			
Glayze	5			
Golan née Cart	525			
Golar	272			
Goldfeld	303			
Goldner	271.			
Gottmann née Schmid, Lina	98			
de Gommio	261			

G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

G

I

I

E

Li

No

Dat

Eponx

Kanny	frédéric	3
Karnisch	Werner	534
Kausknecht	Paul Emile Kémich	378
Kediger	Emile Alfred	21.
Keld	Konst Emile	141
Keiserich	Jules Louis Charles	272
Kennard	Constant	545
Kenny	Louis Albert	533
Kermonek	Vaclav	313
Kerr	Jean Frédéric	414
Kiroz	Jean Joseph	307
Koeniger	Emile	32.
Kolzmann	Antoine Théodore	251.
Krabé	Antoine	438
Krug	Severinaud	550
Kugonnet	Jean Louis	515
Kuguet	Louis Eugène	284.

Epones

Kabigger	Emma Clara	361
Kabry	Pauline Julie Elisabeth	341
Kadorn	Konida	2
Käßliger	Pauline Henriette	83.
Kartingh	Aylae	307
Karman néé Nicatly	Eugénie Ch ^{te} fanny	70
Kausheer	Anna Maria	380
Kenny	Romana Edmèrica Teresa Maria	195
Kermann	Eugénie Marie Louise Julie	165
Kenti	Jeanne Sophie Rose	130
Keyad	Clara Romie	51
Kirker néé Koldiger	Rebecca	118
Koser	Emma Anna	529
Kolzbinski (von)	Jemgard Caroline Maria	552
Kuber néé Jandillon	Emma	381.
Kürtimann	Ursula	52

H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

H

I

L

No

Dat

Epones		
Janz	Charles Emile	232
Jaquier	Louis	469
"	Gustave	487
Jaquinet	Charles Alfred	37
Jaton (Jaton)	Adolphe Henri	54
Jaurin	Alfred	249
Jeanmonod	Henri	417
Jenni	Emile	120
Jmhoff	Charles Louis	64
Jnderbitzin	Henri Francois	14
Jnacrmistle	ait Dumoulin, J. Langt Alfred	230
Jerand	Francois Laurent	472
"	Francois Lucien	488
Jordan	John	94
"	Auguste Francois	165
"	Auguste Louis Henri	439
Jotterand	Henri Ami	283
Joyet	Maurice Henri	389
Joz	Daniel Charles	107
Jzard	Alphonse Jean Baptiste	128

Epones		
Jacot	Louise Elvina	444
Jaccotter	Marie Susanne	273
"	Jeanne Susanne Henri	394
"	Elise Ernestine dite Lisou	434
Jaillet	Julia Anne	147
Jan	Jeanne	527
"	Rose Alice	534
Jantoch	Anna Maria Berthe	433
Jaquenoud nee Fernachon	Camille Julia	249
Jaquier	Alice	357
"	Elisa	449
"	Celine Rosine dite Cecile	462
Jaurin	Alfred	249
Javes	Eva Josephine	550
Jayet	Marie Ida	403
Jmhoff	Julie Eugenie	57
Jmhoff	Clara	544
Jollien	Jeanne Angélique	14
Joly	Louise	39
Jonge (de)	Mlle Philippine Jacobea	193
Jorand	Cécile Emilie	180
Jordan	Marie Caroline Louise	55
Jtig	Adèle Pauline	1
Jungi	Marie Madeleine	190

I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

I

I

N

De

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

J

I

D

Epone

Katz	Johannes
Käsemann	Arnold
"	Emile-Jean Justin
Keller	Franz-Ulrich
Köb	Henri Emile
Kränenbühl	Oswald-Wictor
Kroentein	Eugene-Gottlieb
Kuffer	August
Kung	François-Joseph
Kunzi	Friedrich-Paul
Kupfer	Charles

167
43.
478
397
414
422
261.
31.
239
296
502

Epouzes

Kämpf' uci George	Rosine Marg ^{te} Eugénie	77
Kaufmann	Emma	11
Kees	Hélène-Annette	123
Kohler	Lina-Marianne	323
Kohli	Jenny-Louise	294
Köré uci Bernex	Jeanne Marie	432
Kranze	Emma-Elisa	420
Kretz	Emilie-Anne	42
Krieg	Marie-Georgine Louise	169
Krieger	Emma-Julia	338
Kühlenthal	Emma-Maria	277
Kunz	Rosine	132
Kunzi	Elise	245
Kurzen	Marie	184.

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

K

Eponze :

Lador	François Frederic	450
Lambeset	Emile Albert	60
Lambert	John Baptiste	340
Larochie	Henri	49
Larueur	Paul Louis Raymond	274
Laurent	Alfred	408
"	Emile	191
Lauti	Giovanni Battista	413
Lavanchy	Charles	131
"	Aime	194
"	Louis Elie	451
Lecamus	Federic Jules Aime	201
Leconltre	Henri	370
Leaermann	Alfred	299
Legeret	Jean Henri	122
Lecon	Jean Eugene Victor	93
Leuenberger	Ernest	458
Leupi	Wilhelm	372
Leysraz	Jules Alfred	270
"	Federic Charles	356
Liardet	Charles Francois	244
Lienhard	Paul Emile	111
Lir	Gustave	306
"	Jean Francois Albert	82
Lindensfelder	Alfred	511
Lonychamp	Lucien Benjamin	8
Lorenz	Ernest Alfred Henri	149
Lori	Guerrino	101
Lovay	Joseph Marie Adrien	50
Luca (De)	Marco	553
Luzetti	Carlo	466
Lütthi	Alfred Pioner	240
"	Jacob	520

Eponzer.

Lagnaz	Julie	218
Lambalot	Marie Anne	173
Lambeset	Elise	256
"	nie Reynondin, Marie Madz	231
Randolf	Blanche Ida Lea	241
Ranz	Elise	355
Laurent	Lina Louise Fanny	152
"	Blanche Louise	235
Lavanchy	Jenny Louise Henriette	233
Lavanchy nie Ducter	Julie Sophie	443
Lavanchy	Jeanne Marguerite	288
Leaer	Verena	340
Leaue	Louise Peronne	225
Lenoir-Pegay	Louise Marie	159
Leresche	Clemence Aline	572
Leutwyler	nie Pache, Helene	542
Liard	Lina	144
Liardet nie Sanglier	Julie	555
Lindenmeyer	Marie Louise	8
Liniger	Jeanette	157
Löble	Wilhelmine	300
Lobriger	Adina	118
Lohri	Adine	32
Lonychamp	Amelie Marie Berthe	471
Lovay	Marie Anais	44
Luchine	Giuseppa Paola	36
Lürcher	Bedwig	164

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Eponax :

Maag	Kemische	213	Mezzar	Théodore Henri Louis	5
Madonna	Giovanni	335	"	Auguste Charles	181.
Maeder	Robert	118	Merret	Max Otto	22.
Magamaeff	all. Dibir	263.	"	Adolphe	370
Mager	Georges - Frédéric - Emmanuel	30.	Mestral	Victor Louis Eugène	480
Majola	Agostino - Giacomo	501	Métraux	Frédéric Paul Edouard	198
Manera	Jean Baptiste	523	Meylan	Elie Constant	147
Manini	Charles Joseph	67	"	Henri Eugène	468
Marceaux	Jean Emile	125	"	Jules Albert	525
Marchizio	Leone - Valentino	530	Michaud	Henri Jacques Daniel	219
Margot	Jules Henri Eugène	83.	"	Alfred François	345
Marie	Gabriel Alfred	279	Micheletto	Domenico	304
Markoff	Alexandre	539	Micville,	Victor Emile	105
Marrenr	Alexis Eugène	435	"	Auguste Alois	436
Marti	Henri	470	Mojonnier	Louis	444
Martin	Louis	23.	Monnier	Alois	175
"	John Luther Louis	110	Montandon	Maze	90
"	Denis	330	Morard	Claude François	59
"	Henri Louis	390	Morax	Edouard Henri	117.
Matthey	Claude Georges Arthur	250	Morf	Jakob	420
Matthey	John Louis	7	Mori	Silvio Mario	387
"	Georges - Frédéric	477	Morzer	Jean	328
Matile	Fritz Emile	154	"	Gustave Walter	445
Mauze	Joseph	366	Mottaz	Charles Adam	332
Mautref	Paul	226	Mottet	Emile	518
Mayer	Louis Armand Jacob Martial	10	Müller	Jakob	178
"	Charles Daniel	153.	Müllli	Johannes	441
Mayer	Henri Adolphe	103.	Münzer	Gottfried	516.
Mazzone	Bartolomeo	536	Mirater	Hermann Eugène	429
Meier	Arthur Jean	492	Musy	Juste Félix	453.
Meister	Emile Alfred	182.			
Melster	Salomon Immanuel	404.			
Menétray	Abraham Samuel	555.			
Mercier	Jean - David	455.			
Mérimat	Gustave	367.			
Merkel	Gustave Adolphe Albert	373.			
Meunod	Jules Armand	158.			

L

Epouées :

Maccand	Marie Louise	405	Meylan	Eugénie Staline	108
Magnin	Zélie	148	Meylan nee Giorzi	Louise	297
"	Marie Alice	186	Michel	Marie Elisabeth	453
"	Marie	570	Miéville	Marie Visette	136
Maillard	Marguerite Emilie	78	Mocco	Marie Caroline	554
"	Elise Marie	532	Mollet	Marie	38
Manera	Mary Rachel Clotilde	339	Monod	Julie Louise	414
Marcheret	Hélène Marguerite	22	Monney	Julie Léa	334
Marquet	Ida	367	Moos	Clémence	311
"	Hélène - Isaline	548	Morcillon	Jeanne	327
Marillet	Marie Aline	15	"	Julie	388
Marmillon	Clotilde Hélène	150	Mozza	Técla Emilia Maria	298
Mario	Louise	312	Mozier	Marie Elise	439
Marsena	Eglantine Olive	150	Mozin	Julie	371
Marti	Alice Emma	363	Mozoni	Antoinette Julie	291
"	Emma	522	Mottet	Josephine Rosalie Marie	546
Martin	Louise Alexandrine	68	Mourey	Marie Anna Virginie	500
"	Louise Fanny	174	Müller	Rosalie	50
"	Léa Marie	236	"	Marie Marg ^{te} dite Mary	85
"	Marie Emyle	276	"	Marie Rosalie	89
"	Marie Louise	342	"	Octavie	133
"	Adèle Julie	531	"	Hélène Charlotte	344
Marullaz	Julie	296	Mühlbacher	Marie Louise	177
Matthey. Petit	Jabram Marie Anne Adèle	45	Musker	Caroline Alphonsine	415
Maubini	Angela Maria Ernesta	67	Muzy	Louise Lucie	290
Mauzoux	Philomène Martine	395	Musti	Emilie Marie	407
Mauzy	Louise Henriette	110	Muyden (van)	Hélène	486
Marzia nee Javard	Alice Josephine	491			
Mozier	Rachel	102			
"	Emilie	333			
"	Féaa	460			
Mercier	Marthe Sophie Elisabeth	287			
"	Bealhe Annette Emma	457			
Mermice	Emma	128			
Merzi	Giacomina	88			
Métay	Anna Marie	106			
Mettan nee Veysse	Léa	166			
Meyer	Suzanne Adèle	360			

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

M

Épones

Nèze, René Albert	273
Nèze, Jean	109
Neymond, Henri Louis	301.
Nichini, Fortunato Nider, Jean. Battista	260
Nicollet dit Félix	—
Novetaz, Louis Samuel Antoine	189

Épones

Nicati, Eugénie Charlotte Fanny	70
Niced, Rosine	7
" Louise	42
Nicolar, Blanche	464
" Rosine Henriette	445
Nicolot, Henriette	60
Nicollet, Alice Suzanne	228
Notz, Emma	158.
Notz, née Gair, Marie	149
Novetaz, Marie Louise	279
Nicollet dit Félix, Marguerite	362

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

N

Epony

Obrecht Wilhelm
Oquaert Pierre

341
2557

Epones

Ogney Julie alise

450

O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epoux

Pache	Jules marins françois	96
Pahud	Heli Constant	207
Paquier	Charles Henri	56
Parche	Henri	76
Pastore	Césaire Albino Bartolomeo francisco	97
Pavillard	Eugène Henri	150
Péclard	ami	18
Pétriquin	Emile Benjamin	145
Péter	Marc	197
Pelloux	Louis	69
Peneroyes	Jules Henri	473
Perrizat	Louis César	77
Perrizat	Ferdinand	266
Perronet	françois Hilaire	484
Perron	françois Louis	428
Perron-Gentil	Cele. Louis	572
Perrin	Gustave Louis	106.
	Gustave Louis	208
Pérez	Rodolphe	269
Pfister	Emile	464
Piquet	Charles Louis	202
Pin	Charles Clément	522
Pitter	Alphonse	281
Pizzotti	André	19
Pianchamp	françois marie	148
Ponci	Henri	423
Porchet	William	127
"	Alphonse	532
"	Samuel Gustave	544
Post	Victor Auguste	319
Prato (de)	Emmanuel Lucien	353
Prenteloup	Henri ami	92

0

Sponser

Pache	Mathilde	301
Pache	Hélène	542
Pache née Desplandz	36 ^{te} Sophie	514
Pagnoud	Jeanne Lisefanchette 26 ^{te}	309
Pahud	Lina Blanche	201
Pantet	Alice Fanny	179
Paris née Dupuis	Marie Louise	293
Paris	Sophie Fanny	347
Parrachini	Rose Germaine	299
Pazche	Anna	76
Pavoni	Angela Serafine	480
Pavot née Vuilliez	Louise Jeanne	386
Peffzerini	Constance Justine dite Amélie	370
Pegay	Louise Marie	159
Pequizon	Hélène	214
Pellet	Aline Constance	270
Perrinet	Marie Hélène	427
Perrin	Julie Louise	188
Perrin	Julie Berthe	200
Perrin-Gentil	Berthe Thérèse	431
Perrinaz	Suzanne Louise	324
"	Marie Elise	442
Perrinot	Julie Louise	398
Petit-Abiam	Marie Anne Adèle	45
Pettavel	Agnès Clara	498
Pfund	Adèle	34
Pidonx	Cécile	142
Pierrehumbert	Marie Louise	450
Pilet	Marie Louise	328
"	Adèle Louise Pauline	484
Pillet née Crozet	Louise Hélène	209
Piot	Julie	469
Pivalla	Giuseppina	413
Pitter née Schmid	Alice Julie Suzanne	189
Ponci née Robert	Cécile	124
Ponnaz	Emma Marie	409
"	Marguerite Amélie	528

Pouchet	Clara	537
Pouret née Piot	Julie	469
Puyet	Malvina	63
Puatin	Marie Louise	87
Puenteoup	née Reybaux, Hortense	322

P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

P

Quona

quadri Giovanni Battista
quirci David

444

124.

Quondos

quetoz rca 574.
quiderit nei recordon, Louis Delphin 551.

Q
R
S
T
U
V
W
X
Z

Epoux

Ramiset	James Marius Samuel	150	21
Rapin	Samuel Auguste	382	11
"	Uscat	535	
Rappaz	Jean Marius Louis	504	11
Rartello	Arturo Giovanni	17	
Ratabouille	Pierre Alfred	87	
Ratto	Joseph	15	
Reccorson	Charles Francois Henri	169	
Regamey	Leon Jules	40	21
"	Jules Edouard	55	21
"	Auguste Louis	108	
"	Jules	402	
Reinfeld	Paul	221	11
Rieren	Paul John	217	
Ritschard	Theophile	277	
Riva	Pierre Louis	310	11
Roberty	Maria Bruno Henri	432	2
Roch	Ami	479	
Rochat	Albert	187	
"	Jules Emile	375	
"	Adrien	474	
Rod	Ernest	134	
Roguet	Jean Pierre	297	
Rozzat	Charles	448	
"	Ernest Joseph Marius	531	
Rossier	Jean Robert	465	
Rosti	Jacob Robert	526	
Roth	Gottfried	11	
"	Jean Frederic Emile	258	
Rothern	Friedrich	286	
Rouge	Constant Frederic	204	
Roud	Charles Louis	212	
Routet	Felix	243	
Roulin	Auguste	62	
Roy-	Louis Fritz	71	
"	Laurent Elie	89	
"	Elie	499	11
Rubin	Julien Paul Henri	236	11
"	Francois	282	11

Rudolf Jules

348

Sponser

Stabinovitch	Cima	430	Romanens	Marie Lucie	337
Stacine	Fanny Amélie Dorval	384	Roda	Célestine Albina Giovanna Angela	140
"	Jegouais	404	Rozet	Floca Esther	390
Stappet	Augusta Maria	310	Rozzie	Elisa Louise	377
Stastorfer	Anna	212	Rothien	Blanche	163
Stanch	Thérèse	390	Röthlisberger	Bertha	183
Stavey	Rosa Alice	473	Rouiller	Alphonsine	472
"	Anna Fanny	500	Rouilly	Louise	437
Stay	Louise	4	Roux	Marguerite	357
Stayroud	Marie Louise	479	Rubli	Henriette Marie	310
Stevenson	Julie Fanny	517	Ruegger	Berthe Clara	389
"	Louise Velykine	551	Rugglé	Babette	181
Stegamey	Florentine Louise	55			
"	Marie Rosa	134			
"	Elise Marguerite Julie	282			
Steguin	Ida Louise	154			
Stehardt	Josephine	203			
Steinhart	Josephine Anna	325			
Steward	Julie Victorie	285			
Stey	Amélie	94			
"	Léonie Benoit	455			
Steyraz	Estérel	322			
"	Léonie	513			
Steymond	Marguerite	25			
Steymondin	Marie Madeleine	281			
Richard	Elise Marie	127			
Richardet	Berthe	69			
Rieker	Margaretha	400			
Rigoli	Marie Louise	258			
Ritter	Elisabeth	269			
Rivelin	Marie Sophie	508			
Robert	Cécile	124			
Robert Laurent	Lina Louise Fanny	152			
Rocheat	Louise Marie	232			
"	Louise	603			
"	Blanche Louise	410			
Rod	Rose Emma	244			
Rohrer	Elisa Catherine	511			
Romand	Lina	308			

R
S
T
U
V
W
X
Z

Epoux

Sauroment	Lucien Philibert	381	2
Sartoris	Giacomo	310	2
Sauer	Alfred Jacques Emile	442	2
Saugy	Adrien	392	2
Sauer	Franz Edouard	231	
Scala	Kent Joseph Edouard	172	
Schaffert	Alexandre	459	
Schein	Jean	311	2
Schelling	Alfred	140	2
Schicklin	Joseph	205	
Schmid	Fritz Pierre	452	
Schneider	Marcel	280	2
Schroeter	Maurice Hector	270	2
Serassini	Eusebio dit Eulio	480	2
Serroz	Marie Louis	170	2
Silverzini	Gaspare Antonio Gio: Battista	364	
Simen	Louis Eugene Constant	38	2
Socce	Oscar	228	
Sosa	Arcco Pietro Giovanni	254	
Sommer	Emilie	440	
Soula	Hector Leon	352	
Spiro	Louis	295	
Stämpfli	Edouard Joseph	155	
Steiner	Eugene Alfred Heinrich	524	
Studer	Felix Gabriel	99	
Suddunk	Friedrich	119	

R

Sponzer

Salero	Felicita Rosa	483
Sallin	Louise Emma	101
Sandoz nee Mutti	Emilie Marie	407
Sanglier	Julie	555
Sansonnet	Eugenie Adelaide	238
Santamaria	Angelina	470
Sartoretti	Caroline Clotilde	364
Sauer	Louise Charlotte	48
Saugy	Adèle	30
"	Alme	392
"	Alice Jenny	451
Savio	Ernesta Maddalena	211
Schefer	Mary ^{te} Julia Elise	378
Schlup	Marie Sophie	125
Schmolzi	Sophie	419
Schmidhauser	Marie Louise	418
Schmid	Alice Julie Susanne	189
"	Lina	41
Schizzo	Elka	533
Schwitzgebel	Leonie	316
Secretan	Jeanne	198
"	Jeanne	295
Sieyfried nee Marmillon	Lucie Helene	150
Simmen, Jeanne-Marie		274
Simonet	Eugenie Appoline dite Pauline	23
Simonin	Marthe	556
Sokoloff	Nadejda	539
Sommer	Marianne dite Anna	520
"	Emilie	440
Sottar	Marguarite Renée	202
Spörzi	Maria Susanna	368
Stadelmann	Agatha	468
Stark	Balette	16
Steiner	Helene	95
"	Emilie	440
"	Ida Hedwig	467
Stettler	Marie	438
Stern	Martine Celestine	242
Stebel	Julia	220
Sulzener	Maria Rosa	251

Syzer,

Pauline Françoise

S
T
U
V
W
X
Z

S

این کتاب در دسترس است

کتابخانه ملی

تهران

۱۳۸۵

شماره ۱۰

ijoux

Vacca	Giuseppe Bartolomeo	142
Vagini	Felix Philippe	447
Vardy	Aimé	33
Varin	Jules Jean	322
Vascheri	Giovanni Luigi Pietro	100
Vaufel	Georges Frédéric	325
Vheiffel	Alfred	300
Vhentz	Samuel François	547
Vhiebat	Baptiste	508
Vhomas	Helvetio. Pierre	315
"	François	214
Vhuillard	Jules César	338
"	Charles	292
Vizot	Alexandre Louis Henri	293
"	Louis	136
Vobel/von	Ernest	174
Vozo	Charles Raymond	339
Vriverio	Antonio Benvenuto	211
Vrollier	Louis Emile	320
Vrottet	Samuel Marc	462
Vschantz	Georges Alfred	405
Vschumi	Arnold	121
Vurrian	David Emile	73
Vzand	Louis Alfred	247

ijoux

Vabacchini	Angela Maria Luigia	466
Vauze	Augustine Amélie	26
Vavernier	Theodora. Eva	417
Versien née Krebs	Emile Anna	42
Vétaz	Marguerite Julia	355
Vhuillard	Alice Nancy	408
Vhumin	Elise Fanny	399
Vinguetly	Maria Anna	331
Vomare	Frida. Louisa	515
Vrachet	Emma Louise	543
Vraselet née Sommer	Mariade ditte Anna	520
Vrimcano	Maria Pauline	383
Vrollier	Louise Sympe	217
V'Dijen	Pauline Françoise	336
Vurin	Ida Marie Rosine	28
"	Louise Eugénie	492

T
U
V
W
X
Z

T

Ucari Gannato

554

Uday ama

509

U
V
W
X
Z

Handwritten text in a vertical column on the right side of the page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is mostly illegible but appears to be organized in a list or table format.

Handwritten text in a vertical column on the right side of the page, possibly bleed-through from the reverse side. The text is mostly illegible but appears to be organized in a list or table format.

U

Hommes

Valentin	Antoine	537
Vannoy	Sylvain Félix	538
Vannoni	Louis Eugène Félix	215
Vann	Joseph François	46
Wegmüller	Edouard Louis	74
Wibel	Adolf	355
Weisbrodt	Jean Louis	519
Welty	Charles Georges	420
Wenger	Frédéric	157
"	Jean François	138
"	Samuel	489
Verdon	Alexandre Ernest	424
Wermuth	Charles Edouard	416
Verraiex	Louis	256
Verzel	Gustave	26
Viberti	Gaspard	133
Widmer	Albert	34
Vidoz	Emile Ernest	115
Viero	Nicolas	166
Vill	Emile Gustave	371
Villard	Albert Henri	349
Winandy	Jules César Michel	360
Vitet	Hyppolyte Edouard	391
Witzchard	Eugène François Pie	302
Wittwer	Henri	137
Wollichard	Eugène	471
Wolz	Adolphe	323
von Winkel	Ernst	174
Wuëmin	Charles Ernest	437
Wüßler	Emile Eugène	86
Wüst	Emile Alexandre	224
Wydmann	Rodolphe	540

Femmes

Wäker née Stark	Babette	16
Wagner	Laura	129
"	Marie Louise	387
Waser	Helène	523
Wasson	Marie Louise	137
Walter	Caroline Louise	20
van Muyden	Helène	486
Ward	Henriette	228
Wardel	Ida Jenny	489
Wauthier	Elise	72
"	Luise	475
Weber	Rose Louise	75
"	Marie Rose	317
"	Marie	576
Weibel	Madeleine	538
Weinzierl	Marie	313
Verrey	Daisy Alice	505
Vedin née Dumont	Marie Angéline dite Eugénie	332
Veyre	Lea	166
Widmer	Bertha	223
Wieland	Anna	463
Vizet	Clara Emile Charlotte Pauline	162
Wittwer	Alice	485
Wollichard née Regamey	Mlle M ^{lle} Julie	282
Wolper	Ida Jenny	117
von Ketzbrinck	Demaria Gr ^{de} Louise Anna	552
Vuitel	Sophie Juliette	49
Wuëmoz	Juliette	318
Wüthrich	Anna Mathilde	243
Wyssbrod	Bertha	155

July 186

V
W
X
Z

W
X
Z

1000
1000
1000

W

Zurich

Hersin Louis Gabriel 377

Zaninetti Vincent Jean Baptiste 507

Zuberbühler Charles Ernest 16.

Zumbannen Jules Ferdinand 285.

Zürcher,

Hersin Eliza Fanny 116

Zanone Teresa Carlotta 501

Zbinden Anna Maria 423

" Elizabeth Rosalie 66

" Maria 250.

Zürcher Emma 229

Zundel née Corbaz, Bertha 105

Zurahlen Marie Henriette Charlotte 103



X

Z

